CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

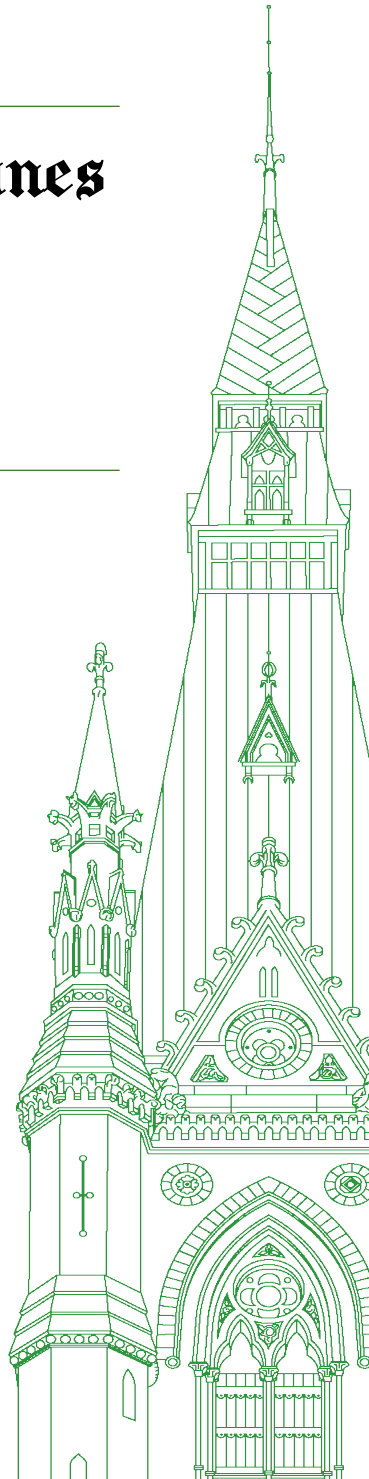
Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 168

Le jeudi 19 novembre 2026



Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 novembre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[*Traduction*]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 17 pétitions.

* * *

[*Français*]

LOI SUR LA NON-RÉGRESSION DES LOIS SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): demande à présenter le projet de loi C-296, Loi édictant la Loi sur la non-régression des lois sur la protection de l'environnement, apportant des modifications corrélatives à la Loi sur le vérificateur général et à la Loi d'interprétation et des modifications connexes à la Loi visant à bâtir le Canada.

— Monsieur le Président, ça me fait plaisir de me lever à la Chambre pour présenter le projet de loi de non-régression des lois sur la protection de l'environnement. Essentiellement, on pourrait vulgariser les choses en disant qu'il s'agit d'une loi anti-recul climatique et de biodiversité, dans un contexte où le gouvernement a effectué, entre autres, les plus importants reculs de l'histoire du pays en matière de lutte contre les changements climatiques.

Ce projet de loi s'assure de permettre aux parlementaires de regarder les différentes lois politiques et règlements sous la lorgnette des changements climatiques, de manière à ce que ce soit très clair, si le gouvernement, par exemple, propose des affaiblissements ou des abolitions de règlements comme le règlement sur le méthane, le Règlement sur l'électricité propre, la réglementation sur le mandat zéro émission, la tarification sur le carbone industriel pour les consommateurs. Ce sont tous des exemples de reculs qui ont eu lieu au cours des dernières années. Ce projet de loi permettrait de pouvoir les documenter et de s'assurer que les parlementaires votent les lois en étant conscients des répercussions, non seulement sur le plan climatique, mais aussi sur les plans économique et humain.

Je dépose ce projet de loi aujourd'hui. J'espère que le gouvernement s'en saisira, parce qu'il dit vouloir continuer à lutter contre les changements climatiques et à respecter l'Accord de Paris, qui est l'accord international sur le climat. Cependant, dans les faits, le commissaire à l'environnement et au développement durable dit que le gouvernement recule.

Ce projet de loi permettra de mettre en lumière la véritable nature du gouvernement. Espérons qu'il se responsabilisera relativement à la crise climatique.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

● (1005)

[*Traduction*]

LOI D'HARMONISATION N^{O} 4 DU DROIT FÉDÉRAL AVEC LE DROIT CIVIL

L'hon. Sean Fraser (ministre de la Justice et procureur général du Canada et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.) demande à présenter le projet de loi S-6, Loi n° 4 visant à harmoniser le droit fédéral avec le droit civil du Québec et modifiant certaines lois pour que chaque version linguistique tienne compte du droit civil et de la common law.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

LOI SUR LE CADRE NATIONAL SUR LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'ALCOOLISATION FŒTALE

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC) demande à présenter le projet de loi S-234, Loi concernant un cadre national sur les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale.

— Monsieur le Président, les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale constituent l'une des principales causes de déficience neurologique et touchent environ 4 % de la population canadienne. Les personnes qui en sont atteintes sont plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé mentale, d'avoir des tendances suicidaires, de vivre dans des conditions de logement précaires et d'éprouver des problèmes de toxicomanie. Elles sont également plus susceptibles de finir en prison.

Malgré le grand nombre de personnes touchées, il demeure un besoin urgent d'intensifier les efforts en matière de prévention, de sensibilisation, de recherche et de coordination. C'est pourquoi je présente le projet de loi S-234, qui vise à établir un cadre national sur les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale. Il faut en faire davantage pour prévenir ces troubles et favoriser le bon déroulement des grossesses en général. Les Canadiens qui vivent avec cette déficience, comme toute personne vivant avec un handicap, doivent être traités d'une manière qui respecte leur dignité humaine inhérente, tient compte de leur situation et reconnaît leur plein potentiel.

Je tiens à remercier le sénateur Mohamed-Iqbal Ravalia d'avoir proposé et fait adopter ce projet de loi au Sénat. Je souhaite aussi remercier ma collègue d'Oshawa d'avoir appuyé ce projet de loi, et je veux souligner le travail essentiel accompli par le réseau canadien de recherche sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale.

J'espère que la discussion sur ce projet de loi et son adoption renforceront notre réponse collective aux troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale à tous les niveaux, y compris la prévention, le diagnostic et le soutien.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la première fois.)

* * *

PÉTITIONS

LA TRANSCANADIENNE

Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole pour présenter une autre pétition, signée cette fois par les habitants de Val Gagné.

[*Français*]

Les gens du Nord demandent au gouvernement de reconnaître la route transcanadienne 11 comme un projet d'intérêt national. Chaque jour d'inaction met d'autres vies en danger.

[*Traduction*]

Val Gagné n'est peut-être pas une très grande communauté, mais sa voix porte tout autant que celle des autres. Nous avons fait du porte-à-porte de village en village, et la réponse est la même partout. Il est temps que le gouvernement fasse de la route 11 une priorité nationale.

LE FALUN GONG

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui est un jour historique pour le peuple rohingya. La Cour internationale de justice, le plus haut tribunal des Nations unies, a reconnu le génocide des Rohingyas par les forces de sécurité birmanes. Je tiens à saluer cette décision importante et à souligner le travail réalisé à la Chambre il y a des années pour reconnaître ce génocide.

La pétition que je présente aujourd'hui porte sur la question des droits fondamentaux de la personne dans un contexte différent. Elle concerne la Chine, et particulièrement la persécution des adeptes du Falun Gong. Les signataires demandent au gouvernement de prendre des mesures plus rigoureuses pour lutter contre la persécution des adeptes du Falun Gong, et ils lui demandent d'exhorter le gouvernement chinois à mettre fin à cette persécution.

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[*Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.*]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

● (1010)

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 18 novembre, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Jenna Sudds (secrétaire parlementaire du ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et du secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense), Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Kingston et les Îles .

Le budget de 2026 donne suite à l'engagement du gouvernement de bâtir un Canada plus fort. Grâce à des investissements générationnels dans la population, les collectivités et l'économie, nous créons plus d'emplois de qualité, nous renforçons la souveraineté du pays et nous jetons les bases d'un Canada plus résilient. À une époque marquée par l'évolution des relations commerciales, l'instabilité économique et l'accélération des progrès technologiques, nous devons nous adapter aux réalités du monde qui nous entoure.

Pour les localités que je représente, notamment Kanata, Carp, Stittsville et Bells Corners, cela se traduit par des investissements accrus dans les infrastructures, comme les centres récréatifs et le logement abordable. Cela signifie également plus de possibilités de croissance dans les secteurs de la technologie et de la défense.

Le budget de 2026 présente une vision ambitieuse de l'avenir du Canada, et c'est cette ambition qui nous permettra de prendre notre destin en main. Le gouvernement reconnaît que l'abordabilité demeure une priorité pour les Canadiens, qu'il s'agisse du coût de l'épicerie, du logement ou de l'énergie. Le budget de 2026 comprend des mesures concrètes pour alléger le coût de la vie et remettre de l'argent dans les poches des Canadiens.

Grâce au supplément de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, plus de 12 millions de ménages recevront un coup de pouce additionnel pour les aider à subvenir à leurs besoins essentiels. L'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada prévoit des mesures ciblées pour renforcer le soutien aux travailleurs à faible revenu. En rendant le crédit canadien pour proche aidant entièrement remboursable, nous reconnaissons le dévouement des aidants naturels qui fournissent un soutien essentiel dans nos collectivités. Nous avons également prolongé la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant pour que les Canadiens puissent continuer d'économiser sur l'essence et le diésel. Ces mesures concrètes montrent la volonté du gouvernement de faire en sorte que la croissance économique se traduise par une plus grande abordabilité et une sécurité accrue pour les Canadiens.

À Kanata, à Carp, à Bells Corners et à Stittsville, nous constatons chaque jour la croissance de nos collectivités. À mesure que les collectivités de tout le pays se développent, nous devons construire des logements abordables et répondre efficacement à la demande. Dans le cadre de Maisons Canada, nous soutenons l'utilisation de méthodes de construction modernes qui accélèrent la construction de logements et améliorent l'abordabilité. En collaborant avec les provinces et les municipalités, nous éliminons les formalités administratives liées à la construction, mettons à profit l'intelligence artificielle et mettons en place un processus de délivrance électronique des permis. Ensemble, ces initiatives contribueront à un marché du logement plus avantageux pour tous.

Au cœur du budget de 2026 se trouve le plan décennal ambitieux du gouvernement pour mettre fin à l'itinérance au Canada, appuyé par des programmes comme le Fonds de soutien intégré. Pour bâtir un Canada fort, il faut veiller à ce que chaque Canadien ait un endroit sûr et abordable où vivre.

À mesure que les besoins de nos collectivités évoluent, leurs infrastructures doivent évoluer elles aussi. C'est pourquoi le budget de 2026 propose 1,5 milliard de dollars sur quatre ans pour investir dans l'amélioration des routes et des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Grâce au Fonds pour bâtir des collectivités fortes, nous proposons également d'investir 51 milliards de dollars sur 10 ans pour assurer le bon fonctionnement de nos collectivités. Qu'il s'agisse d'hôpitaux, de ponts ou de réseaux de transport en commun, ces investissements générationnels accéléreront la construction de projets d'infrastructure essentiels.

Dans le cadre de ce fonds, le budget de 2026 appuiera également la construction, l'agrandissement et la rénovation d'installations de loisirs communautaires et de patinoires partout au Canada. Nous savons que les centres de loisirs occupent une place centrale dans nos collectivités. C'est là que les enfants apprennent à patiner, que les familles nouent des liens dans le cadre d'activités sportives et culturelles et que des souvenirs impérissables se forgent. Alors que notre économie devient de plus en plus forte, le gouvernement crée davantage d'emplois de qualité afin que les Canadiens puissent se bâtir une carrière, démarrer des entreprises et subvenir aux besoins de leur famille.

● (1015)

Le budget de 2026 présente un plan pour améliorer la productivité et attirer de nouveaux investissements au Canada. Grâce à la mégadéduction à la productivité, les industries peuvent investir dans des machines, de l'équipement et des technologies modernes qui amélioreront la production nationale et renforceront le potentiel de croissance du Canada. Avec un investissement proposé de 930 millions de dollars dans le programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, ou RS&DE, nous pouvons aider les entreprises à commercialiser les résultats de leurs recherches de pointe.

Grâce à des mesures telles que l'exonération de 15 millions de dollars sur les gains en capital pour les investissements dans des entreprises canadiennes admissibles et la Stratégie d'investissement canadienne pour les stades de démarrage et de croissance, nous aidons les entrepreneurs à obtenir les capitaux dont ils ont besoin pour prospérer. Nous signalons clairement aux entreprises canadiennes que nous voulons qu'elles investissent, qu'elles se développent et qu'elles réussissent ici.

Le budget de 2026 met en évidence l'engagement continu de notre gouvernement à faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine des technologies numériques. Il n'y a pas de meilleur exemple de notre potentiel technologique que dans ma circonscription, Kanata, où l'on trouve le plus grand parc technologique du Canada. Nous accueillons des entreprises, des chercheurs, des ingénieurs et des entrepreneurs de calibre mondial qui sont à l'avant-garde dans les domaines des télécommunications, de l'intelligence artificielle, de l'optoélectronique, des semiconducteurs, de la défense et de la fabrication de pointe, pour n'en nommer que quelques-uns.

Le Canada possède l'assurance, le talent et l'expertise nécessaires pour être un chef de file. Cette assurance doit cependant être ancrée dans la souveraineté technologique. Le contrôle de nos données et de nos choix sera le moteur de notre avenir. C'est pourquoi le budget de 2026 propose d'investir 2,7 milliards de dollars dans l'intelligence artificielle et les technologies quantiques. Nous poursuivons aussi la transformation du Centre de fabrication pour la photonique du Canada en entreprise privée. Ces investissements qui contribueront à renforcer les capacités nationales et à promouvoir les avancées technologiques créeront aussi des milliers de nouveaux emplois.

À une époque marquée par les tensions géopolitiques et l'incertitude mondiale, il est plus important que jamais de défendre la sécurité et la souveraineté du Canada. Le gouvernement effectue donc des investissements historiques dans le renforcement de nos capacités de défense souveraines. Le budget de 2026 propose d'affecter 2,3 milliards de dollars à l'initiative liée aux drones de la Défense et de financer le renforcement de notre base industrielle de défense, appuyant ainsi les fournisseurs et les petites et moyennes entreprises du Canada. En conséquence, le gouvernement investit dans l'expertise canadienne, il soutient la fabrication au pays et il s'assure que les entreprises du Canada peuvent contribuer à notre défense nationale.

Grâce à la politique « Achetez canadien », nous devenons notre meilleur client. Pour le secteur des technologies de Kanata, un chef de file dans les communications et technologies de pointe et dans la cybersécurité, ces investissements permettent de faire rayonner l'innovation canadienne dans le monde entier. Plus nous renforçons nos capacités de défense et notre secteur des technologies, plus nous sommes en voie de devenir un pays plus fort et plus autonome.

En fin de compte, le budget de 2026 vise à bâtir un Canada qui accorde la priorité à sa population, à sa croissance et à sa souveraineté, tout en préparant le terrain pour la prochaine génération. Les Canadiens constituent la plus grande force du Canada. Nous façonnons un Canada où les jeunes sont fiers d'habiter et où ils peuvent trouver des emplois de qualité, avoir les moyens d'acheter une maison et bâtir la vie qu'ils veulent vivre. Nous façonnons un Canada où les entreprises veulent croître, innover et investir. Tous les jours, je suis témoin de cette croissance rapide dans le parc technologique de Kanata. Surtout, nous façonnons un Canada qui passe de la dépendance à la résilience de sorte que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre dans un Canada plus fort.

Le budget de 2026 est un énoncé de confiance et un guide visant à façonner l'avenir du Canada. Le budget de 2026 rendra la vie plus abordable, permettra la construction plus rapide de logements, renforcera nos collectivités, augmentera l'offre d'emplois de qualité et entraînera des investissements dans les technologies et les capacités souveraines qui définiront l'avenir du Canada. Nous avons des ressources, du talent et de l'ambition de calibre mondial, mais surtout, nous avons le plan qu'il nous faut.

● (1020)

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, pendant le discours de la députée, je n'ai rien entendu au sujet des manœuvres comptables trompeuses qui caractérisent ce budget et que tout le monde a soulignées, de la directrice parlementaire du budget au FMI en passant par d'autres observateurs. Ils soulignent que le déficit lui-même, qui s'élève à 60 milliards de dollars, est deux fois plus élevé que celui qui a donné lieu à la démission de l'ancienne ministre des Finances il y a deux ans. Pour cette année seulement, les besoins d'emprunts dans ce budget sont deux fois et demie plus élevés que le déficit global de 60 milliards de dollars prévus dans ce budget.

Peut-elle nous dire ce qu'elle pense des 765 milliards de dollars que ce budget viendra ajouter à la dette et des manœuvres comptables trompeuses en raison desquelles il est si difficile de savoir où l'argent est emprunté et où il est alloué?

L'hon. Jenna Sudds: Madame la Présidente, en tant que mère de trois adolescents et députée de Kanata, Bells Corners, Stittsville et Carp, j'observe quotidiennement, à travers les yeux des jeunes, quels seront les impacts des décisions que nous prenons aujourd'hui sur leur avenir. En ce qui concerne les investissements dans la défense, la sécurité et la souveraineté, je suis extrêmement fière des décisions du gouvernement. Les investissements que nous faisons aujourd'hui sont essentiels pour l'avenir. Par conséquent, lorsque je pense à ces mesures et au plan que nous avons proposé dans le budget de 2026, je suis extrêmement fière et tout à fait convaincue qu'il s'agit là des bonnes décisions, non seulement pour nous aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures.

[*Français*]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, dans son discours, ma collègue faisait l'éloge de la Mégadéduction à la productivité, une mesure gouvernementale qui va permettre de construire des hôpitaux. Or je le vois différemment parce que la Mégadéduction n'a pas été négociée avec les provinces.

Cela veut donc dire que ça va coûter 1 milliard de dollars par année au Québec, soit 5 milliards de dollars au bout de l'exercice financier.

C'est la même chose pour ce qui est de la santé. Ma collègue parle de construire des hôpitaux, mais les transferts en santé, dès l'année prochaine, seront réduits à 3 %. Pour le Québec, c'est une perte de 5 milliards de dollars. Si on projette ce montant sur cinq ans, on arrive à tout près de 14 milliards de dollars, en calculant les fluctuations des coûts de système.

Loin d'être générationnel, ce budget est très décevant pour le Québec et les autres provinces.

Je ne sais pas si ma collègue veut faire des commentaires à cet égard.

[*Traduction*]

L'hon. Jenna Sudds: Madame la Présidente, c'est tout le contraire. Je vois le budget non seulement comme un investissement dans le présent, mais aussi dans l'avenir.

Dans ma circonscription, particulièrement dans le parc technologique de Kanata-Nord, les intervenants avec qui je m'entretiens accueillent très favorablement la mégadéduction à la productivité. Elle permet aux entreprises de faire des investissements qu'elles auraient autrement remis à plus tard. En raison de l'incertitude géopolitique et des droits de douane actuels, le climat commercial est incertain. C'est l'une des mesures que nous avons mises en place pour soutenir ces entreprises et leur donner la confiance nécessaire pour investir dans leur avenir. C'est déjà ce que je constate dans les échanges que j'ai.

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, je remercie la députée de ses observations et des différents aspects du budget dont elle a parlé.

Une autre question importante pour Waterloo, qui n'est peut-être pas aussi mise en évidence dans le budget qu'elle devrait l'être, concerne les proches aidants. Beaucoup de gens prodiguent des soins partout au pays. Nous savons que plus de la moitié des Canadiennes sont des proches aidantes et qu'environ le quart d'entre elles prodiguent des soins non rémunérés à des adultes vivant avec une maladie ou une invalidité de longue durée. Le budget transforme un crédit d'impôt non remboursable en un crédit d'impôt entièrement remboursable, ce qui sera vraiment important et fera une énorme différence pour les Canadiens d'un océan à l'autre.

J'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle pense de cette avancée prévue dans le budget.

● (1025)

L'hon. Jenna Sudds: Madame la Présidente, je suis tout aussi enthousiaste que la députée à l'idée qu'on ait décidé de rendre le crédit pour les aidants pleinement remboursable. Partout au pays, dans toutes les régions, il y a des gens qui donnent énormément d'eux-mêmes pour s'occuper de quelqu'un d'autre, et le...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Il faut poursuivre le débat.

Je donne la parole au whip en chef du gouvernement.

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, c'est un honneur d'intervenir à propos du budget de 2026. J'entends utiliser le temps qui m'est imparti pour parler d'un enjeu qui touche ma région, puis éventuellement réagir aux réserves qui ont été exprimées, en particulier par les conservateurs.

C'est rare qu'un enjeu régional ou un dossier important pour notre patelin soit mentionné dans le texte du budget. Les députés n'auront aucun mal à imaginer à quel point j'ai été heureux de voir qu'une initiative névralgique figure dans le budget de 2026. Elle concerne le pont-jetée LaSalle, à Kingston. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas que la rivière Cataraqui compte 29 écluses dans le réseau du canal Rideau. La rivière Cataraqui, c'est le dernier tronçon, celui qui se jette dans le lac Ontario. Il y a des écluses jusqu'à Ottawa. Si on part d'Ottawa en bateau et qu'on franchit les 29 écluses, qui s'étendent sur à peu près 200 kilomètres — et je sais que beaucoup de gens de l'Est de la province le font —, alors c'est possible de finir sur le lac Ontario.

Dans ce dernier tronçon, là où la rivière Cataraqui se jette dans le lac Ontario, se trouve un pont particulier, le pont-jetée LaSalle, appartenant au gouvernement fédéral. À sa construction en 1917, ce pont levant était si bien conçu pour l'époque que son système d'équilibrage permettait de le soulever à l'aide d'une manivelle. Seule une différence de poids d'environ 300 livres suffisait en effet à faire basculer le pont pour permettre aux bateaux de passer en dessous. Au fil des ans, des travaux ont été réalisés pour le rénover et l'adapter aux normes en vigueur.

Une chose à laquelle personne ne s'attendait vraiment lors de sa construction, c'est que la ville se développerait de la manière dont elle l'a fait. Lorsque le gouvernement fédéral a construit cette infrastructure, elle servait de liaison entre la ville et une voie de sortie, le long de la route 2, qui se prolongeait ensuite vers l'est, à travers l'Ontario. Cependant, au fil des ans, la ville de Kingston s'est étendue vers l'est. Son expansion est évidemment limitée: elle ne peut pas s'étendre vers le sud à cause de l'eau, et il est difficile de se développer vers le nord en raison de l'autoroute 401 et de la complexité de faire passer les infrastructures au-dessus ou en dessous de celle-ci. La ville s'étant déjà étendue aussi loin que possible vers l'ouest, en direction de Napanee et dans la région de Hastings, elle s'est naturellement développée vers l'est. Cela a toutefois eu pour conséquence que le pont-jetée LaSalle a commencé à supporter des volumes de circulation pour lesquels il n'avait jamais été conçu.

Il y a environ trois ans, pendant une réparation de routine, le pont-jetée a commencé à s'effondrer. Comme cela s'imposait à l'époque, le ministère est intervenu et a immédiatement interrompu toute activité sur le site jusqu'à ce qu'il puisse complètement démanteler le pont. Le gouvernement a ensuite dû installer un pont temporaire. C'était d'une extrême importance, puisque environ 5 000 ou 6 000 voitures empruntent ce pont chaque jour. Le problème qui s'est posé au cours des dernières années, c'est que pour que les gens puissent utiliser le canal pour se rendre en bateau jusqu'au lac Ontario, il faut retirer le pont manuellement pendant une journée pour permettre aux bateaux de passer. Résultat: alors que la levée du pont pourrait ne représenter qu'un petit retard de 10 ou 15 minutes pour les personnes qui voyagent en véhicule, elle devient un inconvénient majeur, puisque les conducteurs doivent trouver une autre façon de contourner et de franchir la rivière Cataraqui.

J'ai été très heureux de constater que le ministre des Travaux publics a réservé les fonds nécessaires à la reconstruction du pont-jetée LaSalle, afin que celui-ci puisse répondre adéquatement aux besoins actuels, et que le gouvernement fédéral assurera l'entretien de cette importante infrastructure. J'attends avec impatience la construction d'un pont qui ne sera pas conçu pour l'année 1917, mais bien pour notre époque et pour les décennies à venir. Je tiens à remercier le gouvernement pour cet investissement très important dans la région de Kingston, qui permet, je le répète, d'entretenir une infrastructure qui appartient au gouvernement fédéral.

Je vais consacrer les cinq dernières minutes environ à parler un peu de ce que j'entends et, en particulier, à répondre aux préoccupations exprimées par les conservateurs au sujet du montant de la dette prévue dans ce budget. Beaucoup de députés, et peut-être beaucoup de téléspectateurs, savent que je n'ai aucun problème à répondre à certains de ces arguments, et que j'aime les aborder de front. Les conservateurs reviennent sans cesse sur la question de la dette et du déficit. Ils ne cessent d'intervenir pour nous critiquer à ce sujet.

● (1030)

Qui ne s'interroge pas souvent sur le montant de notre dette? En général, les économistes ne s'intéressent pas au montant de la dette d'un pays. Ils se posent une question bien plus importante, c'est-à-dire quel est le niveau d'endettement d'un pays par rapport à la taille de son économie. En réalité, c'est là que réside l'essentiel.

Réfléchissons-y. À titre comparatif, si un tout petit pays est fortement endetté, cela peut poser un problème considérable. En revanche, un très grand pays pourrait avoir exactement le même niveau d'endettement sans que cela représente le même type de difficulté.

Ce qui importe vraiment, c'est la vigueur de l'économie, ce qu'elle est capable de générer et sa capacité à rembourser la dette. Voilà pourquoi je pense que nous faisons preuve d'une grande responsabilité quand nous parlons d'investir dans les collectivités, surtout dans une période comme celle-ci. Nous disposons de la meilleure situation financière du G7 si l'on compare notre dette et notre dette prévue à l'économie canadienne et à la croissance prévue de celle-ci. Je ne vois pas de moment plus crucial que celui où notre principal partenaire commercial a décidé d'adopter une approche isolationniste vis-à-vis de son économie et s'est replié sur le protectionnisme au lieu de se tourner vers la recherche de débouchés.

Le Canada n'est pas un pays qui croit que la prospérité passe par la protection de son économie et la fermeture de celle-ci au reste du monde. Nous sommes un pays qui reconnaît — comme la majorité des députés, j'espère — que le libre-échange est d'une importance capitale pour la prospérité d'une économie. Je sais que les conservateurs partagent cet avis. Ce sont eux qui ont véritablement ouvert la voie au libre-échange dans les années 1980, et il faut leur en donner le crédit.

Le libre-échange, c'est simplement reconnaître collectivement que nous excellons dans un domaine, tandis qu'un autre pays excelle dans un autre et que, si nous mettons nos ressources en commun, tout le monde y gagne. Le tout est plus grand que la somme des deux parties. C'est pourquoi, compte tenu de notre capacité financière et de ce qui se passe actuellement avec nos voisins du Sud, je ne peux imaginer de meilleur moment pour investir dans notre pays.

Je vais aborder une autre question vraiment importante parce que je ne veux pas laisser entendre que toute dette est bonne. Au bout du compte, tout dépend de la manière dont nous dépensons notre argent. Dépensons-nous notre argent uniquement pour accorder des allégements fiscaux aux riches, en espérant des retombées sur l'ensemble de la population — ce qui était l'approche de Ronald Reagan dans les années 1980, qu'on appelle aussi l'économie reaganienne —, ou dépensons-nous notre argent en investissant réellement? Nous sommes conscients que si nous voulons intensifier nos échanges commerciaux avec l'Europe et l'Asie, nous devons miser davantage sur le développement portuaire plutôt que sur les infrastructures routières et les modes de transport comme le camionnage qui facilitent les échanges avec les États-Unis. C'est là l'essentiel.

Quand les députés se penchent sur le budget pour voir comment nous investissons et dans quoi nous investissons, ils constatent que nous mettons tout en œuvre pour bâtir une économie solide et résiliente pour demain. Ce faisant, nous améliorerons concrètement la vie des générations futures.

Je prends les questions et les préoccupations au sérieux, mais je sais aussi que les conservateurs comprennent la situation et en sont conscients. Ils savent que, dans une économie en croissance, nous pouvons dépenser davantage parce que la croissance prévue permettra de financer nos dépenses et nos investissements. Je sais qu'ils en sont conscients parce que 16 des 19 derniers budgets présentés par les conservateurs au sein même de la Chambre, par Brian Mulroney et Stephen Harper, étaient déficitaires. Ils savent donc que c'est ainsi que nous procédons. Ils savent que toutes les économies du G7 agissent de la sorte.

J'espère que les conservateurs changeront d'avis, qu'ils reconnaîtront l'intérêt du budget et qu'ils voteront en sa faveur.

● (1035)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec les observations du député, et j'aimerais approfondir un peu plus celles qui concernent les investissements.

Comme le député le sait, depuis les dernières élections, le premier ministre et un certain nombre de ministres sont à la recherche de débouchés commerciaux ailleurs qu'aux États-Unis, ce qui donne du poids aux paroles du député. Au bout du compte, il est très coûteux d'investir dans le port de Montréal et le port de Vancouver, par exemple. Cependant, ces investissements sont en partie la raison pour laquelle nous avons été en mesure d'augmenter de 50 % le nombre de partenaires commerciaux à l'extérieur des États-Unis.

Je me demande si le député pourrait nous faire part de ses réflexions sur l'ensemble du dossier du commerce international.

L'hon. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, le député a tout à fait raison. En fait, nous ne pouvons pas faire seulement l'un ou l'autre. Nous ne pouvons pas seulement établir des relations commerciales, signer des accords commerciaux et prendre des engagements avec d'autres pays. Nous devons également construire les infrastructures nécessaires pour y donner suite. Nous avons l'infrastructure nécessaire pour faire du commerce avec les États-Unis, car il ne s'agit que de réseaux routiers, et 70 % ou 80 % de notre population vit à moins de 100 kilomètres de la frontière américaine.

Il fut un temps où, en raison de la façon dont nos infrastructures étaient construites, il était plus facile de faire affaire avec les États-Unis qu'au sein même de notre propre pays. Compte tenu des relations, commerciales et autres, que nous cherchons à établir pour l'avenir, nous devons rehausser cette infrastructure. Nous devons accroître nos capacités portuaires. Nous devons améliorer nos autres infrastructures essentielles pour rendre possibles ces relations commerciales avec d'autres régions du monde.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, j'ai trouvé que ce discours était meilleur que d'autres que le député a prononcés par le passé — y compris ceux qu'il enregistre en marchant dans les bois, ce qui est charmant —, mais ils ont tous ce petit défaut. Je ne sais pas si le député se rend compte que nous avons un système fondé sur le modèle de Westminster. Le travail de l'opposition consiste à examiner les choses de très près, à les inspecter, à les remettre en question et à demander des comptes au gouvernement. Pourtant, on dirait que chaque fois que nous essayons de faire notre travail à la Chambre, le député répond essentiellement: « Comment osent-ils ne pas nous appuyer? Ils doivent travailler avec nous et cesser de faire de l'obstruction. »

Ne convient-il pas qu'en posant des questions et en soulevant des préoccupations au sujet de ce budget, ce que nous faisons en fait, c'est collaborer au bon fonctionnement de notre système gouvernemental, et non de l'obstruction?

L'hon. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, pardonnez-moi si je me mets à rougir, mais je sais que la députée me suit de près sur les plateformes de médias sociaux. Je suis flatté d'entendre ça, mais elle a manqué un message très important, et je l'encourage, elle et tous ceux qui nous regardent, à aller en prendre connaissance en consultant mon contenu sur les médias sociaux. Il y a un message très important où je parle du rôle de l'opposition. Elle a raison, en fait. Tout ce qu'elle vient de dire, c'est le rôle de l'opposition.

Le problème, c'est que ce n'est pas ce que font les conservateurs ici. Quand ils prennent la parole à la période des questions, ils ne contestent pas les politiques. Ils viennent ici; le député de Barrie-Sud—Innisfil prend la parole en tant que président du comité de l'éthique et il essaie de monter de toutes pièces un scandale en matière d'éthique dans lequel le premier ministre serait impliqué, ou le député de Dufferin—Caledon prend la parole pour lancer des accusations contre une ministre. Ils n'essaient jamais d'examiner les politiques. Ils essaient de mener des attaques *ad hominem*. La députée a donc tout à fait raison. Elle a exposé ce qu'ils sont censés faire, mais le problème, c'est qu'ils ne le font pas.

[*Français*]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, précédemment, en réponse à une question de mon collègue de Winnipeg-Nord, mon collègue de Kingston et les Îles indiquait qu'il faut développer davantage nos infrastructures dans le contexte du conflit commercial avec les Américains. Ce que je ne m'explique pas, moi, c'est qu'il y a un produit qui est non tarifé, le pétrole canadien, et qu'on est en train d'investir 40 milliards de dollars, et probablement plus, pour le pipeline Pacific Link.

Où s'en va le pétrole, majoritairement? Il s'en va aux États-Unis. C'est 91 % de nos exportations qui s'en vont aux États-Unis, et les grandes entreprises pétrolières appartiennent en majorité à des intérêts américains. Je ne m'explique donc pas pourquoi on investit dans des infrastructures qui vont bénéficier aux Américains, qui vont assurer leur sécurité énergétique et qui font en sorte de faire davantage de commerce avec les Américains sur un produit non tarifé. Peut-être que mon collègue peut m'expliquer la logique derrière ça.

● (1040)

[*Traduction*]

L'hon. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne sais pas si je suis tout à fait d'accord avec l'évaluation que fait le député de ce projet d'infrastructure, mais le fait est qu'il est vraiment facile de choisir de parler d'un projet d'infrastructure en particulier puis d'affirmer qu'il ne concerne que les États-Unis et que, par le fait même, c'est le cas de l'ensemble du plan. Ce n'est pas le cas. Qu'en est-il des autres mesures que nous prenons? Nous travaillons à l'électrification de tout le pays. Qu'en est-il de nos engagements à cet égard? Je connais la situation du Québec, notamment en ce qui concerne l'électrification. Quand on regarde l'ensemble des projets, il est tout à fait évident que nous ne cherchons pas simplement à renforcer nos liens avec les États-Unis.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des résidants d'Oshawa, mes voisins et amis.

Aujourd'hui, je prends la parole, bien sûr, au sujet du budget fédéral de 2026 et de ce qu'il signifie pour les Canadiens qui travaillent fort, paient leurs impôts et espèrent bâtir un avenir meilleur pour leur famille.

Lorsque les Canadiens examinent le budget de 2026, ils veulent savoir où va l'argent qu'ils ont durement gagné et si les décisions du gouvernement rendront effectivement leur vie plus abordable. Malheureusement pour les familles d'Oshawa et de tout le Canada, la réponse est de plus en plus difficile à trouver, et c'est pourquoi je suis ici pour représenter les intérêts de mes concitoyens.

L'épicerie coûte plus cher. Faire le plein du véhicule familial coûte plus cher. Le logement demeure hors de portée pour beaucoup trop de Canadiens, et les petites entreprises continuent de faire face à des dépenses croissantes. Les Canadiens ont respecté leur part du marché. Ils ont travaillé fort et suivi les règles. Ils paient leurs impôts et contribuent à leur collectivité. Ils méritent un gouvernement qui respecte leur dur labeur. Au lieu de cela, le premier ministre a présenté un autre budget coûteux qui augmenterait les dépenses, alourdirait considérablement la dette nationale et refilerait la facture aux générations futures.

Je veux parler de ce que signifie concrètement cette hausse des coûts pour les familles canadiennes. Allons droit au plus important. Cela signifie que les parents, à l'épicerie, additionnent le coût de chaque article dans leur panier pour déterminer ce qu'ils ont les moyens d'acheter et ce qu'ils devront remettre sur les tablettes. Cela signifie que les aînés à revenu fixe doivent dépenser leurs économies simplement pour couvrir leurs dépenses quotidiennes. Cela signifie que des familles qui travaillent d'arrache-pied toute la semaine réalisent que, après avoir payé leur hypothèque, fait l'épicerie et fait le plein d'essence, il leur ne reste pratiquement plus rien.

Les conservateurs proposent notamment d'éliminer toutes les taxes fédérales sur l'essence, ce qui permettrait aux gens de réaliser des économies d'environ 20 ¢ le litre pouvant atteindre jusqu'à 1 200 $ par famille. Évidemment, les libéraux ont décidé de ne pas offrir cette aide. Les Canadiens doivent plutôt s'attendre à une nouvelle hausse du prix du carburant l'année prochaine.

Les conservateurs réclament l'élimination des dépenses inutiles afin que les Canadiens puissent conserver une plus grande partie de leur argent, mais le gouvernement a choisi de dépenser davantage. Travailler dur devrait être synonyme de sécurité financière, et non de difficultés financières constantes.

Je suis également préoccupée par le manque persistant de responsabilité financière dont fait preuve le gouvernement. Le premier ministre est arrivé au pouvoir avec ce que les Canadiens considéraient comme un parcours financier impressionnant. Il avait promis aux Canadiens une approche différente de la gestion des finances publiques par rapport à celle qui avait prévalu au cours des dix années précédentes sous Justin Trudeau. Pourtant, nous voici face à un nouveau budget qui alourdirait la dette de plusieurs milliards alors que les familles canadiennes sont déjà à bout de souffle. C'est pire, bien pire, que les dépenses de Justin Trudeau. C'est là le plus choquant. Les conservateurs prennent la parole à la Chambre pour demander au gouvernement actuel d'imiter Justin Trudeau et de dépenser un peu moins. Étonnamment, voilà où nous en sommes avec le budget de 2026.

Les prévisions du gouvernement indiquent que les frais liés à la dette fédérale augmenteront d'environ 85,5 milliards de dollars par année d'ici 2031. Si l'on y réfléchit bien, cela représente des milliards de dollars chaque année, non pas pour construire des logements ou améliorer les infrastructures, mais simplement pour payer les intérêts sur l'argent que le gouvernement a déjà emprunté.

Au lieu de s'attaquer au problème, les libéraux ont décidé de distinguer les dépenses de fonctionnement et les investissements en capital. La directrice parlementaire du budget a fait part de ses inquiétudes concernant la définition donnée par le gouvernement aux investissements en capital, et ces préoccupations sont légitimes.

Est-ce une tentative de truquer les comptes? C'est ce que je pense, et les Canadiens méritent une explication claire sur la manière dont le gouvernement gère leur argent. Après tout, quelle que soit la façon dont les libéraux choisissent de classer leurs dépenses, c'est à nos enfants et à nos petits-enfants qu'il reviendra de rembourser la dette. Quelle honte! Les libéraux empruntent, mais ce sont nos enfants et les Canadiens qui paient. Partout à Oshawa, les familles sont contraintes de tirer le maximum de chaque dollar et de faire des sacrifices pour vivre selon leurs moyens. Il est grand temps que le gouvernement fédéral apprenne à vivre selon ses moyens.

À Oshawa, nous sommes conscients de la valeur d'un emploi bien rémunéré. Notre ville a été bâtie par des générations de travailleurs et de travailleuses du secteur automobile, du secteur manufacturier et d'entreprises locales qui dépendent de ces industries.

Le budget

● (1045)

Lorsqu'un travailleur de l'automobile perd son emploi, ce n'est pas seulement un salaire qui disparaît. Cela en fait disparaître trois à sept autres dans la chaîne d'approvisionnement. Cela touche chaque famille qui dépend de ce revenu, la petite entreprise du coin et l'avenir de notre communauté. Pour prospérer, les entreprises canadiennes ont besoin d'un régime fiscal compétitif, d'un approvisionnement énergétique fiable et d'une réglementation élaguée. Elles méritent un gouvernement qui encourage l'investissement, qui soutient l'expansion et qui crée les conditions propices à la création d'emplois bien rémunérés ici, chez nous.

Les travailleurs de l'automobile d'Oshawa contribuent depuis des générations à bâtir l'économie de ce pays. Ils méritent un gouvernement qui défende leurs emplois, et non qui se contente de gérer le déclin du secteur automobile. En effet, le député de Whitby a déclaré très récemment à la Chambre que tous ces soi-disant emplois qui allaient se créer dans la région de Durham aideraient ceux qui perdraient leur emploi dans le secteur automobile, laissant entendre que les libéraux prévoyaient que des gens perdraient leur emploi dans ce secteur. À mon sens, ils ne se battent pas pour Oshawa ni pour aucun emploi dans le secteur automobile canadien.

Le logement est un autre sujet qui revient régulièrement dans les conversations avec les habitants d'Oshawa. Les jeunes font des études, travaillent fort et économisent autant qu'ils le peuvent, mais le rêve de l'accès à la propriété semble de plus en plus impossible à atteindre. Une grande partie des revenus des locataires part dans le loyer, ce qui ne leur laisse que peu d'argent pour l'épicerie et les transports, et encore moins pour leurs épargnes. Imaginez quelqu'un qui travaille à temps plein et qui craint quand même de ne pas pouvoir payer son loyer le mois suivant.

La construction de nouveaux logements, l'accélération des chantiers et l'élimination des obstacles au développement qui ne servent à rien doivent être des priorités, mais les politiques de logement et d'immigration ne peuvent être traitées comme des questions distinctes. Le Canada mérite un système d'immigration qui soit équitable, humain et durable.

Les nouveaux arrivants ont apporté une contribution considérable à notre pays, mais le gouvernement doit veiller à ce que les collectivités disposent des logements, des infrastructures et des services essentiels nécessaires pour soutenir une population en croissance. Cela implique un nombre suffisant de logements, d'hôpitaux, d'écoles, de moyens de transport et de services essentiels. Le gouvernement doit faire preuve de transparence quant à ses objectifs en matière d'immigration et veiller à ce que la croissance démographique corresponde à la capacité d'accueil des collectivités du pays. Alors que les hôpitaux et les écoles sont déjà sous pression, nous devons planifier avec soin afin de garantir que les familles et les immigrants puissent accéder aux services dont ils ont désespérément besoin. Un système d'immigration responsable doit fonctionner tant pour les Canadiens que pour les nouveaux arrivants.

Nous devons également nous attaquer à l'insécurité alimentaire croissante qui touche les familles canadiennes. Selon le rapport de Banques alimentaires Canada, en mars de cette année seulement, les banques alimentaires de partout au Canada ont enregistré un nombre record de visites, soit plus de 2,3 millions. Les banques alimentaires de tout le pays, y compris à Oshawa, à la Simcoe Hall Settlement House, manquent de nourriture et doivent refuser de servir des gens. Les banques alimentaires manquent de nourriture pour nourrir les gens dans le besoin. Il faut se rappeler que chaque Canadien qui a recours à une banque alimentaire doit faire des choix difficiles simplement pour subvenir à ses besoins essentiels. Dans un pays aussi riche et plein de ressources que le Canada, il est profondément troublant que tant de personnes doivent compter sur les banques alimentaires pour survivre un seul mois.

Le gouvernement ne peut pas se contenter d'annoncer des milliards de dollars en nouveau financement de fortune en pensant que les Canadiens seront satisfaits. Les gens méritent de savoir où va cet argent, ce qu'il permet d'accomplir et si leur vie s'améliore réellement. À titre de députée d'Oshawa, les préoccupations que j'entends le plus souvent des habitants de ma circonscription concernent le coût de la vie, le logement, les emplois dans le secteur manufacturier et l'avenir des familles.

En fin de compte, j'en reviens toujours à la même question lorsque j'examine ce budget: les Canadiens se trouvent-ils en meilleure posture qu'auparavant? J'ai récemment demandé aux habitants d'Oshawa s'ils partageaient l'avis du premier ministre qui, au printemps dernier, a affirmé que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. Jusqu'à présent, personne ne s'est dit d'accord.

Quand je pense aux habitants d'Oshawa, je pense aux travailleurs de l'automobile, aux propriétaires de petites entreprises, aux parents travailleurs et aux aînés qui ont tant contribué à notre société. Ils méritent un gouvernement qui comprend les pressions qu'ils subissent et qui prend leurs préoccupations au sérieux. Les conservateurs continueront de réclamer un allégement du fardeau fiscal, des dépenses responsables, des logements abordables et des politiques favorables aux travailleurs et entrepreneurs canadiens.

En tant que députée d'Oshawa, je vais continuer de défendre nos travailleurs, nos familles, nos aînés et nos jeunes. Je continuerai de défendre les industries qui ont soutenu des générations de familles dans notre circonscription. Je continuerai de demander des comptes au gouvernement sur la façon dont il dépense l'argent durement gagné des contribuables canadiens, tout en continuant de rendre des comptes aux personnes qui m'ont confié la tâche de les représenter. Les familles d'Oshawa ont fait leur part. Il est temps que le gouvernement fasse la sienne.

● (1050)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, ce qui me pose problème dans la déclaration de la députée, c'est que le monde entier est aux prises avec des problèmes d'abordabilité: le Canada n'est pas le seul pays touché. Le premier ministre et le gouvernement comprennent le problème, et tous les députés du caucus libéral reconnaissent qu'il faut prendre des mesures comme l'Allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, grâce à laquelle les gens ont plus d'argent dans leurs poches. À cela s'ajoutent la suspension de la taxe d'accise sur le carburant et des mesures comme le programme de soins dentaires, qui aide les aînés à revenu fixe à obtenir des soins dentaires. Rappelons aussi que 400 000 enfants bénéficient du programme d'alimentation dans les écoles.

Les conservateurs votent systématiquement contre tous les programmes de ce genre. Ils qualifient certains d'entre eux de foutaise et s'opposent même à leur existence, et ils parlent ensuite d'abordabilité. La députée n'y voit-elle pas une certaine hypocrisie?

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): À l'ordre, je vous prie.

Rhonda Kirkland: Madame la Présidente, je n'accepte pas l'utilisation du mot « hypocrisie » pour une raison très simple. Nous avons un gouvernement qui dit aux Canadiens: « Tout va bien. Nous nous occupons de vous. Nous prenons la majeure partie de votre argent, mais nous vous en redonnons un petit peu, et c'est parce que nous prenons soin de vous. » Les libéraux ne cessent d'invoquer les enjeux mondiaux pour expliquer les difficultés que vivent les Canadiens ici même, chez eux, mais nous savons que ce sont les politiques du gouvernement libéral qui ont mis les Canadiens dans cette situation, et je peux assurer aux députés que les Canadiens commencent à s'en rendre compte.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, comme le sait ma collègue, qui est elle-même originaire d'une région rurale du Canada, le programme des cadets offre aux jeunes un milieu où ils se sentent à leur place. S'entraîner ensemble favorise leur santé mentale et physique. Grâce aux cadets, ils apprennent l'histoire du Canada, ils deviennent fiers de leur pays et ils découvrent qu'ils peuvent réellement contribuer à améliorer leur collectivité.

Or, le gouvernement prévoit d'augmenter de plusieurs milliards de dollars les dépenses en matière de défense, et nous savons qu'il y a actuellement un énorme problème de maintien en poste et de recrutement dans les Forces armées canadiennes. Les cadets constituent un point d'entrée essentiel, mais, d'après ce que nous avons appris, le gouvernement procède à des compressions dans les fonds de formation indispensables, notamment pour les activités des cadets la fin de semaine, en Colombie-Britannique — ma province — et en Ontario. Ma collègue convient-elle que le ministre de la Défense nationale doit revenir immédiatement sur cette décision?

Rhonda Kirkland: Madame la Présidente, je suis d'accord à 110 %.

Voici la vérité. Le programme des cadets est une initiative pancanadienne formidable pour l'armée de terre, l'armée de l'air et la marine. Mon fils a fait partie de l'Escadron 151 Chadburn, à Oshawa, et je peux assurer une chose aux députés: il est devenu un meilleur adulte grâce au temps qu'il a passé chez les cadets. Je l'ai souvent constaté.

Il faut revenir sur cette décision. Le programme des cadets ne sert pas à former des soldats. Ce n'est pas vraiment son objectif. Son objectif est de former de bons citoyens qui contribuent à notre société. Toutefois, le député a raison. Bien souvent, ce programme fait office de porte d'entrée pour certains des membres les plus compétents des Forces armées canadiennes.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Madame la Présidente, de nombreux éléments du discours passionné de ma collègue m'ont vraiment touché.

Dans Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, j'entends parler du coût du panier d'épicerie. Les gens qui vont à l'épicerie doivent rester dans les allées centrales. Autrement dit, ils n'ont pas les moyens d'acheter des produits frais ou de la viande. Il n'y a aucun doute là-dessus. Certains doivent même éviter complètement les épiceries et se tourner plutôt vers les banques alimentaires. On dirait que c'est la même chose dans Oshawa.

Comment ma collègue pense-t-elle que l'augmentation massive de la dette prévue dans ce budget aidera les Canadiens ordinaires, alors que tout ce qu'ils veulent, c'est mettre du pain sur la table?

Le budget

● (1055)

Rhonda Kirkland: Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question et de la compassion avec laquelle elle la pose.

La vérité, c'est qu'en tant que députés, nous discutons tous les jours avec les gens de nos collectivités, et je constate la même chose dans Oshawa. Les gens en arrachent. Ils souffrent. Je leur ai demandé: « Trouvez-vous que le coût de la vie est le plus abordable qu'il ait été depuis 10 ans? » Je peux garantir aux députés que ce n'est pas le cas.

Les ministres qui ont produit ce budget doivent tenir plus souvent des discussions individuelles avec les Canadiens dans nos collectivités afin de vraiment comprendre la tristesse qu'ils ressentent lorsqu'ils doivent se limiter aux allées centrales, en évitant les sections où se trouvent les aliments sains. Les gens du pays souffrent, et c'est leur santé qui en paie le prix parce qu'ils n'ont pas les moyens de se procurer ce dont ils ont besoin.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole au nom des habitants de Coast of Bays—Central—Notre Dame et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le budget table sur un déficit de 62 milliards de dollars et prévoit 151,5 milliards de dollars en nouvelles dépenses au cours du prochain exercice. D'ici cinq ans, il alourdira la dette du pays de 765 milliards de dollars, soit l'équivalent de 44 000 $ de dépenses supplémentaires par ménage canadien. Cela dit, rien de tout cela n'a vraiment de quoi surprendre. Nous venons d'apprendre qu'une somme de 1,2 milliard de dollars sera consacrée au nouveau fonds de protection des océans. Cette mesure risque de mettre en péril des industries comme la pêche, l'aquaculture, le tourisme, le transport de marchandises ainsi que le secteur pétrolier et gazier. En réalité, ce sont toutes les industries qui dépendent de l'océan pour prospérer qui se retrouvent menacées.

C'est carrément inutile. Le Canada est déjà le pays qui protège le mieux ses océans. La Loi sur les océans ne suffit-elle pas? Qui touchera ces milliards? Des organisations non gouvernementales de l'environnement qui redoublent déjà d'efforts pour faire disparaître les industries de la pêche, de l'aquaculture ainsi que du pétrole et du gaz, et pour imposer des restrictions au secteur des croisières dont tant de collectivités côtières tirent leur gagne-pain?

Les conservateurs ont voulu citer l'envoyée du Canada pour l'océan, c'est-à-dire la femme du premier ministre, Mme Fox Carney, à comparaître devant le comité des pêches et tout autre comité permanent pertinent, au Parlement, pour qu'elle explique son rôle relativement au fonds de 1,2 milliard de dollars que le premier ministre vient d'annoncer et qui sera géré par nulle autre que sa femme. Encore aujourd'hui, les libéraux ont voté — c'était la quatrième fois — pour couper court au débat sur la motion que nous avions présentée pour citer Mme Fox Carney à comparaître devant le comité des pêches. Je ne sais pas ce qu'il y a à cacher. Nous ne pouvons même pas débattre de la motion. Ils auraient pu se contenter de voter contre en disant que l'envoyée ne viendrait pas, sauf qu'ils ne veulent pas en parler. Il est où, le problème?

Il vient d'être question du montant de près de 1 demi-milliard de dollars que le premier ministre a réservé pour les forêts au Brésil, que ses propres entreprises ont contribué à ravager. C'est assez d'argent pour acheter 10 avions-citernes flambant neufs pour protéger les forêts au Canada. Est-ce que les forêts au Canada ne méritent pas d'être protégées?

Alors qu'ils jettent l'argent par les fenêtres, les libéraux sabrent l'enveloppe des programmes des cadets militaires et des jeunes gardes forestiers. Les parents nous disent qu'ils sont inquiets. Justement, une mère qui était censée conduire son enfant à Ottawa pour son programme de cadets a contacté mon bureau tout à l'heure. Elle nous a dit que c'était annulé parce qu'il n'y a pas d'argent. Les dirigeants du programme des cadets sont extrêmement déçus. Ils se soucient des adolescents qui y participent et ils redoutent ce que la prochaine génération, la génération plus jeune, pensera du programme.

● (1100)

Neuf collectivités de Coast of Bays—Central—Notre Dame ont des programmes de cadets: Bishop's Falls, Botwood, Gander, Grand Falls-Windsor, Lewisporte, Springdale, Summerford et Triton. Le programme de Summerford dessert également Twillingate, New World Island et les régions environnantes. Les répercussions sont énormes. En pleine crise du coût de la vie, alors que les parents peinent à trouver des activités abordables pour leurs enfants, le programme le plus abordable et l'un des plus enrichissants au Canada, qui est pratiquement gratuit pour les parents, fait l'objet d'importantes compressions alors que le nombre d'inscriptions n'a jamais été aussi élevé.

Au cours de la dernière année, le nombre d'inscriptions aux programmes des cadets a augmenté de 10 000. C'est un programme qui enseigne à nos jeunes le sens des responsabilités, le respect, la discipline et le courage. Il les initie au bénévolat à une époque où celui-ci se fait de plus en plus rare. Voilà qui en dit long sur les priorités du gouvernement libéral. Le programme des cadets est très important, car les cadets sont 10 fois plus susceptibles de servir dans les forces armées que les jeunes n'ayant jamais été cadets. Il est presque certain qu'ils vont réussir leur camp d'entraînement, leur instruction de base. Parmi les nouvelles recrues des forces armées dont les libéraux se vantaient l'an dernier, près de 90 % ont échoué à l'instruction de base, et on leur a tout de même permis de poursuivre leur parcours.

Nos cadets veulent servir et ils passeront leur entraînement avec succès. Alors que les libéraux ont promis de consacrer 5 % du PIB du Canada aux dépenses militaires, ils coupent précisément dans les programmes qui amènent des gens à s'enrôler dans l'armée pour servir et protéger le pays. Il est très décourageant de voir qu'on fait toutes ces dépenses, mais qu'on coupe dans un programme comme celui des cadets alors que le nombre d'inscriptions n'a jamais été aussi élevé. En pleine crise du coût de la vie, on supprime un programme qui aide vraiment les parents et les familles. Ça ne correspond tout simplement pas à ce qu'il faut faire.

Tout le monde sait que nous traversons une crise du coût de la vie. Elle s'explique par quelques facteurs, notamment une mauvaise gestion financière et un premier ministre qui faisait de grandes promesses il y a un an et demi, mais qui n'a pas livré la marchandise. Le dollar canadien est inférieur ou égal à ce qu'il était lorsque le premier ministre a été élu. S'il veut se présenter en gourou de la fiscalité pour diriger notre économie, mais que le dollar est dans les bas-fonds et que tout ce que nous importons, même l'essence à la pompe, coûte environ 80 ou 90 ¢ le litre de plus qu'il ne le devrait en raison de la faiblesse du dollar canadien, alors le gouvernement doit faire mieux.

Nous avons besoin que le Canada prospère. Nous avons la troisième plus grande quantité de ressources naturelles au monde. Nous ne devrions pas avoir de déficits. Nous devrions distribuer des chèques à tout le monde. L'éducation devrait être gratuite ici. Or, le gouvernement a tout bousillé. Nous avons un problème du côté des recettes, et un problème encore plus grave du côté des dépenses. Nous devons faire mieux, et je n'appuierai pas ce budget.

● (1105)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je ne suis pas du tout étonné que le député affirme qu'il n'appuie pas le budget. D'ailleurs, la déclaration la plus mémorable qu'il ait faite à la Chambre des communes ces deux dernières années remonte au moment où il a qualifié le programme national d'alimentation scolaire de « foutaise ». Je m'en souviens très bien. Il a pris la parole pour dire que c'était de la foutaise. Au Canada, 400 000 enfants bénéficient de ce programme dans toutes les régions, et voilà ce que le député avait à dire à ce sujet.

J'ai une question à poser au député. Les conservateurs se sont opposés au programme national de soins dentaires qui offre, par exemple, des services dentaires aux aînés disposant d'un revenu fixe, y compris dans sa circonscription. Estime-t-il que ce programme, à l'instar du programme national d'alimentation scolaire, c'est de la foutaise? Que pense-t-il réellement du programme de soins dentaires? Partage-t-il la position des conservateurs selon laquelle il s'agit là aussi d'un mauvais programme?

Clifford Small: Madame la Présidente, je suis très reconnaissant que le député de Winnipeg-Nord m'ait posé cette question.

Il y a quelques semaines à peine, une personne âgée est venue à mon bureau de Gander. Elle avait reçu une facture de 10 000 $. Pour une raison ou une autre, son statut d'admissibilité au programme avait changé depuis l'année précédente. Elle avait peut-être retiré de l'argent d'un fonds de revenu de retraite ou d'un REER, elle a peut-être reçu une pension plus élevée, etc. Son statut d'admissibilité a changé et elle a été exclue du programme. On lui a remis une facture et on lui a dit que si elle voulait ses prothèses dentaires, elle devait rembourser les 10 000 $. Est-ce que ça sonne comme un programme bienveillant?

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur un aspect quand même important. Mon collègue a mentionné l'ampleur de la réduction des transferts en santé qui seront maintenant à 3 % au courant des prochaines années. Concrètement, ça veut dire pour le Québec une coupe budgétaire de l'ordre de 14 milliards de dollars, alors qu'on sait que, la santé, c'est une priorité pour les gens et alors qu'on sait qu'il y a énormément de problèmes dans le domaine de la santé, entre autres avec nos hôpitaux et nos services. C'est donc 14 milliards de dollars que le Québec n'aura pas. Alors que le gouvernement devrait augmenter les transferts, c'est exactement le contraire qui se passe.

J'aimerais que mon collègue puisse s'exprimer là-dessus. Selon lui, est-ce inquiétant de savoir que le gouvernement fédéral, comme ça, est en train de creuser un trou de 14 milliards de dollars pour le Québec en santé?

[*Traduction*]

Clifford Small: Madame la Présidente, il est évidemment préoccupant que les provinces reçoivent moins d'argent par l'entremise des transferts.

Cependant, j'ai mentionné que nous avons un problème de recettes. Le Québec a besoin de cet argent. Cette province a un léger problème de revenus. Terre-Neuve-et-Labrador a un problème de revenus. Pourtant, il y a beaucoup de pétrole et de gaz au Québec. Il faudrait que le gouvernement lève l'interdiction qui touche son exploitation, afin que les revenus puissent affluer. Le Québec s'en sortirait alors très bien.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, le gouvernement est capable de trouver des milliards de dollars pour les dépenses de défense afin d'acheter de l'équipement et des armes, mais qu'a-t-il fait? Il a éliminé un programme en Colombie-Britannique et en Ontario qui permettait à des cadets de s'entraîner la fin de semaine. Cette décision a été prise à un moment où les Forces armées canadiennes ont du mal à recruter et à embaucher du personnel. Le Programme des cadets est un point d'entrée essentiel. Non seulement le programme est bénéfique pour la santé physique et mentale des cadets, mais il leur permet également d'en apprendre davantage sur notre histoire, de développer un sentiment de fierté à l'égard de leur pays et bien plus encore.

Mon collègue convient-il de l'importance du Programme des cadets pour le recrutement et le maintien en poste au sein des Forces armées canadiennes, et ne trouve-t-il pas absurde que l'on puisse consacrer des milliards de dollars à l'achat d'équipement alors qu'on ne sait même pas qui l'utilisera en raison de la grave pénurie de personnel que connaissent les Forces armées canadiennes?

● (1110)

Clifford Small: Madame la Présidente, je suis entièrement d'accord avec mon collègue lorsqu'il souligne à quel point les répercussions de cette décision sont dévastatrices pour ce point d'entrée essentiel des Forces armées canadiennes.

Je voudrais simplement souligner un autre élément dont je n'ai pas parlé dans mon discours. Lorsqu'elles voient sur un curriculum vitæ qu'un jeune candidat a été cadet, les entreprises savent qu'elles recrutent un excellent employé.

Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Winnipeg-Nord.

Avant de commencer, je tiens à souligner la perte tragique de quatre personnes lors de deux incidents distincts survenus à Squamish au cours de la dernière semaine. J'offre mes plus sincères condoléances aux familles, aux amis, aux proches des personnes décédées ainsi qu'à tous les membres de notre collectivité qui ont été touchés par ces tragédies. Je tiens également à souligner les efforts extraordinaires des équipes de recherche et de sauvetage, de la GRC et de tous les premiers intervenants, qui ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget de 2026 et de ce qu'il signifie pour les habitants des collectivités que je représente dans West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country. Quand je parle avec mes concitoyens et des propriétaires d'entreprise, j'entends beaucoup les mêmes préoccupations: la hausse du coût de la vie, la pénurie de logements et la difficulté à trouver des travailleurs.

Notre économie est incroyablement diversifiée. Nous avons un secteur d'activités touristiques et de plein air de calibre mondial, des entreprises innovantes et spécialisées dans les technologies propres, des industries forestières et maritimes ainsi qu'une communauté florissante de petites entreprises, d'artistes et d'entrepreneurs.

Une grande partie de cette prospérité dépend de nos espaces naturels extraordinaires. Nos montagnes, nos forêts et nos côtes sont non seulement des endroits que nous chérissons, mais aussi des attraits qui attirent les gens dans nos régions et qui soutiennent les industries où travaillent des dizaines de milliers de personnes. Par conséquent, la protection de notre environnement et la croissance de notre économie ne sont pas des objectifs opposés. Dans notre pays, ils sont fondamentalement liés.

Je veux me concentrer sur trois façons dont ce budget peut contribuer à prendre appui sur ces forces et à éliminer les obstacles qui freinent nos collectivités.

Premièrement, nous devons aider les entreprises canadiennes à investir, à innover et à créer de bons emplois. Le budget de 2026 instaure la mégadéduction à la productivité, une mesure qui permet aux entreprises d'amortir immédiatement un ensemble beaucoup plus large d'investissements admissibles dans leur équipement, leur production et leur technologie. Pour un restaurateur de Whistler qui modernise sa cuisine, un entrepreneur de Squamish qui investit dans de nouvelles machines ou un agriculteur de la région qui achète ce qu'il lui faut pour accroître sa production, cette mesure peut rendre le prochain investissement plus accessible.

Pour le secteur des technologies propres, qui est en pleine croissance, la Mégadéduction à la productivité crée de meilleures conditions pour le développement et la fabrication de nouveaux produits par les entreprises. À Squamish, des entreprises comme Quantum Technology et Carbon Engineering illustrent le potentiel de l'innovation canadienne. Nous voulons qu'un plus grand nombre de ces entreprises prennent de l'expansion, commercialisent leurs technologies et créent des emplois qualifiés au Canada. Nous voulons que ces entreprises restent au Canada. Le budget prévoit également des mesures incitatives à l'investissement et un soutien renforcé à la recherche-développement pour aider ces entreprises canadiennes à prendre de l'expansion.

Cependant, notre économie locale va bien au-delà des technologies. Le tourisme et les loisirs de plein air sont de puissants moteurs économiques qui génèrent de l'activité pour les restaurants, les fournisseurs d'hébergement, les guides, les détaillants et d'innombrables petites entreprises. Quand des visiteurs étrangers viennent découvrir notre région, ils apportent des revenus d'exportation directement dans nos collectivités. Le tourisme mérite donc d'être reconnu comme un élément important de la stratégie de croissance économique et de diversification commerciale du Canada.

Sur la Sunshine Coast, les défis auxquels l'industrie forestière est confrontée sont particulièrement urgents. Cette année, l'usine de pâtes et papiers Howe Sound a frôlé la fermeture, au péril d'environ 400 emplois syndiqués directs, mais les répercussions pourraient aller beaucoup plus loin. D'innombrables autres emplois, des entrepreneurs forestiers aux entreprises de transport en passant par les fournisseurs et les entreprises locales, dépendent de la poursuite des activités de l'usine. Je me réjouis des accords qui lui ont permis de poursuivre ses activités, mais les problèmes sous-jacents demeurent. L'entreprise a souligné la baisse de l'accès à de la fibre canadienne abordable, la faiblesse des prix mondiaux de la pâte à papier et la baisse de la demande sur les marchés asiatiques.

Les mesures du budget de 2026 qui sont axées sur la foresterie sont donc très pertinentes dans ce cas-ci. En effet, on propose 500 millions de dollars pour renforcer les chaînes d'approvisionnement en fibres, 2 milliards de dollars pour moderniser les installations et mettre au point des produits de plus grande valeur, et 4 milliards de dollars pour soutenir de grandes transformations dans le secteur forestier. Ces mesures répondent directement à certains des problèmes structurels qui ont presque coûté à la Sunshine Coast son employeur principal. Nous devons veiller à ce que ces investissements se traduisent par un secteur forestier plus concurrentiel et des emplois durables pour les collectivités forestières.

Deuxièmement, les droits de douane sont loin d'être la plus grande menace pour l'économie de ma région. Il faut plutôt s'attaquer aux obstacles liés au logement et à l'accès à la main-d'œuvre. Lorsqu'un restaurant ne peut pas embaucher de personnel parce que les travailleurs n'ont pas les moyens de vivre à proximité, cette entreprise ne peut pas prospérer. Dans bien des cas, elle doit fermer ses portes. Lorsqu'une entreprise de construction ne parvient pas à retenir des travailleurs qualifiés, il devient plus difficile de construire les maisons dont nous avons besoin. Quand les enseignants, les infirmières et les jeunes familles ne peuvent pas se loger, c'est toute la collectivité qui en subit les conséquences.

● (1115)

Le logement, le développement de la main-d'œuvre et la croissance économique ne devraient pas être traités comme des priorités distinctes. C'est pour cette raison que je me réjouis des investissements supplémentaires dans Maisons Canada en vue d'accroître le nombre de logements abordables et hors marché. Nous disposons de partenaires locaux solides comme la Whistler Housing Authority, la Squamish Community Housing Society, la Sunshine Coast Affordable Housing Society et beaucoup d'autres, qui œuvrent déjà à la construction de logis abordables pour les travailleurs et les familles de la région. Ce financement leur permettra d'en construire encore plus.

Grâce au Fonds pour bâtir des collectivités fortes, au moins 20 % du volet provincial et territorial seront directement consacrés aux collectivités rurales, nordiques et autochtones. Ces engagements revêtent une immense importance pour les régions comme la nôtre où des localités peinent souvent à trouver le soutien en matière d'infrastructures nécessaires pour la construction de nouveaux logements.

Je me réjouis aussi de l'engagement pris dans le budget de mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans grâce à des investissements dans Ies logements supervisés, les soins en santé mentale et les services de lutte contre la toxicomanie, parce que procurer un logement à quelqu'un, c'est seulement la première étape. Nous devons aussi aider les gens à conserver leur logement et à reconstruire leur vie. Pour cela, il y aura un partenariat clé avec les provinces et les territoires.

L'accès aux services de santé est un autre défi important, en particulier dans les collectivités rurales et côtières. Le budget prolonge le soutien fédéral en matière de santé mentale, de toxicomanie, de soins à domicile et de soins communautaires, ce qui est une bonne nouvelle. Nous devons travailler avec la province pour améliorer l'accès aux services au niveau local.

Toutefois, même si nous construisons des logements et améliorons les services, les employeurs ont besoin de travailleurs dès maintenant. C'est pourquoi notre politique d'immigration doit mieux tenir compte des réalités régionales.

J'entends régulièrement des employeurs dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la construction dire qu'ils n'arrivent pas à trouver ou à retenir les travailleurs dont ils ont besoin. Le Canada doit se doter d'un système d'immigration bien géré qui protège les travailleurs et accorde la priorité aux Canadiens pour les emplois disponibles, tout en répondant aux véritables pénuries de main-d'œuvre, car le marché du travail à Whistler et dans la région de Sunshine Coast n'est pas le même que le marché du travail à Surrey ou à Vancouver.

J'appuie également les changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui feront passer de un à deux ans la durée d'emploi maximale autorisée au moyen d'une évaluation de l'impact sur le marché du travail, ce qui offrira plus de souplesse pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre régionales, comme dans les régions rurales. Je me réjouis aussi de la décision de rendre permanent le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales pour qu'un plus grand nombre de travailleurs aient la possibilité de s'établir dans de petites collectivités et d'y faire leur vie. Le budget propose une voie unique qui permettrait à jusqu'à 100 000 travailleurs admissibles déjà au Canada d'obtenir la résidence permanente, mais seulement à la demande des provinces.

Je pense qu'une grande partie de ces possibilités devrait être réservée en priorité aux collectivités rurales et aux petites localités, où la pénurie de main-d'œuvre est particulièrement grave, car derrière ces politiques se cachent de vraies personnes. On peut penser à un travailleur venu des Philippines, qui a déraciné sa famille et s'est installé dans l'une des petites collectivités du pays pour un travail de soignant auprès d'aînés, un poste qu'un employeur aurait eu du mal à pourvoir autrement. Ces personnes travaillent fort, paient leurs impôts, font du bénévolat dans la collectivité et tissent des liens avec leurs voisins. Ils s'intègrent à la communauté et, malgré tout, ils n'ont toujours pas la certitude de pouvoir rester. Quand quelqu'un apporte sa contribution à la collectivité, vient pallier une véritable pénurie de main-d'œuvre et souhaite bâtir son avenir ici, nous devrions lui offrir les moyens de rester. C'est bénéfique pour les entreprises locales et pour la vitalité à long terme des collectivités du pays.

Bien sûr, l'abordabilité concerne également les factures que les gens doivent régler chaque semaine. Le budget s'appuie sur la réduction des impôts de la classe moyenne et comprend l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui apportera près de 2 600 $ à une famille de quatre personnes l'année prochaine.

Là où un véhicule est indispensable, la suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant est également importante. J'ai soulevé des préoccupations au sujet du prix inexplicablement élevé de l'essence dans le corridor Sea-to-Sky et sur la Sunshine Coast. J'ai fourni des données au Bureau de la concurrence et j'ai écrit à la B.C. Utilities Commission, qui mène actuellement une étude sur le prix élevé de l'essence.

Enfin, nous devons investir dans la culture et les espaces communautaires qui font de notre région un endroit spécial où vivre. Sur la Sunshine Coast, des événements comme le Sunshine Coast Art Crawl et le Festival of the Written Arts mettent en valeur une communauté extraordinaire d'artistes et de créateurs. Ces événements font partie de notre identité culturelle, mais ils attirent aussi des visiteurs, font vivre les entreprises locales et ouvrent des perspectives économiques. Le budget de 2026 propose 4 milliards de dollars pour les créateurs culturels et les institutions culturelles du Canada afin de soutenir de tels événements, mais je me réjouis particulièrement du Crédit canadien pour la création, qui accordera une exonération fiscale sur la première tranche de 45 000 $ des revenus des artistes.

Les installations récréatives communautaires sont tout aussi importantes. Lorsque le centre récréatif communautaire Brennan Park a ouvert ses portes à Squamish en 1979, la population de la ville représentait un tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. Depuis près de cinq décennies, ce centre constitue un pôle d'activité extrêmement important pour la communauté. Toutefois, Squamish s'est considérablement développée depuis son inauguration. À lui seul, ce centre de loisirs ne suffit plus à répondre à tous les besoins. Dans ce budget, nous avons prévu 1,5 milliard de dollars pour la construction de nouvelles installations de loisirs communautaires et de patinoires. Ces investissements sont essentiels pour des communautés comme Squamish.

● (1120)

Comme je vois que mon temps de parole touche à sa fin, je tiens simplement à dire que le budget de 2026 propose des outils importants pour faire face aux difficultés que j'ai soulignées. J'espère que tous les députés appuieront ce projet de loi, et j'attends avec impatience les questions de mes collègues.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Madame la Présidente, le député a mentionné la nécessité pour le Canada de bien gérer son système d'immigration. Les conservateurs ne pourraient être plus d'accord.

Étant donné qu'il a mis en évidence un certain nombre de problèmes concernant le système d'immigration canadien, le député serait-il disposé à indiquer clairement aujourd'hui qui est responsable du système d'immigration défaillant dont nous disposons actuellement dans ce pays?

Patrick Weiler: Madame la Présidente, je dirais que, à l'heure actuelle, nous avons grandement besoin de travailleurs étrangers, en particulier dans les régions rurales. C'est ce dont j'ai parlé dans mon discours. Le budget, le Plan des niveaux d'immigration et certains des programmes qui ont été modifiés répondent directement à ce besoin.

Plus précisément, nous faisons face à des pénuries de main-d'œuvre à court terme, mais nous devons envisager les choses à long terme. Que ferons-nous pour que les gens s'installent durablement dans ces collectivités? Comment aiderons-nous les entreprises locales à rester viables et dynamiques sur le long terme?

Nous savons que bon nombre de ces régions comptent une population de personnes âgées disproportionnée. Nous avons besoin d'aide pour répondre à cette situation. Il s'agit là de mesures importantes. J'ai hâte de voir comment elles seront précisées et comment nous travaillerons avec les provinces pour adapter ces cibles d'immigration à leurs besoins, ce qui sera absolument essentiel.

Le budget

[*Français*]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la Présidente, j'ai beaucoup d'affection pour mon collègue, qui fait preuve de lucidité et de courage intellectuel, en particulier en ce qui a trait au projet de loi C-39. J'aimerais bien connaître son opinion.

Le gouvernement fédéral investit dans des infrastructures gazières et pétrolières. Je ne veux pas me répéter, mais ces infrastructures servent principalement des intérêts américains, et le pétrole est le seul produit qui n'est pas tarifé.

Mon collègue trouve-t-il logique qu'en pleine guerre commerciale avec les Américains, le plus gros investissement en infrastructures se fasse au bénéfice des Américains?

Patrick Weiler: Madame la Présidente, les plus grands bénéficiaires de ces investissements seront les Canadiens.

Le budget se concentre sur tous les investissements d'infrastructure. La plus grande mesure est la Mégadéduction à la productivité.

De plus, il y a un grand investissement dans les énergies propres. Un montant de 50 milliards de dollars y est lié. Ce sera nécessaire pour que nous puissions produire l'électricité dont on aura besoin pour notre économie et pour l'abordabilité.

Je pense que ce budget est réellement concentré sur ses investissements et que ça va vraiment améliorer les choses dans les communautés du pays.

[*Traduction*]

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Madame la Présidente, j'ai été vivement interpellé par le discours de mon collègue. Il a parlé de plusieurs secteurs, notamment celui des arts et de la culture ainsi que celui du développement durable. Il a également souligné le besoin de main-d'œuvre, mais aussi le rôle que pourraient jouer les jeunes travailleurs de sa circonscription, qui pourraient bénéficier des investissements réalisés dans ces secteurs.

Je me demande s'il peut nous en dire plus à ce sujet.

● (1125)

Patrick Weiler: Madame la Présidente, tout à fait. Quand on parle de ces investissements de grande envergure et de la nécessité de rendre notre pays plus attractif pour les entreprises, cela va créer des emplois pour les Canadiens, en particulier pour les jeunes. Ma circonscription abrite certaines des collectivités les plus jeunes de la province, notamment à Squamish, où les gens sont attirés par ce que la ville a à offrir.

Les investissements que nous réalisons dans l'apprentissage et les métiers vont changer les choses. Si nous voulons mener à bien ces grands projets, nous devons nous assurer de disposer de la main-d'œuvre nécessaire pour y parvenir. C'est précisément dans ce but que nous mettons en place des parcours pour les compagnons et les apprentis, ce qui sera absolument essentiel. Les jeunes vont bénéficier de possibilités exceptionnelles dans de nombreux secteurs, et c'est là l'essence même du budget.

Le budget

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue. Cette semaine, le député de Victoria a publié ceci sur Facebook: « Nos services de traversiers constituent une voie publique essentielle pour Victoria et l'île dans son ensemble. Les disparités de financement entre les services de traversier de la côte Est et ceux de la côte Ouest de la Colombie-Britannique sont profondément injustes pour les habitants de cette dernière. »

Enfin, un député libéral défend les intérêts des habitants des régions côtières de la Colombie-Britannique et réclame un financement équitable pour les traversiers. Le budget prévoit 1,35 milliard de dollars pour les infrastructures de la côte Est. Nous sommes en faveur de cela, mais qu'en est-il de la côte Ouest? Nous obtenons un prêt. En ce qui concerne les coûts d'exploitation, la côte Ouest reçoit 37 millions de dollars, tandis que la côte Est en reçoit 182 millions.

Mon collègue croit-il, comme moi et le député de Victoria, que nous sommes traités de manière profondément injuste? Va-t-il se joindre à nous pour demander au gouvernement dont il fait partie de remédier à cette disparité?

Patrick Weiler: Madame la Présidente, je suis tout à fait favorable à ce qu'on investisse davantage dans BC Ferries. Je pense que la Période de rendement 7, tout comme la revitalisation en cours au sein de BC Ferries, offre une occasion incroyable de vraiment réfléchir à ce que cela pourrait représenter. Nous avons besoin de plus de traversiers. Nous avons besoin de nouveaux terminaux, et le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer pour s'assurer que nous contribuerons largement à la mise en œuvre de ces initiatives.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, c'est un plaisir de prendre la parole pour aborder cet aspect du budget. Je voudrais approfondir quelques points, voire plusieurs si j'en ai le temps. Les conservateurs n'ont pas cessé de remettre en question les qualifications du premier ministre. Je trouve cela regrettable. Je ne crois pas que les Canadiens les écoutent. Quand le Parti conservateur continue d'insister là-dessus, ils arrêtent d'écouter. Je propose à mes collègues d'en face de faire une simple comparaison entre le chef du Parti conservateur et le premier ministre.

En ce qui concerne le premier ministre, il a été nommé gouverneur de la Banque du Canada; soit dit en passant, c'est un conservateur qui l'a nommé à ce poste. Il a été gouverneur de la Banque d'Angleterre, la première personne née hors du Royaume-Uni à occuper cette fonction. Il est reconnu à l'échelle internationale pour ses compétences en économie et sa compréhension de l'économie et de l'industrie dans leur ensemble. J'aime à croire que l'un de nos plus grands atouts aujourd'hui est de pouvoir compter sur quelqu'un qui comprend véritablement ce qu'il faut faire. Voilà pour la première critique.

Une autre critique est reliée à la première. Les conservateurs parlent du déficit. L'une des différences fondamentales entre le Parti conservateur et le Parti libéral, c'est que les libéraux comprennent qu'il y a des avantages à utiliser notre situation financière pour bâtir un Canada plus fort et plus sain qui fonctionne pour tous les Canadiens et qui profite à tous les Canadiens, tandis que le Parti conservateur se concentre sur des attaques personnelles et rejette l'idée d'être raisonnable sur la question de la dette ou du financement.

Dans les faits, le Canada a la dette nette la plus faible du G7. Selon les prévisions du Fonds monétaire international, l'économie du Canada connaîtra la deuxième croissance en importance parmi les pays du G7 en 2027. C'est en partie grâce aux mesures prises par le gouvernement et ses dirigeants depuis les dernières élections fédérales. Le premier ministre et le gouvernement font l'objet de critiques à cause des déplacements qu'ils font. Il a été clairement démontré que, parmi les meilleurs ambassadeurs du Canada pour ce qui est de promouvoir l'économie et de créer des débouchés, figurent le premier ministre et les nombreux ministres qui multiplient les possibilités qui s'offrent à nous ici, au Canada.

Au cours des 18 derniers mois, nous avons conclu des dizaines de traités économiques et de défense. Au cours des 18 derniers mois, nous avons conclu des accords commerciaux avec l'Indonésie et le Royaume-Uni, et, plus tôt ce mois-ci, les négociations commerciales avec les Philippines se sont conclues de façon positive. Je m'attends à ce que les discussions avec l'Inde aboutissent à un résultat semblable. Ces accords nous ouvrent l'accès à des marchés comptant des centaines de millions, voire des milliards de consommateurs. Nous pouvons maintenant dire que le Canada est le seul pays du G7 à avoir conclu des accords commerciaux avec tous les autres pays du G7. Nous pouvons également constater une croissance des échanges commerciaux bien supérieure à nos attentes initiales. Les exportations canadiennes vers les marchés autres que les États-Unis ont augmenté de plus de 50 %.

● (1130)

Ce sont là autant d'occasions importantes qui créeront des emplois et qui amélioreront le sort des Canadiens. Nous devons nous mettre à voir grand. C'est ce qui fait défaut à l'opposition officielle. Les députés conservateurs préfèrent parler de tout ce qui est négatif. J'ai été dans l'opposition de nombreuses années. J'ai été plus longtemps dans l'opposition qu'au gouvernement. Espérons qu'un jour ce sera le contraire. En fait, j'ai passé 20 ans dans l'opposition, j'espère passer autant de temps au gouvernement que dans l'opposition. J'ai appris beaucoup de choses durant mes années dans l'opposition. J'ai appris à me montrer créatif et à discuter d'idées qui aideraient réellement les Canadiens, pas seulement à m'opposer pour m'opposer. On peut en effet avoir de bonnes idées.

Une voix: Je me rappelle que vous nous donniez tout le temps des compliments.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'en ai donné quelques-uns. À entendre l'opposition aujourd'hui, je crois que c'est à eux de se recentrer. Je vais vous donner un bon exemple: la méga-déduction à la productivité du Canada. Voyons voir si les conservateurs diront que c'est une bonne idée. Bonté divine, c'est une bonne idée. Toutes les régions du Canada en bénéficieront.

Les députés néo-démocrates nous servent toujours la même réponse, à savoir que seules les entreprises bénéficieront de cette mesure. Franchement, ils ne savent pas de quoi ils parlent, car ce n'est vraiment pas le cas. Il y a le NPD au pouvoir et il y a le NPD ici, à Ottawa. La déduction est une mine d'or potentielle pour toutes les entreprises de nos collectivités, qu'il s'agisse de petites entreprises, de moyennes entreprises ou de grandes entreprises. C'est la réalité. Imaginons qu'une petite entreprise puisse radier une dépense, en partie, au moyen d'une déduction la première année, au lieu d'avoir à l'amortir sur plusieurs années.

Cette politique publique entraînera non seulement une modernisation des industries, mais aussi leur expansion, et ce, dans toutes les régions du pays. Qu'on me corrige si je me trompe, mais je ne pense pas avoir entendu un seul député du Parti conservateur dire quoi que ce soit de positif au sujet de cette politique. À mon avis, c'est une mesure que nous devrions tous pouvoir appuyer, car elle fera croître notre économie et créera plus d'emplois.

Dans ce budget, nous constatons un renforcement des mesures de soutien pour les programmes. Qu'il s'agisse du programme de soins dentaires, du programme d'alimentation en milieu scolaire pour les enfants, du remboursement pour l'épicerie, de la prestation fiscale et des allégements fiscaux pour des millions de Canadiens, du prolongement de la suspension de la taxe d'accise, qui est prévue dans le budget, en ce qui concerne la question de l'abordabilité, ou de ces programmes de soins de santé d'une importance cruciale, le budget, au moyen des transferts en santé, souligne l'importance des capitaux et de la façon dont le gouvernement fédéral peut y contribuer.

Grâce au soutien de mes collègues du Manitoba, j'ai pu remettre l'hôpital général Seven Oaks et ses services d'urgence sur les rails de manière très concrète. L'hôpital Seven Oaks recevra des fonds d'Ottawa pour soutenir le rétablissement des services d'urgence. C'est le caucus libéral du Manitoba qui a mis cette question à l'ordre du jour de façon très concrète. Nous y mettons de l'argent.

Ce programme d'immobilisations de 5 milliards de dollars contribuera à bâtir et à renforcer nos infrastructures de soins de santé. Voilà le genre de mesures qui font toute la différence. Non seulement nous bâtissons une économie plus forte et plus saine, mais nous construisons aussi une infrastructure qui démontre que nous sommes un gouvernement bienveillant et que nous serons là pour les gens.

● (1135)

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je sais que le débat porte sur le budget. Cependant, puisque le député a évoqué la qualification du premier ministre, je signale le fait que les gens de Windsor se demandent comment il ose dire aux Canadiens que la vente de Stellantis constitue une trahison. Ils ont aussi entendu parler des quatre députés libéraux qui ont visité l'usine avec les représentants de Roshel, en juillet, sans parler des fonctionnaires qui ont rencontré les représentants de l'entreprise des mois avant l'annonce. Ils se demandent si le gouvernement est vraiment contre l'entente ou s'il affiche son indignation devant les caméras tout en ayant pris part aux pourparlers à huis clos. À vrai dire, les Canadiens ont leur voyage de ce théâtre.

Est-ce que le gouvernement veut bien nous donner des réponses limpides?

L'hon. Kevin Lamoureux: Voici une réponse on ne peut plus limpide, madame la Présidente. Je suis convaincu que le député a entendu parler de Stelco. Après tout, les conservateurs se sont montrés critiques dans le dossier de Stelco. Le gouvernement a dit qu'il allait faire le boulot, et il l'a fait. Les emplois sont revenus. Au final, je pense que nos concitoyens des environs de l'usine savent que le gouvernement et la ministre défendent leurs intérêts. Nous allons poursuivre nos efforts pour que les emplois ne disparaissent pas, tout comme nous l'avons fait avec Stelco. J'espère que ce sera une victoire. Soit les emplois reviennent, soit nous nous faisons rembourser, c'est garanti.

Le budget

[*Français*]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, dans ce budget-là, l'éléphant dans la pièce, ce sont les transferts en santé. Les transferts en santé, ce sont des transferts de fonds structurants qui créent une prévisibilité pour le Québec et les provinces et qui leur donnent une marge de manœuvre pour rebâtir leur réseau de la santé.

À la sortie de la pandémie, le gouvernement s'en allait donner 18 ¢ par dollar, alors que c'était 50-50 à une certaine époque, lorsqu'on a fait le *deal* concernant l'assurance-maladie. Le gouvernement a rétabli un peu les choses en mettant un peu d'argent frais, mais il a mis seulement 46 milliards de dollars sur 10 ans alors que les provinces demandaient 280 milliards de dollars d'argent frais.

Mon collègue trouve-t-il normal que, en plus de ne pas avoir mis cet argent-là, les libéraux aient décidé de diminuer l'indexation de 6 % à 3 % alors que les coûts de système sont entre 5 % et 6 %? Cela veut dire que ce sont des milliards de dollars que les provinces n'auront plus pour s'occuper de leur...

● (1140)

[*Traduction*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): La parole est au secrétaire parlementaire.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je tiens d'abord à préciser que je ne souscris pas nécessairement aux chiffres avancés par le député. En ce qui concerne les soins de santé, je peux confirmer que les transferts en santé sont maintenus.

Prenons l'exemple du Manitoba. Le lendemain du dépôt du budget, le premier ministre était aux côtés du premier ministre du Manitoba, du maire de Winnipeg et de dirigeants autochtones afin d'annoncer un investissement de 200 millions de dollars dans les soins de santé, le traitement des dépendances, la santé mentale et la lutte contre l'itinérance. Le premier ministre de la province a lui-même indiqué que ces 200 millions de dollars serviraient à construire un hôpital pour s'attaquer à ce problème.

Je ne sais pas exactement de quel hôpital il s'agit. Cela dit, le député a essayé de faire croire que le gouvernement fédéral réduit les dépenses en santé, alors même que les annonces récentes prouvent le contraire. Le premier ministre affirme d'ailleurs vouloir travailler de concert avec les autres ordres de gouvernement pour lutter contre l'itinérance et la toxicomanie. Rien n'est plus faux que ce que le député vient d'avancer. Le gouvernement demeure fermement résolu à améliorer les soins de santé partout au pays.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au député au sujet de l'écart entre les annonces et les résultats.

Dans la mise à jour économique du printemps, le gouvernement a dit qu'il consacrerait 195 millions de dollars sur cinq ans, plus 45 millions de dollars par année par la suite, à l'amélioration des programmes des cadets. Pourtant, cette semaine, nous assistons à l'annulation de nombreuses activités des cadets dans des collectivités comme la mienne parce que le gouvernement n'a pas fourni le financement promis. Il doit expliquer pourquoi il fait des compressions au lieu de tenir sa promesse.

Le député s'engagera-t-il à travailler avec moi immédiatement afin de trouver une solution à court terme pour rétablir le financement destiné à nos jeunes?

Le budget

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je continuerai de travailler avec le secrétaire parlementaire, qui s'est montré un ardent défenseur du programme des cadets. Les éléments fondamentaux du programme des cadets seront maintenus. Il pourrait y avoir certains changements, mais le programme va se poursuivre.

J'ajouterais également que, puisqu'on associe souvent le programme des cadets au recrutement militaire, les Forces armées canadiennes ont reçu un nombre record de demandes d'enrôlement. Je considère que c'est une bonne chose, car le gouvernement...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous reprenons le débat. Le député d'Abbotsford—Langley-Sud a la parole.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole au nom des bonnes gens d'Abbotsford—Langley-Sud. Aujourd'hui, nous parlons d'un sujet de la plus haute importance: le budget fédéral que le gouvernement présente aux Canadiens. Le premier ministre a promis de dépenser moins. Au lieu de cela, il a fini par augmenter les dépenses pour des consultants, par emprunter plus d'argent et par rendre la vie plus chère pour les Canadiens. Son budget devrait s'intituler « Endettés chez nous ». La priorité numéro un de son budget aurait dû être de faire économiser de l'argent aux Canadiens en ces temps difficiles, mais qu'a fini par faire le premier ministre? Il a fini par ajouter 765 milliards de dollars à la dette sur les cinq prochaines années, une somme record.

Le premier ministre continuera de faire gonfler les coûts et de faire grimper le prix du carburant, de la nourriture et du logement. Le budget coûtera 1,85 milliard de dollars aux ménages d'Abbotsford—Langley-Sud et de l'ensemble du pays. Oui, j'ai bien dit un milliard. Il s'agit seulement là du montant de l'emprunt; il ne comprend pas les paiements d'intérêts sur la nouvelle dette. Les aînés, les mères seules et les petites entreprises devront désormais dépenser 60 milliards de dollars chaque année en intérêts pour les banquiers et les créanciers obligataires. Chaque famille vaillante de quatre personnes dans ma circonscription, Abbotsford—Langley-Sud, dépensera 6 000 $ par année rien que pour payer les intérêts. Ce montant passera à 8 100 $ par année d'ici 2030-2031.

Les libéraux vivent dans une réalité complètement différente de ce qu'ils présentent et de ce qu'ils nous montrent. Pendant que les Canadiens sont obligés de se serrer la ceinture à l'épicerie, les libéraux dépensent à une vitesse jamais vue. Pas plus tard que l'année dernière, ils ont dépensé plus de 19 milliards de dollars uniquement pour des honoraires de consultants, pas pour des médecins, des infirmières et des familles de travailleurs. Les libéraux ont versé 19 milliards de dollars à des consultants. C'est aussi 19 milliards de dollars versés à des proches du Parti libéral. Comment le gouvernement pourrait-il être plus déconnecté de la réalité?

Je veux donner plus de détails. Je tiens à décortiquer la situation et à souligner à quel point ces paiements d'intérêts sont vraiment élevés. Dans Abbotsford—Langley-Sud, une famille moyenne de quatre personnes dépense 1 500 $ par mois pour l'épicerie. Le montant que cette famille devra payer en intérêts pour la première année seulement équivaut au tiers de leur facture mensuelle d'épicerie.

Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique ont signé une entente visant à agrandir le terminal 2 à Roberts Bank afin d'accroître les échanges commerciaux et la capacité de manutention des conteneurs. C'est un plan ambitieux et une excellente idée, mais si le gouvernement fédéral cherche à stimuler le développement, il doit également mettre l'accent sur les infrastructures locales, comme nous l'avons répété à maintes reprises. Mes collègues conservateurs, notamment mon collègue d'Abbotsford, défendent cette cause depuis des années. Nous subissons des inondations dévastatrices depuis de nombreuses années, et nous défendons les intérêts de nos collectivités pour veiller à ce que les infrastructures locales soient à la hauteur.

L'été dernier, un protocole d'entente a été signé pour créer une ligne parallèle au corridor énergétique existant dans la région de la prairie Sumas. Les investissements dans le secteur énergétique sont certes une excellente nouvelle, mais sans investissements dans les infrastructures locales, les routes de la région, ainsi que dans l'aménagement du territoire, ce nouveau projet n'empêchera pas la région d'être vulnérable aux inondations.

Il y a maintenant cinq ans que des inondations tragiques sont survenues dans la région de la vallée Sumas. À l'époque, on avait dit aux habitants de la vallée du bas Fraser qu'elles étaient dues à une tempête comme on n'en voit qu'une fois par siècle. Pourtant, d'autres inondations se sont produites en 2025. Étant donné que la communauté s'était déjà mobilisée pour affronter les inondations de 2021, nous n'avons pas été pris de court, mais nous sommes sur le point de subir une autre inondation, car l'hiver s'en vient. Nous savons que les précipitations ont recommencé et que nous sommes vulnérables. C'est la raison pour laquelle nous nous adressons au gouvernement. Les nouveaux plans pour l'agrandissement du terminal sont formidables, mais nous devons aussi veiller à ce que les infrastructures locales soient adéquates.

Cela nous ramène à la question de savoir si les infrastructures locales suffiront à la tâche. La vallée du bas Fraser se prépare à une autre saison des pluies. De nombreux habitants de la vallée du Fraser semblent d'avis qu'une autre inondation est inévitable, non pas parce qu'il y aura une autre tempête du siècle, mais plutôt parce que les infrastructures locales n'ont pas été entretenues.

Au sujet des inondations catastrophiques survenues à Abbotsford il y a cinq ans, Dave Martens, un éleveur de volaille, a déclaré aux nouvelles: « Dès qu'on annonce de la pluie, il y a toujours une certaine inquiétude. » Nos concitoyens ne devraient pas vivre dans de telles conditions. Le sentiment d'insécurité qu'éprouvent M. Martens et de nombreux autres résidents s'accentue d'année en année parce que les mécanismes de prévention des inondations ne sont pas à la hauteur ou sont mal entretenus.

● (1145)

La croissance du secteur énergétique n'est pas qu'importante; elle est nécessaire, mais le développement des infrastructures locales doit suivre cette croissance pour que les familles vivant à proximité n'en subissent pas de conséquences négatives. Cependant, compte tenu des beaux discours et des annonces concernant le développement en Colombie-Britannique, il n'est pas difficile de constater la réalité sur le terrain. Pas plus tard que le mois dernier, les députés libéraux ont voté contre le projet de loi C-264, qui aurait révoqué l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest.

Strathcona Resources a proposé d'exporter jusqu'à 250 000 barils de pétrole brut canadien par jour via Prince Rupert, en utilisant l'infrastructure ferroviaire existante et un nouveau terminal d'exportation maritime. L'entreprise affirme qu'elle pourrait atteindre les marchés internationaux en moins de deux ans sans subvention du gouvernement, ce qui aiderait le Canada à diversifier ses exportations énergétiques, à réduire sa dépendance envers les États-Unis et à attirer des investissements privés. Au lieu de cela, l'interdiction des pétroliers demeure en place, ce qui limite les possibilités d'acheminer le pétrole canadien vers de nouveaux marchés. Les libéraux disent vouloir faire du Canada une superpuissance énergétique, mais ils maintiennent les obstacles qui empêchent les ressources énergétiques canadiennes d'atteindre ces marchés.

Puisque nous parlons de dépenses et d'abordabilité, il est important de souligner la hausse du prix des aliments. Le premier ministre a demandé aux Canadiens de le juger en fonction des prix à l'épicerie. Si les Canadiens devaient noter la performance du gouvernement, ils lui attribueraient sans aucun doute un F. Le recours aux banques alimentaires a atteint un niveau record, avec 2,35 millions de Canadiens qui s'y sont rendus. Ce chiffre est en hausse de 117 % depuis 2019. La banque alimentaire Archway d'Abbotsford vient en aide à plus de personnes que jamais, avec un nombre record d'utilisateurs. En 2024, ce chiffre n'était que de 5 000 personnes par mois.

Pendant que les Canadiens font la queue devant les banques alimentaires, le premier ministre a dépensé 524 000 $ pour des repas en vol. On demande aux Canadiens de se serrer la ceinture tandis que le dirigeant du pays mène une vie de luxe. Les libéraux vivent dans une réalité complètement différente, et il est temps de les dénoncer. Ils sont déconnectés de la réalité.

Les conservateurs se battent pour apporter du répit aux Canadiens, et nous continuerons à demander au gouvernement d'abolir toutes les taxes fédérales sur le diésel au moins jusqu'à la fête du Canada de 2027. Les répercussions de la hausse des prix de l'essence vont bien au-delà des familles qui font le plein de leur véhicule dans les stations-service locales. Je pense aux agriculteurs, aux camionneurs, aux entrepreneurs et aux petites entreprises. Pour ces Canadiens, le carburant n'est pas une option. C'est le coût quotidien de leurs activités. Un camionneur ne peut pas livrer de marchandises sans diésel, un agriculteur ne peut pas faire fonctionner son matériel et ses machines sans diésel et un entrepreneur ne peut pas transporter du bois et des outils vers un chantier en empruntant les transports en commun. Pour des millions de Canadiens, l'utilisation d'un véhicule n'est pas un luxe; c'est une nécessité. C'est leur moyen de gagner leur vie, et le carburant fait partie intégrante du coût de la vie dans tous les domaines.

À une époque où les Canadiens ont plus que jamais besoin d'argent dans leurs poches, les libéraux ont proposé un budget qui entraînerait une augmentation de l'endettement et des frais d'intérêts. La stratégie du premier ministre est passée d'une politique qui consiste à bâtir à une vitesse jamais vue depuis des générations à une politique qui consiste à emprunter à une vitesse jamais vue depuis des générations. Les Canadiens méritent des résultats concrets et tangibles. Ils ne méritent pas d'entendre sans cesse les mêmes discours creux.

● (1150)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, alors que les économies du monde entier sont confrontées à des problèmes comme l'abordabilité, c'est précisément ce que fait le gouvernement canadien. Nous comprenons les enjeux liés à l'abordabilité, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place de nombreuses mesures visant à rendre la vie des Canadiens plus abordable.

Ce qui me surprend, c'est que les conservateurs aiment bien parler de l'abordabilité et critiquer le gouvernement à ce sujet, mais que, lorsque nous proposons des programmes, le Parti conservateur vote contre. Il me semble que, si l'on devait chercher la définition du mot « hypocrisie » dans le dictionnaire, il serait possible que les efforts collectifs du Parti conservateur du Canada y soient donnés en exemple. Pour quelle autre raison votez-vous contre ces mesures d'abordabilité?

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je rappelle au député que je n'ai voté contre aucune mesure.

Le député d'Abbotsford—Langley-Sud a la parole.

Sukhman Gill: Madame la Présidente, c'est assez drôle, car cela fait une décennie que le gouvernement libéral est au pouvoir, et les ministériels répètent que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a jamais été.

J'aimerais poser une question à mon collègue. Pourquoi les files devant les banques alimentaires sont-elles plus longues que jamais? Pourquoi les Canadiens ont-ils aujourd'hui plus de mal que jamais à mettre de la nourriture sur leur table, si l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a jamais été?

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir mis en lumière les répercussions concrètes des phénomènes météorologiques sur la vie des Britanno-Colombiens. Nous disons souvent que nos collègues ici se déplacent en avion, en train ou en automobile, mais, en Colombie-Britannique, nous dépendons aussi des hydravions, des hélicoptères et des traversiers. D'ailleurs, manquer un traversier constitue presque une excuse valable pour manquer n'importe quel événement, même son propre mariage.

J'aimerais que le député nous éclaire davantage sur le fait que les programmes nationaux de lutte contre les inondations et les sécheresses ne tiennent pas compte des données de la Colombie-Britannique. J'aimerais aussi qu'il nous explique l'importance de prévoir dans le budget les ressources nécessaires à cette intégration et à ce travail essentiel, qui permet de sauver des vies.

Sukhman Gill: Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de Nanaimo—Ladysmith pour son travail exceptionnel. Elle a toujours su transformer son engagement envers sa collectivité en résultats concrets.

On parle d'abordabilité des aliments, de sécheresses et d'entretien du corridor de la Colombie-Britannique. J'ai donné un excellent exemple à ce sujet dans mon discours, celui de l'annonce du gouvernement sur les terminaux. Or, les annonces à elles seules ne suffisent pas. Il est impératif d'entretenir les infrastructures, notamment dans la vallée du bas Fraser et dans la région de la prairie Sumas, où convergent pipelines, voies ferrées et axes routiers.

Si nous voulons élargir les débouchés commerciaux internationaux de la Colombie-Britannique, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger ce corridor vital. Voilà pourquoi son entretien est si important. Investir dans le Canada, c'est aussi investir dans ces corridors essentiels.

Le budget

● (1155)

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les libéraux ont trouvé de l'argent pour instaurer la gratuité dans les parcs nationaux, mais parallèlement, ils licencient les travailleurs qui protègent ces parcs. Nous, les néo-démocrates, nous sommes pour l'entrée à prix modique, sauf qu'inviter davantage de visiteurs tout en réduisant les effectifs met en danger la conservation, les visiteurs et le gagne-pain des gens des régions.

Mon collègue britanno-colombien sait à quel point la réserve de parc national Pacific Rim est importante — c'est dans ma circonscription — et à quel point les parcs nationaux d'un bout à l'autre du pays sont importants, sauf que pour protéger la nature, il faut du monde sur le terrain. L'intégrité écologique, c'est la priorité absolue de la ministre. C'est carrément dans la loi.

Mon collègue convient-il que les libéraux doivent annuler ces compressions et favoriser l'entrée à prix modique, surtout dans le contexte actuel, avec la crise du coût de la vie, oui, mais qu'il faut absolument qu'ils financent et qu'ils protègent la main-d'œuvre nécessaire pour garantir l'intégrité des parcs, en toute sécurité?

Sukhman Gill: Madame la Présidente, je pense qu'il y a beaucoup de façons de mieux dépenser pour le bien des Canadiens et du pays. En ce moment, le gouvernement fait chou blanc avec le plan qu'il présente. D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens grattent les fonds de tiroir. Notre priorité, c'est d'améliorer les choses pour les Canadiens, d'alléger le fardeau fiscal et de produire des résultats. C'est là-dessus que nous allons travailler.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Madame la Présidente, avant d'être élue au Parlement, j'ai travaillé dans le domaine des services bancaires commerciaux pendant 15 ans. Lorsqu'un particulier venait demander un prêt, nous commencions par lui poser deux questions simples: de quel montant avait-il besoin et comment comptait-il le rembourser? Je pensais que tous les banquiers posaient les mêmes questions.

Ensuite, j'ai lu le budget du gouvernement et je me suis rendu compte que le premier ministre est un banquier qui ne pose que la première question: de quel montant a-t-on besoin? Je suppose que c'est la différence entre un banquier qui passe sa carrière à imprimer de l'argent et un autre qui n'en imprime pas. En réalité, ce budget ne prévoit aucun plan crédible pour rembourser la dette. Il n'y a qu'un plan pour emprunter davantage, plus en cinq ans que ce que le gouvernement de Justin Trudeau a emprunté en dix ans, y compris pendant la pandémie de COVID. Le premier ministre s'endettera davantage en cinq ans que tous les premiers ministres avant 2015 réunis. Les gens pensent que la page de titre du budget montre des pylônes électriques, mais ils ont tort. Elle montre plutôt des montagnes, métaphore des montagnes de dettes dont nos enfants hériteront.

Tout aussi inquiétant est le fait que le gouvernement ait redéfini 136 milliards de dollars de dépenses pour les rebaptiser « investissements », afin de faire croire aux Canadiens qu'il a, comme par magie, équilibré le budget. En réalité, le premier ministre n'a pas équilibré le budget. Il a mis au point un stratagème comptable pour embellir les chiffres, et voilà que, comme par magie, le budget de fonctionnement est équilibré. Selon les définitions initiales, ce même budget resterait déficitaire pendant au moins cinq autres années. Le comité des finances a interrogé le ministre des Finances à ce sujet, et celui-ci a répondu qu'il avait fait cela par souci de transparence. Il s'agit là de définitions inventées de toutes pièces, qui n'existent nulle part ailleurs dans le monde, qui ne sont pas appliquées uniformément et qui ne peuvent être reproduites de manière indépendante à partir de renseignements publics à des fins de transparence. Cependant, cela n'a pas suffi.

Le gouvernement s'est alors tourné vers les sociétés d'État pour dissimuler davantage de dette, soit plus précisément 262 milliards de dollars. Des centaines de milliards de dollars de dette font l'objet d'une simple phrase dans le budget sans ventilation adéquate, sans aucune précision sur les sociétés concernées, les objectifs de financement ou les rendements financiers attendus. Comme ce sont les sociétés d'État qui contractent cette dette, les Canadiens ne la voient pas dans les données sur le déficit, mais ils n'en sont pas moins tenus de la rembourser.

Au cours de la prochaine année, nous accumulerons pour 169 milliards de dollars de nouvelles dettes. Cela représente près de 10 000 $ d'emprunts fédéraux supplémentaires pour chaque ménage canadien en seulement un an. Le gouvernement met l'accent sur le petit chiffre, le déficit de 62 milliards de dollars, pour éviter de parler de ce 169 milliards de dollars de dettes. Les frais d'intérêt sont les dépenses qui connaissent la croissance la plus rapide, et ils coûtent plus cher que les soins de santé. Ces frais d'intérêts sont plus élevés que toute la TPS perçue au pays. Les Canadiens méritent que leur gouvernement leur fournisse des réponses claires et des solutions concrètes. Le Canada a un problème de productivité.

La productivité est ce qui permet aux entreprises de payer des salaires plus élevés. Elle permet aux familles de jouir d'un meilleur niveau de vie et aux gouvernements de financer les services dont la population dépend. Quand la productivité augmente, les Canadiens peuvent recevoir de meilleurs salaires sans que tout coûte plus cher. Quand la productivité stagne, les familles travaillent plus fort, mais ont du mal à joindre les deux bouts. L'économie stagne depuis 10 ans. Ce n'est pas ce que les Canadiens s'étaient fait promettre. On leur avait promis un premier ministre qui dépenserait moins et investirait davantage. Au lieu de cela, ils ont un premier ministre qui dépense plus, qui emprunte plus et qui cache plus. Les libéraux ont promis de construire des maisons à une vitesse jamais vue depuis des générations, d'unifier l'économie du pays et de faire preuve de prudence financière, mais ils nous ont plutôt refilé une dette colossale.

Le Canada ne peut pas devenir plus productif en empruntant, et il ne peut pas devenir plus prospère en dépensant. À vrai dire, les gouvernements ont généralement un bilan épouvantable quand vient le temps de prédire la direction des marchés et de réaliser des investissements judicieux. Pensons aux 50 milliards de dollars dépensés dans l'industrie des véhicules électriques, dont plusieurs pans ont depuis été mis au rancart. Nous avons besoin d'une économie qui récompense le travail, et non d'un gouvernement qui choisit les gagnants et les perdants. Alors que les Fêtes approchent, un sondage vient de révéler que 62 % des Canadiens s'inquiètent de leurs finances. Pour trop de familles, cette inquiétude commence à l'épicerie.

● (1200)

Le mois dernier, Banques alimentaires Canada a signalé près de 2,4 millions de visites dans les banques alimentaires en un seul mois, dont le tiers concernaient des enfants. Pour remédier à cette situation, il faut s'attaquer aux véritables obstacles qui freinent notre économie.

Le Canada a un problème d'investissement. Les entreprises investissent dans de nouveaux équipements, de nouvelles technologies et de nouvelles installations lorsqu'elles ont confiance en l'avenir. Elles ont besoin d'une énergie abordable, d'un cadre réglementaire prévisible, d'une fiscalité concurrentielle et d'un accès aux marchés, mais après des années d'incertitude et de hausse des coûts, trop d'entreprises canadiennes choisissent de ne pas prendre d'expansion. Le gouvernement souligne sa mégadéduction à la productivité, et s'il est vrai qu'encourager les entreprises à investir dans de nouveaux équipements est une mesure positive, une déduction fiscale n'a que peu d'utilité pour une entreprise qui n'a pas les moyens d'investir. Une entreprise ne peut pas amortir le coût d'une machine qu'elle n'a pas les moyens d'acheter ou payer moins d'impôt sur des profits inexistants, sans parler du fait que la plupart des fonds qui servent à acheter des équipements quittent le Canada, car la plupart des équipements sont achetés à l'extérieur du Canada.

L'Institut C.D. Howe a prévenu que les mesures du gouvernement en matière de productivité sont loin d'être suffisantes. Pourquoi? Parce que les incitatifs fiscaux à eux seuls ne peuvent pas éliminer les obstacles plus importants qui empêchent les entreprises d'investir au Canada. Nous devons éliminer ces obstacles plutôt que d'offrir aux entreprises d'autres incitatifs gouvernementaux pour les contourner.

Le Canada a un problème qui touche les petites entreprises. Dans Newmarket—Aurora, je rencontre régulièrement des entrepreneurs qui ont investi dans leur entreprise les économies de toute une vie. Ils créent des emplois, forment des jeunes et font vivre les collectivités. Ils ne demandent pas au gouvernement de construire leur entreprise à leur place. Ils demandent la possibilité de réussir, mais le gouvernement semble s'intéresser beaucoup plus aux entreprises étrangères qu'aux défis quotidiens auxquels font face les petites et moyennes entreprises qui sont au cœur de notre économie.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a qualifié ce budget de « méga déception ». Ses représentants ont demandé au gouvernement de réduire le taux fédéral d'imposition des petites entreprises de 9 % à 6 %. Ils ont demandé un véritable allégement réglementaire et un meilleur accès aux programmes d'allégement tarifaire. Au lieu de cela, les entrepreneurs continuent de faire face à des charges et à des coûts élevés qui rendent plus difficile le développement de leurs activités.

Les petites entreprises n'ont pas besoin d'une annonce de plus de la part du gouvernement. Elles ont besoin de la marge de manœuvre nécessaire pour devenir des entreprises de taille moyenne, puis de grandes entreprises. Qu'est-ce que ça veut dire? Il faut une économie nationale sans obstacles pour que les entreprises puissent prendre de l'expansion à l'échelle nationale. Il faut que le gouvernement intervienne moins sur les marchés pour que ceux-ci ne deviennent pas dépendants des aides gouvernementales. Il faut un accès aux talents. Il faut un gouvernement qui agisse rapidement en matière de prêts à l'exportation, de projets, de permis et d'infrastructures. Aujourd'hui, il n'y a encore que des annonces.

On ne mesure pas la prospérité à l'aune des dépenses publiques. Les Canadiens la mesurent en fonction de la hausse de leurs salaires, de la capacité de leurs entreprises à se développer, de la possibilité pour leurs enfants de bénéficier de meilleurs débouchés que ceux dont ils ont eux-mêmes bénéficié et de la capacité d'une jeune famille qui travaille fort et fait tout ce qu'il faut à se bâtir une maison et un avenir. Voilà le véritable critère d'évaluation de ce budget.

Le budget

Le Canada est un pays au potentiel extraordinaire. Nous disposons de ressources naturelles, d'une population talentueuse, d'entrepreneurs remarquables et de toutes les raisons de réussir. Ce qu'il nous faut, c'est un gouvernement qui fasse confiance aux Canadiens pour bâtir la prospérité, qui élimine les obstacles au lieu de créer de nouveaux programmes, qui récompense l'investissement au lieu de la dépendance aux subventions et qui mesure le succès à l'aune des résultats plutôt qu'à celle des annonces. La prospérité n'est pas quelque chose qu'un gouvernement peut faire naître par une simple annonce. C'est quelque chose que les Canadiens créent grâce à leur travail acharné, à leur ingéniosité et à leur détermination. Il est temps que nous ayons un budget qui les aide à le faire.

● (1205)

Karim Bardeesy (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intervention et je comprends ses préoccupations au sujet de la dette publique. Comme je représente de nombreux jeunes Canadiens et que j'ai travaillé longtemps au ministère des Finances de l'Ontario, je comprends le rôle que joue la dette pour ce qui est de limiter ou de favoriser la capacité des gouvernements à réaliser les investissements requis.

Je voudrais demander à ma collègue si elle convient que le ratio dette-PIB, qui mesure la capacité d'un gouvernement à supporter sa dette dans le contexte d'une économie, est un indicateur important à prendre en compte. Après tout, selon le Moniteur des finances publiques publié en octobre 2026 par le Fonds monétaire international, le ratio dette-PIB du Canada, tous les ordres de gouvernement confondus, s'établit à 9,3 %, contre plus de 49 % pour le pays du G7 le plus proche de nous, l'Allemagne. Cela indique que le Canada se trouve dans une situation financière solide.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, le député a raison de dire que ces données nous donnent un point de comparaison et une idée de ce que cela signifie réellement. Ce qui est préoccupant, c'est que l'ampleur de l'endettement qu'ajoute le gouvernement actuel dépasse celui que Justin Trudeau a accumulé en 10 ans. Le gouvernement actuel le dépassera en cinq ans. Ce niveau d'endettement est supérieur au total de l'endettement de tous les premiers ministres qui ont dirigé le pays avant 2015. L'ampleur de la dette est préoccupante, en particulier parce que les dettes doivent être remboursées et ce, avec intérêts. Les intérêts sur la dette sont maintenant la dépense du gouvernement qui connaît la croissance la plus rapide. Cet argent ne peut pas servir, par exemple, à financer des allégements fiscaux pour les Canadiens ou de meilleurs soins de santé. C'est là le cœur du problème que pose le montant de la dette. Il est important de prendre le ratio dette-PIB en considération; je me demande pourquoi le premier ministre a choisi de ne plus en tenir compte.

[*Français*]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, les grands oubliés de ce budget sont le Québec et les provinces, qui doivent donner des soins et faire face à un gouvernement qui prend d'une main et donne de l'autre.

En ce qui concerne les transferts en santé, ils ne seront même pas indexés à 6 %, mais ils vont être indexés à 3 %, ce qui représente 2 % de moins que les coûts du système.

Ainsi, en sortie de pandémie — on fait effectivement encore du rattrapage —, les provinces vont se retrouver avec des milliards de dollars en moins pour prendre soin de leur monde.

Voilà la priorité qu'accordent les libéraux aux soins de santé.

Le budget

[*Traduction*]

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député. Il est particulièrement préoccupant de constater qu'une partie importante du budget est grugée par les intérêts. Le coût des intérêts s'élèvera à 85 milliards de dollars à la fin de la période de 5 ans, et ces fonds ne seront pas redirigés vers les soins de santé. Les soins de santé sont particulièrement importants pour les Canadiens de toutes les provinces, y compris le Québec. Les 85 milliards de dollars auraient pu servir à augmenter les effectifs d'infirmiers et de médecins et à offrir des services aux Canadiens, mais ce n'est pas le cas. Ce montant est consacré aux intérêts. C'est un gros problème sachant que les Canadiens travaillent fort et paient leurs impôts.

● (1210)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de l'approche réfléchie qu'elle adopte à l'égard des finances des Canadiens et de l'argent des contribuables. Le budget considère le bénéfice net et les rendements des investissements des sociétés d'État autofinancées comme des revenus, mais il exclut de façon générale la dette brute de ces sociétés des comptes du gouvernement fédéral. Quand Ottawa accorde un prêt à ces sociétés ou investit dans celles-ci, il comptabilise l'argent comme un actif, pas comme une dépense, de sorte que l'avance augmente le besoin d'emprunt de l'État sans pour autant accroître immédiatement le déficit. On le voit dans le budget: un déficit de 62,5 milliards de dollars devient un besoin d'emprunt net de 169 millions de dollars.

Je me demande si ma collègue peut nous en dire plus là-dessus et expliquer en quoi c'est dangereux pour les Canadiens.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, c'est vrai. Le premier ministre dissimule une part importante de la dette dans les sociétés d'État, de sorte que ces sommes ne sont pas prises en compte dans le montant de la dette, mais sont plutôt comptabilisées comme des actifs. Il mise sur la possibilité d'un remboursement, mais n'y pensons pas. Une partie de cette dette est attribuée à une société d'État comme Postes Canada, qui n'a réalisé aucun profit depuis 2017. Il est donc très peu probable que nous récupérions cet argent, mais le premier ministre affirme tout de même qu'il s'agit d'un actif.

[*Français*]

Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la distinguée députée de Compton—Stanstead.

[*Traduction*]

Je suis très heureux de prendre la parole pour faire part à la Chambre de quelques réflexions sur le budget de 2026 formulées par mes concitoyens de Charlottetown, le berceau de la Confédération, que je suis si fier de représenter.

Le moment choisi pour présenter le budget, juste avant une semaine de pause, nous a donné l'occasion de retourner dans nos circonscriptions et d'entendre de vive voix ce qu'avait à dire ceux qui nous ont envoyés ici.

À Charlottetown, l'abordabilité, les soins de santé et la bonne gouvernance sont toujours au cœur des priorités, tout comme les vétérans, et pas seulement à l'occasion de la Semaine des anciens combattants. Il n'y a qu'un seul ministère fédéral dont l'administration centrale est située à l'extérieur de la région de la capitale nationale, et c'est le ministère des Anciens Combattants, à Charlottetown. J'aborderai chacun de ces thèmes dans mes observations d'aujourd'hui.

Ici, à Ottawa, nous sommes dans une bulle. Dans l'ensemble, les sujets dont nous débattons ne trouvent écho qu'auprès des gens qui suivent la politique de près, comme nous. Peu de gens à Charlottetown prêtent attention au spectacle qu'est la période des questions ou aux théories du complot et à la partisanerie dont nous sommes témoins. Voilà pourquoi c'est toujours agréable de sortir de sa bulle, de se promener en ville et d'écouter les gens parler de ce qui les empêche de dormir la nuit. Cela fait 15 ans que les habitants de Charlottetown m'envoient ici, et ce sont toujours ces échanges qui me motivent et qui m'aident à me concentrer sur ce qui compte réellement pour eux.

Il ne fait aucun doute que le coût de la vie est une préoccupation majeure au Canada, notamment à l'Île-du-Prince-Édouard, mais les Canadiens ont peu d'intérêt pour le jeu des accusations auquel on assiste quotidiennement à la Chambre. Je vais parler de certaines des nombreuses mesures concrètes prévues dans le budget qui visent à répondre à cette réalité.

Pour commencer, je présente ces faits pour donner un aperçu de la situation actuelle du Canada en cette période de grands bouleversements géopolitiques. Le Canada a le ratio dette-PIB le plus bas du G7 ainsi que la plus haute note de crédit possible.

Quand cela leur convient, les conservateurs aiment nous comparer à leurs chers États-Unis sur les questions économiques et déplorer les investissements du gouvernement dans les gens et la croissance économique. Ce faisant, ils ne reconnaissent jamais que le coût d'emprunt est moins élevé au Canada qu'aux États-Unis, mais il l'est.

J'ai été élu au Parlement lorsque Stephen Harper a formé son seul gouvernement majoritaire. Je me souviens des compressions importantes et disproportionnées imposées à notre région ainsi que des changements mesquins apportés au régime d'assurance-emploi. L'austérité n'a pas fonctionné pour nous, et je demeure convaincu que cette expérience a clairement démontré que ce n'est pas en faisant des compressions qu'on peut stimuler la croissance économique.

Les piliers du budget, à savoir la croissance, les gens et la souveraineté, trouvent écho dans ma circonscription. Pour mettre l'accent sur les gens, il faut d'abord mettre en place des mesures visant à réduire le coût de la vie, et c'est ce que fait le budget.

Jusqu'en 2021, l'Île-du-Prince-Édouard accusait un retard par rapport à presque toutes les autres provinces en ce qui concerne le nombre de médicaments inclus dans sa liste de médicaments couverts. Le gouvernement Trudeau a conclu un accord avec la province pour que le nombre de médicaments inscrits sur cette liste corresponde à celui des médicaments couverts dans les autres provinces de la région et pour réduire la quote-part exigée des patients dans le cadre des programmes d'assurance collective du gouvernement provincial. Ce programme a été remarquablement bien accueilli, et le budget le prolonge comme il se doit afin que le coût des médicaments sur ordonnance ne devienne pas un fardeau indu à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels est une autre mesure d'abordabilité importante et salutaire. Il y a environ 75 000 ménages à l'Île-du-Prince-Édouard, et environ les deux tiers d'entre eux reçoivent cette allocation. Cette aide sera donc bien accueillie par les deux tiers des ménages de l'Île-du-Prince-Édouard, qui recevront jusqu'à 679 $ pour une famille de quatre personnes, juste après Noël et en plein hiver. Voilà comment un gouvernement qui comprend les problèmes d'abordabilité de 2027 réagit.

À peu près 15 % de tous les travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard touchent l'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada. Les mesures que renferme le budget accorderont davantage d'argent aux gagne-petit, pour un maximum d'environ 3 000 $ par année pour une famille. C'est une évidence: les travailleurs dont le salaire est faible ou modeste sont les plus durement frappés par la crise du coût de la vie. Cette mesure leur apportera un certain répit, d'une manière qui garantit pratiquement que l'argent ainsi obtenu ne tardera pas à circuler dans l'économie locale.

● (1215)

Enfin, le crédit canadien pour proche aidant sera bonifié tout en devenant pleinement remboursable, ce qui, là encore, permettra d'accroître la portée et le montant de l'aide financière dont bénéficieront ces héros des temps modernes qui sont maigrement rémunérés, ceux qui se consacrent à s'occuper d'un proche dans le besoin. Pour le gouvernement du Canada, c'est une façon de dire à ces héros des temps modernes qu'il sait qu'ils existent et qu'il leur est reconnaissant.

Comme je l'ai dit tantôt, le ministère des Anciens Combattants est un des principaux employeurs à Charlottetown. C'est entre autres pour cette raison que les mesures qui ont effet sur les vétérans tiennent particulièrement à cœur aux gens que j'ai l'honneur de représenter. Dans notre plateforme électorale, à la page 15, nous avons pris l'engagement de « [p]réserve[r] le Champ d'honneur national en travaillant avec le Fonds du Souvenir pour assumer la responsabilité du Champ d'honneur national de Montréal, afin qu'il demeure un lieu de repos approprié et respectueux pour les anciens combattants ». Cette promesse, nous l'avons tenue.

En effet, à la page 263 du budget, une enveloppe est enfin attribuée à l'acquisition, à l'assainissement et à l'exploitation du Champ d'honneur national. Des félicitations s'imposent ainsi pour le caucus libéral du Québec en général et les députés de Vimy et de Lac-Saint-Louis en particulier, qui ont rappelé cet engagement électoral au ministère avec une impatience remarquable.

Ceux qui ont été le fer de lance de cette initiative, en réalité, ce sont les anciens ambassadeurs Robert Peck et Peter MacArthur. Ces anciens diplomates ont mené sans relâche une campagne persistante afin de convaincre le gouvernement de faire ce qu'il faut pour honorer le service de 20 000 anciens combattants et des membres de leur famille qui reposent au Champ d'honneur national. Je tiens à offrir mes sincères félicitations à Robert Peck et à Peter MacArthur, ainsi que mes profonds remerciements pour leur campagne efficace et leur diplomatie.

Outre le fait de remplir cet engagement de campagne, le budget prévoit consacrer des fonds additionnels aux services de gestion de cas pour les vétérans et les anciens membres de la GRC. Il est capital d'affecter des ressources pour la prise en charge personnalisée des vétérans qui ont des besoins complexes en matière de santé et de réadaptation.

Enfin, le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille finance de la recherche et des initiatives communautaires. Le fonds finance de multiples projets valables, mais il ne fournit pas à la demande. Le budget de 2026 permettrait d'injecter davantage d'argent dans ce fonds, qui continuera à faire avancer des projets et des travaux de recherche liés à la santé des femmes — un autre engagement qui avait été pris —, à l'emploi après le service et à la reconnaissance du service.

Par ailleurs, le budget de 2026 répond aux enjeux de notre époque. Il stimule l'investissement privé, la productivité et la croissance, mais il n'est pas unidimensionnel. C'est le budget dont ont besoin les millions de Canadiens qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. De plus, il renforce notre identité en tant que nation intelligente, compatissante et fière grâce à des investissements historiques dans la culture, l'identité, l'inclusion et la réconciliation.

Les mesures d'abordabilité et le renouvellement des investissements dans les services de santé, y compris pour la santé mentale, les soins à domicile et les infrastructures récréatives, répondent directement aux principales préoccupations soulevées par les concitoyens que je suis si fier de représenter lors de nos tournées de porte-à-porte. Dans ma province, la situation du marché fermier de Charlottetown, qui a été lourdement endommagé par un incendie le jour de Noël en 2025, demeure une préoccupation urgente. Le bâtiment était situé sur des terres fédérales. J'espère sincèrement que le renouvellement des infrastructures alimentaires locales fera partie de la solution.

J'appuierai fièrement ce budget, qui est bon pour le Canada, bon pour l'Île-du-Prince-Édouard et bon pour Charlottetown.

● (1220)

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, près de la moitié des Canadiens ne s'attendent pas à ce que ce budget ait une incidence positive sur leurs finances personnelles. Que dit le gouvernement aux familles de travailleurs qui gagnent trop pour être admissibles à une aide, mais qui peinent malgré tout à payer leur prêt hypothécaire, leurs factures d'épicerie et l'essence pour leur voiture? Que leur offre-t-on pour alléger leur fardeau? C'est ce qu'elles demandent. Je le demande en leur nom également.

Sean Casey: Monsieur le Président, il ne fait absolument aucun doute que les mesures prévues dans le budget visent spécifiquement les personnes à faible et moyen revenus.

Cependant, une réduction d'impôt généralisée est entrée en vigueur presque immédiatement après notre arrivée au pouvoir, en plus de l'élimination de la taxe sur le carbone sur l'essence. De plus, grâce aux investissements générationnels dans la productivité et la croissance économique, c'est l'ensemble de l'économie qui bénéficiera d'un effet d'entraînement, si l'on peut dire, en raison de la manière dont le budget a été élaboré.

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Monsieur le Président, je tenais à prendre un instant pour remercier mon collègue de Charlottetown de ses efforts soutenus pour défendre les intérêts des anciens combattants. Nous savons bien sûr que le siège social se trouve dans sa circonscription. Il a toujours été un ardent défenseur des anciens combattants et de l'ensemble du personnel qui travaille dans cet établissement. En ce qui concerne la question de l'abordabilité, je suis certaine que, à Charlottetown, tout comme dans ma circonscription à Moncton, l'abordabilité reste une préoccupation majeure. Je pense que l'allocation sur l'épicerie et les besoins essentiels va faire une énorme différence dans la vie de nos concitoyens.

Je voudrais que le député nous en dise plus à ce sujet.

Sean Casey: Monsieur le Président, rares sont ceux, dans cet endroit, qui connaissent mieux que l'ancienne ministre des Anciens Combattants les défis et la satisfaction qui accompagnent le fait de servir les anciens combattants. Comme je l'ai souligné dans mon discours, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels est versée dans le compte bancaire des deux tiers des ménages de l'Île-du-Prince-Édouard. Les 679 $ qui seront versés au début de l'année 2027 apporteront une aide bienvenue en plein hiver, juste après Noël. C'est une mesure qui compte vraiment. Elle sera sans aucun doute très bien accueillie. Tout aussi important, cet argent sera dépensé presque immédiatement et réinjecté dans l'économie locale. Elle est avantageuse tant pour les bénéficiaires que pour les entreprises locales.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, l'intervenante précédente a déclaré que l'une des principales préoccupations de sa circonscription concernait le coût de la vie et la hausse du prix des produits alimentaires, de la facture de chauffage et des loyers au Canada. Nous avons aujourd'hui un gouvernement qui dépense des sommes scandaleuses et irresponsables dans des projets tels qu'une forêt pluviale au Brésil ou un milliard de dollars pour un ministère des Océans.

Comment les libéraux peuvent-ils bien prétendre vouloir réduire le coût de la vie alors qu'ils gèrent de manière totalement désastreuse les finances du pays et qu'ils sont fiers de ce budget, qui ne fait qu'aggraver la situation des Canadiens?

Sean Casey: C'est toujours la même chose, monsieur le Président. Les conservateurs persistent à noircir le portrait de l'économie canadienne. Pourtant, notre pays affiche le ratio dette-PIB le plus faible du G7 et emprunte à des coûts inférieurs à ceux des États-Unis. On ne saurait se passer des mesures prévues dans le budget pour rendre la vie plus abordable. Je ne sais pas quelles mesures mon collègue aimerait voir disparaître, mais l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels est absolument indispensable. Il en va de même pour L'Allocation canadienne pour les travailleurs et le crédit canadien pour proche aidant entièrement remboursable. Toutes ces mesures produisent des résultats concrets. Pour les Canadiens qui ressentent le plus durement les pressions du coût de la vie, cet argent est versé directement dans leur compte. C'est précisément le genre de soutien dont ils ont besoin, et j'en suis fier.

● (1225)

[*Français*]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui pour parler du budget de 2026. En tant que députée de Compton—Stanstead, ce qui m'importait d'abord et avant tout quand j'ai commencé à regarder le budget, c'était de savoir ce qu'il y avait pour les gens de chez nous. Je voulais savoir si ça répondait aux priorités que j'entends sur le terrain lorsque je fais du porte-à-porte ou que je participe à des événements. Franchement, je dois dire que oui. Le budget répond aux priorités dont les gens de chez nous me parlent ainsi qu'aux priorités que je me suis aussi données quand j'ai été élue pour représenter ma région.

Quand j'ai commencé à regarder le budget, les mots-clés que j'ai cherchés sont ceux pour lesquels je milite depuis mon élection, et, pour chacun de ces mots-clés, j'ai trouvé une mesure pour appuyer une priorité à laquelle je tiens et à laquelle tiennent les gens de chez nous. C'est donc un budget qui, dans ma lentille, est très satisfaisant. On ne sera pas surpris de m'entendre dire que je vais nécessairement voter pour ce budget, qui me rend très fière.

Je veux maintenant faire part à mes collègues de quelques mesures qui me semblent particulièrement importantes. Une des questions dont on me parle souvent quand je suis sur le terrain, c'est celle du coût de la vie. En particulier, les aînés me demandent ce que nous faisons pour les aider, eux qui ont parfois de la difficulté à joindre les deux bouts. Dans le budget, il y a des mesures qui s'appliquent à toutes les personnes qui sont parfois un peu plus vulnérables, et la plus importante de ces mesures est, à mon avis, la bonification de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cet hiver, les gens admissibles vont recevoir une bonification de 50 % de cette prestation. Une personne seule pourrait recevoir 339 $ au début de l'hiver, et un couple avec deux enfants pourrait recevoir 679 $. En combinant cette bonification avec ce qui a été annoncé dans le budget de 2025, une famille de quatre aurait 2 570 $ de plus pour l'épicerie et les besoins essentiels. C'est le genre de mesure qui change la donne et c'est ce que je réponds aux aînés qui me demandent comment nous les aidons. Ça fait partie de nos mesures. Il y a 12 millions de Canadiens qui profitent de ça.

Voici une autre façon dont nous appuyons les gens. Ma mère ne serait pas contente que je mentionne son âge, mais elle est retraitée et elle s'occupe de ma grand-mère. Elle fait partie des proches aidants. Une des mesures que nous avons mises en place pour des gens comme ma mère ou mes tantes, qui prennent aussi soin de ma grand-mère, c'est le crédit canadien pour proche aidant, que nous avons rendu entièrement remboursable. C'est jusqu'à 1 260 $ par année, à compter de 2027, que recevront des personnes comme ma mère, mes tantes et d'autres proches qui appuient des gens ayant besoin de soutien au quotidien un peu partout au Canada. Ce sont donc des mesures très importantes.

Il y a aussi une autre façon dont nous pouvons améliorer le coût de la vie: en tentant d'atténuer le coût du logement. Nous continuons d'investir pour construire davantage, et il y a notamment beaucoup d'investissements pour l'itinérance, qui est un fléau. Il y a 44,7 milliards de dollars sur 11 ans pour augmenter l'offre de logements hors marché et pour que le Canada soit en voie de mettre fin à l'itinérance en 10 ans. C'est très ambitieux, mais c'est très important aussi. Ce sont des mesures nationales, mais elles vont avoir des retombées chez nous, y compris dans des communautés de beaucoup plus petite taille. Franchement, ça me touche énormément de voir que, chez nous, dans des communautés de petite taille, il y a des gens qui ont de la difficulté à se loger et qui se retrouvent à la rue. Je veux saluer tous les organismes qui les appuient. Ce qu'on me dit, c'est que si nous arrivons à régler la crise du logement, si nous arrivons à fournir davantage de logements abordables, ça va grandement changer la donne dans les régions comme la mienne et vraiment atténuer cette crise de l'itinérance que l'on sent un peu partout au Canada.

Mes collègues ne seront pas surpris d'apprendre qu'une des premières choses que j'ai cherchées dans le budget, c'étaient des mesures concernant la connectivité cellulaire. La connectivité cellulaire est un dossier que je porte, mes collègues le savent très bien. C'est très important pour tous mes collègues en région.

● (1230)

Effectivement, le budget de 2026 reconnaît que les problèmes de couverture et de fiabilité persistent dans les collectivités rurales et éloignées. Quand j'ai commencé à travailler à ce dossier avec un projet de loi émanant d'un député, qui approche de sa conclusion à la Chambre des communes — nous allons faire la dernière partie de la troisième lecture sous peu —, mon objectif était vraiment que nous en parlions et que nous rendions le gouvernement conscient de cet enjeu. Je sais que le gouvernement en était déjà conscient, mais il s'agissait de faire des mesures et d'en faire une priorité. En voyant que c'est mentionné dans le budget, je me dis que ma mission est accomplie: c'est une priorité pour le gouvernement et nous allons y travailler. Je suis vraiment convaincue qu'en mettant toutes ces mesures ensemble, celles du budget, celles de mon projet de loi, d'autres investissements privés et des innovations, il va y avoir de la connectivité en région. Comme je le dis toujours, c'est une question de sécurité, c'est une question d'économie et c'est aussi une question de simple équité. C'est donc une des excellentes nouvelles du budget.

Un autre enjeu est important pour moi en tant qu'ancienne journaliste et personne vivant en région, et c'est la vitalité de nos médias locaux, de nos médias régionaux. Le budget propose des mesures pour appuyer les médias locaux, entre autres celle qui rend permanente l'initiative de journalisme local. L'enveloppe, qui est bonifiée, aide particulièrement les médias indépendants dans des régions mal desservies par les grands médias nationaux. Ils nous permettent d'avoir des nouvelles de nos conseils municipaux et de nos organismes locaux. Ce sont des choses qu'on ne lira jamais dans *La Presse* ou dans le *Toronto Star*, mais elles se retrouvent dans des médias locaux. Cela doit continuer et, ça, c'est un excellent exemple à suivre pour les appuyer.

Dans ma région, j'ai beaucoup entendu parler d'une autre demande, celle d'élargir le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique et de rendre admissibles nos radios locales à ce crédit. Tous les services de radio pourront maintenant y être admissibles. Le taux bonifié de 35 % est également prolongé pendant deux ans. C'est une excellente nouvelle. Dans des régions comme la nôtre, c'est vraiment par les médias locaux qu'on peut faire circuler l'information. Ce n'est pas une question abstraite. À mon avis, c'est vraiment une question d'infrastructure démocratique: les gens doivent savoir ce qui se passe chez eux en recevant des informations fiables. C'est ce que nous offrent nos médias locaux.

Quand on parle de la vitalité des régions, on parle aussi de nos entrepreneurs qui rendent nos régions vivantes. J'aimerais donc prendre un moment pour souligner le travail d'une entrepreneure de chez nous. Véronique Le Prohon, la directrice générale de Le Prohon, a reçu récemment le prix Ancrage et développement régional, dans la catégorie « Entrepreneures d'impact », au gala Prix Femmes d'affaires du Québec qui est remis par le Réseau des femmes d'affaires du Québec. Ce prix reconnaît une contribution au dynamisme régional, au développement des activités et à la mise en valeur des talents locaux. Véronique et son frère Guillaume représentent la troisième génération qui dirige cette entreprise familiale, une entreprise qui est née en Estrie, qui a grandi en Estrie et qui continue d'investir chez nous. C'est exactement le type d'entrepreneuriat que l'on veut encourager. Cette entreprise crée des emplois et, comme je le disais, on veut l'encourager.

Des mesures pour des entreprises comme celle-là, il y en a beaucoup dans le budget. Celle qui me marque particulièrement, c'est la Mégadéduction pour la productivité, qui permet aux entreprises de déduire immédiatement le coût de plusieurs investissements admissibles, entre autres pour des actifs qui leur permettent de prendre de l'expansion. Il y a aussi davantage de flexibilité pour les agences de développement régional, afin qu'elles puissent appuyer nos entreprises. De telles mesures soutiennent l'économie de notre région. En effet, ceux qui en bénéficient à terme sont les entreprises et les propriétaires d'entreprises qui peuvent investir davantage, mais ce sont aussi les employés qui ont des emplois de plus grande qualité et qui perdurent, les fournisseurs, les clients et, donc, toute une communauté.

Je pourrais parler encore du budget pendant 20 minutes, mais je pense qu'on ne me laissera pas autant de temps. En effet, je vois qu'on me demande d'accélérer.

J'espère que les questions de mes collègues vont me permettre de parler davantage des mesures, notamment de celles qui touchent l'agriculture, un sujet très important pour ma région. J'attends donc avec impatience les questions de mes collègues.

● (1235)

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, j'ai quand même été étonné, voire subjugué, de savoir que ma collègue allait voter en faveur du budget. Je ne m'attendais pas à ça. Les choses changent.

Dans son exposé, ma collègue parlait des mesures de soutien pour les médias locaux. C'est dans le budget, et nous en sommes très contents. Cela dit, j'aimerais qu'elle me parle d'une mesure précise. Comme on le sait, le gouvernement a laissé tomber les redevances sur les services numériques lors des négociations, ce qui n'a mené à absolument rien, puisqu'il n'y a pas eu d'allègement de la part du gouvernement américain.

Est-ce que ma collègue croit que ce serait une bonne chose de reprendre les redevances sur les services numériques?

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, nous avons besoin de mesures qui fonctionnent pour appuyer le secteur culturel de chez nous. Nous avons d'ailleurs annoncé, peu après le budget, 600 millions de dollars en appui aux artistes de chez nous. Je n'ai jamais vu autant d'investissements dans la culture. J'aurais voulu vous nommer plein d'artistes de chez nous qui ont un grand impact. Pour moi, ce qui a un impact, ce sont les 4 milliards de dollars que nous allons investir en culture au cours des prochaines années.

Une des mesures vraiment importantes, c'est la déduction de 45 000 $ pour les artistes. Ça va les aider à continuer à faire vivre nos communautés. Chez nous, plein d'institutions fonctionnent grâce à l'implication d'artistes. J'ai hâte de faire un nouveau discours pour parler de la culture dans Compton—Stanstead. Ce qu'on y fait est très important.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le super bon discours de ma collègue de la région de Sherbrooke, plus précisément au sud de Sherbrooke.

Son discours était très intéressant. Elle a parlé du crédit d'impôt remboursable pour les proches aidants, mais aussi de l'Initiative de journalisme local. Elle a travaillé très fort pour que cette dernière devienne permanente.

Toutefois, comme elle le disait tantôt, on n'a pas tellement parlé de l'agriculture. A-t-elle quelque chose à ajouter au sujet de l'agriculture et de la relève en agriculture?

Le budget

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, ma collègue de Rivière-des-Mille-Îles a raison de dire que je représente, entre autres, Sherbrooke. En fait, je représente à peu près la moitié du territoire de Sherbrooke. Ma circonscription est à la fois urbaine et rurale. Je suis très heureuse de représenter les secteurs de Rock Forest–Saint-Élie–Deauville, de Bromptonville et de Lennoxville, où se trouve l'Université Bishop's, ainsi que tout le secteur rural, pour qui l'agriculture est très importante.

Une des mesures du budget que je trouve vraiment intéressante, au-delà du 3,2 milliards de dollars que nous investissons dans la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, c'est la possibilité de transfert intergénérationnel vers les neveux et les nièces. On avait travaillé sur les transferts intergénérationnels par filiation vers les enfants. On sait que les enfants ne veulent pas toujours reprendre la ferme familiale et qu'il est très important de maintenir la ferme dans la famille. Le transfert aux neveux et aux nièces est donc une excellente mesure.

[*Traduction*]

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, d'ici 2030-2031, les paiements d'intérêts sur la dette devraient atteindre environ 85,5 milliards de dollars par année. C'est de l'argent qui ne servira ni à bâtir un hôpital, ni à réparer une autoroute, ni à embaucher un policier, ni à renforcer une collectivité.

Monsieur le Président, qu'obtiennent exactement les Canadiens en retour de cette facture? Le plan du gouvernement consiste-t-il simplement à emprunter toujours plus pour enrichir les prêteurs pendant que les Canadiens voient leur situation financière se détériorer de jour en jour?

● (1240)

[*Français*]

Marianne Dandurand: Monsieur le Président, mon collègue a parlé de la santé, mais il y a une autre chose que j'aimerais mentionner à ce sujet. Je voulais souligner les 40 ans de l'organisme JEVI, un organisme de chez nous qui travaille en prévention du suicide et en santé mentale. Il célèbre son 40^{e} anniversaire ce soir, et je leur souhaite une belle célébration.

Les organismes comme celui-là ont une importance fondamentale pour nos régions. La santé mentale est un enjeu très important, et le budget de 2026 le reconnaît. On y retrouve des investissements pour soutenir la santé mentale et différents organismes communautaires. Nous prenons soin des gens qui en ont besoin et nous appuyons les organismes, comme l'organisme JEVI, qui appuient les gens autour de chez nous. Je profite aussi de l'occasion pour souligner le travail de l'organisme Au cœur des familles agricoles et des travailleurs de rang qui prennent soin de nos agriculteurs.

Le budget contient beaucoup de bonnes mesures.

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, dans les derniers jours, j'ai parlé à des familles, à des travailleurs, à des entrepreneurs de la Beauce. Je les ai écoutés et le constat est clair: les Beaucerons et les Beauceronnes sont très déçus de ce budget libéral. Le mot « déçus » est faible. Je dirais qu'ils sont découragés du gouvernement libéral irresponsable.

Les Beaucerons s'attendaient à du répit relativement au coût de la vie. Les PME s'attendaient évidemment à un règlement des droits de douane américains pour rester compétitifs, productifs, pour garder leurs contrats et, surtout, pour conserver les emplois. Les gens voulaient que les libéraux à Ottawa fassent attention à leur argent. Or, ce que le gouvernement libéral leur présente est un déficit générationnel de plus de 62 milliards de dollars.

À mes yeux et aux yeux de la majorité des Canadiens et des Canadiennes, c'est un budget libéral inflationniste et complètement hors contrôle. Le monde de chez nous a besoin d'air. En Beauce, l'augmentation du coût de la vie fait mal. Ça fait mal quand le loyer monte. Ça fait mal quand on va à l'épicerie. Ça fait mal de renouveler son hypothèque. Ça fait mal quand la facture d'hydroélectricité arrive. La paie, par exemple, n'augmente pas toutes les fois que les factures montent.

Je pense aux jeunes qui travaillent à temps plein et qui se demandent s'ils vont pouvoir s'acheter une maison, dans leur quartier. Je pense aux aînés qui baissent la température du thermostat juste pour se rendre à la fin du mois.

Parlons des camionneurs. Eux aussi connaissent l'augmentation des coûts liés au transport et au fait de prendre la route. Mardi, dans Chaudière-Appalaches, le prix médian affiché du diésel était à 2,70 $ le litre. Pour 500 litres, ça fait environ 1 350 $. On paie 1350 $ puis le camion n'a même pas bougé de la cour encore.

La suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant a donné un peu de répit, mais les libéraux à Ottawa rétabliront une hausse de 2 ¢ le litre le 1er février, puis ajouteront 4 ¢ de plus au début d'avril. Ça va coûter 20 $ de plus toutes les fois qu'on fait le plein. Pour une entreprise qui a plusieurs camions, ça change tout. La facture augmente très vite. Cette taxe-là, les libéraux peuvent la laisser à zéro.

Il faut donner un peu de répit aux gens. Aujourd'hui, nous demandons au gouvernement de maintenir l'allégement sur le diésel. C'est important pour nos transporteurs, nos producteurs agricoles et nos entrepreneurs qui doivent faire rouler leurs équipements et livrer leurs commandes tous les jours.

Il faut aussi parler du coût de produire ici. Les conservateurs veulent mettre fin aux exigences fédérales sur la tarification du carbone industriel. Quand nos fabricants se battent pour garder leurs clients américains, les libéraux devraient chercher à leur donner le moyen de rester compétitifs.

Pour nos PME qui exportent, la pression la plus évidente et immédiate vient des droits de douane américains. J'ai déjà parlé ici du groupe Camnor, de Beauce Atlas, de Garaga. Ce que j'entends des fabricants, c'est qu'ils se battent pour garder des clients. Ils ont mis des années pour les gagner. Quand les clients américains demandent un prix, la compagnie canadienne doit baisser sa marge de profit, même jusqu'à une marge négative. Si elle monte son prix, elle va perdre le contrat et on va perdre des emplois. Ce sont des heures de travail qu'on perd chez nous. Juste les trois compagnies dont je viens de parler, ça leur coûte en taxes supplémentaires 4 millions de dollars par mois. Pensons-y: qui va payer la facture?

Pour les aider, que font les libéraux? Ils demandent aux entreprises de remplir un formulaire, suivi d'un autre, puis d'un autre encore et ainsi de suite. Pendant ce temps-là, quand elles remplissent les formulaires, le *cash flow* baisse et ce sont les emplois qu'on perd partout au Québec et au Canada.

C'est la même urgence dans le secteur du bois. Mardi, j'ai soulevé ici la fermeture de scieries au Québec, une situation qui a entraîné la perte de plus de 500 emplois. Quand une scierie ferme et réduit ses activités, les répercussions se font sentir chez le petit bûcheron, le camionneur qui transporte le bois et la petite usine qui le transforme. Dans notre région, ces entreprises travaillent toutes ensemble.

Le gouvernement libéral a complètement laissé tomber l'industrie forestière. Plutôt qu'aider nos compagnies d'ici, le gouvernement préfère donner 500 millions de dollars à l'étranger pour protéger les forêts tropicales. Quand une famille n'arrive pas à joindre les deux bouts, quand son budget est serré, elle doit faire des choix et des sacrifices. Sincèrement, je pense qu'on aurait pu passer son tour. Je pense qu'on a d'autres priorités que d'offrir 500 millions de dollars pour les forêts tropicales.

● (1245)

Les scieries et les petites entreprises de transformation du bois au Québec sont laissées complètement à elles-mêmes. Les entreprises de la Beauce gèrent leurs dépenses à la cenne près. Les Beaucerons ont raison d'attendre la même rigueur quand le gouvernement libéral signe une entente. Il faut l'analyser et se demander si ça va rapporter quelque chose aux Canadiens, surtout en ces temps très difficiles. Le gouvernement donne 500 millions de dollars pour les forêts tropicales de l'Amazonie pendant que nos vaillants travailleurs perdent leur emploi. Il faut vraiment être déconnecté.

Parlons de la logique libérale. Pendant que le gouvernement donne 500 millions de dollars pour les forêts étrangères, on sabre dans les cadets et les Snowbirds, une fierté canadienne qui fait rêver des jeunes Canadiens. Nos cadets sont nos futurs militaires, mais on procède à des coupes.

Parlons maintenant de Télésat, une belle histoire qui ne sent pas bon. Télésat est dirigée par Dan Goldberg, un ami de longue date du premier ministre. Ils sont amis depuis plus de 20 ans. En décembre prochain, Télésat devra rembourser à ses créanciers américains une dette de 2,3 milliards de dollars. Qu'a fait le premier ministre, le 31 juillet dernier? Il lui a accordé un contrat sans appel d'offres de la même valeur, soit 2,3 milliards de dollars.

Le premier ministre dit qu'il n'a pas participé à la décision. Selon les informations rapportées, c'est le 13 novembre, soit plus de trois mois après l'attribution du contrat, qu'il a demandé un filtre contre les conflits d'intérêts les visant, lui et son ami de Télésat. Le contrat, c'était en juillet. La demande de filtre, c'était au mois de novembre. Pourquoi la priorité est-elle toujours accordée aux amis du premier ministre lors de l'octroi de contrats, au détriment des autres entreprises du Canada? Quelles protections étaient en place au moment où Ottawa a accordé le contrat? Le gouvernement libéral doit être transparent et déposer des documents au Parlement. Les Canadiens ont le droit de connaître la vérité dans ce dossier.

Cette même rigueur, nous devrions la retrouver dans l'ensemble du budget. Cette semaine, la directrice parlementaire du budget a estimé que, sans les nouvelles mesures fiscales et de dépenses, le déficit de cette année aurait été de 43,8 milliards de dollars. Le budget en prévoit 62,3 milliards de dollars. C'est un écart de 18,5 milliards de dollars. Les libéraux avaient la possibilité de réduire davantage le déficit. Ils ont choisi d'utiliser cette marge autrement en dépensant à l'étranger et en laissant tomber les familles, et surtout les entreprises canadiennes.

Puis, il y a la facture qui revient chaque année. Comme l'a rappelé mon collègue de Lévis—Lotbinière, le budget prévoit 60,2 milliards de dollars en frais de dette cette année. La récolte de la taxe sur les produits et services ne paie même pas l'intérêt de la dette. Ces frais de dette représentent environ 165 millions de dollars par jour. En 2030-2031, la facture annuelle va atteindre, croyons-le ou non, 85,5 milliards de dollars, soit 25,3 milliards de dollars de plus qu'aujourd'hui. Chaque fois que cette facture augmente, ce sont nos générations futures qui sont hypothéquées.

Voici ce que les conservateurs demandent aux libéraux: faire le ménage dans leurs dépenses, justifier leurs contrats, faire preuve de transparence, faire des coupes dans ce qui ne donne pas de résultats et dans ce qui ne rapporte pas de sous. Quand ils promettent de l'aide à une petite entreprise, ils doivent enlever des couches de bureaucratie inutile qui empêche l'entreprise de recevoir l'aide à temps. Au lieu de nuire aux entreprises, il faut leur simplifier le tout.

J'ai des enfants, et je veux les aider à avoir la même chance que nous avons eue. Nous avons eu une belle vie, un bon emploi, une belle famille, et nous avons habité dans notre propre maison. Ce n'est pas en leur léguant des dettes de centaines de milliards de dollars que nous allons les aider.

Aux Beaucerons qui nous écoutent, je tiens à dire que je les ai entendus. Ils m'ont parlé du coût de la vie, qui ne cesse d'augmenter, et de leur grande déception devant le budget libéral. Ils travaillent fort pour faire vivre leur famille et pour faire avancer la Beauce. Ils m'ont envoyé ici pour défendre leurs intérêts, leur famille, leur emploi et pour qu'il leur en reste davantage dans les poches à la fin du mois. C'est pour ça que je me lève ici aujourd'hui et que je vais continuer de me lever pour la Beauce.

● (1250)

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue qui m'a applaudi tout à l'heure quand j'ai parlé de connectivité cellulaire en région. Je pense qu'il vit chez lui les mêmes problèmes que nous vivons chez nous.

Dans le budget, il y a des mesures pour appuyer la connectivité cellulaire, et ce n'est pas Télésat. Ce sont des mesures pour le spectre, pour les investissements. Je me demande si mon collègue a lu ces mesures et si ça ne lui donne pas le goût d'appuyer le budget pour appuyer la connectivité cellulaire dans son coin.

Jason Groleau: Monsieur le Président, il y a deux bonnes choses dans le budget: la connectivité et les patinoires. Le reste, c'est de la bouillie pour les chats.

D'accord. Il faut reconnaître qu'il y a de bonnes choses, mais, comme je l'ai dit, les dépenses sont démesurées. Les libéraux devraient mieux les gérer. Les gens qui nous écoutent par millions aujourd'hui s'attendent à ce que le gouvernement gère leur argent. En effet, l'argent n'est pas celui des libéraux, il n'appartient pas au gouvernement: c'est l'argent des contribuables.

Les gens travaillent fort pour gérer leur argent. Ils s'attendent donc à la même chose de la part du gouvernement.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais que mon collègue me parle d'une particularité de ce budget.

Encore une fois, le gouvernement ramène son fameux laissez-passez d'adoration du Canada, qui donne un accès gratuit aux parcs partout au Canada. Or, ce n'est pas seulement pour les Canadiens et les Canadiennes. C'est aussi pour tous les touristes étrangers comme les États-Uniens. Personne n'a rien à payer dans les parcs canadiens. Les libéraux consacrent quand même des dizaines de millions de dollars à cette mesure — je crois qu'il s'agit de 87 millions de dollars. D'un autre côté, en ce qui concerne la protection des parcs, le gouvernement a l'intention d'abolir des centaines d'emplois, dont certains dans le parc national Forillon, dans le parc national de la Mauricie et sur la Côte-Nord dans l'Archipel-de-Mingan.

Or on pourrait probablement utiliser cet argent pour nos employés, justement, pour garder les bons emplois et s'assurer de protéger nos parcs nationaux.

J'aimerais entendre mon collègue à cet égard.

Jason Groleau: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellente question. C'est toujours un plaisir de jouer au hockey contre lui.

C'est une bonne question. En effet, il faut protéger nos emplois. Je suis entièrement d'accord avec lui. Ce sont des enjeux importants à régler. Par contre, il y a des enjeux encore plus importants, comme le fait que les gens ont de la misère à manger. Il y a de la misère. Les gens n'arrivent pas à joindre les deux bouts. En Beauce, maintenant, 6 400 personnes vont chez Moisson Beauce toutes les semaines. Il y a 20 ans, Moisson Beauce n'existait pas.

La priorité est donc de gérer sainement l'argent des contribuables.

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, tout à l'heure, j'entendais ma collègue libérale parler de connectivité, mais j'aimerais que mon collègue de Beauce m'explique le lien entre la connectivité et les 500 millions de dollars qui ont été investis dans les forêts tropicales.

Que répond-il aux gens de sa circonscription qui ont de la misère à payer leur panier d'épicerie?

Jason Groleau: Monsieur le Président, c'est une très bonne question.

En effet, 560 millions de dollars ont été donnés pour la forêt de l'Amazonie. J'aime beaucoup le paresseux. C'est plaisant, un paresseux. C'est plaisant à regarder. J'aime beaucoup les paresseux, mais ça ne mène à rien. Il s'agit de dépenses inutiles.

Comme je l'ai dit plus tôt, quand on est un entrepreneur, on gère son argent et on investit dans quelque chose qui rapporte. Le gouvernement doit simplement investir de l'argent qui va rapporter aux Canadiens et aux Canadiennes, et non dépenser de l'argent lancé par les fenêtres qui va s'ajouter à la dette des Canadiennes et des Canadiens.

● (1255)

[*Traduction*]

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, le député a un solide bagage. Que ce soit dans le monde des affaires ou du hockey, nous savons qu'on ne remporte pas la partie simplement en critiquant l'équipe adverse. Il faut un plan.

Je remercie le député d'avoir souligné certaines des bonnes mesures prévues dans le budget de 2026.

J'aimerais savoir quel est le plan des conservateurs. Quelles mesures aboliraient-ils, lesquelles maintiendraient-ils et, surtout, comment comptent-ils les financer?

[*Français*]

Jason Groleau: Monsieur le Président, ma collègue me pose une excellente question. Elle dit que, dans le sport, dans l'entreprise, on doit avoir un plan. Or, le plan le plus important, c'est la discipline.

Dans votre cas, il s'agit de la discipline budgétaire, et vous ne l'avez pas.

Le vice-président adjoint (John Nater): Les commentaires doivent être adressés à la présidence.

[*Traduction*]

Nous reprenons le débat. Le député de Calgary-Est a la parole.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre libéral fera l'impossible. Croyez-le ou non, il dépensera plus que Justin Trudeau. Ce que Justin Trudeau a dépensé en 10 ans, le premier ministre s'est donné le défi d'en dépenser autant en deux fois moins de temps. C'est exactement ce qui se passe avec ce budget coûteux financé à crédit. C'est peut-être drôle pour certains, mais ça ne l'est pas pour les Canadiens en difficulté. En fait, le recours aux banques alimentaires a doublé depuis 2019, et ça ne fait que continuer à augmenter. Les 2,35 millions de Canadiens qui ont recours à une banque alimentaire chaque mois à cause des mauvaises politiques libérales ne voient rien dans ce budget qui puisse les aider, comme d'habitude.

Cela vient du premier ministre qui a dit qu'il dépenserait moins. C'était sa promesse. Qu'a-t-il fait tout de suite après? Il a doublé le déficit de Justin Trudeau, un exploit que nous n'aurions jamais cru possible. Encore une fois, il s'agit d'un autre budget coûteux financé à crédit. Ce ne sont pas les Canadiens qui vont en bénéficier. Nous savons tous que ce sont les banquiers, les créanciers obligataires et les amis du premier ministre chez Brookfield qui sont très heureux de ce budget, car ce sont eux qui en bénéficieront le plus. La directrice parlementaire du budget l'a confirmé. Elle a publié un rapport cinglant il y a quelques jours à peine pour prouver, dans ses propres mots, que ce budget prévoit plus de dépenses, plus de dettes et plus d'emprunts, avec moins de résultats.

Commençons par cela, la dette et le déficit qui augmentent de façon exponentielle avec ce budget. D'ici 2030-2031, le budget lui-même prévoit que la dette fédérale totale s'élèvera à près de 1,6 billion de dollars. Cela représente une augmentation de 287 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Or, beaucoup de gens ne comprennent peut-être pas ces chiffres ou ne parviennent pas à s'en faire une idée concrète. Essayons donc de résumer ce que cela signifie pour les Canadiens. Cela signifie que, au cours des cinq prochaines années, si le gouvernement maintient cette trajectoire de dépenses, laquelle constitue vraisemblablement un minimum puisqu'il dépasse constamment ses propres cibles budgétaires, chaque Canadien devra, en 2030, payer 2 000 $ de plus par année rien qu'en intérêts sur la dette.

Cela signifie qu'on prend de l'argent dans les poches des Canadiens en difficulté pour l'envoyer aux banquiers et créanciers obligataires de Bay Street, qui sont les amis du premier ministre. C'est Bay Street qui en profite, et c'est M. et Mme Tout-le-Monde qui paient la note. Au bout du compte, ce sont les Canadiens qui devront assumer le coût de ces coûteuses expériences menées continuellement par le premier ministre.

D'ici là, et chaque année d'ici là, qu'on le croie ou non, on consacrera plus d'argent au service de la dette qu'aux transferts aux provinces en matière de santé. Encore une fois, c'est de l'argent en plus pour les amis du premier ministre qui sont banquiers, créanciers obligataires et employés chez Brookfield, et de l'argent en moins pour les infirmiers, les médecins et le système de santé, dont l'état a déjà empiré. Ça ne donne pas une bonne image du gouvernement, comme d'habitude.

Sous le gouvernement libéral, une famille moyenne paie déjà plus de taxes libérales qu'elle ne dépense pour la nourriture, le logement et les vêtements réunis. C'est pourquoi les cas d'insolvabilité sont en hausse. C'est pourquoi le recours aux banques alimentaires est en hausse. Tous les Canadiens à qui nous parlons nous font part de leurs difficultés. Les prix augmentent parce que, plus le gouvernement dépense, plus les prix augmentent. Il suffit d'aller à l'épicerie pour constater les effets des mauvaises politiques libérales sur le prix des aliments. Pourtant, le gouvernement a décidé de dépenser davantage et d'aggraver la situation des Canadiens.

Le logement est un autre gros problème au pays. Je vais commencer par citer encore une fois la directrice parlementaire du budget, qui a établi que le gouvernement investit davantage dans le logement, mais que les résultats ne suivent pas. Les propres organismes de logement du gouvernement arrivent d'ailleurs à la même conclusion. Depuis 2015, les libéraux auront quadruplé les dépenses consacrées au logement, alors même que les mises en chantier sont en baisse. Partout au pays, les jeunes nous disent la même chose: le rêve d'accéder à la propriété est mort sous les libéraux. À moins de pouvoir compter sur l'aide financière de leurs parents, il est impossible aujourd'hui pour les jeunes d'accumuler la mise de fonds requise pour l'achat d'une maison. Ce sont eux qui sont les plus durement touchés par la situation.

● (1300)

Non seulement les libéraux ont-ils fait fuir les emplois et les bons salaires vers les États-Unis avec leurs mauvaises politiques, mais ils ont fait en sorte qu'il est devenu pratiquement impossible de trouver un logement et d'accéder à la propriété. Il s'agit du même gouvernement, du même premier ministre qui avait fait deux promesses pendant la campagne électorale. Il avait dit, premièrement, que nous allions construire à une vitesse jamais vue depuis la Deuxième Guerre mondiale. La deuxième promesse était que le gouvernement construirait 500 000 nouveaux logements chaque année. Ce qui m'a surtout frappé, c'est que ces deux promesses étaient absentes des centaines de pages du budget. Les libéraux ont tenté de supprimer ces deux promesses en catimini, comme le prouvent leurs propres agences chargées du logement.

Le ministre du Logement est un ancien maire de Vancouver qui a échoué dans ses fonctions. En effet, lorsqu'il était maire de Vancouver, cette ville s'est classée au deuxième rang pour ce qui est de la pire abordabilité du logement dans le monde entier. Il avait promis en 2008 de mettre fin à l'itinérance d'ici 2015. Les libéraux ont nommé cet ancien maire au poste de ministre du Logement. Hier encore, lorsqu'il a été interpellé à ce sujet par des journalistes, il a rejeté la faute sur les Canadiens. Il a dit qu'il ne pouvait pas « forcer les Canadiens à construire ». Pourquoi alors les libéraux ont-ils fait cette promesse au départ? Ce sont leurs politiques inefficaces qui, encore et encore, empêchent les jeunes d'accéder à la propriété.

De plus, on ne construit pas de nouveaux logements en raison des nombreux obstacles administratifs. Le gouvernement est bien connu pour consacrer des milliards de dollars à de nouveaux organismes bureaucratiques et à des municipalités qui ne font que créer davantage d'obstacles administratifs, mais il ne lie pas ces dépenses à quoi que ce soit, et voilà pourquoi le nombre de mises en chantier est à la baisse au Canada. Encore une fois, ce sont toujours les jeunes qui doivent subir les conséquences des mauvaises politiques libérales.

Vu toutes les dépenses que fait le gouvernement, je ne pense pas que les Canadiens seraient offusqués si cela incluait l'envoi de fonds pour aider nos alliés à l'étranger ou si nous les utilisions pour quelque chose qui profiterait réellement aux gens ici. Cependant, ce n'est pas ce que les Canadiens voient. Ce qu'ils voient, ce sont des investissements à l'étranger inquiétants qui sont motivés par une idéologie conscientisée. Par exemple, on sait que le gouvernement envoie des millions de dollars des contribuables au Vietnam pour financer un projet de riz équitable en matière de genre, un concept dont peu de Canadiens ont entendu parler, à mon avis. En effet, on m'a posé des questions à ce sujet; les gens me disent qu'ils ne savaient pas que le riz avait un genre. Pourtant, à cause de ses politiques supposément progressistes, le gouvernement envoie des millions de dollars des contribuables à l'étranger pour soutenir un projet de riz équitable en matière de genre.

Voici un autre exemple: le gouvernement envoie des dizaines de millions de dollars au Congo pour un projet *woke* de culture de haricots. Pendant ce temps, il s'en prend aux agriculteurs canadiens en augmentant le fardeau fiscal et en mettant en place des politiques qui contribueraient à réduire la quantité d'engrais permise. Les libéraux rendent l'agriculture plus coûteuse ici mais jugent acceptables les projets agricoles *woke* qui se déroulent à l'étranger.

Ce qu'on a appris tout récemment, car les libéraux n'en avaient pas informé les Canadiens dès le départ, c'est qu'ils vont envoyer un demi-milliard de dollars au Brésil pour sa forêt pluviale. Ils veulent que les Canadiens paient pour que le Brésil ne détruise pas sa forêt pluviale. Peut-être devrait-on plutôt utiliser cet argent ici pour aider les Canadiens ou le redonner aux Canadiens afin de réduire les coûts auxquels ils sont confrontés.

En tant que conservateurs, c'est exactement ce que nous avons demandé et c'est exactement ce que nous ferions. Les conservateurs réduiraient les dépenses inutiles, mettraient fin aux emprunts et veilleraient à ce que l'argent reste dans les poches des Canadiens. Nous réduirions le coût du carburant au pays en supprimant la taxe sur le carbone pour les industries et la norme sur les carburants propres des libéraux, qui n'est qu'une autre taxe sur le carbone, et nous supprimerions la TPS sur cet élément. Non seulement cela rendrait l'agriculture et le transport par camion moins coûteux, mais les Canadiens en bénéficieraient aussi immédiatement à la pompe. Voilà ce que les conservateurs ont demandé et ce qu'ils continueront de réclamer. Comme ces demandes n'ont pas été satisfaites, comme d'habitude, et que les Canadiens n'auront pas plus d'argent dans leurs poches, les conservateurs voteront contre ce budget.

Le budget

● (1305)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais beaucoup entendre un conservateur affirmer clairement qu'il appuie la mégadéduction à la productivité. Je pense que tout le monde devrait appuyer cette mesure, car elle aide les petites, moyennes et grandes entreprises à s'adapter aux changements technologiques ou à se moderniser, mais aussi à prendre de l'expansion. Nous proposons cette déduction pour une période d'un an. J'aurais pensé que les conservateurs appuieraient cette initiative. Après tout, elle stimulera la croissance de notre économie.

Le député peut-il nous dire clairement si le Parti conservateur appuiera ou non la mégadéduction à la productivité?

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, les Canadiens aimeraient sûrement une mégaréduction du nombre de mots que le député prononce à la Chambre, car il parle beaucoup pour ne rien dire.

Ce dont les Canadiens et les entreprises ont réellement besoin, c'est que le gouvernement libéral se tasse du chemin, qu'il réduise les impôts et qu'il crée un meilleur climat d'affaires. Il a alourdi la bureaucratie et les formalités administratives et il a augmenté les dépenses, ce qui a fait fuir 1 billion de dollars d'investissements canadiens vers les États-Unis au cours des 10 dernières années. Les conditions y sont plus favorables à l'investissement. C'est aussi là où s'en vont tous nos emplois. Les jeunes subissent les conséquences des mauvaises politiques du gouvernement libéral, qui ne comprend pas que nous ne pouvons pas faire de l'argent en augmentant les impôts et les emprunts. Il doit faire exactement le contraire pour créer un climat plus propice aux affaires.

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a une excellente connaissance des finances et sait très bien comment le pays devrait être dirigé. Il a beaucoup parlé d'agriculture pendant son discours. Il a mentionné la réglementation excessive du secteur agricole canadien. Les agriculteurs canadiens traversent actuellement une période très difficile, mais le gouvernement libéral envisage d'ouvrir le marché aux pays du Mercosur, par exemple. Pire encore, il a parlé de l'argent qui s'en va au Brésil, dans la forêt pluviale. Le premier ministre a été vice-président de l'entreprise Brookfield, qui a rasé 9 000 hectares de forêt pluviale au Brésil.

Mon collègue pense-t-il que les 560 millions de dollars versés au Brésil sont peut-être une façon pour le premier ministre de faire amende honorable pour son bilan écologique désastreux?

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon grand ami de Souris—Moose Mountain de défendre les intérêts des agriculteurs et des Canadiens en difficulté partout au Canada. Il a tout à fait raison. Chaque décision prise par le premier ministre amène toujours les gens à se demander comment Brookfield profitera de cette décision. Ça se produit tout le temps. Le cas de Télésat n'est qu'un exemple récent. Ce sont toujours les copains du premier ministre qui profitent du financement. J'ai souligné comment l'augmentation des emprunts et des dépenses profite aux amis banquiers et créanciers obligataires du premier ministre, car ces derniers reçoivent des paiements d'intérêts financés par les Canadiens.

Aujourd'hui même, dans le cas de Télésat, c'est notre équipe, nos conservateurs, qui ont dénoncé le fait que c'était un des amis proches du premier ministre qui allait recevoir ce financement. Or, soudainement, après coup, le premier ministre se met lui-même à l'abri afin de ne pas faire l'objet d'une enquête plus approfondie. Il y a de plus en plus de cas qui incitent les gens à réfléchir à qui profitent les décisions du premier ministre. La réponse: c'est toujours Brookfield.

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face a parlé de déficits. Bien sûr, nous investissons au Canada pour aider le pays à traverser une période de turbulences économiques. En 2008, c'est le premier ministre de l'époque, Stephen Harper, qui travaillait avec le premier ministre actuel et Jim Flaherty pour accumuler des déficits afin d'investir dans l'économie canadienne.

Le député pense-t-il que le premier ministre Harper a eu tort d'agir ainsi?

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, je me souviens d'une époque où la députée faisait preuve de bon sens et se souciait réellement des Canadiens. Aujourd'hui, elle a choisi de traverser le parquet pour se joindre à l'un des gouvernements les plus dépensiers et les plus corrompus de l'histoire du Canada, ce qui en dit long sur la personne qu'elle est.

En fait, l'ancien premier ministre Stephen Harper a affirmé que ce n'était pas l'actuel premier ministre qui avait permis au Canada de traverser cette période difficile, mais bien les décisions prises par le gouvernement conservateur plein de bon sens, qui ont aidé les Canadiens à surmonter les difficultés liées à la récession mondiale. À l'inverse, le gouvernement actuel a traversé une situation comparable, mais, tout ce qu'il a fait, c'est augmenter les coûts pour les Canadiens et nuit à l'économie. Il a fait disparaître des emplois au pays et a appauvri les Canadiens.

Il y a une différence marquée entre un gouvernement conservateur plein de bon sens et un gouvernement libéral qui ne sait manifestement pas comment gérer l'économie, et le premier ministre, le soi-disant banquier, qui n'a rien fait d'autre que de mener l'économie à la ruine.

● (1310)

Giovanna Mingarelli (Prescott—Russell—Cumberland, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Vaughan—Woodbridge.

[*Français*]

Je prends la parole aujourd'hui pour parler du budget de 2026, « Maîtres chez nous », et ce qu'il représente pour les gens de Prescott—Russell—Cumberland. Je rencontre régulièrement des agriculteurs, des familles, des aînés et des entrepreneurs qui font face aux défis de notre époque. Bien que leur réalité soit différente, les préoccupations que j'entends sont souvent les mêmes: l'abordabilité, le logement, les perspectives économiques et la possibilité que la prochaine génération reste dans nos communautés et s'y épanouisse.

Je suis fière d'affirmer que le budget de 2026 répond à ces priorités en renforçant nos communautés rurales, en soutenant nos familles et en créant de nouvelles possibilités pour l'avenir.

L'agriculture fait partie de l'histoire, de l'identité et de la fierté de Prescott—Russell—Cumberland depuis des générations. Elle façonne notre économie et rassemble les générations autour d'un même savoir-faire. Alors que les droits de douane et l'incertitude des marchés mondiaux continuent de créer des défis pour nos producteurs, le budget de 2026 prévoit un soutien concret au secteur agricole. Par exemple, la modernisation de la Loi canadienne sur les prêts agricoles améliorera l'accès au financement et facilitera le transfert des fermes familiales d'une génération à l'autre.

Depuis 2025, le gouvernement fédéral a annoncé près de 44 milliards de dollars en soutien aux travailleurs et aux entreprises touchées par les droits de douane, dont 20,6 milliards de dollars sont destinés à aider des secteurs clés comme l'agriculture à s'adapter, à se moderniser et à accéder à de nouveaux marchés.

[*Traduction*]

Le budget prévoit du soutien pour les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires locales, notamment grâce au Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, à la superdéduction à la productivité et à la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada, dotée d'une enveloppe de 3,2 milliards de dollars. Ces mesures les aideront à prendre de l'expansion, à innover et à percer de nouveaux marchés.

Pour des entreprises agricoles comme Wilson Farms, à Vankleek Hill, ces investissements créent de nouvelles possibilités de croissance et renforcent leur résilience.

[*Français*]

Dans Prescott—Russell—Cumberland, nous sommes fiers d'être Franco-Ontariens. Dans une province majoritairement anglophone, nous sommes la seule circonscription majoritairement francophone. Cette réalité façonne nos institutions, notre culture et notre vie quotidienne, et elle constitue un héritage précieux à préserver.

Le budget prévoit notamment 134 millions de dollars sur quatre ans pour soutenir les médias locaux partout au pays, ainsi que 20 millions de dollars sur quatre ans pour aider les créateurs canadiens à raconter nos histoires. Il appuie également le rayonnement de la francophonie canadienne en vue du Sommet de la Francophonie de 2028. Pour notre région, cela signifie davantage de soutien aux organismes, festivals et espaces communautaires qui font vivre notre patrimoine franco-ontarien, de Le Chenail aux clubs Richelieu de Hawkesbury et d'Embrun. Cela renforce aussi nos journaux locaux comme *Le Reflet*, *The Review* et *Vision*.

Le budget prévoit aussi plus de 390 milliards de dollars pour soutenir la tenue du Sommet de la Francophonie de 2028 dans la région de la capitale nationale. Pour Prescott—Russell—Cumberland, cette initiative représente une occasion unique de faire rayonner les francophonies canadienne et franco-ontarienne auprès des 90 États membres venus des quatre coins du monde.

Ensemble, ces mesures contribuent à bâtir des communautés dynamiques, fières de leurs racines et confiantes en leur avenir.

[*Traduction*]

Trop de jeunes familles me disent qu'elles souhaitent rester dans la collectivité où elles ont grandi. Nous avons la chance de vivre dans une région où il est possible d'élever une famille, de se bâtir une carrière et de contribuer à la collectivité. Pourtant, beaucoup se demandent s'ils auront encore les moyens de vivre ici. C'est pourquoi le budget de 2026 prévoit 44,7 milliards de dollars sur 11 ans pour soutenir la construction de logements. Grâce à ces investissements, nous bâtissons des collectivités plus fortes, y compris dans Prescott—Russell—Cumberland.

Le budget prévoit également 2 milliards de dollars pour rénover jusqu'à 1 million de logements partout au Canada. Pour les familles de notre région, cela pourrait se traduire par des logements mieux adaptés à leurs besoins et qui demeurent abordables à long terme. Au bout du compte, ces investissements aideront les jeunes à bâtir

leur avenir près de chez eux, les familles à trouver un logement abordable et les aînés à demeurer dans les collectivités qu'ils ont contribué à bâtir.

[*Français*]

Dans une circonscription aussi vaste que Prescott—Russell—Cumberland, la connectivité est essentielle. Les investissements dans les télécommunications rurales permettront à davantage de résidants d'avoir accès à une meilleure couverture Internet et cellulaire, à plus de choix et à des services plus abordables. Ces mesures renforceront la participation à l'économie moderne, peu importe où nous vivons.

Le budget de 2026 investit 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures sportives et récréatives, y compris les arénas et les patinoires, qui jouent un rôle essentiel dans la vie de nos communautés. Ce fut d'ailleurs un plaisir d'accueillir à Embrun, la fin de semaine passée, l'honorable Gregor Robertson et l'honorable Adam van Koeverden...

● (1315)

[*Traduction*]

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre. Les députés doivent employer que les titres ou les noms des circonscriptions.

La députée a la parole.

[*Français*]

Giovanna Mingarelli: Pardon, monsieur le Président.

Ils étaient là pour faire une annonce post-budgétaire mettant en lumière les retombées concrètes de ces investissements pour les familles de notre région.

[*Traduction*]

Les petites et moyennes entreprises constituent le cœur de l'économie de Prescott—Russell—Cumberland. Les quelques dernières années n'ont pas été faciles pour elles. Je discute régulièrement avec des entrepreneurs de la région qui font toujours face à des difficultés importantes et à de l'incertitude. Cet été, j'ai eu le plaisir de visiter des entreprises comme les Serres Robinson à Clarence-Rockland, l'entreprise Gibbs Honey à Vankleek Hill, la Fromagerie Saint-Albert, dans la localité du même nom, la Binerie à Plantagenet, le bistro Sunrise Bites à Navan ainsi que la boulangerie Black Walnut à Cumberland. Ils contribuent dans une large mesure à l'économie de la région.

Le budget de 2026 comporte des mesures, par exemple l'initiative régionale de réponse tarifaire, qui soutiennent l'innovation, la productivité et la croissance des entreprises, et qui aident les entrepreneurs à investir, à s'adapter et à demeurer concurrentiels. En soutenant les petites entreprises, on contribue à protéger les emplois locaux, à maintenir les services à proximité et à stimuler l'économie de notre région. Grâce à ces mesures, nous donnons aux habitants de nos collectivités les moyens de devenir maîtres chez eux.

[*Français*]

Le budget de 2026 continue également d'appuyer les familles grâce aux Accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Le budget

Dans des communautés en croissance comme les nôtres, l'accès à des services de garde abordables crée de nouvelles possibilités pour les familles. Les investissements dans les services de garde à 10 $ par jour et la création de nouvelles places permettront à davantage de parents de participer au marché du travail, tout en soutenant le développement des enfants.

Le budget reconnaît également le rôle essentiel des proches aidants. Dans nos multiples communautés, des milliers de proches aidants soutiennent chaque jour un être cher. Dans une région rurale comme la nôtre, les proches aidants jouent un rôle irremplaçable. Les améliorations apportées au crédit canadien pour aidants naturels offriront un soutien supplémentaire et reconnaîtront l'immense contribution que les proches aidants apportent à nos communautés.

[*Traduction*]

Un budget est bien plus qu'une simple série de chiffres. Il illustre nos priorités, nos valeurs et le pays que nous souhaitons bâtir ensemble. Pour Prescott—Russell—Cumberland, il représente un investissement dans les gens. Il reconnaît la contribution des familles, des travailleurs, des agriculteurs, des entreprises et des organisations communautaires qui créent des perspectives d'avenir pour les générations à venir.

[*Français*]

Je suis fière d'appuyer des mesures qui contribueront à rendre Prescott—Russell—Cumberland fort et résilient pour en faire un endroit où les gens choisissent de vivre, de travailler, d'élever leur famille et de construire leur avenir.

[*Traduction*]

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, j'ai aimé le discours de la députée et le fait qu'elle ait dit s'être rendue dans beaucoup d'entreprises cet été. Le budget met la construction du TGV Alto sur la voie d'accélération, alors que ce projet dévastera des dizaines de milliers d'acres de terres agricoles à fort rendement en Ontario et au Québec, y compris dans la circonscription de la députée. Des dizaines d'agriculteurs et de gens d'affaires de sa circonscription m'ont personnellement dit être très mécontents que leur députée libérale ne prête aucune oreille aux réserves qu'ils expriment.

Ma collègue est-elle favorable à ce que le budget mette le projet de TGV Alto sur la voie d'accélération? Est-elle favorable à ce projet et aux répercussions qu'il aura sur les agriculteurs et les entreprises de sa propre circonscription?

● (1320)

Giovanna Mingarelli: Monsieur le Président, j'ai moi aussi rencontré des dizaines d'agriculteurs et de gens d'affaires des quatre coins de Prescott—Russell—Cumberland cette année. J'ai tenu trois tables rondes distinctes dans ma circonscription et j'entretiens un dialogue continu avec tous les concitoyens. J'ai beaucoup de compassion par rapport aux réserves qu'ils expriment. Je suis parfaitement au courant de tous les sujets de préoccupation dans la circonscription et je fais régulièrement le point auprès de ses résidants, y compris à propos de ce projet-là.

Je tiens à vous remercier de m'avoir posé des questions et de vous soucier de mes concitoyens.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle simplement à la députée d'adresser ses questions et ses réponses à la présidence.

[*Français*]

L'honorable députée de Rivière-des-Mille-Îles a la parole.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue que j'apprécie énormément. Elle fait du bon travail pour sa circonscription et elle la représente très bien.

Son discours portait sur plusieurs belles choses, notamment le crédit canadien pour proche aidant.

Elle a aussi parlé du transfert générationnel d'une entreprise agricole. J'aimerais qu'elle puisse en parler davantage étant donné que cette question touche sa circonscription, qui compte une importante portion rurale.

Elle est aussi une fière Franco-Ontarienne et je la soutiens énormément.

Giovanna Mingarelli: Monsieur le Président, je suis très fière que notre budget prévoie un soutien aux agriculteurs et agricultrices de Prescott—Russell—Cumberland. Notre budget de cette année mise sur les travailleurs et les ressources naturelles, tout en accordant de nouveaux fonds pour soutenir l'économie locale et l'ensemble des communautés.

[*Traduction*]

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, tout à l'heure, on a posé une question à la députée au sujet du projet Alto. Elle n'a pas répondu à la question de savoir si elle appuyait l'accélération du projet. Nous savons aussi qu'une somme énorme est prévue pour ce projet dans les dépenses du gouvernement, sauf que les libéraux supprimeraient le Programme des cadets dans deux provinces du pays.

Comment la députée peut-elle considérer ce budget comme un bon budget, alors qu'il servirait à financer des projets visant à flatter l'orgueil des libéraux, comme le projet Alto, aux dépens des jeunes du Programme des cadets?

Giovanna Mingarelli: Monsieur le Président, le projet de train à grande vitesse Alto est un projet générationnel qui soutiendrait une très grande partie de la population canadienne grâce à ses revenus. C'est un projet qui touche de près ma circonscription, et je continue de discuter activement avec les habitants, en particulier avec les agriculteurs. C'est un dossier dans lequel je continuerai de m'investir prochainement.

[*Français*]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, on peut être sûr que je vais parler des médias locaux. Il y a deux initiatives importantes dans le budget. D'abord, il y a l'Initiative de journalisme local qui est rendue pérenne. Ensuite, il y a le crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne de 35 % qui est élargi aux organismes privés de nouvelles audio et audiovisuelles.

J'aimerais que ma collègue me parle de l'importance des médias locaux dans sa région. Qui fait un bon travail chez elle?

Giovanna Mingarelli: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de cette belle question.

Les médias locaux sont au cœur de la vie de Prescott—Russell—Cumberland, comme ils le sont partout au Canada. Ils jouent un rôle très important pour mettre en lumière les enjeux locaux et soutenir la francophonie, particulièrement dans Prescott—Russell—Cumberland, où près de 60 % de la population est franco-ontarienne. Ma circonscription est majoritairement francophone. Je pense que ces nouveaux fonds contribueront à soutenir les deux langues officielles et à faire prospérer les communautés locales.

[*Traduction*]

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet du budget.

Avant toute chose, j'aimerais commencer par saluer un groupe de personnes. Je tiens tout d'abord à souligner le 10e anniversaire de la Newman Global Initiative, fondée il y a 10 ans par Matthew Newman alors qu'il n'avait que 9 ans. Cette initiative locale, née au sein de Vaughan-Woodbridge, s'est développée pour devenir un réseau dédié aux jeunes leaders. Au cours des 10 dernières années, cette initiative a apporté plus d'un demi-million de dollars au secteur du soutien communautaire et représenté plus de 5 700 heures de service communautaire. Qu'il s'agisse de soutenir des projets éducatifs et d'hébergement à l'international — en Inde, en Italie et au Pérou — ou des programmes locaux en faveur de la sécurité alimentaire et de la jeunesse ici même, à Vaughan-Woodbridge, le travail de ces jeunes répond aux besoins concrets des collectivités par des actions directes. Cet anniversaire est tout à l'honneur des étudiants bénévoles, des commanditaires et des sympathisants. J'invite mes collègues à se joindre à moi pour féliciter la Newman Global Initiative pour ses 10 ans d'engagement.

Les libéraux ont baptisé le budget « Maîtres chez nous », mais les Canadiens ne sont pas convaincus par le tableau que leur brosse le gouvernement libéral. Après avoir examiné les chiffres et pris connaissance du contenu du budget, je pense que le titre « Maîtres de l'illusion budgétaire » serait peut-être un peu plus approprié.

À maintes reprises, les libéraux nous ont répété qu'ils allaient dépenser moins et investir davantage, alors qu'ils ont engagé la quasi-totalité de leur nouvelle marge de manœuvre financière. Ils prétendent équilibrer leurs opérations en s'appuyant sur une définition qui exclut 135 milliards de dollars qui ne seraient pas considérés comme des investissements en capital selon aucune norme comptable internationalement reconnue. Derrière les gros titres, les déficits s'élèvent à près de 765 milliards de dollars de nouveaux emprunts au cours des cinq prochaines années. Les députés n'ont pas à me croire sur parole. La directrice parlementaire du budget a déjà rendu son verdict en début de semaine. Elle a dit: « Ce budget dépense plus, investit plus et emprunte plus. » Les Canadiens paieront des intérêts réels sur cette illusion budgétaire.

Mardi, la directrice parlementaire du budget a publié un rapport accablant sur le bilan financier et la viabilité du budget libéral. Elle a identifié plus de 158 milliards de dollars de nouvelle marge de manœuvre financière, qui leur a été en grande partie accordée grâce à la hausse des prix du pétrole au cours des derniers mois, en conséquence de la guerre, ce qui a donné aux libéraux l'occasion de démontrer qu'ils étaient en réalité des gestionnaires financiers prudents. Qu'ont-ils fait à la place? Ils ont dépensé 96 % de ces recettes nouvellement générées dans des programmes gouvernementaux, alors même que de nombreux économistes exhortaient le gouvernement à la prudence en affirmant que ces hausses de recettes ne devraient pas perdurer.

Selon la directrice parlementaire du budget, sans les dépenses inconsidérées des libéraux, le déficit aurait pu chuter à environ 43 milliards de dollars dès cette année, puis à 20 milliards de dollars dans cinq ans. Ils auraient pu montrer qu'ils s'enlignaient pour éliminer le déficit, mais ils ont plutôt choisi une voie où le déficit s'élèvera encore à 53 milliards de dollars dans cinq ans. Des économistes d'Oxford ont qualifié le budget des libéraux d'« occasion manquée de réduire le déficit et de sauver » l'avenir des Canadiens.

À ce stade-ci, ça ne surprend plus les Canadiens. Au cours des dernières années, nous nous sommes tellement habitués à ce que les gouvernements libéraux successifs repoussent les limites absolues du Trésor public. Les dernières années ont été marquées par la pire suite d'exercices financiers de l'histoire du Canada: les sept derniers exercices comptaient parmi les huit pires de notre histoire.

Les libéraux ne cessent de redéfinir leurs propres cibles budgétaires pour les adapter aux promesses illusoires qu'ils font aux contribuables canadiens. Prenons, par exemple, le fait que les libéraux ont laissé tomber la baisse du ratio dette-PIB comme cible budgétaire avant de commencer à accumuler les dettes à des niveaux historiques. On prévoit maintenant que la monstrueuse dette fédérale atteindra 1,6 billion de dollars dans cinq ans. Même le Fonds monétaire international a recommandé au gouvernement libéral de revenir au ratio dette-PIB comme principale cible budgétaire du Canada, en disant que cela « renforcerait la discipline, la transparence et la crédibilité » pour les emprunts futurs et les finances du pays. La directrice parlementaire du budget a ajouté: « On considère généralement qu'il y a viabilité financière lorsque le ratio de la dette au PIB demeure stable ou suit une trajectoire descendante à long terme. »

● (1325)

C'est ce qu'elle a dit. Au lieu de cela, les libéraux insistent sur leur promesse d'équilibrer le budget de fonctionnement, une expression à laquelle nous nous habituons de plus en plus. Cette promesse repose sur ce qu'ils appellent des « investissements en capital ». On les entend sans cesse répéter qu'ils ne dépensent pas, mais qu'ils réalisent des investissements en capital. C'est pourquoi j'utilise l'expression « illusion budgétaire », car ce terme, « investissement en capital », et la manière dont ils classent tout cela révèlent véritablement l'illusion qui se cache derrière ce budget.

En début de semaine, la directrice parlementaire du budget a fait remarquer, devant le comité des finances, que plus de 135 milliards de dollars figurant dans le budget des libéraux comme des soi-disant « investissements en capital » ne peuvent être considérés comme tels selon les normes internationalement reconnues. Si ces 135 milliards de dollars étaient correctement comptabilisés comme des dépenses de fonctionnement, le budget de fonctionnement resterait déficitaire pour chacune des cinq prochaines années couvertes par les prévisions, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement libéral, qui prétend avoir atteint sa cible budgétaire.

Voilà le problème lorsque le gouvernement évalue lui-même son propre travail: sa réussite apparente repose sur une définition qu'il a lui-même choisie. Je mets au défi le ministre des Finances de présenter les deux calculs, afin que les Canadiens puissent voir exactement quelle part de cet équilibre annoncé provient des classifications inventées de toutes pièces par le gouvernement.

Le budget

Les Canadiens méritent également d'avoir le vrai portrait des emprunts fédéraux. Sur cinq ans, le budget prévoit des déficits totalisant 289 milliards de dollars. Les besoins d'emprunt s'élèvent à 765 milliards de dollars. On parle d'un écart de 476 milliards de dollars. Aucune des cibles budgétaires du gouvernement ne fixe de plafond aux besoins d'emprunt.

En ce qui concerne les grands projets comme le projet Alto, le ministre des Transports a comparu devant le comité des finances. Il a semblé laisser entendre qu'il n'y avait pas de plafond au coût de ce projet. Selon la directrice parlementaire du budget, le coût pourrait s'élever à 260 milliards de dollars ou plus. C'est du pur gaspillage de fonds publics.

Le Parlement devrait savoir qui reçoit de l'argent, ce que l'on attend en retour et ce qui se passera si les remboursements ne sont pas effectués. Qualifier quelque chose d'investissement entraîne l'obligation de démontrer sa valeur aux contribuables. Le poste de dépense du gouvernement qui croit le plus rapidement, c'est celui des frais de la dette publique. Cette année, le service de la dette coûtera 60,2 milliards de dollars, mais il totalisera 85,5 milliards de dollars en cinq ans, ce qui représente près de 14 ¢ pour chaque dollar de recettes fédérales.

Rappelons qu'un ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, a proposé ce qu'on appelle la « règle David Dodge », selon laquelle les gouvernements devraient maintenir le service de la dette inférieure à 10 % des recettes de l'État, ce qui constitue une importante balise budgétaire. Cette année, le service de la dette dépasse déjà le Transfert canadien en matière de santé, qui est le plus important transfert fédéral versé aux provinces et aux territoires. Chaque dollar consacré au service de la dette est un dollar que nous ne pouvons pas consacrer à une autre priorité sans prélever d'impôts supplémentaires ou emprunter davantage d'argent.

On commence à voir se dessiner une tendance. Les dépenses ont atteint des sommets pendant la pandémie de COVID-19. On peut comprendre qu'une situation de crise ait nécessité des dépenses extraordinaires. Or, ces dépenses n'ont jamais diminué. Au contraire, de nouvelles dépenses se sont ajoutées aux anciennes, la dette a continué de grimper, et le service de la dette a explosé.

Le premier ministre a récemment annoncé un prêt d'un demi-milliard de dollars accordé à un fonds géré par le Brésil qui offre une indemnisation aux gouvernements qui n'exploitent pas leurs forêts pluviales. Pourquoi diable le premier ministre croit-il que c'est une bonne idée? Chaque dollar de cette somme aurait pu servir à aider notre propre population, qui a de plus en plus besoin de l'aide du gouvernement. Le gouvernement ne peut pas exiger que les familles canadiennes fassent preuve de discipline financière tout en traitant l'examen de ses propres décisions comme un simple inconvénient.

Le logement, c'est un autre grand indicateur de l'écart entre les promesses et les résultats. Puisque le nombre de mises en chantier est à la baisse, le gouvernement doit expliquer en quoi son plan qui consiste à faire exploser le nombre de résidences permanentes accordées sera utile aux jeunes Canadiens qui me contactent au quotidien parce qu'ils ont du mal à trouver un logement ou à le payer. Le gouvernement injecte des milliards de dollars dans le logement, sauf qu'en même temps, il empire les choses. Les Canadiens méritent des réponses claires et nettes.

● (1330)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Il a beaucoup été question du déficit, monsieur le Président. Je sais que la conjoncture économique est extrêmement tumultueuse au Canada. Lorsque Stephen Harmer était premier ministre, l'actuel premier ministre, Jim Flaherty et lui avaient décidé de beaucoup dépenser pour les infrastructures dans l'espoir que l'économie continue à tourner, et ça a été un succès. Le député pense-t-il que Stephen Harper a eu tort de faire ce qu'il a fait?

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, je rappelle à la députée d'en face que le premier ministre Harper a laissé le pays dans une situation budgétaire hors pair. Le Canada avait la classe moyenne la plus forte du G7. Or, après 10 ans sous la gouverne du parti qu'elle représente en ce moment, il a les citoyens les plus endettés. Il se retrouve à devoir emprunter 765 milliards de dollars. Nous allons payer 85,5 milliards de dollars en intérêts. C'est plus que ce qui est consacré aux transferts pour la santé. Nous volons la prochaine génération. Nous fermons des perspectives à mes enfants, aux enfants des députés et à nos petits-enfants. Il faut faire preuve de discipline dans les finances.

Je pensais que le premier ministre était un as de la finance. Pourtant, pour ce qui est de la discipline budgétaire, on se retrouve avec la même chose qu'avant, mais en pire.

● (1335)

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, mon collègue parle beaucoup du déficit et de discipline financière. Nous avions proposé une mesure, mais elle n'a malheureusement pas été retenue, encore une fois. D'ailleurs, nous n'étions pas les seuls à proposer cette mesure. Elle était bien simple: éliminer les subventions aux pétrolières et aux gazières.

La semaine dernière, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies a été très clair: il faut faire payer les pollueurs, et non les récompenser. Cette mesure permettrait d'amener 25 milliards de dollars sur cinq ans. C'est de l'argent qu'on pourrait investir pour améliorer les conditions de vie des Québécois et des Québécoises, pour améliorer nos hôpitaux, pour améliorer la qualité de vie des gens et pour lutter contre l'augmentation du coût de la vie.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que, 25 milliards de dollars en subventions aux pétrolières et aux gazières, c'est du gaspillage d'argent? Est-il d'accord sur le fait qu'on devrait investir cet argent ailleurs?

[*Traduction*]

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, ce qui améliorerait véritablement la situation financière des Canadiens partout au pays, y compris dans la grande province du Québec, ce serait de développer le plus vite possible notre industrie pétrolière et gazière, de construire des pipelines et des raffineries d'un océan à l'autre ainsi que de tirer parti de la situation géopolitique d'aujourd'hui, où les gens veulent davantage de pétrole et de gaz canadiens. L'État renflouerait ses caisses afin de pouvoir entreprendre une véritable réforme fiscale, entre autres choses. Il pourrait rendre plus compétitif le régime fiscal des particuliers et des entreprises. Il pourrait même accorder aux Québécois un allègement fiscal, car ils sont assurément trop imposés à cause des mesures prises par le gouvernement.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Monsieur le Président, quand les Canadiens se rendent à l'épicerie, ils ont un choc en voyant la facture. Si les politiques du gouvernement rendent la vie plus chère, en quoi le fait d'accorder aux gens une autre prestation temporaire résout-il le problème? À un moment donné, il faut éteindre l'incendie inflationniste qui ravage actuellement notre économie. On ne peut pas continuer à remettre à un propriétaire d'une maison un coupon pour un extincteur.

J'aimerais poser la question suivante à mon collègue: ne devrions-nous pas proposer un meilleur plan?

Michael Guglielmin: Monsieur le Président, l'une des choses que je remarque de plus en plus, c'est que, trop souvent, le gouvernement libéral mesure sa réussite à l'aune des sommes qu'il dépense. Or, le véritable critère de réussite devrait être notre capacité à créer les conditions propices à la création d'emplois, à l'émergence de nouvelles entreprises et à l'augmentation des revenus des travailleurs. Comment pouvons-nous y arriver? En apportant les changements structurels nécessaires pour stimuler la croissance au pays, notamment en procédant aux réformes attendues depuis longtemps en matière de réglementation et de fiscalité, qu'il s'agisse de l'impôt des particuliers ou de celui des sociétés, afin d'encourager les entreprises à s'établir ici.

Le gouvernement ne peut pas toujours choisir les gagnants et les perdants. Son rôle devrait plutôt être de créer un environnement propice à l'investissement, à la croissance et à la réussite des entreprises. Le Canada pourrait être la destination d'affaires la plus concurrentielle au monde. Les ressources sont là. Il est maintenant temps de passer à la vitesse supérieure et de créer les conditions nécessaires pour assurer la prospérité du Canada.

[*Français*]

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud.

Je prends la parole aujourd'hui au nom des citoyens et des citoyennes de La Prairie, de Candiac, de Sainte-Catherine, de Saint-Constant, de Delson, de Saint-Philippe, de Saint-Mathieu, ainsi que des personnes habitant la communauté de Kahnawake.

Ces derniers mois, sur le terrain, j'ai entendu les mêmes questions. Est-ce que notre pays tient le coup? Qu'est-ce qu'on fait pour ceux qui ont de la difficulté à boucler les fins de mois? Est-ce qu'on prépare l'avenir ou est-ce qu'on se contente seulement de gérer le présent?

Le budget de 2026 répond à ces trois questions. Je me permets d'en expliquer la raison, en commençant par les faits.

Malgré les tarifs américains et l'incertitude mondiale, l'économie canadienne résiste. L'OCDE prévoit que le Canada aura la deuxième croissance la plus forte du G7. De plus, le déficit de cette année est de 3 milliards de dollars de moins que ce qui était prévu au printemps. Nous avons de fait le plus faible ratio de la dette nette au PIB du G7. C'est dix fois moins que la moyenne des pays du G7.

Toutefois, le chiffre le plus important, il est ailleurs. Dès l'an prochain, nos dépenses de fonctionnement seront équilibrées, soit un an plus tôt que prévu. On prévoit même un excédent de fonctionnement de 11 milliards de dollars. Concrètement, ça veut dire que l'État paie l'épicerie avec ses revenus, qu'il n'emprunte plus pour ses dépenses courantes.

Voilà pourquoi nous pouvons rester optimistes, même en investissant massivement, car lorsqu'il emprunte, le gouvernement, c'est pour bâtir des infrastructures, des centrales, des logements, des usines, des mines. Deux tiers des nouvelles mesures de ce budget visent la croissance et l'investissement. En investissant, entre autres, on devient une superpuissance énergétique, car un pays qui veut être maître de son destin, maître chez lui, doit être maître de son énergie.

Un montant de 52 milliards de dollars est prévu pour doubler la capacité électrique du Canada d'ici à 2050. Que ce soit Churchill Falls avec Hydro-Québec, Wind West en Nouvelle-Écosse ou les réacteurs de Darlington en Ontario, nous construisons les énergies propres de demain.

Ce budget mise aussi sur nos entrepreneurs, avec des mesures telles que le nouvel Incitatif canadien à la croissance et la Mégadéduction à la productivité, confirmée et élargie, laquelle permettra désormais de déduire plus vite les investissements en équipement et en bâtiment.

Le message est clair: investissez ici, créez des emplois ici et exportez d'ici. Ce budget n'a pas été pensé pour le téléjournal de ce soir, il est pensé pour la prochaine génération. On forme les gens qui vont bâtir le pays de demain. Notre grand programme dans les métiers spécialisés vise à recruter, former et embaucher entre 80 000 et 100 000 nouveaux travailleurs dans des métiers tels que des électriciens, des grutiers, des soudeurs. C'est plus de 100 corps de métiers bien payés.

Je pense aux jeunes de La Prairie—Atateken qui se demandent où sera leur place dans l'économie de demain. Eh bien, ce budget leur répond. Leur place est ici et nous allons leur donner les moyens de la prendre.

Même si nous investissons pour demain, il faut néanmoins ne pas oublier les difficultés actuelles. Pendant que l'économie reprend de la vigueur, des gens ont besoin d'un pont pour traverser cette période de transition et ce budget le construit.

Pensons premièrement à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels qui versera un supplément ponctuel de 50 % pour la prochaine année. Ce coup de pouce de 600 $ pour une famille permettra à 120 000 personnes de sortir de la pauvreté. Deuxièmement, l'Allocation canadienne pour les travailleurs pour bâtir le Canada est bonifiée et c'est 240 000 personnes qui pourront ainsi sortir de la pauvreté. Le message est simple: quand on travaille, on ne devrait pas vivre dans la pauvreté. Troisièmement, le crédit canadien pour proche aidant deviendra entièrement remboursable, jusqu'à 1 260 $ par année. C'est 585 000 proches aidants qui en profiteront et 15 000 personnes qui pourront sortir de la pauvreté. Chez nous, beaucoup de gens prennent soin d'un conjoint ou d'un proche âgé. Ils méritent qu'on les reconnaisse.

Avec ces trois mesures seulement, le gouvernement permet donc à près de 400 000 Canadiens de sortir de la pauvreté.

● (1340)

Aussi, grâce à Maisons Canada, nous avons pu influencer le marché immobilier au moyen de baisses de loyers de 2 % dans La Prairie—Atateken depuis 2024. Cela représente environ 500 $ de plus par année dans les poches des locataires, et nous continuons à le faire. Encore ce matin, je m'entretenais avec le maire de Delson, M. Christian Ouellette, et nous discutions de logements abordables.

Enfin, la production fédérale automatique des déclarations pour les personnes à faible revenu fait en sorte que les personnes les moins nanties touchent enfin ces prestations qu'elles ne recevaient pas du seul fait qu'elles ne produisaient pas leurs déclarations. Par conséquent, je suis très fier de ce budget, qui s'occupe d'abord et avant tout de ceux et celles qui en arrachent.

Cela m'amène à poser une question simple: comment un pays aussi riche que le nôtre peut-il tolérer que des gens dorment dehors? L'itinérance n'est plus un phénomène de grande ville. On la voit maintenant dans ma circonscription, sur la Rive-Sud. Les gens de L'estrade travaillent sur le terrain, chez nous, et leur mission est de joindre les personnes en situation de vulnérabilité dans leur milieu de vie. Ils me le disent: la demande augmente plus vite que les ressources. Nous les avons entendus, car ce budget place désormais le Canada sur la voie de mettre fin à l'itinérance d'ici 10 ans. Il prévoit 30 milliards de dollars sur 10 ans. C'est beaucoup d'argent, mais il faut des investissements massifs si l'on veut véritablement s'attaquer à la racine du problème au moyen de logements modiques, de logements sociaux et, quand il le faut, de l'accompagnement. La plupart d'entre nous connaissent un ami, un parent ou un ancien collègue pour qui tout a chaviré un jour. Ils méritent une deuxième chance. Nous le faisons pour eux, évidemment, mais nous le faisons aussi pour notre société, car nous connaissons la valeur de vivre dans une société juste, où personne n'a à mendier. Mettre fin à l'itinérance n'est pas un luxe. C'est finalement une question de dignité, une question de ce que nous sommes.

Je veux aussi parler d'environnement, car, pour les gens de chez nous, ce n'est pas une abstraction: c'est la facture de chauffage, c'est l'auto qu'on choisit, c'est l'air qu'on respire. En matière de transport, ce budget va financer plus de 55 000 nouvelles bornes de recharge partout au pays, qui donneront littéralement la liberté aux propriétaires de véhicules électriques, la possibilité de circuler partout au pays sans crainte de se retrouver en panne. Ce budget pour de nouvelles bornes s'ajoute à la remise de 5 000 $ à l'achat d'un véhicule électrique, qui a été rétabli plus tôt cette année. Plus que jamais, acheter un véhicule électrique est sensé. Pour ce qui est du chauffage, notre gouvernement a annoncé un programme de 2 milliards de dollars pour l'installation de thermopompes. Les ménages à revenu modeste pourront recevoir jusqu'à 10 000 $ pour toute pompe achetée après le 1er novembre; c'est sans compter les économies qu'ils feront par la suite sur la facture de chauffage, soit environ 500 $ pour une maison utilisant des plinthes électriques, et jusqu'à 2 000 $ dans le cas d'une transition à partir du chauffage à l'huile.

Ce budget remet nos finances en ordre en équilibrant les dépenses de fonctionnement dès l'an prochain. Il investit pour faire du Canada une superpuissance énergétique. Il tend la main à ceux qui en arrachent et s'attaque enfin à l'itinérance. Il offre aussi 4 milliards de dollars pour l'art et la culture, un budget pour préserver la Société Radio-Canada et un budget de 40 millions de dollars par année pour le journalisme local, très important dans ma circonscription. Préserver la culture, c'est préserver notre langue. Il fait aussi la part belle à tous ceux qui vont suivre la prochaine génération, car ceux de ma génération savent que les grandes décisions se jugent sur des décennies, et non sur des trimestres.

Pour les citoyennes et les citoyens de La Prairie—Atateken, j'appuie ce budget avec conviction, et j'invite tous mes collègues à faire de même.

● (1345)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue libéral de son discours.

Maintenant, il y a une autre réalité. Ce gouvernement fait des choix très critiqués, actuellement. Le gouvernement a décidé de donner 560 millions de dollars au Brésil pour protéger des arbres. Au même moment, on apprend que les cadets voient des restrictions budgétaires très fortes, qui les empêchent de faire des activités la fin de semaine. Chez moi, c'est le cas des clubs optimistes, des cadets optimistes de L'Ancienne-Lorette, des cadets Richelieu L'Ancienne-Lorette, des cadets Kondiaronk de Loretteville et des cadets de La Haute-Saint-Charles.

Qu'a à dire ce député libéral aux cadets?

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je suis très sensible à la question soulevée par mon honorable collègue.

Je crois aussi qu'il ne faut absolument pas réduire le budget des cadets. J'ai bien l'intention de faire des représentations en ce sens. Je suis rassuré par ma collègue de Longueuil—Charles-LeMoyne—Greenfield Park, qui m'a aussi confirmé qu'elle faisait les démarches nécessaires pour faire infirmer sa décision.

Sur la question des 560 millions de dollars, je veux rappeler à mon honorable collègue qu'il s'agit d'un prêt, que le Canada agit avec d'autres pays et que la contribution des autres pays est bien supérieure à la nôtre.

Il s'agit de 1 milliard d'hectares de forêts. Je pense que c'est une initiative qui devrait être saluée. Je vais m'arrêter là.

● (1350)

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, je veux faire suite à la question de mon collègue. J'ai aussi été contacté, aujourd'hui, par la mairesse de Haute-Gaspésie, Mme Bélanger, au sujet des coupes dans le financement de la formation pour les cadets.

Mon collègue pourrait-il être plus précis? D'après ce que je comprends, il souhaite, en tant que député libéral membre du gouvernement, que la décision de réduire le financement soit infirmée.

Combien de ses collègues pensent comme lui? Quelle mesure va-t-il entreprendre pour que ce soit infirmé? Quand cela aura-t-il lieu?

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, malheureusement pour mon collègue, je dois lui rappeler que je suis secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique. Toutefois, je peux lui confirmer que je fais les représentations nécessaires. Je crois effectivement que les budgets pour les cadets, entre toutes choses, devraient être préservés.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de mon honorable collègue.

J'aimerais entendre ses commentaires sur la nouvelle mesure pour les proches aidants. J'aimerais en savoir un peu plus.

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, le crédit canadien pour proche aidant existait déjà, toutefois, il n'était pas remboursable. En effet, les gens qui en avaient le plus besoin, ceux qui n'ont pas de revenu suffisant, n'y avaient pas accès. C'est ce que le gouvernement modifie en permettant aux gens qui en ont le plus besoin d'obtenir ce crédit.

Comme je l'ai indiqué dans mon discours, grâce à ce crédit, 15 000 personnes pourront se sortir de la pauvreté. Ce n'est pas rien. Le gouvernement a compris les besoins des gens. Quand on vit avec un proche qui souffre d'une maladie ou avec des personnes âgées, on n'a pas besoin de soucis financiers.

[*Traduction*]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement a trouvé le moyen de rendre l'accès aux parcs nationaux gratuit, tout en réduisant le nombre d'employés chargés de les protéger, notamment dans des endroits comme la Réserve de parc national Pacific Rim.

Le parc national Pacific Rim, comme tous les parcs nationaux du pays, joue un rôle essentiel dans la protection de la nature. Cependant, cette mission exige une présence sur le terrain. Après tout, la loi prévoit que la préservation de l'intégrité écologique constitue la priorité absolue du ministre.

Nous sommes en faveur d'un accès abordable aux parcs nationaux. Je crois que c'est le cas de tout le monde. Cela dit, attirer davantage de visiteurs tout en réduisant les effectifs compromet les efforts de conservation, la sécurité des visiteurs et les moyens de subsistance des collectivités rurales. Le gouvernement fera-t-il marche arrière?

[*Français*]

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je ne peux que répéter ce qui a été dit à la période des questions orales hier, c'est-à-dire que beaucoup de gens ont reçu une lettre, mais ça ne veut pas dire, loin de là, qu'ils vont perdre leur emploi ou que leur emploi va être supprimé. Il faudra attendre de voir ce qui en sera lorsque les démarches seront annoncées et précisées.

[*Traduction*]

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, je souhaite que vous soyez aussi généreux de votre temps que l'est le gouvernement libéral avec l'argent des contribuables dans ce budget.

Ma foi, le gouvernement se présente comme un nouveau gouvernement, mais force est de constater qu'il persiste dans ses anciennes habitudes de dépenses. En fait, ce n'est pas tout à fait juste. Cela peut paraître incroyable, mais Justin Trudeau passe presque pour un conservateur fiscal quand on lit le budget que présente le gouvernement libéral actuel. C'est un budget que l'on pourrait qualifier d'immature et d'imprudent. Il prévoit des déficits de près de 300 milliards de dollars sur les 5 prochaines années. Lorsqu'on réalise les véritables répercussions des déficits, ce chiffre n'a rien d'abstrait.

Chaque dollar que le gouvernement dépense provient nécessairement des contribuables. Nous le savons. Les Canadiens savent qu'il doit y avoir un équilibre. Nous payons un peu d'impôts en échange de certains services. Parfois, la balance penche beaucoup plus d'un côté que de l'autre. À l'heure actuelle, les Canadiens paient de plus en plus, mais ils reçoivent de moins en moins. Quand le gouvernement choisit de dépenser au-dessus de ses moyens, comme c'est le cas actuellement, et de dépenser plus qu'il ne perçoit en taxes et en impôts auprès des Canadiens, nous nous retrouvons avec des déficits qui obligent le gouvernement à s'endetter de plus en plus. Voilà ce à quoi nous assistons.

Quiconque a déjà contracté un prêt hypothécaire ou fait un achat avec une carte de crédit, ce que font les Canadiens ordinaires, sait que les dettes ne sont pas gratuites. Souvent, dépendamment des

calculs, les gens finissent par dépenser plus en intérêts que ce que leur a coûté la chose pour laquelle ils se sont endettés.

Je m'en voudrais de ne pas souligner qu'à cause du budget irresponsable du gouvernement libéral, de plus en plus d'argent est dépensé chaque année pour rien, pour le service de la dette et les paiements d'intérêts. Dans ce budget, les paiements d'intérêts s'élèvent à 58 milliards de dollars. C'est plus du dixième du montant total des dépenses du gouvernement, soit plus de 10 %.

Une voix: Des milliards, des milliards.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, il est intéressant que je me fasse chahuter par un ancien ministre du gouvernement de Kathleen Wynne, en Ontario, qui devrait vraiment se taire en ce moment pendant qu'il est question de la dette, des déficits et des dépenses gouvernementales.

Qu'est-ce que ces 58 millions…

Une voix: Nous avons été le seul gouvernement à équilibrer un budget. L'ancien gouvernement conservateur ne l'a jamais fait.

● (1355)

Le Président: À l'ordre.

Le député n'a pas la parole. Je redonne donc la parole au député d'Elgin—St. Thomas—London-Sud.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, ces 58,7 milliards de dollars pourraient servir à construire 50 nouveaux hôpitaux chaque année. Cette somme permettrait de doubler le montant total des transferts fédéraux en matière de santé, c'est-à-dire les fonds que le gouvernement fédéral verse aux provinces pour financer les services de santé. Ce montant permettrait de réduire l'impôt sur le revenu de 25 % au pays. Cette somme permettrait de supprimer la TPS. Ce sont là autant de décisions qu'un gouvernement pourrait prendre s'il disposait de cet argent dans ses coffres, ou bien il pourrait tout simplement le retourner aux Canadiens.

C'est pourquoi il faut souligner le caractère irresponsable de cette situation. Chaque dollar dépensé en intérêts sur la dette est un dollar qui sert à enrichir les banquiers et les détenteurs d'obligations. Il ne va pas aux services publics. Il ne va pas aux familles de la classe moyenne. Il ne retourne pas dans les poches des Canadiens qui ont d'abord été imposés pour donner cet argent au gouvernement. C'est pourquoi, quand les gouvernements tentent de faire de grandes promesses spectaculaires et de financer des dépenses qu'ils ne peuvent pas se permettre, ils finissent par faire peser de plus en plus de dette et d'impôts sur les générations futures. Le gouvernement prétend que ce budget s'intitule « Maîtres chez nous », mais la seule chose dans laquelle il est passé maître, c'est l'endettement des générations futures. Il excelle dans l'art de faire croire que les gouvernements peuvent dépenser sans compter, sans retenue, sans qu'il n'y ait jamais de conséquences.

Il n'y a pas que les dépenses qui sont irresponsables. Dans ce budget, le gouvernement propose également la hausse la plus massive de l'immigration que le pays ait jamais connue par l'augmentation du nombre de résidents permanents. Alors que le logement est inabordable, que les ressources du système de santé sont mises à rude épreuve et que le chômage atteint des niveaux records, les libéraux prévoient ajouter 654 000 résidents permanents en une seule année, tout en prétendant prendre au sérieux la crise de l'immigration qu'ils ont créée. Ce chiffre dépasse de 35 % le record précédent, qui a été établi par Justin Trudeau.

Oui, c'est un nouveau gouvernement, mais un nouveau gouvernement ne signifie pas un meilleur gouvernement. Il y a de nouveaux niveaux d'endettement, de nouveaux niveaux de déficits, le même député de Winnipeg-Nord et de nouveaux niveaux d'immigration, et tout cela continue de faire grimper le coût de la vie pour les Canadiens, de rendre le gouvernement moins responsable et d'aggraver et exacerber les problèmes auxquels les Canadiens sont confrontés et qui les poussent à exiger une intervention du gouvernement. Il s'agit d'un budget irresponsable qui impose aux Canadiens un endettement et des déficits irresponsables qu'ils ne peuvent pas se permettre. Il serait bon que le gouvernement libéral reconnaisse les préjudices que cela causera pour les générations futures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

● (1400)

[*Traduction*]

LE PRIX SYNERGIE POUR L'INNOVATION

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Balazs Tolnai, d'Oakville-Ouest, et à ses collègues de Kruger pour leur partenariat de recherche primé.

[*Français*]

Le 4 novembre, Kruger et Innofibre, du Cégep de Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont reçu un prix Synergie pour l'innovation 2026.

[*Traduction*]

Leur équipe est en train de développer des emballages à partir de ressources forestières renouvelables qui pourraient remplacer certains plastiques à usage unique. Leur travail montre comment les collèges, les universités et les entreprises du Canada peuvent réduire les déchets plastiques tout en créant des produits à plus forte valeur ajoutée pour notre secteur forestier. Voilà comment la recherche canadienne renforce notre secteur forestier et transforme les ressources renouvelables en produits à plus forte valeur ajoutée.

[*Français*]

J'invite les députés à se joindre à moi pour féliciter M. Tolnai et toute l'équipe pour cet accomplissement.

* * *

[*Traduction*]

LE LOGEMENT

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, dans le budget de 2026, le gouvernement a dit qu'il mettrait fin à l'itinérance et je peux comprendre pourquoi. Derrière cette promesse, il y a des gens. C'est un fils qui vit dans une tente ou une mère aux prises avec une dépendance. C'est un aîné ou un ancien combattant abandonné à son sort. Cependant, les belles promesses visant à mettre fin à l'itinérance ne sont pas synonymes de changements concrets dans la vie des gens.

Nous avons besoin de résultats. Combien de lits de traitement sont-ils disponibles immédiatement? Combien y a-t-il de logements abordables? Quelles mesures de prévention sont-elles mises en place? Avoir comme énoncé de mission « Parce qu'au Canada, nous prenons soin les uns des autres » pour se donner bonne conscience est plutôt vide de sens si la personne qui est sans-abri aujourd'hui l'est encore demain. Prendre soin les uns des autres, c'est plus que des mots. Les Canadiens qui vivent dans la rue n'ont pas besoin de belles promesses, de beaux slogans ou de beaux discours. Ce dont ils ont besoin, c'est que nous fassions mieux.

* * *

BURNABY ASSOCIATION FOR COMMUNITY INCLUSION

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, il y a 70 ans, certains parents de Burnaby ont cru que leurs enfants méritaient toutes les occasions de réaliser leur plein potentiel. Ils se sont unis pour lutter en faveur d'un avenir meilleur pour leurs enfants handicapés, et c'est ainsi que la Burnaby Association for Community Inclusion a vu le jour.

Je prends la parole pour souligner le 70e anniversaire de la Burnaby Association for Community Inclusion. Depuis 1956, cette association aide les personnes handicapées à vivre de manière plus autonome, à trouver un emploi valorisant et à établir un sentiment d'appartenance. Ce travail ne serait pas possible sans les membres du conseil d'administration, le personnel, les bénévoles et les familles qui ont participé à ce parcours tout au long des 70 dernières années. Aujourd'hui, la Burnaby Association for Community Inclusion continue de soutenir les personnes handicapées et leur famille partout à Burnaby, en les aidant à se bâtir une vie plus épanouie.

Au nom de la Chambre, je tiens à remercier tous les employés de la Burnaby Association for Community Inclusion de tout ce qu'ils font, en particulier les coadministrateurs Tanya Sather et Richard Faucher, qui font preuve d'un leadership et d'un engagement remarquables.

Puisse la Burnaby Association for Community Inclusion continuer de mener par l'exemple, d'inspirer et d'apporter une grande contribution.

* * *

LE BUDGET

Burton Bailey (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, le budget coûteux et financé à crédit du gouvernement libéral ne donne pas la priorité aux Canadiens.

Selon la directrice parlementaire du budget, les intérêts sur la dette constituent la dépense qui connaît la croissance la plus rapide. Ils atteindront bientôt 85 milliards de dollars par année, soit 26 % de plus que les dépenses fédérales en soins de santé. Le logement est inabordable, les emplois sont confiés à des travailleurs temporaires et les soins de santé sont inaccessibles. Les salles d'urgence sont bondées, et ce ne sont pas toujours des Canadiens qui reçoivent les soins pour lesquels ils ont payé.

Selon de nouvelles données de Second Street, au cours des cinq dernières années, les organismes du domaine de la santé ont essuyé des pertes de plus d'un demi-milliard de dollars attribuables à des ressortissants étrangers qui n'ont jamais payé. Pendant ce temps, le gouvernement accueillera plus de 650 000 immigrants permanents en un an, ce qui exercera une pression supplémentaire sur une infrastructure de santé déjà chancelante.

Les Canadiens ne devraient pas être en concurrence pour obtenir un emploi, un logement et des soins de santé dans leur propre pays à cause de l'immigration de masse prônée par les libéraux. Le gouvernement fédéral devrait accorder la priorité aux Canadiens. Les conservateurs le savent déjà, mais les libéraux doivent encore l'apprendre.

* * *

LE 160E ANNIVERSAIRE DU LORNE SCOTS REGIMENT

Amandeep Sodhi (Brampton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le 160e anniversaire du Lorne Scots Peel, Dufferin and Halton Regiment. Plus tôt en novembre, j'ai eu l'honneur de me joindre au régiment, aux vétérans et aux membres de la communauté au Garden Square, dans ma circonscription, pour une cérémonie des tambours qui visait à marquer cet événement important. Depuis 160 ans, des générations de membres des Lorne Scots se sont démarqués par leur courage, leur dévouement, leur sacrifice et leur engagement profond au service du Canada. Leurs contributions, tant au pays qu'à l'étranger, ont façonné notre histoire militaire, nos collectivités et notre pays.

Je tiens également à souligner le travail continu des filiales 15 et 609 de la Légion royale canadienne, qui soutiennent les vétérans et perpétuent la mémoire de ceux qui ont servi notre pays.

Je remercie tous les membres actifs, les vétérans et leur famille de leur service, de leur sacrifice et de leur engagement.

Au nom des habitants de Brampton-Centre, je félicite les Lorne Scots pour leurs 160 années de services distingués. Puisse ce fier héritage se perpétuer pendant de nombreuses générations.

* * *

● (1405)

FÉLICITATIONS À L'OCCASION D'UN DÉPART À LA RETRAITE

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Joe Preston à l'occasion de sa retraite bien méritée. Élu pour la première fois à la Chambre en 2004, Joe a servi consciencieusement les habitants d'Elgin—Middlesex—London pendant 11 ans, mais il n'était pas encore prêt à prendre sa retraite à l'époque. Il a ensuite rempli deux mandats à titre de maire de St. Thomas, avant de quitter ses fonctions plus tôt cette semaine, après huit ans de service.

Joe est un leader, un entrepreneur, un bénévole, un mentor et un ami. Dans toutes ses fonctions, il a su rassembler les gens et transformer les aspirations en gestes concrets. Ses efforts inlassables pour mettre fin à l'itinérance à St. Thomas reflètent sa profonde conviction qu'une collectivité forte ne laisse personne pour compte. Cet engagement lui a valu, plus tôt ce mois-ci, le Prix du leadership municipal décerné par l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance.

De la Colline du Parlement à l'hôtel de ville, puis derrière le comptoir de son Wendy's, Joe a passé des décennies à montrer la voie, non pas en quête de reconnaissance, mais avec le désir sincère d'aider les gens et de changer leur vie.

Je remercie Joe et son épouse, Stephanie, de tout ce qu'ils ont donné à la collectivité. Il se retire peut-être à nouveau de la vie publique, mais je sais que son héritage de service se perpétuera.

* * *

SANDRA BAGGS

Paul Connors (Avalon, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à la vie et au legs de Sandra Baggs, une leader communautaire remarquable. Mme Baggs a consacré sa vie au service des habitants de Conception Bay South. Elle était une mère dévouée, une bénévole passionnée et une leader respectée dont les contributions ont profondément marqué sa ville.

Après la perte de son mari, George, qui est décédé très jeune, Mme Baggs a fait preuve d'une force extraordinaire. Elle a élevé ses trois jeunes fils tout en continuant de donner en retour à la communauté qui lui était chère. Elle a géré le stade de Conception Bay South pendant de nombreuses années, en faisant un lieu accueillant pour des générations d'athlètes et de familles. Plus tard, elle a rempli trois mandats au conseil municipal, dont deux à titre de mairesse adjointe, ce qui a fait d'elle une pionnière pour les femmes dans la direction municipale de la ville.

Sandra Baggs manquera beaucoup à ses trois fils, Derick, Scott et Roy, à ses petits-enfants, à sa famille élargie et à ses amis, ainsi qu'à toutes les personnes dont elle a touché la vie. Puisse sa mémoire continuer d'inspirer les gens à servir leur collectivité avec la même générosité et la même compassion dont faisait preuve Sandra Baggs.

* * *

LE BUDGET

Leslyn Lewis (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, ce budget était l'occasion pour le gouvernement de montrer aux Canadiens qu'il comprend les pressions financières auxquelles les familles sont confrontées. Au lieu de cela, il a ajouté près de 765 milliards de dollars d'emprunts sur cinq ans. Selon la directrice parlementaire du budget, les intérêts sur la dette fédérale « constituent le poste de dépenses qui augmente le plus rapidement ». Bientôt, les Canadiens paieront plus pour le service de la dette que pour les transferts en santé.

Ces chiffres m'interpellent parce que les familles ont du mal à payer leur épicerie et leur logement. Dans les collectivités rurales comme Dunnville, la demande auprès des banques alimentaires a augmenté de plus de 80 % au cours des six dernières années. Des familles entières dépendent des banques alimentaires.

Les Canadiens méritent un gouvernement qui respecte l'argent de leurs impôts, et je ne cesserai jamais de me battre pour améliorer la responsabilité financière et l'abordabilité au Canada.

[*Français*]

LE MARCHÉ DE NOËL DE L'ASSOMPTION

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, il y a 18 ans, Agathe Sauriol et Émile Laporte avaient un rêve: recréer à L'Assomption la magie des grands marchés de Noël européens. De cette idée est né ce que je considère comme le plus beau marché de Noël du Québec. Depuis sa première édition en 2009, cet événement féérique a accueilli plus de 1 million de visiteurs et est devenu une véritable tradition dans Lanaudière.

Au-delà des illuminations et des maisonnettes de bois, c'est surtout une magnifique vitrine pour nos artisans, nos créateurs et nos producteurs du terroir. C'est aussi un lieu de rencontre et de découverte où la magie des Fêtes se conjugue à la richesse de notre culture. Choisir « d'acheter québécois », c'est aussi faire vivre notre savoir-faire, notre économie et notre identité.

Alors qu'Agathe et Émile s'apprêtent à passer le flambeau, je tiens à les remercier et à leur rendre hommage pour ces 18 années de passion, de persévérance et de dévouement. Ils ont créé bien plus qu'un marché de Noël. Ils ont offert à toute une communauté une tradition dont elle peut être fière.

Je remercie Agathe et Émile, et je souhaite une longue vie au Marché de Noël de L'Assomption.

* * *

● (1410)

[*Traduction*]

SEBASTIAN NATHAN

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à mon frère bien-aimé, Sebastian Nathan, que nous appelions affectueusement Vasi, et qui nous a malheureusement quittés le 23 octobre.

Vasi était connu pour sa chaleur humaine et sa gentillesse. Il a marqué la vie de tous ceux qui l'ont connu, en particulier celle de ses deux fils, Austin et Zane, qui comptaient plus que tout pour lui. Cependant, Vasi a mené un combat courageux contre des troubles mentaux liés à une dépendance à l'alcool. Il a cherché de l'aide en suivant une cure de désintoxication, faisant preuve d'une véritable force face à ses difficultés.

En ce Movember, alors que nous braquons les projecteurs sur la santé mentale des hommes, je raconte l'histoire de Vasi dans l'espoir qu'aucune autre famille n'ait à vivre cette épreuve déchirante. À tous les hommes qui souffrent en silence, sachez que vous n'êtes pas seuls. Demander de l'aide est un acte de courage, et non un signe de faiblesse.

Repose en paix, mon petit frère.

* * *

LE BUDGET

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens attendent du gouvernement qu'il rende la vie plus abordable et qu'il mette fin aux dépenses inutiles. Au lieu de cela, ce budget libéral coûteux, financé à crédit, a alourdi la dette de 765 milliards de dollars et entraîné une augmentation de 92,3 milliards de dollars depuis l'énoncé économique du printemps. Les libéraux ont déclaré vouloir atteindre l'objectif de 100 000 nouveaux travailleurs de métiers désignés Sceau rouge d'ici 2031. Bien qu'ils aient alloué 5,5 milliards de dollars supplémentaires à l'initiative Équipe Canada fort, ils n'ont fourni aucune mise à jour indiquant s'ils sont en bonne voie pour atteindre leurs objectifs. En tant que travailleur de métier moi-même, je crains qu'il y ait 100 000 nouveaux travailleurs de métier qualifiés sans emploi ni travail à occuper.

Le gouvernement ne cesse d'alourdir le fardeau des Canadiens en augmentant les dépenses et la dette sans proposer de plan ni même d'explication claire sur la manière dont l'argent public est utilisé. Les familles perdent leur emploi, ont du mal à mettre du pain sur la table et parviennent à peine à joindre les deux bouts. La priorité du gouvernement devrait être de relever ces défis et de faire des économies pour les Canadiens.

* * *

LE QUARTIER JANE-FINCH

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un groupe inspirant de jeunes cinéastes du Collège Fanshawe, dont le travail met en valeur les habitants et les communautés de Humber River—Black Creek. Dans leur documentaire *More Than Its Name*, ces étudiantes ont choisi de raconter l'histoire des habitants du quartier Jane-Finch au moyen des témoignages de ceux qui y vivent, y travaillent et y jouent un rôle actif au quotidien. Leur film nous rappelle que derrière chaque à priori se cache une histoire qui ne demande qu'à être entendue. En mettant en avant les expériences vécues, le leadership communautaire et la riche diversité qui caractérise notre quartier, elles remettent en question les stéréotypes et mettent en valeur le véritable esprit du quartier Jane-Finch.

J'invite tous les députés à se joindre à moi pour féliciter les cinéastes Alia Ostella Meneses, Lily Aziz, Trinity Skinner et Gabrielle Truchon pour leur dévouement et leur créativité, et pour leur souhaiter tout le succès possible à l'avenir.

* * *

LE LOGEMENT

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral ne cesse de faire des promesses, mais ces promesses ne correspondent pas à la réalité. Les libéraux ont promis qu'ils construiraient des maisons à un rythme jamais vu depuis la Seconde Guerre mondiale, mais la réalité, c'est que la Société canadienne d'hypothèques et de logement vient de signaler une baisse de 2 % des mises en chantier. Jusqu'à maintenant cette année, les mises en chantier en Nouvelle-Écosse ont diminué de 34 %. Même si notre population a presque doublé, nous construisons moins de logements aujourd'hui qu'en 1972.

De 2020 à 2025, l'immigration de masse a augmenté notre population de 3,5 millions de personnes. Où vont vivre les Canadiens et ces nouveaux arrivants travailleurs et ambitieux? Les libéraux ont promis de construire 500 000 habitations. La réalité, c'est qu'ils n'en construisent que la moitié.

Les gens ne peuvent pas s'appuyer sur une promesse libérale pour fonder une famille. Au lieu d'appliquer une approche bureaucratique descendante, les conservateurs veulent réduire les formalités administratives afin de construire plus de maisons. Les conservateurs veulent une politique d'immigration en phase avec les logements, les services de santé et les emplois, afin que notre pays puisse avoir les habitations et les services dont les gens qui y vivent ont besoin.

* * *

[*Français*]

LE COLLÈGE LA CITÉ

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de souligner aujourd'hui la présence des étudiants et étudiants du Collège La Cité sur la Colline du Parlement.

Je suis très fier de les accueillir, puisque j'ai moi-même fréquenté cette école. C'est là que j'ai fait mes études collégiales, et j'en garde un souvenir précieux. C'est là que j'ai gagné ma première élection sur le campus, qui a marqué mon parcours. Ce fut un moment déclencheur qui a fait naître en moi l'engagement citoyen. Le Collège La Cité est essentiel pour la francophonie, et sa contribution à notre solidarité est importante.

Je remercie toute l'équipe, les professeurs, les étudiants et les étudiantes, ainsi que tout le monde d'être parmi nous aujourd'hui.

Je suis fier d'eux et de cette école.

* * *

● (1415)

[*Traduction*]

LE BUDGET

Ted Falk (Provencher, PCC): Monsieur le Président, selon la directrice parlementaire du budget et son dernier rapport sur le budget de 2026, le gouvernement est accro aux dépenses. Lorsqu'un gouvernement développe une dépendance à la dépense, ce sont les Canadiens qui en subissent les conséquences, et ils sont sur le point de recevoir la facture.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement libéral ajoutera 765 milliards de dollars à la dette nationale. C'est 476 milliards de dollars de plus que les déficits qu'il veut accepter de reconnaître. C'est près de 500 milliards de dollars qui ne sont liés à aucun projet, et les Canadiens veulent savoir où est l'argent. À eux seuls, les intérêts s'élèveront à 85 milliards de dollars par année, un montant supérieur de 26 % à la somme consacrée au Transfert canadien en matière de santé. Cela représente 2 000 $ par personne chaque année, seulement en frais d'intérêt.

En ce qui concerne le logement, les mises en chantier ont diminué de 4 %. La promesse de doubler la construction de logements s'est discrètement volatilisée, et le gouvernement accueillera 200 000 résidents permanents de plus que l'an dernier. La réalité, c'est que plus le gouvernement libéral dépense et emprunte, moins il tient ses promesses.

* * *

LE CANCER CHEZ LES ENFANTS

Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a besoin d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer chez les enfants. Les cancers chez les enfants sont biologiquement différents de ceux chez les adultes mais, faute de recherches suffisantes, les enfants restent tributaires de traitements plus anciens et moins efficaces. Environ 1 500 enfants et adolescents reçoivent un diagnostic de cancer chaque année, et un sur cinq en mourra. Il est essentiel de mener des recherches pédiatriques spécialisées.

Il y a huit ans, j'ai rencontré Helena Kirk, une survivante du cancer âgée de 11 ans, qui a contribué, grâce à son engagement, à obtenir un financement fédéral, menant ainsi à la création d'un nouveau réseau appelé ACCESS.

ACCESS a financé 66 projets de recherche et 5 essais cliniques, mais son financement quinquennal arrive bientôt à échéance. Pendant ce temps, des enfants atteints de cancer, comme Lily, une fillette de 8 ans de ma circonscription, se battent encore pour que leurs médicaments soient couverts parce qu'ils sont contre-indiqués pour les enfants. C'est pourquoi nous avons besoin d'un financement soutenu pour la recherche et d'une stratégie nationale afin de pouvoir bâtir un avenir plus sain pour les enfants comme Lily.

QUESTIONS ORALES

[*Traduction*]

LE LOGEMENT

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, les libéraux sont comme les Maple Leafs de Toronto. Ils dépensent davantage, ne font rien et se répètent d'année en année. La directrice parlementaire du budget l'a confirmé. Elle a dit que les dépenses augmentent, que les emprunts augmentent et que les résultats en matière de logement sont en recul. Les libéraux ont quadruplé les dépenses en matière de logement au cours des 10 dernières années, avec pour résultat une baisse des mises en chantier. Quand le ministre du Logement était maire, Vancouver se classait au deuxième rang des villes les moins abordables au monde pour ce qui est du logement.

Si Vancouver ne pouvait pas se permettre ce type comme maire, pourquoi le reste du Canada devrait-il avoir à le subir?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, nous concentrons entièrement notre attention sur l'augmentation du nombre de logements partout au pays et sur l'abordabilité. Les conservateurs ne semblent pas avoir remarqué que, pendant 25 mois consécutifs, les loyers ont baissé partout au Canada. C'est une grande réalisation pour nous. On la doit à une expansion sans précédent dans le secteur du logement locatif. On la doit aux programmes que le gouvernement met en œuvre en ce moment même pour stimuler la construction de logements.

Nous ferons cela en partenariat avec les provinces et les villes, contrairement aux gouvernements conservateurs du passé qui s'en sont pris aux administrations locales et qui n'ont pas soutenu la construction de logements abordables. Nous concentrons notre attention sur ces partenariats. Nous concentrons notre attention sur la construction.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, j'ai du mal à croire ce gars-là, puisqu'il avait promis aux gens de Vancouver qu'il mettrait un terme à l'itinérance au plus...

Le Président: Je trouve que les débats perdent de leur richesse quand on ne fait pas allusion à ses collègues en employant leur titre.

Le député peut continuer.

Jasraj Hallan: Monsieur le Président, j'ai du mal à croire le ministre, puisqu'il avait promis aux gens de Vancouver qu'il mettrait un terme à l'itinérance au plus tard en 2015. Où en est-on avec ça au juste?

Le premier ministre va arriver à faire l'impossible: en six ans à peine, il va dépenser plus que Trudeau. En 2030, les Canadiens devront payer 2 000 $ de plus juste à cause des intérêts sur la dette. Le premier ministre puise dans les poches des Canadiens pour donner de l'argent à ses petits amis banquiers et détenteurs d'obligations. Pendant que le milieu des affaires touche des intérêts, le monde ordinaire doit payer.

Pourquoi les intérêts des petits amis banquiers du premier ministre sont-ils plus importants que ceux des Canadiens?

● (1420)

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Pour ce qui est des années où je me suis efforcé de résoudre le problème de l'itinérance dans la ville dont j'étais maire, monsieur le Président, le premier ministre était alors un conservateur qui n'a jamais levé le petit doigt pour mettre un terme à l'itinérance au pays. En conséquence, les administrations municipales, les provinces et les territoires, d'un bout à l'autre du pays, avaient beaucoup de mal à faire quoi que ce soit.

Or, l'itinérance a pris de l'ampleur depuis. Le premier ministre actuel prend position en faveur des Canadiens les plus vulnérables. Le gouvernement se focalise sur l'élimination de l'itinérance. Nous travaillons main dans la main avec les provinces, les territoires, les administrations municipales et les partenaires autochtones. Nous allons atteindre notre objectif et nous nous attendons à avoir leur appui.

* * *

LES FINANCES

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, la hausse des prix du pétrole et du gaz a rapporté au gouvernement des recettes inattendues. Selon la directrice parlementaire du budget, le déficit de cette année aurait pu être réduit à 44 milliards de dollars mais, comme le gouvernement libéral a plutôt décidé de dépenser 96 % de ces recettes, le déficit atteint de nouveau 62 milliards de dollars. En plus de créer une pression inflationniste, cette situation va complètement à l'encontre de la promesse du premier ministre, qui avait promis de dépenser moins.

Les familles canadiennes sont forcées de vivre selon leurs moyens. Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'en faire autant?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, j'ai énormément de respect pour ma collègue, mais parlons des faits. Tout d'abord, les déficits sont en baisse. C'est un fait. Deuxièmement, si on regarde les charges de programmes directes, on voit qu'elles passent de 8 % à moins de 2 % au pays. De plus, nous allons équilibrer les dépenses de fonctionnement courantes et les revenus un an plus tôt que prévu.

Le Canada a la position financière la plus solide du G7. Nous allons bâtir un Canada fort. Nous allons investir dans les industries et les travailleurs du Canada. Ce soir, les conservateurs peuvent montrer aux Canadiens qu'ils les appuient. Ce soir, nous votons en faveur du budget. Nous faisons avancer le Canada.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, le budget n'est pas équilibré. Les libéraux ont mis au point un stratagème comptable qui consiste à déplacer les dépenses dans la colonne des investissements, pour que le budget de fonctionnement s'équilibre comme par magie. En réalité, il n'est pas équilibré.

Oxford Economics, la Banque de Montréal et la Banque Scotia ont toutes prévenu que les dépenses du gouvernement libéral pourraient alimenter davantage l'inflation. Qui paie le prix lorsque le premier ministre continue de faire fi de ces avertissements? Ce sont les parents qui rendent des produits à la caisse et les familles qui ont du mal à payer leur prêt hypothécaire.

Quand le premier ministre présentera-t-il un plan crédible pour équilibrer le budget? Croit-il lui aussi que le budget s'équilibrera de lui-même?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, écoutons la voix de la raison. Je me permets de citer la Chambre de commerce du Canada; je suis certain que cela plaira beaucoup à la députée. Selon celle-ci, il y a un changement radical parce que le gouvernement se concentre désormais sur « le type d'investissements et de réinvestissements des entreprises dont le Canada a besoin ».

Voilà comment les Canadiens voient ce budget. C'est un budget qui fait avancer le pays, un budget qui propose une mégadéduction à la productivité, qui s'attaque au problème de l'abordabilité et qui renforce la souveraineté canadienne. Nous serons maîtres chez nous. Nous bâtirons un Canada fort.

[*Français*]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont pompeusement coiffé leur budget d'un slogan: « Maîtres chez nous ».

Cependant, la directrice parlementaire du budget vient de leur rappeler qui est vraiment le maître: c'est la dette.

Il y a eu près de 750 milliards de dollars en nouveaux emprunts en cinq ans et 331 milliards de dollars en nouvelles dépenses de fonctionnement. Le premier ministre libéral prétend être maître chez nous, mais le grand banquier n'est même pas capable de maîtriser ses dépenses.

Pendant que les familles se serrent la ceinture pour payer l'épicerie, les libéraux continuent de vivre à crédit.

N'ont-ils pas honte d'appeler ça « Maîtres chez nous » quand ils sont maîtrisés par la dette?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, je sais que mon collègue aimerait entendre la voix de quelqu'un de Québec.

Ce quelqu'un s'appelle Bruno Marchand, et c'est le maire de Québec. Il a dit ceci du budget: « L'ambition et les investissements annoncés dans le budget fédéral aujourd'hui sont historiques. » Ce sont les mots du maire de Québec. Cela va certainement guider leur pensée.

Dans le budget que nous avons présenté, nous nous assurons d'investir dans notre avenir. Nous nous assurons d'aider les Canadiens du côté de l'abordabilité. Nous nous assurons de défendre notre souveraineté économique et culturelle. Nous faisons des investissements records dans la culture.

Ce soir, nous allons voir si les conservateurs sont prêts à appuyer le budget.

* * *

LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, ce sera sûrement un budget qui va passer à l'histoire: l'histoire d'un budget qui aura mis le Canada au pied du mur à cause de l'ampleur de la dette. C'est ça, le budget historique du ministre des Finances.

Parlons d'autre chose. Le premier ministre a été fier d'annoncer qu'il avait fait des concessions à la Chine sur le dos de l'industrie canadienne de l'acier de l'aluminium. Le Syndicat des Métallos affirme que des concessions vont affaiblir les protections des travailleurs. Plusieurs producteurs d'acier dénoncent cette entente.

Pourquoi le premier ministre ouvre-t-il notre marché aux produits chinois alors qu'il n'arrive même pas à protéger nos emplois chez nous, au Canada?

● (1425)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, on ne recevra aucune leçon de ces conservateurs. Ma collègue la ministre et le ministre responsable du Commerce Canada–États-Unis, des Affaires intergouvernementales et de l'Unité de l'économie canadienne ont toujours été là pour défendre nos travailleurs, nos industries, notre secteur de l'acier, notre secteur de l'automobile et notre secteur de l'aluminium.

Nous avons investi 44 milliards de dollars pour aider nos entreprises et nos travailleurs. Ensemble, on va bâtir un Canada fort.

J'espère que les conservateurs vont se lever ce soir et voter en faveur du budget. Comme ça, nous pourrons aider nos travailleurs partout au pays.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, on l'a vu la semaine dernière à la Conférence des parties, ou COP, le Canada est un État voyou en matière d'environnement. Voilà pourquoi le Bloc québécois vient de déposer un projet de loi anti-recul en matière de lutte aux changements climatiques. Cela forcerait le gouvernement à soumettre toute modification réglementaire touchant l'environnement à une étude indépendante et, surtout, à un vote de la Chambre.

Le gouvernement va-t-il collaborer avec nous pour mettre fin aux reculs environnementaux?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes en avance. Nous parlons du fait que nous avons renforcé nos engagements et nos règlements sur le méthane. C'est un super polluant extrêmement important. Quand nous étions à la COP, les gens ont reconnu que nous étions un chef de file en matière de réduction des émissions de méthane. Pour ce qui est de l'électricité, notre réseau d'électricité est parmi les plus propres du monde. Dans le budget, on fait des investissements pour doubler ce réseau d'électricité.

Ça, c'est ce qu'on doit faire pour devenir carboneutre. On fait le travail.

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je ne peux pas croire que le gouvernement se croie.

Le Canada n'a jamais atteint ses cibles en matière de réduction de gaz à effet de serre, mais tous les gouvernements, depuis les années 1990, disent que tout va bien.

Mettons fin à des décennies de pure hypocrisie. Le projet de loi C-296 du Bloc québécois obligerait le gouvernement à être transparent lorsque ses mesures ont un impact sur le climat. S'il refuse, le Canada devra se justifier auprès des Québécois.

Plutôt que de protéger le droit de faire pire, et en vue de faire de mieux en mieux au lieu de pis en pis, le Québec peut-il compter sur l'appui du gouvernement?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement peut-il compter sur l'appui du Bloc québécois pour réduire les gaz à effet de serre au Québec en électrifiant nos transports avec un train à grande vitesse qui transporterait les gens de Québec à Trois-Rivières, à Laval, à Montréal et à Gatineau? Le Bloc québécois va-t-il nous appuyer dans ce grand projet national qu'est celui d'électrifier nos chemins de fer, d'électrifier nos transports et d'ainsi bâtir l'économie du Québec?

Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, les libéraux n'ont jamais compris qu'on ne corrige pas une erreur par une autre erreur.

Le projet de loi C-296 n'empêchera pas le Canada de légiférer, il l'empêchera de le faire en cachette lorsque les décisions affecteront l'environnement. En effet, ce sont les Québécois qui en subissent les effets. Les incendies de forêt, les inondations, l'augmentation des zones inondables, les tornades, la météo extrême et l'augmentation du coût de la vie en sont des exemples.

La loi demande au gouvernement de ne pas reculer en matière de climat, mais bien d'avancer. Refuser, c'est se donner le droit de reculer encore.

Comment le gouvernement peut-il s'opposer à cette loi?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais parler au chef du Bloc québécois de l'étude sur l'énergie réalisée par la Fondation familiale Trottier. L'électrification a le potentiel de générer des gains importants pour l'économie québécoise. Si l'offre d'électricité augmente au rythme de la demande, sans choc tarifaire, l'électrification de l'économie québécoise est un scénario gagnant. Les ménages, les entreprises et les administrations publiques qui utilisent plus d'énergie électrique, produite au Québec, ça stimule l'activité économique.

Le Bloc québécois devrait se lever et voter en faveur du projet Alto.

[*Traduction*]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont complètement perdu le contrôle de l'immigration au pays. Ils prévoient désormais d'accueillir le chiffre stupéfiant de 662 000 nouveaux résidents permanents au cours de l'année à venir. Il s'agit d'un record historique au Canada, à un moment où les jeunes Canadiens sont exclus du marché du logement, où le chômage grimpe en flèche chez les jeunes et où les délais d'attente dans les hôpitaux s'élèvent à — je n'en reviens pas — près de 30,7 semaines.

Pourquoi le premier ministre cache-t-il ce chiffre record de 662 000 résidents permanents dans le budget au lieu de régler les problèmes qu'il a lui-même créés dans les domaines du logement, de l'emploi et des soins de santé?

● (1430)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je suis fière de notre plan en matière d'immigration, qui maintient des niveaux stables, prévisibles et durables, tout en favorisant la croissance de l'économie canadienne. Tout ce que les députés d'en face cherchent à faire, c'est s'opposer. Les conservateurs s'opposent à ce que les provinces disposent d'une plus grande liberté pour retenir des travailleurs précieux. Ils s'opposent à ce que l'on fasse ce qu'il faut pour les Ukrainiens et les Hongkongais. Ils s'opposent à l'accueil de médecins et de chercheurs de haut niveau. Ils s'opposent à ce que les collectivités rurales disposent de la souplesse nécessaire pour prospérer. La politique en matière d'immigration et la politique économique vont de pair, et les députés d'en face ne le comprennent pas.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les données de Statistique Canada montrent que les jeunes hommes âgés de 18 à 34 ans sont désormais nettement plus nombreux que les jeunes femmes dans 40 des 41 plus grandes villes du Canada. À Windsor, on compte 127 hommes pour 100 femmes. Ce ratio est pire que le déséquilibre entre les sexes observé en Chine à la suite de la politique de l'enfant unique. Parallèlement, le chômage chez les jeunes atteint des niveaux records. Les données sur l'immigration confirment comment cette situation s'est produite. Le premier ministre a invité au Canada beaucoup plus de jeunes hommes que de jeunes femmes.

La ministre de l'Immigration pourrait-elle expliquer pourquoi elle a laissé s'installer ce déséquilibre massif entre les sexes?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, mon ministère prête attention à l'analyse de l'équilibre entre les sexes. Je tiens à dire à la Chambre ce qui suit: notre plan en ce qui concerne les niveaux d'immigration est prévisible, durable, équilibré et adapté au Canada. Si la députée d'en face refuse de me croire — et je sais qu'elle ne me croit pas —, pourquoi ne croit-elle pas le conseil des affaires de sa propre province, qui a déclaré qu'il « se réjouit de l'attention constante que porte le gouvernement du Canada au renforcement de l'économie canadienne [...] notamment grâce à l'immigration économique et à des réformes visant à mieux aligner [...] les programmes sur les [besoins] du marché du travail local »?

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, récapitulons les faits. Le premier ministre vient d'annoncer la plus importante hausse du nombre de résidents permanents de toute l'histoire du Canada. Or, selon les données de Statistique Canada, son processus de sélection des immigrants a déjà créé un déséquilibre marqué entre les sexes chez les jeunes. Le chômage chez les jeunes atteint des sommets historiques. De plus, le *Globe and Mail* a aujourd'hui prévenu que « la combinaison de ces deux phénomènes peut être toxique lorsque des milliers de jeunes hommes “en trop”, vivant seuls, ont aussi de la difficulté à décrocher des emplois bien rémunérés ».

Quel est le plan pour corriger ce déséquilibre entre les sexes et faire reculer le chômage chez les jeunes au Canada?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, notre budget prévoit de nombreuses initiatives destinées aux jeunes Canadiens. Les jeunes Canadiens et tous les Canadiens sont les premiers...

Une voix: Oh, oh!

Le Président: Je rappelle le député de Vernon—Lake Country—Monashee à l'ordre, s'il vous plaît. Nous pouvons l'entendre. Je peux l'entendre d'ici.

La ministre peut reprendre depuis le début.

L'hon. Lena Metlege Diab: Monsieur le Président, le budget de 2026 prévoit un certain nombre d'initiatives destinées aux jeunes Canadiens. Il comprend aussi de nombreuses mesures en matière d'emploi et d'autres pour tous les Canadiens. Les conservateurs voudraient faire croire aux Canadiens que nous assistons à des niveaux d'immigration records. Or, nous savons que ce n'est pas le cas. Je vais rappeler à la Chambre ce qu'a dit l'avocat Rick Lamanna. Il a dit: « Ces gens [...] sont ici depuis un bon bout de temps ». Pour sa part, Daniel Bernhard, de l'Institut pour la citoyenneté canadienne, a dit: « Ils ont déjà un logement. Ils travaillent déjà. » Par ailleurs, selon Recherche économique RBC, une modeste croissance démographique ne pose aucun risque pour l'abordabilité du logement.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, sous les libéraux, le nombre de crimes violents a augmenté de 55 %, le nombre d'agressions sexuelles, de 76 %, le nombre de cas de traite de personnes, de 85 %, et le nombre de cas d'extorsion, de 330 %, ce qui est énorme.

Les libéraux diffusent des publicités à la télévision pour nous dire que nous n'avons jamais eu la vie aussi belle. On dirait même qu'ils finissent par croire leur propre propagande. Quand les libéraux cesseront-ils de croire leur propre propagande, reconnaîtront-ils qu'il y a un problème et assureront-ils la sécurité des Canadiens chez eux?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement agit à un rythme sans précédent en ce qui concerne le système de justice pénale.

Un certain nombre de mesures législatives ont déjà été adoptées, notamment en ce qui concerne la réforme de la mise en liberté sous caution et de la détermination de la peine. Nous avons investi dans le recrutement de 1 000 agents de la GRC et de 1 000 agents de l'Agence des services frontaliers du Canada. Nous continuerons d'assurer la sécurité des Canadiens. J'invite simplement le député d'en face à s'adresser au chef du Service de police de Toronto et à examiner les chiffres, qui montrent que notre plan donne réellement des résultats.

● (1435)

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je crois que le ministre vient de dire que le gouvernement agit à un rythme sans précédent. Je pense que le rythme est un peu plus lent qu'il ne veut le reconnaître, car nous n'avons jamais vu autant d'inaction de la part d'un gouvernement que ce que nous voyons sous les libéraux.

Les infractions sexuelles contre les enfants ont augmenté de 121 %, et les infractions liées au matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels, de 195 %. Pendant que le premier ministre parcourt le monde, les enfants canadiens à la maison sont vulnérables. Ce gouvernement va-t-il reconnaître le problème et prendre des mesures dès maintenant?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, lorsque nous prenons des mesures, comme le projet de loi C-22, le parti d'en face en ralentit l'adoption.

Le Centre canadien de protection de l'enfance a pris la parole au Sénat cette semaine pour confirmer la nécessité d'un accès légal. Si mon collègue d'en face voulait vraiment s'attaquer à des crimes comme l'exploitation sexuelle des enfants, lui et son parti appuieraient l'adoption rapide du projet de loi C-22.

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, le 911 existe pour répondre aux situations d'urgence, mais lorsque la ligne est coupée, des vies sont en danger.

Cette année, Bell Canada a déjà recensé 116 vols de cuivre à Cambridge. Des voleurs endommagent les câbles à fibres optiques entourés de fils de cuivre, empêchant ainsi les familles et les entreprises d'avoir accès au 911, à Internet et aux services sans fil. Il ne s'agit pas de menus larcins, mais d'une menace à la sécurité publique. Le cuivre volé ne disparaît pas comme par magie; il est vendu contre de l'argent comptant.

Quand le gouvernement libéral s'attaquera-t-il aux voleurs, aux vendeurs et aux acheteurs grâce à qui ce crime paie?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, nous maîtrisons parfaitement la situation. C'est pourquoi nous avons inclus le vol de cuivre dans le projet de loi C-14, qui a été adopté et est devenu loi au Canada le 15 juillet.

Nous constatons que l'adoption de nombreuses lois, comme notre projet de loi sur les crimes haineux et celui sur la réforme de la mise en liberté sous caution et de la détermination des peines, donne de bons résultats. Partout au pays, les services policiers utilisent ces nouvelles lois pour porter des accusations tout en luttant contre la criminalité.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, les tentatives de diversion à la Chambre aujourd'hui sont absolument incroyables. Les libéraux parlent sans arrêt des conservateurs, mais je pense qu'ils ont oublié qu'ils forment un gouvernement majoritaire.

Le blanchiment d'argent n'est pas un crime sans victime. C'est le modèle d'affaires qui maintient…

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La députée peut poursuivre.

Kelly DeRidder: Monsieur le Président, le blanchiment d'argent n'est pas un crime sans victime. C'est un modèle d'affaires qui permet aux trafiquants de drogues de tirer profit de la misère humaine. Même si 113 milliards de dollars sont blanchis au Canada chaque année, le CANAFE n'a aucun résultat concret à présenter.

Le ministre des Finances peut-il nous dire combien d'argent est repris aux criminels et combien...

Le Président: La secrétaire d'État à la Lutte contre la criminalité a la parole.

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, nous n'utilisons aucune tentative de diversion. Nous attaquons plutôt ces problèmes de front en créant l'Agence contre les crimes financiers et en veillant à ce que tous les projets de loi que nous adoptons s'attaquent au blanchiment d'argent.

En fait, nous avons proposé des dispositions relatives au blanchiment d'argent dans le projet de loi C-2, un projet de loi dont les conservateurs ont empêché l'adoption. Bon nombre des initiatives que nous avons proposées ont été retardées par le Parti conservateur du Canada, ce qui nous a déconcertés tout au long de la présente législature, car ils n'ont pas pris le parti des Canadiens. Nous veillons à mettre en œuvre des lois qui protégeront...

Le Président: Le député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères a la parole.

* * *

[*Français*]

L'ÉCONOMIE

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, les libéraux manipulent la population au moyen du projet de loi C-39. Ils font croire qu'ils se donnent des pouvoirs d'exception contre la crise tarifaire. Toutefois, mardi, ils ont rejeté un amendement qui aurait limité ces pouvoirs à cinq ans, soit bien longtemps après le départ de Donald Trump. Il s'agit donc de pouvoirs permanents. Ça n'a aucun lien avec la crise. Ce sont des pouvoirs pour contourner les lois environnementales, mettre sous tutelle le droit des travailleurs et brimer les droits des peuples autochtones.

Nous sommes devant une dérive autoritaire historique du fédéral. Comment les libéraux du Québec peuvent-ils défendre ça?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 vise à établir un climat d'investissement, notamment en matière d'énergie renouvelable et d'électrification du réseau, par des projets comme celui de Gull Island et de Churchill Falls. Le Bloc québécois devrait se ranger du côté du projet de loi C-39, afin de donner une certitude quant aux investissements qui créent des occasions de formation, d'emploi et d'investissement sur l'ensemble du territoire.

● (1440)

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, les libéraux disent que le projet de loi C-39 vise à bâtir le Canada. Ce qu'ils démontrent, au moyen de ce projet de loi, c'est que, bâtir le Canada, c'est bâtir des projets pétroliers qui contournent les évaluations d'impact environnemental en détruisant la nature; c'est ramener le droit de grève à l'époque des manufactures d'autrefois; c'est tasser les peuples autochtones; et c'est « bulldozer » le Parlement en rejetant tous les amendements des syndicats et de la société civile.

Si, bâtir le Canada, c'est ramener le pays en 1850, ne comprennent-ils pas pourquoi les Québécois ne veulent rien savoir de ça?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, à titre de député québécois, je peux dire que les Québécois de ma circonscription et ceux de partout au Québec veulent des occasions et des investissements en région. Ils veulent des investissements dans l'électrification des transports et l'électrification tout court. Ils veulent faire de grands projets et voir grand pour le Québec. C'est ce que les Québécois auxquels je parle me disent. Le gouvernement entend continuer à bâtir, avec l'aide des outils prévus par le projet de loi C-39.

* * *

[*Traduction*]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, les dépenses inflationnistes prévues dans le budget libéral font augmenter le coût des intrants, et les agriculteurs canadiens en arrachent. Alors que les agriculteurs connaissent des temps difficiles, le ministre de l'Agriculture se permet l'extravagance de dépenser plus de 40 millions de dollars en consultants externes. En fait, au cours des 10 dernières années, il s'est permis l'extravagance de dépenser plus de 500 millions en services d'experts-conseils libéraux. En parallèle, il démantèle le cœur même de l'agriculture au Canada en fermant des centres de recherche partout au pays. Il avait le choix: verser plus de 500 millions de dollars à des consultants ou maintenir sept centres de recherche en activité pendant des dizaines d'années.

Pourquoi a-t-il préféré des lobbyistes libéraux aux agriculteurs du Canada?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, les agriculteurs canadiens se trouvent au premier rang de tout ce qui se passe dans le monde aujourd'hui. Dans le budget, nous mettons en place un mécanisme de transfert intergénérationnel pour les agriculteurs. Nous apportons des modifications à la Loi canadienne sur les prêts agricoles. Nous renouvelons également le Fonds des infrastructures alimentaires locales.

Plus important encore, comme me l'ont fait remarquer de nombreuses organisations au pays, la mégadéduction à la productivité est essentielle pour faire progresser l'agriculture. Nous continuerons d'investir dans l'agriculture.

John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, à un moment des plus critique, le ministre de l'Agriculture a décidé de donner 500 millions de dollars à ses amis libéraux plutôt que de financer la recherche agricole. Les libéraux ont choisi de donner 40 millions de dollars additionnels à leurs amis et de supprimer près de 700 emplois dans le domaine des sciences et de la recherche agricoles. Les libéraux ont choisi de fermer sept centres de recherche au pays. Nous sommes en train de perdre nos esprits les plus brillants et des décennies de connaissances institutionnelles.

Pourquoi le ministre a-t-il fermé ces centres de recherche et licencié des scientifiques de première ligne? Voulait-il seulement s'assurer que les lobbyistes libéraux seraient payés?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que nous faisons autant de recherche aujourd'hui que dans le passé. Nous faisons de la recherche dans toutes les provinces, et nous allons continuer de faire de la recherche. Nous faisons des recherches plus précises. Nous avons signé un protocole d'entente avec la Saskatchewan. Nous sommes en pourparlers avec sa province. Nous sommes en discussion avec l'Université Laval. Nous sommes en discussion avec l'Université de Guelph. Nous apportons des changements. Nous entrons dans une période où nous avons besoin de plus de recherche, et non de moins. C'est ce que nous allons faire.

Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Monsieur le Président, le budget libéral exclut des secteurs clés de l'économie. Le budget de 2026 instaure une nouvelle exonération des gains en capital pouvant atteindre 15 millions de dollars pour les entreprises admissibles, dans le cadre de l'incitatif canadien à la croissance et de la très médiatisée mégadéduction à la productivité. Ces incitatifs excluent en grande partie l'agriculture, la pêche et la foresterie, qui constituent pourtant les piliers de l'économie canadienne et les principaux moteurs du PIB.

Le ministre pourrait-il expliquer pourquoi ces secteurs ont été exclus de ces mesures incitatives malgré leur importance pour la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et l'économie rurale du Canada?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suggère au député de lire le budget, car la mégadéduction fiscale à la productivité constitue un incitatif direct pour les agriculteurs, qu'il s'agisse d'acheter une moissonneuse-batteuse, un pulvérisateur ou un tracteur. Je ne comprends pas très bien de quoi il parle. Nous venons d'investir 3,2 milliards de dollars dans la Stratégie nationale de sécurité alimentaire, ce qui représente le plus gros investissement de l'histoire du pays dans l'agriculture et l'agroalimentaire.

Nous faisons progresser l'agriculture et nous diversifions nos échanges commerciaux. Nous allons poursuivre sur cette voie et nous n'avons pas de leçons à recevoir des députés d'en face.

● (1445)

[*Français*]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, on dit dans les médias que le premier ministre dépense comme un psychopathe. Par contre, les Canadiens ne voient jamais la couleur de cet argent, et surtout pas les agriculteurs. Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a embauché pour 40,5 millions de dollars en consultants externes l'an dernier seulement.

Quand le gouvernement libéral va-t-il prendre une partie de ces montants faramineux pour aider les agriculteurs canadiens?

[*Traduction*]

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, tout comme je l'ai dit à son collègue, j'espère que le député aura l'occasion de lire le budget afin de bien cerner les avantages qu'il présente pour le secteur agricole.

Je me souviens que le dernier programme électoral des conservateurs ne prévoyait rien pour l'agriculture. Je pense qu'il est vraiment important, à la Chambre des communes, de dire les choses telles qu'elles sont. Si les députés de ce parti veulent en savoir plus, je tenterai de leur obtenir des notes d'information sur le budget.

[*Français*]

Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, au-delà des consultants en agriculture, c'est 19 milliards de dollars qui ont été dépensés en consultants externes l'an dernier par le gouvernement libéral. Le Bureau de la directrice parlementaire du budget nous confirmait que la facture du projet de TGV Alto pourrait exploser jusqu'à 243 milliards de dollars. Pendant que ce gouvernement libéral agit comme si l'argent n'avait aucune valeur, les agriculteurs reçoivent des miettes et seront expropriés de leurs terres.

Quand les libéraux vont-ils vraiment investir dans l'agriculture canadienne?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je veux exprimer au député mon enthousiasme pour l'agriculture canadienne. Moi aussi, je suis friand de l'agriculture canadienne, et nous allons traiter avec enthousiasme et avec grande sensibilité le monde agricole en édifiant et en construisant le train à grande vitesse. C'est un corridor de 60 mètres qui parcourra l'ensemble du Québec et de l'Ontario pour justement rendre des services de transport à 40 % de la population canadienne. Nous serons là pour le monde agricole.

* * *

[*Traduction*]

LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Monsieur le Président, les droits de douane illégaux et inutiles du président Trump menacent les moyens d'existence des métallurgistes canadiens et de leur famille. Quand l'entreprise américaine Cleveland-Cliffs, qui est propriétaire de Stelco, a annoncé les mises à pied prévues, des centaines de métallurgistes syndiqués durs à l'ouvrage ont subitement perdu leur emploi.

La ministre de l'Industrie peut-elle nous parler des mesures qu'elle a prises pour demander des comptes à Cleveland-Cliffs et pour remettre tous les métallurgistes de Stelco au travail?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas de ses efforts dans cette lutte.

En collaboration avec Marty Warren, Ron Wells et le syndicat, nous avons demandé des comptes à l'entreprise, et elle a rappelé des travailleurs. C'est une victoire pour 500 travailleurs, pour Hamilton et pour le Canada.

Quand des emplois canadiens sont en jeu, nous ne reculons pas. Le Canada est un pays où règne la primauté du droit, et c'est le meilleur endroit où investir, avec les meilleurs travailleurs, mais quand on a un contrat avec le gouvernement, il faut le respecter.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, cela fait un an que le gouvernement libéral a donné à la ministre de l'Industrie le pouvoir d'ordonner le retrait des technologies de Huawei et de ZTE du réseau de télécommunications du Canada. Depuis, la ministre n'a, encore une fois, rien fait, et des lanceurs d'alerte disent maintenant qu'elle n'a pas l'intention d'agir.

Cet arrêté sera-t-il pris, ou la ministre met-elle en péril la sécurité nationale et la souveraineté des Canadiens pour apaiser Pékin dans les négociations commerciales?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, la sécurité nationale est toujours notre priorité absolue, et nous veillerons à ce qu'elle le reste dans tous les cas.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, je ne crois pas avoir entendu à quel moment cette directive serait donnée, mais passons à autre chose.

Nous avons appris que l'accord conclu entre Stellantis et Roshel prévoyait qu'un constructeur chinois de véhicules électriques partage ses locaux avec l'entreprise canadienne de défense. Le gouvernement est au courant de cet accord depuis un certain temps déjà, notamment le Cabinet du premier ministre, le ministre de la Défense nationale et quatre députés libéraux. Ont-ils oublié l'affaire d'espionnage qui a causé la chute de Nortel, ou le ministre souhaite-t-il réellement qu'un fabricant canadien de matériel de défense partage des locaux avec une entreprise chinoise relevant de Pékin?

● (1450)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes vraiment plongés dans les théories du complot en ce moment.

Je tiens à dire à mon collègue que non, cela n'a jamais été le cas. Cette option n'a jamais été envisagée. Le gouvernement n'a toujours négocié qu'avec une seule entreprise: Stellantis. Celle-ci doit préserver les emplois. Sinon, nous récupérerons les centaines de millions de dollars investis par le gouvernement. J'ai déjà envoyé une mise en demeure et un avis de défaut de paiement. L'entreprise dispose à présent de 25 jours pour nous répondre.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont accordé des centaines de millions de dollars à Stellantis. Il y a 10 mois, cette entreprise a manqué à ses engagements. La ministre a dit qu'elle allait intenter des poursuites. Elle n'a rien fait. En juillet, quatre députés libéraux ont visité l'usine en compagnie de Roshel. Cette dernière leur a annoncé qu'elle allait racheter l'usine à Stellantis. La ministre n'a rien fait. En septembre, Roshel a annoncé qu'elle allait racheter l'usine. La ministre n'a rien fait.

La ministre a perdu l'argent. Elle a perdu les emplois. Pourquoi a-t-elle toujours son poste?

[*Français*]

L'hon. Mélanie Joly (ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue adore faire des effets de toge, mais ça ne marche pas vraiment.

[*Traduction*]

La réalité, c'est qu'il y a un fait que mon collègue ne mentionne jamais, à savoir les droits de douane américains qui ont des répercussions sur les constructeurs automobiles américains — qui opèrent bien sûr également au Canada — ainsi que sur l'ensemble des travailleurs du secteur automobile d'ici. Alors que les conservateurs ne disent pas un mot sur la guerre commerciale qui touche Stellantis et qui a eu des répercussions sur l'emploi à Brampton, nous continuerons à apporter notre aide et à collaborer avec le gouvernement de l'Ontario et Unifor, bien sûr, pour veiller à ce que nous puissions protéger ces emplois.

Nous nous réunirons vendredi.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, ce qui me préoccupe, c'est qu'elle n'a pas tenu parole. Elle a dit qu'elle allait intenter des poursuites. Elle n'a pas intenté de poursuite. Devinez quoi? Stellantis ne croit pas qu'elle va intenter des poursuites. Les travailleurs de Stellantis ne croient pas qu'elle va intenter des poursuites. Il n'y a probablement pas une seule personne dans cette enceinte qui croit qu'elle va intenter des poursuites. En fait, si elle avait l'intention d'intenter des poursuites, elle l'aurait déjà fait.

Pourquoi ne démissionne-t-elle pas tout simplement? Un autre ministre de l'ère Trudeau pourrait être nommé pour prendre la parole à la Chambre, faire semblant d'être outré par la vente de l'usine et prétendre que des poursuites seront engagées.

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je sais que mon collègue aime beaucoup ressortir ses vieux classiques, mais c'est exactement ce qu'il disait au sujet de Stelco. Les députés savent-ils ce qui se passe en ce moment? Cinq cents travailleurs sont de retour et pourront avoir un emploi avant Noël. C'est la première chose.

Deuxièmement, en ce qui concerne les faits, mon collègue a également mentionné que les contrats que le gouvernement du Canada a conclus avec Stellantis prévoient des protections et des garanties d'emploi claires. Allez revoir votre entrevue à CTV, puis revenez me poser des questions.

Le Président: Il y a longtemps que je n'ai pas accordé d'entrevue à CTV.

Le député de Barrie-Sud—Innisfil a la parole.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, malgré toutes les démonstrations publiques de fermeté, les condamnations, l'indignation et le déni face à la nouvelle de la vente de l'usine de Stellantis à Roshel, le projet visant à trahir les employés de Stellantis et leur famille était connu depuis des mois du premier ministre, de la ministre de l'Industrie et des députés libéraux. Le 14 juillet, quatre députés libéraux de Brampton ont rencontré des représentants de Roshel, qui les ont informés du projet d'achat de l'usine. Ils savaient ce qui se tramait. Le premier ministre le savait, tout comme la ministre de l'Industrie. Pourtant, ils ont laissé passer des mois sans s'y opposer.

Pourquoi ont-ils trompé les travailleurs et leur famille jusqu'à ce qu'ils se fassent prendre?

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, de toute évidence, comme l'a dit la ministre de l'Industrie, Stellantis est dans le tort et elle doit soit réembaucher les travailleurs, soit nous rembourser. Pourquoi? Parce que nous soutenons les travailleurs. Quelle en est la preuve? Qu'il s'agisse du développement économique fédéral, où nous comptons plus de 540 projets, dont beaucoup dans la circonscription du député, pour soutenir les industries ou des 500 employés de Stelco qui ont repris le travail, nous sommes aux côtés des travailleurs canadiens.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, ils disent qu'ils sont solidaires des travailleurs, mais ces derniers ne travaillent plus depuis 2023.

Pendant des mois, le premier ministre n'a rien fait pour empêcher la vente de l'usine. La ligne dure et les menaces à l'égard de Stellantis n'ont commencé qu'après qu'il a été révélé que les libéraux approuvaient en coulisses un plan qui laisserait des milliers de travailleurs de Stellantis à Brampton et leurs familles sans emploi.

J'ai deux questions: combien d'emplois seront sauvés grâce à la vente? Combien de milliards de dollars de fonds publics le gouvernement s'attend-il à dépenser cette fois-ci pour investissement qui s'inscrit dans ce qui est devenu une tendance à l'échec des investissements libéraux?

● (1455)

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ce serait merveilleux si l'opposition condamnait pour une seule fois les droits de douane qui nuisent aux travailleurs canadiens, qu'elle s'y opposait une seule fois et qu'elle se battait pour les travailleurs. Il est clair que nous nous battons pour les travailleurs dans le cas de Stellantis. Nous sommes solidaires d'eux. Stellantis sera en défaut de paiement si elle ne rembourse pas l'argent, et sera poursuivie. Nous sommes du côté des travailleurs. Qu'il s'agisse des métallurgistes de Stelco, des outilleurs-ajusteurs ou des fabricants de pièces automobiles, nous défendrons toujours les travailleurs canadiens. Nous aimerions que l'opposition fasse...

[*Français*]

Le Président: L'honorable député de Beauce a la parole.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont accordé un contrat de 2,3 milliards de dollars à Télésat, et ce, sans appel d'offres. Je veux juste rappeler que, le PDG de Télésat, c'est un grand *chum* du premier ministre.

Le premier ministre a demandé à être écarté du dossier après avoir donné le contrat. Les Canadiens ont le droit de savoir ce qui s'est passé avant.

Avant d'avoir donné le contrat, est-ce que le premier ministre a discuté, oui ou non, du dossier avec un ministre, un membre de son cabinet ou un haut fonctionnaire?

Ça, c'est illégal.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Canada jouit des normes les plus rigoureuses du monde en matière d'éthique, et l'ensemble des députés de la Chambre, dont le premier ministre, y adhère rigoureusement.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, l'histoire de Stellantis, ça ne sent pas bon.

Le gouvernement libéral doit prouver aux travailleurs de Brampton sa transparence dans la vente de Stellantis, qui a coûté des milliers de jobs. Mardi dernier, au Comité permanent de l'industrie et de la technologie, nous avons soumis une motion conservatrice très raisonnable pour inviter la ministre de l'Industrie à venir s'expliquer pendant deux heures dans les 14 prochains jours.

Ma question pour la ministre de l'Industrie est très simple. Est-ce qu'elle accepte de venir témoigner, oui ou non?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la ministre de l'Industrie parcourt le pays et, oui, parcourt le sud de l'Ontario. Justement, il y a une grande réussite chez Stelco pour les travailleurs de l'acier, où tous les travailleurs vont retourner. Dans le cas de Stellantis et de notre industrie automobile, il n'y a pas meilleur allié dans ce pays que la ministre de l'Industrie qui va se tenir debout pour les emplois du secteur automobile et pour justement tenir cette compagnie-là responsable pour qu'elle respecte et honore ses engagements vers les travailleurs de Brampton.

* * *

[*Traduction*]

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, les Britanno-Colombiens craignent que le gouvernement n'ait pas les priorités à la bonne place. Les libéraux peuvent trouver 560 millions de dollars à verser dans un fonds pour les forêts tropicales au Brésil, mais, cinq ans après la catastrophe naturelle la plus coûteuse de tout le Canada, ma collectivité et de nombreuses autres attendent toujours les infrastructures de protection contre les inondations qui leur ont été promises.

Pourquoi le gouvernement choisit-il d'investir dans des projets à l'étranger au lieu de protéger les familles canadiennes, nos exploitations agricoles et nos chaînes d'approvisionnement nationales, qui jouent un rôle primordial par rapport à nos intérêts nationaux et aux objectifs d'exportation du gouvernement?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, de l'autre côté de l'allée, ils sont contre le fait de travailler pour les forêts...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Tim Hodgson: Monsieur le Président, même si les députés d'en face s'opposent à la protection des forêts partout dans le monde, je vais leur donner l'occasion d'être favorables à quelque chose. Le gouvernement met en place la toute première stratégie forestière nationale, une mesure qui aiderait la province du député: 6,5 milliards de dollars pour l'industrie forestière. J'espère sincèrement qu'ils voteront en faveur du budget.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

Philip Earle (Labrador, Lib.): Monsieur le Président, dans le Nord, les grandes distances font partie du quotidien. De la vallée du Mackenzie, aux Territoires du Nord-Ouest, jusqu'au Labrador, les routes permettent de relier les collectivités éloignées, d'assurer leur accès aux services essentiels, de soutenir les peuples autochtones et d'ouvrir de nouvelles perspectives de croissance économique. Le budget de 2026 prévoit d'importants investissements dans le Nord canadien.

La députée de Territoires du Nord-Ouest et ministre des Relations Couronne-Autochtones pourrait-elle indiquer à la Chambre en quoi le budget de 2026 contribuera à des projets essentiels liés aux infrastructures de transport dans le Nord?

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, les collectivités des Territoires du Nord-Ouest réclament une route toutes saisons depuis des dizaines d'années. Le budget de 2026 prévoit 3 milliards de dollars pour la construction de la route de la vallée du Mackenzie. De Wrigley à Inuvik, cette route sera un trait d'union entre les collectivités, les gens et le développement économique.

Comme le disait feu Cece McCauley, construisons donc cette fichue route.

* * *

● (1500)

L'ENVIRONNEMENT

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il y a quelques années à peine, Global Witness a rapporté que, sous la direction du premier ministre, Brookfield avait détruit l'équivalent de milliers de terrains de football de forêt tropicale. Maintenant, le premier ministre envoie un chèque d'un demi-milliard de dollars au gouvernement brésilien pour protéger la forêt pluviale, mais pour la protéger contre qui? Contre lui-même?

Le premier ministre admettra-t-il que s'il n'avait pas passé une décennie à détruire la forêt pluviale, les Canadiens ne se retrouveraient pas maintenant avec une facture d'un demi-milliard de dollars pour protéger les forêts pluviales contre des gens comme lui?

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, tout en s'employant à bâtir un Canada plus fort et plus abordable, le gouvernement prend des mesures pour protéger notre planète pour les générations futures. Les forêts tropicales comptent parmi les écosystèmes les plus vitaux du monde, et le prêt du Canada contribuera à protéger plus d'un milliard d'hectares de forêts dans plus de 70 pays. Nous nous joignons au Brésil, à la Norvège, à la France, à l'Allemagne, au Royaume-Uni et à de nombreux autres contributeurs dans le cadre d'un partenariat mondial. Le rendement de ces investissements servira à financer la conservation à long terme des forêts.

Questions orales

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Steven Bonk (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, c'était terrible, mais il y a pire. Ce même rapport de Global Witness décrit en détail d'effroyables abus liés au travail forcé, pour lesquels Brookfield a été accusée, condamnée et contrainte de payer des amendes colossales. Tout est vrai, et Brookfield a été condamnée alors que le premier ministre en était le vice-président. C'est un bilan très coûteux en matière d'hypocrisie.

À une période où les Canadiens n'ont pas les moyens de se nourrir, pourquoi le premier ministre utilise-t-il l'argent d'honnêtes Canadiens qui travaillent fort pour réparer ses erreurs horribles au Brésil?

L'hon. Randeep Sarai (secrétaire d'État (Développement international), Lib.): Monsieur le Président, j'aurais pensé que la conservation était une cause à laquelle pourraient adhérer les conservateurs.

Les forêts tropicales comptent parmi les écosystèmes les plus vitaux de la planète. Leur protection présente des avantages environnementaux...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Il faudrait réduire un peu le niveau sonore.

Le secrétaire d'État peut poursuivre.

L'hon. Randeep Sarai: Monsieur le Président, les forêts tropicales comptent parmi les écosystèmes les plus vitaux de la planète, et leur protection présente des avantages environnementaux dans le monde entier, y compris ici, au Canada. Notre prêt pour cette installation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat mondial qui contribuera à protéger plus de 1 milliard d'hectares de forêts tropicales dans plus de 70 pays. Les changements climatiques ne s'arrêtent pas aux frontières de notre pays, et...

Le Président: La députée de Nanaimo—Ladysmith a la parole.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a trouvé un demi-milliard de dollars pour les forêts tropicales du Brésil, mais les restrictions budgétaires qui pèsent sur les cadets ici au Canada privent nos enfants d'aptitudes essentielles, comme détenir des connaissances maritimes, savoir donner les premiers soins et développer son sens de l'orientation. Certains diront: pourquoi ne pas les faire jouer au baseball à la place? Eh bien, ces enfants devront payer une toute nouvelle cotisation la saison prochaine, à la suite des coupes budgétaires fédérales imposées à Baseball Canada. Le premier ministre peut bien prétendre défendre les arbres, mais qui va défendre nos enfants?

Pourquoi les libéraux parviennent-ils à trouver des centaines de millions de dollars pour un fonds étranger alors que les programmes destinés aux jeunes au Canada subissent des coupes budgétaires?

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je connais par expérience toute l'importance du programme des cadets. En effet, avant d'être élue, je siégeais au comité civil du corps de cadets local. Depuis mon élection, je milite même en faveur d'une augmentation du financement du corps des cadets du Canada. Dans le cadre de l'énoncé économique du printemps 2026, le gouvernement a annoncé un financement de 195 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2026-2027, puis de 45 millions de dollars par an par la suite.

Si les députés de l'opposition voulaient bien m'écouter, ils m'entendraient dire que nous continuerons à appuyer les cadets.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, pour des milliers de personnes d'origine hongkongaise au pays, le Canada incarne l'espoir. En 2021, lorsque nous avons ouvert les voies d'immigration destinées aux Hongkongais, nous avons promis que ceux qui avaient déjà tant donné au Canada pourraient y rester et continuer à y apporter leur contribution. Cependant, la forte demande pour ces voies d'immigration a entraîné de longs délais d'attente, transformant ainsi l'espoir en incertitude.

La ministre de l'Immigration pourrait-elle nous expliquer en quoi le nouveau Plan des niveaux d'immigration nous permettra d'honorer notre promesse envers les Hongkongais et sera avantageux pour tous les Canadiens?

● (1505)

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour sa défense énergique de cette cause.

Je suis très fière de notre plan d'immigration, qui permettra de régler d'ici 2027 toutes les demandes relevant de la voie d'accès réservée aux Hongkongais. Nous avons rencontré des membres de cette communauté, entendu leurs témoignages et constaté par nous-mêmes ce que cet engagement signifie pour eux et leur famille. Il s'agit de personnes hautement qualifiées, de médecins, d'ingénieurs et d'entrepreneurs, qui contribuent déjà à notre économie et renforcent nos communautés.

Notre engagement reconnaît leurs contributions et leur donne la certitude de pouvoir continuer à bâtir l'avenir. C'est la bonne chose à faire.

* * *

LES FINANCES

Kurt Holman (London—Fanshawe, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre avait promis de faire preuve de responsabilité financière, mais son budget prévoit d'énormes déficits et un manque à gagner de 765 milliards de dollars. D'ici là, les libéraux dépenseront annuellement plus de 85 milliards de dollars rien que pour le service de la dette. Il s'agit de 18 milliards de dollars qui auraient pu être consacrés aux soins de santé. Les Canadiens consacrent déjà 47 % de leur revenu aux impôts.

Quel montant supplémentaire le premier ministre s'attend-il à ce que les Canadiens paient pour couvrir ses dépenses effrénées?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que le chaos règne de l'autre côté de la Chambre. De ce côté-ci, c'est la confiance et la compétence qui règnent. Nous avons la position financière la plus solide, la meilleure note de crédit et le meilleur ratio dette nette-PIB des pays du G7. Nous équilibrons notre budget de fonctionnement un an plus tôt que prévu. Nous sommes en position de force, une chose que le chef conservateur ne connaît absolument pas, compte tenu de sa dernière semaine en poste.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, deux anciens ministres libéraux de l'Environnement, Catherine McKenna et Steven Guilbeault, ont accusé le gouvernement d'induire les Canadiens en erreur quant au respect de ses engagements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Les libéraux s'empressent de faire adopter le projet de loi C-39, qui affaiblit les mesures de protection de l'environnement et les droits des Autochtones et des travailleurs, afin d'accélérer la réalisation de mégaprojets au profit des grandes entreprises. Celui qui était autrefois l'envoyé spécial des Nations Unies pour le financement de l'action climatique est désormais à la solde des entreprises.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire le premier ministre alors que même *Newsweek* l'a classé au deuxième rang, devant Donald Trump, parmi les « hérétiques du climat »?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs. Nous appuyons sans réserve les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre de l'Accord de Paris et nous poursuivons nos efforts en ce sens. En fait, le budget que nous venons de déposer contient les investissements nécessaires pour mettre en place le réseau électrique, aider les Canadiens à passer à l'électrification, améliorer l'efficacité énergétique et financer l'innovation qui nous aidera à atteindre la carboneutralité. Nous déployons tous les efforts voulus et j'espère que nous aurons le soutien des députés d'en face.

* * *

L'INDUSTRIE

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, c'est sans doute pour cette raison que Steven Guilbeault a démissionné.

Les libéraux laissent le projet d'acquisition de Telus par Québecor menacer des emplois et faire grimper les factures de téléphone. Ils négocient en coulisses des ententes secrètes concernant l'usine de Stellantis et trahissent ainsi les travailleurs. Le comble, c'est qu'ils veulent céder les quatre plus grands aéroports du Canada à des exploitants privés afin qu'ils en tirent des profits aux dépens des Canadiens. Les Canadiens se retrouvent avec des frais plus élevés, les travailleurs perdent leur emploi et les investisseurs, eux, s'enrichissent. Ce n'est pas une approche axée sur l'intérêt public. C'est une approche de banquier.

Est-ce pour cette raison que le premier ministre fera toujours passer les intérêts des grandes entreprises avant ceux des Canadiens ordinaires?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je suis fondamentalement en désaccord avec les propos de ma collègue. Pourquoi? Parce que le coût de la vie est la priorité absolue du gouvernement et que, bien entendu, nous agirons toujours dans l'intérêt supérieur des Canadiens.

Nous prenons acte de l'annonce de Québecor, et, si elle se concrétise, cette transaction fera l'objet d'un examen rigoureux et indépendant par le Bureau de la concurrence et par le CRTC. Cet examen s'ajoute aux processus prévus dans la Loi sur les télécommunications et la Loi sur la radiocommunication.

Travaux de la Chambre

[*Français*]

Le Président: Cela met fin à la période des questions orales aujourd'hui.

L'honorable député de Mission—Matsqui—Abbotsford invoque le Règlement.

[*Traduction*]

Brad Vis: Monsieur le Président, plus tôt à la période des questions, vous avez reproché au député de Calgary-Est d'avoir dit « ce gars-là » en référence à un autre député. Lorsque le ministre des Ressources naturelles et député de Markham—Thornhill a employé exactement les mêmes mots à la période des questions, vous n'avez rien dit.

● (1510)

Le Président: Je lui ai jeté un regard appuyé.

* * *

[*Français*]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, je suis sûr que vous leur avez jeté un regard, mais pas un *look*.

Ce jeudi, mon collègue le leader à la Chambre des communes est présentement à un endroit que je ne peux pas nommer. Il est près de moi, peut-être.

La question du jeudi, aujourd'hui, est très importante. Comme je sais que le leader du gouvernement à la Chambre des communes tient beaucoup aux choses qui sont vraies et à la vérité, je voudrais lui demander si, à l'occasion de la semaine prochaine et des prochains travaux, il va avoir l'occasion de dire à ses troupes que, le 26 novembre 2024, le chef de l'opposition a qualifié les droits de douane proposés par Donald Trump d'injustes et de non provoqués, que le 1er février 2025, il a condamné les droits de douane américains et réclamé une riposte canadienne, que le 2 février 2025, il a dénoncé publiquement les droits de douane et proposé des mesures économiques d'urgence, que le 4 mars 2025, il a tenu une conférence de presse contre les droits de douane de 25 % de Donald Trump.

J'ose espérer que, au cours des travaux de la semaine prochaine, chaque jour, il y aura une occasion où le leader à la Chambre va se lever pour dire, effectivement, que l'opposition officielle a déclaré à plusieurs reprises son opposition aux droits de douane américains.

Sur ce, je vais laisser la leader parlementaire adjointe du gouvernement nous dire ce qui nous attend comme travaux demain et la semaine prochaine.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je me réjouis que le député veuille consigner au compte rendu de la Chambre le point de vue des conservateurs sur les droits de douane que les Canadiens subissent depuis maintenant deux ans. Tant pis s'ils ont mis deux ans pour adopter cette position, mais on est content qu'ils le fassent.

Cet après-midi, ils auront l'occasion de pouvoir soutenir les Canadiens en votant pour un budget qui soutient les Canadiens et nos petites et moyennes entreprises, partout, au Canada, afin qu'ils puissent surmonter les défis qui ont été posés par l'inflation ou par les droits de douane que nous avons subis de la part de nos voisins américains.

[*Traduction*]

Cet après-midi, nous reprendrons le débat sur le budget puisque c'est la dernière séance prévue pour celui-ci. Comme les députés le savent, le vote final aura lieu ce soir.

Demain, la Chambre débattra du projet de loi C-42, Loi visant certaines mesures liées à l'abordabilité et au logement, conformément au libellé de la motion adoptée hier par consentement unanime.

[*Français*]

Lundi et mercredi de la semaine prochaine, nous passerons à l'étude du projet de loi C-31, Loi n^{o} 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025. Le mardi 24 novembre sera un jour désigné et, jeudi, nous entreprendrons le débat à l'étape du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort.

Je tiens également à informer la Chambre que la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres fera une déclaration ministérielle le mercredi 25 novembre prochain qui marquera le premier des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai parlé tantôt, dans mon discours, de l'irresponsabilité qui imprègne le budget du début à la fin, pas seulement en ce qui a trait à la dette et aux déficits, des montants qu'il faudra rembourser d'une manière ou d'une autre et qui se composeront entretemps, ce qui les alourdira d'autant pour les générations à venir. J'ai aussi pris acte du fait que les chiffres pour l'immigration sont irresponsables: 654 000 résidents permanents au Canada en une seule année, alors même que les Canadiens et les nouveaux arrivants constatent les conséquences des politiques d'immigration irresponsables des libéraux.

Je ne saurais trop insister: ce n'est pas la faute des immigrants. Je n'en veux à personne de vouloir vivre dans notre magnifique pays qui regorge de richesses. J'en veux au gouvernement libéral, qui a les clés du pays en main, lui qui a le droit et le devoir de définir le nombre d'immigrants admis à s'installer ici.

Voyons quelles en sont les conséquences. Je précise que la région où j'habite, celle que je représente, affiche un taux de chômage parmi les plus élevés au Canada en ce moment. La région de London, qui englobe London, St. Thomas et le comté d'Elgin, a souvent affiché le pire au cours de la dernière année. C'est en grande partie à cause des perturbations dans le secteur secondaire, un autre domaine où le budget ne propose rien pour remédier aux problèmes et véritablement protéger les emplois.

Le taux de chômage chez les jeunes atteint presque 20 %. Il était de 19,9 % en octobre. Ce taux est fortement influencé par la politique d'immigration des libéraux, en particulier par les résidents temporaires. Dans le secteur des services, on constate une prolifération des travailleurs étrangers temporaires qui occupent des emplois qui seraient normalement occupés par des jeunes. Dans ma région, à l'heure actuelle, un jeune sur cinq qui cherche du travail ne parvient pas à en trouver, et ce chiffre ne tient pas compte de ceux qui ont abandonné tout espoir de trouver un emploi, un groupe qui continue de prendre de l'ampleur comme me l'ont appris mes conversations avec les gens, en particulier avec les élèves du secondaire.

Je reviens à un fil conducteur. L'imprudence du budget des libéraux, leurs dépenses inconsidérées, leur dette inconsidérée, leurs déficits irresponsables et leurs politiques irresponsables en matière d'immigration nuisent tous aux Canadiens ordinaires, ceux-là mêmes que nous avons été élus pour représenter et servir. Quand des gens n'arrivent plus, soudainement, à trouver un emploi — ou qu'ils doivent, s'ils en trouvent un, payer plus d'impôts et voir une part accrue de cet argent servir au paiement de la dette —, ils perdent de plus en plus de terrain individuellement et c'est aussi notre cas collectivement, en tant que pays.

Pendant la période des questions, on nous répète sans cesse que le gouvernement libéral mesure son succès en fonction du nombre de programmes gouvernementaux qu'il a mis en place et du nombre de personnes qui les utilisent. Nous devrions tous mesurer le succès en fonction du nombre de personnes qui n'ont pas besoin de compter sur le gouvernement, en particulier pour les besoins de base, comme les produits d'épicerie et la nourriture. Nous ne devrions pas vivre dans une société où l'intervention gouvernementale est la réponse à ces besoins essentiels.

Je voterai contre ce budget. Nous avons présenté et continuerons de présenter des suggestions concrètes sur la façon de remédier aux dérives budgétaires des libéraux et aux conséquences financières qu'elles font peser sur le Canada.

Je conclurai en soulignant que ce n'est pas et ne devrait pas être une question partisane; c'est une question d'intérêt national. Une nation souveraine ne peut pas s'endetter continuellement, envers elle-même comme envers les autres. Une nation souveraine doit pouvoir tenir debout par elle-même en matière de sécurité, de liberté, de prospérité et d'économie. Ce n'est pas ce à quoi contribue ce budget. Ce budget hypothèque l'avenir de la prochaine génération. C'est pourquoi nous ne pouvons pas l'appuyer.

● (1515)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur le procédé utilisé par les conservateurs pour déformer les faits sur l'immigration aujourd'hui et sur ce que le député a dit sur les jeunes. Il a parlé du chômage chez les jeunes, qui est de 13,7 %, puis il a insinué que l'immigration en était la cause. Si l'on remonte à 2012, quand le parti du député était au pouvoir, le taux de chômage chez les jeunes était beaucoup plus élevé. À l'époque, les conservateurs n'avaient rien dit à propos de l'immigration.

Je me demande si le député voudrait revenir sur ses commentaires et constater l'inexistence d'une corrélation entre le chômage chez les jeunes et l'immigration, parce que s'il y en avait une, le même principe se serait appliqué en 2012.

Andrew Lawton: Monsieur le Président, le député a minimisé la gravité du problème. Dans ma région, le taux de chômage chez les jeunes est en fait de 19,9 %. De plus, je n'ai pas soutenu que l'immigration était la seule cause du problème. J'ai dit qu'elle y contribuait.

À la fin du gouvernement Harper, le pourcentage de résidents temporaires au Canada était de 2,2 %. Je crois qu'il est actuellement deux fois et demie plus élevé. Par conséquent, le problème de l'immigration est un problème créé par le gouvernement libéral, et il entraîne indéniablement des pertes d'emplois, mais ce n'est pas la seule cause du taux de chômage chez les jeunes. Je pourrais énumérer toute une série d'autres politiques libérales qui compliquent la vie des entrepreneurs, q"il s'agisse de la fiscalité, de la réglementation ou de l'inflation, ce qui nous ramène à la hausse de la dette et du déficit. Les libéraux sont responsables de ce problème, mais pas seulement à cause de leur politique d'immigration; ils ont aussi mal géré plusieurs autres dossiers.

● (1520)

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le Québec a reçu beaucoup plus que sa part de demandeurs d'asile, ce qui a entraîné des coûts estimés à environ 733 millions de dollars pour le gouvernement du Québec. Or, le gouvernement fédéral n'a versé que 43 millions de dollars en compensation. Le gouvernement du Québec estime que le gouvernement fédéral lui doit encore près de 700 millions de dollars. Pourtant, il n'y a rien en ce sens dans le budget. Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

Andrew Lawton: Monsieur le Président, je me ferais un plaisir d'examiner les chiffres précis, mais je dirais que le problème que je soulevais à propos de la dette touche les Québécois et tous les Canadiens, parce qu'il oblige le gouvernement à prendre toujours plus d'ampleur.

Je vais répéter le point que j'ai soulevé plus tôt, à savoir qu'à l'heure actuelle, plus d'un dixième des dépenses fédérales ne sert qu'à payer les intérêts sur la dette. C'est de l'argent qui ne peut servir à rien de valeur ni à la prestation d'aucun service. Il ne fait qu'enrichir les banquiers et les créanciers obligataires sur le dos des Canadiens.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je me demande si le député peut nous en dire plus sur le rôle que la dette joue de plus en plus dans l'ensemble du gouvernement. Nous avons un déficit nominal de 62,3 milliards de dollars, je crois, soit le double du montant qui a poussé Chrystia Freeland à démissionner, mais ce chiffre correspond à une sous-estimation grossière du volume des emprunts. Rien que pour cette année, il faudra en réalité emprunter 149,5 milliards de dollars et, au cours de la période budgétaire, 765 milliards de dollars. Le député peut-il nous parler des répercussions que cela pourrait avoir dans les années à venir?

Andrew Lawton: C'est fou, monsieur le Président. Dernièrement, les taux d'intérêt ont d'ailleurs augmenté.

Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais nous savons que la gymnastique comptable du premier ministre et du ministre des Finances qu'il a nommé vise à présenter et à projeter une image qui, à la base, n'est pas vraie. Mon collègue de Calgary a très bien exposé la situation: nous n'arrêterons jamais de subir les conséquences de ces dépenses. On parle des trois quarts de 1 billion de dollars en dette additionnelle d'ici cinq ans. Personne ne peut prétendre que les conséquences ne vont pas perdurer des générations durant.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, comment le député peut-il dire une telle chose à propos de la dette? Le Canada a la dette nette la plus faible du G7 et il est aussi l'un des deux pays du G7 à avoir une note de crédit AAA. Franchement, comment peut-il soutenir que le Canada s'en sort plus mal que les autres pays du G7?

Andrew Lawton: Il me faudrait amplement plus de temps pour fournir une réponse adéquate, monsieur le Président.

Déjà, nous voyons l'état de la qualité de vie au Canada, les prix au Canada, les taxes et impôts au Canada et la réglementation au Canada, alors je n'ai rien à faire des comparaisons avec d'autres pays. Ce sont autant de choses qui font fuir les entreprises, mais le gouvernement n'a aucun plan pour y remédier.

[*Français*]

Daniel Gobeil (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je veux d'abord mentionner que je vais partager mon temps de parole avec la députée de South Shore—St. Margarets.

Le budget de 2026 a été présenté jeudi dernier à la Chambre. Il présente une vision claire et des investissements concrets pour répondre aux réalités d'aujourd'hui et pour préparer l'avenir de nos communautés et de notre économie. Notre stratégie repose sur une évaluation réaliste de ces défis, mais surtout sur une confiance inébranlable en notre capacité de tracer notre propre voie. C'est pourquoi nous agissons concrètement pour être maîtres chez nous.

Aujourd'hui, je souhaite mettre en avant certains investissements clés qui touchent directement notre quotidien et, bien sûr, ma circonscription. Le premier élément que j'aimerais souligner est celui dont j'ai le plus entendu parler pendant la campagne électorale, à savoir le coût de la vie et l'abordabilité pour les familles. Le budget de 2026 consacre près de 22 milliards de dollars sur cinq ans à de nouvelles mesures d'abordabilité, qui viennent s'ajouter à 100 milliards de dollars de prestations nationales déjà offertes chaque année aux Canadiens.

Les familles subissent beaucoup de pression en ce moment, notamment en raison du coût de l'épicerie et des services essentiels. Par ailleurs, dès le début de 2027, plus de 12 millions de Canadiens verront leurs prestations d'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels augmenter de 50 %. Une famille de quatre personnes recevra donc jusqu'à 2 570 $ grâce à cette augmentation.

En plus d'améliorer l'abordabilité, ce budget s'attaque aux prix à l'épicerie grâce à différentes mesures visant à renforcer la sécurité alimentaire au Canada. Un investissement de 3,2 milliards de dollars sera investi dans la Stratégie nationale de sécurité alimentaire afin de renforcer la production canadienne, de soutenir les transformateurs alimentaires et de stimuler la concurrence chez les épiciers indépendants.

Une des belles initiatives que je salue vise à cultiver des fruits et des légumes toute l'année. Cette mesure sera appuyée par un investissement de 750 millions de dollars pour les serres et les fermes verticales afin d'attirer des investissements partout au Canada.

Pour ce qui est du Fonds pour le logement abordable, nous agissons pour bâtir les habitations dont les Canadiens ont besoin grâce à un investissement de 44,7 milliards de dollars. Nous ouvrons la voie pour mettre fin à l'itinérance. C'est une ambition vraiment exceptionnelle. Il est important de prendre soin des gens qui nous entourent.

Nous accroissons les investissements de Maisons Canada pour propulser la construction résidentielle, et nous modernisons le secteur en établissant des normes communes. On parle beaucoup de l'abordabilité, notamment en ce qui concerne les prix à l'épicerie, mais l'abordabilité du logement est aussi très importante. C'est pourquoi notre gouvernement continue d'investir en ce sens.

Parmi les nombreuses mesures que le gouvernement propose, il y a le Fonds pour bâtir des collectivités fortes qui devra soutenir 42 000 emplois par année au cours de la prochaine décennie. C'est important d'avoir des investissements dans les infrastructures, mais aussi des travailleurs formés et compétents.

Un élément touchera nos enfants et nos petits-enfants, et c'est le fait d'éliminer la TPS à la hauteur de 50 000 $ pour les acheteurs d'une maison neuve. C'est une très belle mesure, encore une fois, qui résonne pour les jeunes générations.

Je veux souligner un autre élément important pour une région nordique comme la mienne, et c'est le chauffage hivernal. Nous investissons 2 milliards de dollars dans la rénovation de 1 million de foyers grâce au Programme national de remise pour les thermopompes. Jusqu'à 820 000 ménages vont réduire leur facture d'énergie en diminuant les émissions de gaz à effet de serre. C'est encore une bonne mesure pour le portefeuille des consommateurs et des électeurs, et c'est évidemment une bonne mesure pour l'environnement et la consommation d'énergie.

La prospérité est encore un autre élément important. Pour que nos régions prospèrent durablement, il faut investir dans nos entreprises, dans nos manufactures et, bien entendu, dans nos petites et moyennes entreprises. Ces entreprises doivent avoir le moyen d'investir, d'innover et de rivaliser avec les meilleurs au monde. C'est pourquoi nous avons lancé un véritable super-cycle d'investissement au Canada, soutenu par un investissement de 500 milliards de dollars d'engagements, d'investissements mobilisés et privés pour avoir les outils importants permettant d'investir au Canada.

● (1525)

Nous avons mis en place des outils fiscaux sans précédent pour les entreprises de toutes tailles. Grâce à la nouvelle Mégadéduction à la productivité, en vigueur depuis le 15 septembre 2026, les entreprises peuvent désormais déduire immédiatement le coût intégral de la grande majorité de leurs nombreux investissements en capital. Il peut s'agir des investissements des grandes entreprises, mais les agriculteurs peuvent aussi bénéficier d'amortissements accélérés pour les moissonneuses-batteuses et les différents équipements agricoles, tout comme les transformateurs de toutes tailles et les petites et moyennes entreprises de différentes industries, qui sont présentes dans toutes les régions. C'est une mesure qui touche vraiment le cœur de notre économie régionale.

Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, nous connaissons l'importance des ressources naturelles, plus particulièrement l'hydroélectricité. Des investissements historiques pour doubler l'offre d'énergie renouvelable, c'est une très bonne nouvelle de la Stratégie nationale d'électrification. Bien sûr, 2,3 milliards de dollars s'ajoutent à la stratégie sur les minéraux critiques.

Je ne peux pas parler des grands secteurs économiques sans parler du secteur de la forêt. Encore une fois, notre gouvernement a entendu nos entreprises. Il est important d'investir dans nos entreprises, dans notre économie, au moyen de notre stratégie de transformation du secteur forestier de 6,5 milliards de dollars. C'est un appui direct à un secteur clé qui emploie 200 000 Canadiens, s'appuyant sur l'aide de 2,9 milliards de dollars annoncés depuis août 2025 pour renforcer notre compétitivité, moderniser nos installations et élargir nos marchés.

Chez nous, la forêt, ce n'est pas seulement des statistiques, c'est des familles entières, des travailleurs sylvicoles, des camionneurs, des transporteurs, des opérateurs et les gens dans les usines. C'est le visage des municipalités rurales de Chicoutimi—Le Fjord. Il est important de prendre soin de la santé des industries. Face aux nouveaux droits de douane, il faut diversifier l'économie, et nous allons toujours être novateurs pour adopter des nouvelles technologies.

Un autre élément que j'ai pu faire résonner dans ma circonscription, c'est l'importance d'investir dans nos collectivités. Les collectivités, pour les régions comme la mienne, ce sont les patinoires et les centres communautaires, par exemple; ce sont des beaux endroits pour se rassembler et passer du temps en famille ou entre amis. C'est le patrimoine qui marque vraiment les régions et la vie dynamique des territoires. Un aréna, ce n'est pas seulement un lieu. C'est un endroit où les bénévoles s'impliquent et où les parents et les grands-parents se retrouvent chaque semaine. Je suis très fier du nouveau programme concernant les infrastructures sportives et de l'annonce de 1,5 milliard de dollars pour les nouveaux projets de patinoires et d'infrastructures communautaires. Il y a 750 millions de dollars pour les patinoires et 750 millions de dollars pour les installations de loisirs communautaires. Ce sont différentes mesures dont nous sommes extrêmement fiers.

Je suis passé rapidement sur ce qui touche Chicoutimi—Le Fjord. J'ai parlé brièvement de tous les investissements pour contrer l'itinérance. J'ai aussi parlé de tout ce qui est fait pour la culture, dont un investissement de 4 milliards de dollars. Pour les gens de chez nous, cet investissement est vraiment important. Il s'agit d'une belle marque de reconnaissance de la culture québécoise et de la culture canadienne.

Un Canada fort et uni, ça commence ici. Ça commence par nos régions et par les gens qui prennent soin de nos communautés. Au bout du compte, bâtir une économie forte, c'est soutenir nos travailleurs, nos industries, nos familles, nos consommateurs et nos électeurs. C'est aussi être un levier pour diversifier notre économie.

C'est ainsi que se termine mon allocution, mais je tiens à dire que je suis vraiment très fier du budget présenté par le gouvernement du Canada. Être maîtres chez nous, c'est faire tout ce que nous avons présenté la semaine dernière.

● (1530)

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, au Bloc québécois, nous demandions qu'il y ait une indexation des transferts en santé à 6 %. Or il n'y a rien dans le budget à cet égard. En fait, à partir de 2028, les transferts diminueraient de 5 à 3 %. Le système de santé du Québec ne peut pas faire face à de telles coupes.

Mon collègue pense-t-il que, tôt ou tard, les libéraux vont s'engager à rétablir les transferts en santé à au moins 5 %? Idéalement, ce serait 6 % pour 2028.

Daniel Gobeil: Monsieur le Président, j'ai aussi remarqué l'indexation qui sera de 5 % jusqu'à l'année 2027-2028 dans l'engagement du budget. Je veux aussi reconnaître qu'en 2016-2017, c'était 36 milliards de dollars de transferts en santé pour les Canadiens. En 2026-2027, il s'agit de 57,4 milliards de dollars. En 2030-2031, on prévoit qu'une somme de 67,7 milliards de dollars sera transférée en santé. C'est une augmentation de 89 % au cours des 10 dernières années en ce qui concerne les transferts en santé. Ce sont quand même des montants importants. Ensuite, il y a les 3 %, mais il y a aussi l'indexation, selon l'IPC, ou l'indice des prix à la consommation, au Canada, qui pourrait aussi amener une valorisation.

● (1535)

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté mon nouveau collègue à la Chambre des communes et je lui souhaite la bienvenue.

Cela dit, j'ai entendu quelque chose dans son discours qui indiquait qu'il semblait d'accord sur l'élargissement de la dette canadienne. On ne parle pas seulement de la dette. On parle de prêts de 765 milliards de dollars auprès de banques étrangères au cours des quatre prochaines années et demie. Or, il est d'accord puisqu'il aura une patinoire dans sa circonscription.

Ai-je bien entendu?

Daniel Gobeil: Monsieur le Président, le budget est un ensemble de mesures fiscales, de mesures d'investissements et de mesures de soutien. Effectivement, il y a des mesures pour continuer d'investir pour nos gens, pour nos communautés et pour nos organisations dans l'abordabilité. C'est un amalgame de décisions qui sont prises pour une gestion efficace du budget.

Louis Villeneuve (Brome—Missisquoi, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a une grande expérience en agriculture. Je veux donc parler de fiscalité, parce que, dans Brome—Missisquoi, il se fait beaucoup d'agriculture. Il y a aussi des agriculteurs qui pensent à la retraite. Or la fiscalité agricole est toujours un enjeu lorsqu'on veut transférer des fermes.

Mon collègue peut-il me dire ce que les changements annoncés dans le budget de 2026 vont faire pour aider nos agriculteurs à ce sujet?

Daniel Gobeil: Monsieur le Président, effectivement, mon collègue de Brome—Missisquoi a un très bon œil. Nous reconnaissons également, pour les gens de Chicoutimi—Le Fjord, l'importance du transfert intergénérationnel concernant l'exonération du gain en capital. Ces mesures étaient demandées depuis longtemps par le secteur agricole. On sait que c'était permis pour les enfants de l'exploitant et de sa conjointe et pour les petits-enfants. Nous élargissons maintenant dans le nouveau budget la même exonération aux neveux, aux nièces, aux petits-neveux et aux petites-nièces.

De toute évidence, les fermes sont de plus en plus importantes. De plus en plus de familles évoluent sur nos fermes dans les régions. C'est important de le reconnaître, d'être souple et d'adopter des mesures fiscales qui seront vraiment à la hauteur des besoins du secteur agricole.

Compte tenu de l'ascension des valeurs économiques en ce moment, c'est important de prendre ces décisions.

Le budget

MESSAGE DU SÉNAT

Le vice-président: Il est de mon devoir d'informer la Chambre que le Sénat a transmis un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi suivant: le projet de loi C-10, Loi concernant le commissaire à la mise en œuvre des traités modernes.

* * *

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Monsieur le Président, je débute mon intervention sur le budget en rappelant que le dernier lundi du mois est connu, chez nous, dans South Shore—St. Margarets, comme le jour de la mise à l'eau des cages, lorsque les conditions météorologiques le permettent. Je vais expliquer aujourd'hui pourquoi des journées comme celle-là sont aussi importantes dans le contexte de notre budget.

Pour ceux qui n'ont jamais eu la chance...

[*Français*]

Le vice-président: Je dois interrompre la députée.

Il y a un rappel au Règlement du député de Mirabel.

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, malgré la grande considération que nous avons pour notre collègue, je dois mentionner que nous avons un problème du côté de l'interprétation.

Le vice-président: Il semblerait que l'interprétation ne fonctionne pas du tout. Je vais continuer de parler en attendant que cela fonctionne.

[*Traduction*]

Oh, pardon. C'est la version anglaise. Comme je n'ai pas d'oreillette, il est parfois difficile de savoir où se situe le problème d'interprétation.

Tout semble être revenu dans l'ordre.

J'invite la députée de South Shore—St. Margarets à reprendre depuis le début afin que nous puissions entendre toutes ses observations.

Jessica Fancy: Monsieur le Président, le dernier lundi du mois est connu, chez nous, dans South Shore—St. Margarets, comme le jour de la mise à l'eau des cages, lorsque les conditions météorologiques le permettent. Je veux parler aujourd'hui du lien entre cette journée et le budget.

Pour ceux qui n'ont jamais eu la chance de vivre le premier jour de la saison de la pêche au homard sur la côte sud et la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, il convient de rappeler qu'il marque le début de la plus importante saison de pêche au homard au Canada. Alors que le soleil n'a pas encore pointé à l'horizon, des centaines de bateaux chargés de cages quittent les quais de St. Margarets jusqu'à l'île du cap de Sable. Sur l'eau et dans les airs, les équipes de recherche et de sauvetage sont à l'œuvre. Pour beaucoup de familles, c'est le jour où commence à se gagner le revenu qui les fera vivre pendant l'année.

À la lecture du budget, je me pose les mêmes questions qu'elles. Qu'apporte-t-il au quotidien des familles? Qu'apporte-t-il au quai, au terrain boisé ou à la ferme de ma circonscription? Commençons par le quotidien des familles. Le budget prévoit plus de 22 milliards de dollars sur cinq ans pour rendre la vie quotidienne plus abordable. Je me permets de présenter à la Chambre trois situations de familles de ma circonscription.

Premièrement, il y a le panier d'épicerie, car toutes les familles de ma circonscription savent ce qu'il est advenu du budget consacré à l'épicerie. Pas besoin d'une étude pour le savoir. Il suffit d'un reçu de caisse. Au début de l'année prochaine, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels bénéficiera d'une augmentation ponctuelle de 50 %. Pour une famille de quatre personnes, cela peut représenter jusqu'à 700 $, soit l'équivalent de plusieurs visites à l'épicerie. Il faut reconnaître que les députés d'en face ont contribué à l'adoption de la première version de cette allocation. J'espère sincèrement qu'ils s'en souviendront lorsqu'ils voteront sur le budget aujourd'hui.

Deuxièmement, j'aimerais parler des proches aidants. Selon le recensement de Statistique Canada mené en 2021, trois personnes sur 10 de la circonscription que je représente, South Shore—St. Margarets, étaient des aînés. Ce chiffre nous place parmi les circonscriptions à la population la plus âgée du pays. Une bonne partie de mes voisins prennent soin d'une mère, d'un père, d'un époux ou d'un enfant adulte en situation de handicap. Voici le problème: jusqu'à maintenant le crédit pour aidant naturel profitait à une personne seulement si elle gagnait suffisamment d'argent pour payer des impôts. Ainsi, les personnes qui sacrifiaient le plus étaient celles qui obtenaient le moins en retour. Le budget de 2026 prévoit rendre le Crédit canadien pour aidant naturel remboursable, ce qui permettrait aux proches aidants de recevoir jusqu'à 1 260 $ par année. Quelque 180 000 proches aidants qui n'obtiennent rien pour l'instant recevraient enfin quelque chose. Les gens qui prennent soin de quelqu'un sont des gens qui travaillent, et il est temps que le régime fiscal en tienne compte.

Sur notre troisième table de cuisine, il y a les gens qui font en sorte que nos rues principales valent le détour. Si nous marchons dans une rue principale du comté de Mahone Bay, de Lunenburg ou de Shelburne, nous verrons un potier, un peintre ou un menuisier, et tout cela avant le dîner. Dans bien des cas, il s'agit de petites entreprises d'une seule personne. Il y a un nouveau crédit canadien pour la création, grâce auquel les artistes ne paieront pas d'impôt fédéral sur le revenu jusqu'à concurrence de 45 000 $ de ce qu'ils gagnent grâce à leur travail de création. Cela signifie que lorsqu'un visiteur achète une peinture à Chester, l'argent reste à Chester.

Passons maintenant au quai, à la terre à bois et à la ferme. De nombreux députés savent que je préside le caucus rural libéral, alors je passe beaucoup de temps à la Chambre à faire valoir un argument: les régions rurales ne sont pas la toile de fond, elles sont l'épine dorsale de la société. Le budget prévoit des fonds pour appuyer cette idée, dont voici trois exemples. Mon grand-père a grandi en cultivant des arbres de Noël dans le comté de Lunenburg, qui est la capitale mondiale du sapin baumier, soit dit en passant. Il faut environ 10 ans pour faire pousser un sapin de Noël. Dans une ferme comme celle-là, on ne planifie pas d'année en année. On planifie pour la prochaine génération.

C'est la même chose pour le bateau et le permis. Aujourd'hui, un agriculteur ou un pêcheur peut céder son exploitation à son fils, à sa fille ou à son petit-enfant, sans qu'il y ait d'impôt à payer à la suite de la transaction.

● (1540)

Cependant, tous les capitaines n'ont pas forcément un fils ou une fille qui souhaite hériter du bateau. Parfois, c'est une nièce ou un neveu, qui est sur le pont depuis l'âge de 14 ans. Pour les transferts effectués à compter du 1er janvier, le budget donne cette possibilité aux nièces et aux neveux, aux petites-nièces et aux petits-neveux. Là d'où je viens, la famille ne se limite pas à ses propres enfants. Désormais, le code fiscal ne s'y limitera pas non plus.

Ensuite, en ce qui concerne les outils nécessaires au travail, la nouvelle mégadéduction à la productivité permet à une entreprise de passer immédiatement en charges le coût total d'un nouvel équipement. La liste du matériel admissible dans le budget comprend par exemple les bateaux de pêche. Ainsi, si un pêcheur remplace son bateau, si une usine ajoute une chaîne de transformation ou si le chantier naval de Lunenburg achète du matériel neuf, il pourra passer en charges cet équipement dès la première année. C'est un allégement fiscal qui se manifestera sur les quais. C'est concret. Voilà de quoi retourne le budget.

Parlons de la foresterie. Le budget prévoit 6,5 milliards de dollars sur 6 ans — 6 sur 6 — pour moderniser nos usines, renforcer le commerce du bois et créer de nouveaux produits à partir du bois canadien. J'ai grandi dans le comté de Queens, et je sais par expérience ce qui se produit quand une scierie ferme ses portes; nous le savons tous. La Nouvelle-Écosse compte plus de 30 000 propriétaires de terrains boisés privés. Pour une petite province, nous comptons parmi les plus grands nombres de propriétaires de terrains boisés au pays. Quand une scierie ferme, ces propriétaires perdent eux aussi un marché. Le budget nous aidera à construire la prochaine scierie.

Troisièmement, parlons de la main-d'œuvre. Il faut toujours embaucher en priorité des gens de la région. Le budget prévoit jusqu'à 10 000 $ pour couvrir le salaire d'un apprenti pendant sa première année, afin que le prochain soudeur de Liverpool, dans ma circonscription, puisse apprendre le métier dans sa région et y rester.

Il suffit de demander à n'importe quel directeur d'usine chez nous ce qui se produit quand les bateaux rentrent au port et qu'on manque d'effectifs dans les chaînes de production. Le homard n'attend pas. Le budget prévoit des fonds pour réformer un programme régional de travailleurs étrangers temporaires adapté aux besoins réels de chaque région, sur mesure. Nous avons recueilli les commentaires d'un nombre considérable d'intervenants locaux, et ils ont parlé de main-d'œuvre. Nous essayons d'agir en réponse aux consultations. Il n'y a pas de solution universelle qui fonctionnera pour tout le monde.

Parlons maintenant des volontaires, qui comptent parmi les intervenants les plus importants. Quand leur téléavertisseur sonne, ils laissent leur repas en plan. Ils se lèvent même parfois au milieu de la nuit. Le budget combine le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et le crédit d'impôt pour volontaires en recherche et sauvetage en un seul crédit d'impôt pour les pompiers volontaires et les volontaires en recherche et sauvetage.

Comme ancienne directrice d'école, je peux l'affirmer simplement: un enfant des Premières Nations devrait savoir d'une année à l'autre qui sera son aide-enseignant. J'en parle parce que le budget prévoit aussi des fonds pour le principe de Jordan: 6 milliards de dollars sur six ans, dans le cadre d'un engagement de plus de 50 milliards de dollars sur dix ans consacré à la réconciliation. Il ne s'agit pas d'un engagement ponctuel. C'est un plan à long terme qui s'inscrit dans une perspective générationnelle.

Il y a une autre chose que les régions rurales du Canada ne peuvent pas se permettre de perdre: les nouvelles locales. Depuis 2008, plus de 600 organes de presse locaux ont disparu du paysage médiatique canadien. Lorsqu'un journal local ferme ses portes, le quatrième pouvoir disparaît lui aussi des salles du conseil. Le budget rend permanent le programme qui permet à des journalistes indépendants de couvrir l'actualité dans les petites collectivités, grâce à un financement de plus de 134 millions de dollars sur quatre ans. Il prévoit également 501 millions de dollars sur cinq ans pour le Crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne, qui est désormais accessible aux organismes privés de nouvelles audio et audiovisuelles. Notre caucus rural a travaillé d'arrache-pied pour faire de ces deux mesures une réalité, et j'en suis fière. Je tiens à remercier le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes de ses efforts dans ce dossier.

Les députés d'en face ont proposé de rejeter le budget. Ils ont même proposé un nouveau titre. En tant qu'ancienne enseignante, je vais leur accorder des points pour leur créativité, mais rappelons les faits. Les dépenses courantes du gouvernement seront équilibrées l'an prochain, un an plus tôt que prévu, et le Canada a toujours la dette la plus faible du G7 par rapport à la taille de son économie. Selon leur amendement, les secteurs de la pêche, de l'agriculture et de la foresterie ont été exclus d'un allégement fiscal pour les jeunes entreprises, mais les pêcheurs et les agriculteurs ont déjà leur propre…

● (1545)

Le vice-président: Le temps de parole de la députée est écoulé. Je lui ai accordé plus de temps en raison des problèmes d'interprétation.

Avant de passer aux questions et observations, je tiens à rappeler quelque chose aux députés.

● (1550)

[*Français*]

Je vais le dire en français. Il y a un député qui a coupé le champ de vision entre la députée qui parlait et la présidence. Je veux rappeler aux députés qu'on ne peut pas marcher devant un député qui prend la parole, qui donne un discours ou qui pose une question durant les travaux de la Chambre. C'est dans le Règlement, à l'article 16(2). C'est très clair qu'on ne peut pas faire ça.

Je le dis en français parce que je crois que le député était un francophone. Je veux m'assurer qu'il m'a bien entendu.

[*Traduction*]

Le député de Yellowhead a la parole.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, il y avait beaucoup d'éléments à décortiquer, mais comme j'ai parcouru le budget, j'ai constaté que la députée d'en face en avait donné une description assez juste, à une exception près. Je me demande si elle sait quoi que ce soit au sujet de l'impôt minimum de remplacement. En réalité, tous les pêcheurs et les agriculteurs qui, selon ce que vous dites, ne seront pas assujettis à l'impôt sur les gains en capital le seront.

La députée en est-elle consciente?

Le vice-président: Avant de laisser la députée répondre, je tiens à préciser que je n'ai rien dit. Encore une fois, je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence, et non pas directement aux autres députés.

La députée de South Shore—St. Margarets a la parole.

Jessica Fancy: Monsieur le Président, je connais l'impôt minimum de remplacement et ce qu'il signifie pour les pêcheurs et les agriculteurs locaux. C'est un budget pour Main Street, et non pour Bay Street. Il y a beaucoup de très bons programmes locaux qui auront des effets autour de la table à manger. Avec un budget de cette taille, il arrive que nous ne parvenions pas à tout faire pour tout le monde, mais je suis vraiment enthousiaste à l'idée de voter en faveur de ce budget en raison de toutes ces mesures locales et novatrices qui auront des effets directs.

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le discours de ma collègue donne certainement envie de manger du homard des Îles-de-la-Madeleine, sans contredit.

Les libéraux nous disent que c'est un budget pour Main Street, pas pour Bay Street. Ils appellent ça « Maîtres chez nous ». Là-dedans, ils nous disent qu'ils vont privatiser les opérations de nos aéroports, dont Aéroports de Montréal, y compris la composante qui est à Mirabel, qui est le fruit d'un crime d'expropriation. C'est un des plus grands crimes de l'histoire canadienne, pour lequel ils ne se sont pas encore excusés. Là, ils appellent ça « Maîtres chez nous ».

Le Québec n'a pas été consulté. La Caisse de dépôt et placement du Québec n'a pas été consultée. On ne sait pas si elle serait intéressée.

Nous apprenons que les libéraux sont en train de vendre nos infrastructures stratégiques à un fonds de pension australien qui, lorsqu'il fait des acquisitions aéroportuaires en Europe, a fait passablement augmenter le coût du trafic aérien pour les passagers.

Est-ce que c'est ça, Main Street? Est-ce que c'est ça, « Maîtres chez nous »? Est-ce que c'est d'aller vendre, sans aucune forme de consultation ou de transparence, un aéroport qui est une infrastructure collective, notamment celui de Mirabel, à un fonds de pension australien? Est-ce que c'est ça, être maîtres chez eux?

[*Traduction*]

Jessica Fancy: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de Mirabel. J'aimerais aussi goûter au homard de Mirabel, mais je tiens à souligner que les homards de South Shore—St. Margarets sont parmi les meilleurs.

Parfois, c'est très facile de critiquer depuis les gradins, mais à un moment donné, il faut vraiment investir dans l'avenir du Canada, et c'est ce que ferait ce budget. Comme l'a dit John Ruffolo, cofondateur du Conseil canadien des innovateurs: « Cela fait des années qu'Ottawa n'a pas signalé aussi clairement qu'il veut que les entreprises canadiennes prennent de l'expansion ici, au lieu de se faire racheter dès que possible ou de déménager. » Il a dit que nous investissons dans nos propres entreprises.

J'aimerais aussi citer Josh Earls, président de la chambre de commerce de Norman Wells et du district. Il a dit: « C'est incroyable. Littéralement, mon téléphone n'a pas cessé de sonner depuis l'annonce, il y a une heure. » Il a ajouté: « C'est un peu surprenant, car nous n'étions pas sûrs que ça finirait par arriver », et « les gens sont très enthousiastes » à l'égard du budget.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de South Shore—St. Margarets. Il s'agit sans aucun doute de l'une des plus belles circonscriptions au pays.

Dans son discours, elle a parlé de certaines des initiatives communautaires qui se trouvent dans le budget. Je pense au crédit pour proche aidant et aux mesures de soutien pour les artistes. Il est clair que les arts et la culture représentent une industrie importante sur la côte Sud de la Nouvelle-Écosse et partout au pays.

Ma collègue peut-elle nous dire ce qu'elle pense de certaines de ces initiatives et des répercussions qu'elles auront dans sa circonscription, dans la mienne et dans toutes les circonscriptions du pays?

● (1555)

Jessica Fancy: Monsieur le Président, le député de Sackville—Bedford—Preston a défendu avec ardeur bon nombre des éléments du budget qui portent sur les programmes communautaires.

Je tiens d'abord à revenir sur la programmation locale et les médias communautaires. Le budget prévoit des investissements de 134 millions de dollars et de 501 millions de dollars pour soutenir les médias locaux et renforcer leur capacité à servir la population. Nous parlons souvent de mésinformation et de désinformation. Pour avoir enseigné l'éducation civique ainsi que les enjeux liés à la mésinformation et à la désinformation, je crois qu'il est primordial d'appuyer les médias locaux afin qu'ils demeurent une source d'information directe pour la population.

* * *

TRAVAUX DES SUBSIDES

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais désigner le mardi 24 novembre comme journée de l'opposition.

Le vice-président: J'en prends bonne note.

* * *

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga abrite certaines des terres agricoles les plus productives de l'Ontario, dont une grande partie est cultivée par des familles depuis des générations. On y trouve des petites entreprises qui contribuent à la vitalité de nos économies locales et qui font vivre nos villes et nos villages. On y trouve les Mohawks de la baie de Quinte, dont l'histoire et les perspectives continuent de m'en apprendre davantage.

Les gens que je représente comprennent l'importance de travailler fort et de prendre des décisions responsables. Ils s'attendent à la même chose de la part de leur gouvernement. Ils s'attendent à ce qu'on respecte l'argent qu'ils ont durement gagné, à ce qu'on les écoute et à ce qu'on leur rende des comptes au sujet des décisions qui ont une incidence sur leur vie. Ces attentes ne sont pas déraisonnables. Pourtant, partout dans ma circonscription, des familles ont du mal à joindre les deux bouts. Les personnes âgées qui ont un revenu fixe voient leur pouvoir d'achat diminuer. Les banques alimentaires viennent désormais en aide à des Canadiens qui travaillent et qui n'auraient jamais imaginé devoir un jour recourir à une telle aide.

En milieu rural, les Canadiens doivent composer avec des réalités financières particulières qu'Ottawa néglige trop souvent. Pour mes concitoyens, conduire n'est pas un luxe. C'est une nécessité. C'est ainsi qu'ils se rendent au travail, à leurs rendez-vous médicaux et à l'épicerie. C'est ainsi que les agriculteurs utilisent leur équipement et acheminent leurs produits vers les marchés. Lorsque le coût du carburant augmente, ces coûts se répercutent dans l'ensemble de l'économie. Les secteurs du transport, de l'agriculture et des petites entreprises en subissent les conséquences, tout comme les Canadiens, qui finissent par payer davantage pour les biens essentiels.

Lorsque les Canadiens doivent déjà compter chaque dollar, chaque dépense supplémentaire compte. Ces dollars comptent tout autant lorsque le gouvernement décide comment les dépenser. Parmi les nombreuses préoccupations liées aux priorités du gouvernement se trouve le projet de train à grande vitesse Alto. Les habitants craignent de perdre des terres que leur famille possède depuis des générations, les agriculteurs s'inquiètent du morcellement des terres agricoles et les collectivités rurales craignent des perturbations à leurs voies d'accès et des répercussions à long terme. Il s'agit de leur foyer, de leur gagne-pain et de leur héritage.

Qui écoute les gens à qui l'on demande de faire les plus grands sacrifices? Les collectivités que je représente ont plus à perdre qu'à gagner dans le cadre du projet Alto. Les grands projets d'infrastructure peuvent souvent offrir des possibilités économiques, mais ces possibilités ne dispensent pas un gouvernement de mener des consultations approfondies, d'assumer sa responsabilité financière ou de respecter les collectivités directement touchées. Selon la directrice parlementaire du budget, le coût du projet Alto pourrait se situer entre 75 milliards et plus de 113 milliards de dollars. C'est donc un engagement financier extraordinaire qui mérite un examen minutieux.

Cela nous amène au budget fédéral. Le budget de 2026 prévoit un déficit de 62,3 milliards de dollars, la dette fédérale approchant 1,37 billion de dollars et les frais annuels de service de la dette s'élevant à 60,2 milliards de dollars, ce qui représente plus de 60 milliards de dollars consacrés aux intérêts sur la dette plutôt qu'à la prestation directe de nouveaux services aux Canadiens. Ces frais annuels de service de la dette devraient atteindre 85,5 milliards de dollars d'ici 2030-2031. Les familles, les agriculteurs et les petites entreprises que je connais et que je représente comprennent qu'il est parfois nécessaire d'emprunter, mais ils comprennent aussi que chaque dollar emprunté doit être justifié.

Alors que nous examinons le budget de 2026, je pense que la Chambre doit répondre à une question cruciale. Prenons-nous des décisions qui améliorent la vie des Canadiens, ou leur demandons-nous de supporter un fardeau financier toujours plus lourd sans leur montrer ce qu'ils reçoivent en contrepartie? Voilà la norme que méritent les citoyens d'Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga et tous les Canadiens.

J'aimerais maintenant aborder ce qui me semble être, au-delà des hausses exceptionnelles des dépenses, le problème dans ce budget qui marquera le plus l'histoire, à savoir la transparence.

Les façons de faire du gouvernement laissent beaucoup à désirer. Ce n'est qu'après qu'on l'eût dénoncée de manière soutenue que la relation entre le premier ministre et Télésat a fait l'objet d'un examen plus approfondi. Ce n'est qu'après des mois de pressions que le gouvernement a révélé le nom des entreprises qui mettaient des employés à la disposition de son Bureau des grands projets. La transparence devrait être la norme, et non une stratégie de gestion de crise. Les Canadiens ne connaissent que trop bien les antécédents du gouvernement en matière de transparence. L'organisme UNIS, ArriveCAN et SNC-Lavalin sont des noms familiers à quiconque suit la vie politique. L'affaire SNC-Lavalin a été particulièrement troublante. Il a été établi que l'ancien premier ministre et de hauts fonctionnaires avaient exercé des pressions indues sur la procureure générale au sujet d'une décision relative à des poursuites, soulevant ainsi des questions fondamentales quant à l'indépendance de cette fonction et au principe de Shawcross.

● (1600)

Ce n'était certainement pas la première fois qu'un gouvernement libéral devait répondre à des questions sur l'administration de la justice. En 1965, le ministre de la Justice Guy Favreau a quitté son poste dans la foulée de l'affaire Rivard, après qu'une enquête eut remis en cause sa gestion d'allégations de tentative de corruption et d'ingérence politique. Après le départ de M. Favreau, Lester B. Pearson a recruté trois personnalités québécoises de premier plan, les « trois colombes »: Gérard Pelletier, Jean Marchand et Pierre Elliott Trudeau. Fait intéressant, M. Favreau a représenté Papineau, à Montréal, une circonscription qui a plus tard été représentée par le fils de Pierre Trudeau, Justin Trudeau, quelque 41 ans plus tard.

Il y a d'autres noms à ne pas oublier dans le passé du Parti libéral: Groupaction Marketing, Communication Coffin, Lafleur Communication Marketing, Groupe Everest et Cockfield, Brown. Ces noms ne disent peut-être rien aux nouveaux députés, mais ceux qui se souviennent du scandale des commandites et de la commission Gomery les connaissent. Je ne doute pas que mon collègue de Bécancour—Nicolet—Saurel—Alnôbak en a un excellent souvenir, et la députée de Vancouver-Centre aimerait probablement rayer ce chapitre de sa mémoire.

Le scandale des commandites reste l'un des échecs les plus graves en matière de responsabilité publique dans l'histoire politique moderne du Canada. Par une coïncidence remarquable, les audiences de la Commission Gomery se sont tenues au complexe Guy-Favreau, à Montréal. Le rapport de la Commission Gomery contenait des points saillants qui restent d'actualité aujourd'hui, c'est pourquoi je vais en lire un court extrait.

Le rapport dit ceci:

> Un message fondamental est continuellement revenu durant les consultations de la Commission: il faut rééquilibrer la relation entre le Parlement et le gouvernement. Il faut rétablir et renforcer le pouvoir du Parlement d'obliger le gouvernement à rendre des comptes [...] Si ce rapport réussit à provoquer un débat public débouchant sur un rééquilibrage de la relation entre le Parlement et le gouvernement, on pourra considérer que la Commission, ne serait-ce que pour cette seule raison, a fait œuvre utile.
>
> Renforcer le rôle traditionnel des parlementaires devrait contribuer dans une certaine mesure à rétablir la confiance des Canadiens dans leurs institutions politiques et administratives, laquelle est actuellement bien faible. Cela contribuerait à renouveler le sentiment d'amour-propre et de dignité que méritent des députés. Et cela rétablirait le respect du public à leur égard.

Les recommandations de la commission ont contribué à façonner la Loi fédérale sur la responsabilité, présentée par le tout nouveau gouvernement conservateur de l'époque comme son premier projet de loi. Cette loi n'était pas parfaite, pas plus que le gouvernement qui l'a présentée. Quand que ce gouvernement approchait de la fin de son mandat, il a lui aussi fait l'objet de critiques concernant la responsabilité et les problèmes en matière de communication.

La pourriture institutionnelle, qu'elle soit intentionnelle ou non, n'a que faire de la couleur du gouvernement. C'est une leçon que chaque député devrait garder à l'esprit. Quiconque a fréquenté les couloirs du Parlement au cours des 25 dernières années devrait comprendre les dangers qui couvent derrière les portes closes. En tant que législateurs, si nous ne nous sentons pas à l'aise d'expliquer nos décisions aux Canadiens que nous servons, nous devrions nous demander si ces décisions étaient vraiment les bonnes.

Quand les critiques légitimes sont balayées d'un revers de main, quand la responsabilité est éludée et quand les gouvernements cessent d'écouter, le résultat inévitable est prévisible: une culture de complaisance, d'indifférence et d'arrogance. Au bout du compte, ce ne sont pas les politiciens, le personnel politique ou les fonctionnaires concernés qui en paient le prix. Ce sont les contribuables. Nous ne devons jamais oublier que tout ce que nous faisons à la Chambre — les décisions que nous prenons, les budgets que nous adoptons et chaque dollar que nous dépensons — doit être fait pour eux, les contribuables, et non pour nous-mêmes.

● (1605)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai pas eu le temps de passer en revue toute l'histoire des anciens premiers ministres conservateurs, mais il se trouve que j'ai l'une des ressources sur le sujet, un document intitulé « Harper, Serial Abuser of Power: The Evidence Compiled ». Le document est assez volumineux. La partie qui m'a semblé la plus importante, bien sûr, concernait l'outrage au Parlement.

Cela dit, ce n'est pas pour cette raison que je prends la parole pour poser une question. La députée a parlé des personnes âgées et de la question de l'abordabilité. Je tiens simplement à rappeler à la députée d'en face une question que j'ai soulevée par le passé, à savoir celle du programme dentaire, qui vise à aider les personnes âgées disposant d'un revenu fixe et ayant besoin de soins dentaires. Malheureusement, les collègues de son parti s'opposent à ce programme.

Je me demande si, par égard pour les personnes âgées disposant d'un revenu fixe qui ont bénéficié de ce programme dans sa circonscription, la députée dirait qu'elle soutient cette mesure.

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, je vais faire quelques précisions pour répondre à la question du député. La dette de notre pays s'élève actuellement à 1,37 billion de dollars. Plus de 165 millions de dollars sont consacrés chaque jour au service de la dette fédérale. Pour répondre précisément à la question du député, je devrais vérifier, mais je crois que 2 Canadiens sur 10 ont accès au régime fédéral de soins dentaires; je sais donc que nos bureaux de circonscription reçoivent chaque semaine plusieurs commentaires, plusieurs questions et plusieurs demandes de renseignements à ce sujet. La réalité, c'est que le Canada a besoin d'être en bonne santé financièrement, et ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Le budget

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, cette semaine, au Comité permanent des finances, un député conservateur a demandé à la directrice parlementaire du budget si le gouvernement actuel était le plus dépensier et s'il avait fait le plus grand déficit de l'histoire. Elle a répondu que c'était le cas en temps de paix. Un de mes collègues ici était avec nous.

Pour camoufler ses déficits, le gouvernement s'invente des faux investissements. Ce ne sont pas des investissements et ces dépenses ne correspondent à aucune définition, à aucune norme comptable, à aucun cadre qu'on voit dans d'autres pays, même à Singapour et au Royaume-Uni.

On se rend compte que c'est non seulement une façon de camoufler un déficit monstre, mais qu'on retrouve également des choses bizarres. L'année passée, il y avait les dépenses de sécurité pour la FIFA; cette année, il y avait des espions du Service canadien du renseignement de sécurité, et ils ont fait passer ça comme si c'était du capital.

J'aimerais savoir si ma collègue pense que c'est du capital. Le cas échéant, sur combien d'années étale-t-on la dépréciation des espions?

[*Traduction*]

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, bien sûr, les conservateurs se réjouissent des investissements qui, à terme, permettront de renforcer la compétitivité du Canada. Cependant, il y a une certaine confusion quant à la façon dont on qualifie les dépenses. Le fait de qualifier une dépense d'« investissement » ne la rend pas pour autant productive; ce qui compte vraiment, c'est de savoir si elle crée une valeur durable et si elle ne relève pas simplement d'un stratagème de comptabilité créative.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir établi un lien direct entre l'affaire Rivard de l'époque Pearson et la corruption actuelle au sein du Parti libéral, ainsi que la culture qui y règne. Je souhaite toutefois axer ma question sur le projet de train Alto. La députée a indiqué que, selon la directrice parlementaire du budget, le coût s'élèverait probablement à 113 milliards de dollars. Je fais juste un rapide calcul. Je sais que, dans le projet, on avait même évoqué un montant de 90 milliards de dollars. Je suis convaincu que le montant sera bien supérieur, mais même 90 milliards de dollars, à un taux d'intérêt de 4 %, divisés par 12 millions de passagers, cela revient à 300 $ le billet. Ce chiffre est tiré d'une étude de l'Université de Montréal. Si les intérêts à eux seuls s'élèvent à 300 $ par trajet, sans compter les coûts d'exploitation ni le remboursement du capital, comment ce projet pourrait-il avoir le moindre sens, alors qu'il s'agit manifestement d'un gâchis financier?

● (1610)

Shelby Kramp-Neuman: Monsieur le Président, le gouvernement n'en a absolument pas les moyens. L'ensemble des Canadiens ne veut pas du projet Alto. L'ambition sans discipline n'est pas une stratégie nationale, mais une promesse coûteuse. Cette absurdité qu'est le projet Alto est une promesse coûteuse. Les Canadiens ne peuvent pas se permettre un mégaprojet fondé sur des prévisions optimistes, dont les coûts sont incertains et les priorités tout à fait discutables. Avant que le gouvernement ne continue à financer le projet Alto, je pense qu'il doit parler aux Canadiens, en termes concrets, du coût de la vie, de ce qu'il en coûte de faire le plein d'essence et de ce qu'il en coûte de faire l'épicerie.

Pour moi, le projet Alto ne vaut pas qu'on s'y attarde, un point, c'est tout.

Lianne Rood (Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un privilège de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de Middlesex—London. Chaque jour, des propriétaires de petites entreprises et des familles de Middlesex—London me disent qu'ils font tout ce qu'il faut, mais qu'ils continuent de perdre du terrain. Ces personnes tiennent des commerces, vont travailler tôt le matin et élèvent des enfants. Elles gardent un profil bas, restent à l'écart de la politique, paient leurs impôts sans se plaindre et se demandent pourquoi leur vie devient de plus en plus difficile et pourquoi il leur reste de moins en moins d'argent à chaque paie.

Un nouveau budget fédéral affichant un déficit de plusieurs milliards de dollars vient d'être présenté et, encore une fois, les libéraux tentent de nous faire croire que ces dépenses records représentent un investissement dans l'avenir. Toutefois, ce n'est pas ce que disent les chiffres. Il s'agit d'un budget coûteux financé à crédit, alourdi par l'endettement, dont la facture sera assumée par la population canadienne. Le premier ministre a dit aux Canadiens qu'il dépenserait moins. Il a dit qu'il réduirait les sommes versées à des consultants. Or, la réalité est tout autre. Ce budget nous enfonce davantage dans le rouge, tandis que le recours aux consultants continue de prendre de l'ampleur.

Le premier ministre lui-même a lancé l'avertissement suivant: « Un pays qui ne peut pas assurer son approvisionnement alimentaire, énergétique ou sa défense n'a que peu d'options. » Alors qu'un nombre record de Canadiens font la queue devant les banques alimentaires et que les familles ont du mal à payer l'épicerie, les libéraux réduisent la capacité nationale de recherche agricole du Canada. Des décennies de recherche, de connaissances et d'ingéniosité grâce auxquelles les aliments sont abordables et sûrs seront perdues à jamais. Ce geste des libéraux n'est pas responsable. C'est une approche à courte vue et carrément dangereuse.

Toujours dans cette optique de responsabilité ou d'absence de responsabilité, les chiffres du gouvernement libéral concernant la dette sont encore plus alarmants. Le budget prévoit que le gouvernement empruntera la somme record de 765 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cela représente environ 44 000 $ par ménage au Canada. La dette fédérale atteint déjà 1,37 billion de dollars. À eux seuls, les paiements d'intérêts coûteront 60 milliards de dollars cette année. C'est plus d'argent que la totalité du Transfert canadien en matière de santé. En effet, nous payons maintenant plus en intérêts sur la dette que nous ne le faisons pour maintenir à flot notre système de santé qui s'effrite.

Je vais expliquer le tout en détail. Cette année seulement, une famille de quatre personnes paiera près de 6 000 $ en intérêts sur la dette fédérale. D'ici 2031, ce fardeau annuel passera à 8 100 $ par famille de quatre personnes, et l'ensemble des intérêts grimpera à 85,5 milliards de dollars. Chaque dollar consacré au paiement des intérêts est un dollar qui ne peut pas être consacré au personnel infirmier, aux médecins, à la défense ou à des allégements fiscaux. Le prix à payer pour avoir confié à un mauvais banquier la responsabilité de trafiquer les comptes du Canada, c'est que le service de la dette n'est plus un petit détail du budget. C'est l'un des principaux éléments du budget, et elle continue d'augmenter plus rapidement que presque tout le reste. Chaque nouveau dollar emprunté aujourd'hui est un fardeau qui sera payé par les impôts de demain. La directrice parlementaire du budget a signalé les risques. Le ratio dette-PIB ne diminue pas comme le premier ministre l'avait promis pendant la campagne électorale. Il se maintient à près de 40 %, mais le gouvernement traite les nouveaux emprunts comme s'ils ne coûtaient rien.

Les familles doivent déjà choisir entre l'épicerie et d'autres produits de première nécessité. De leur côté, les agriculteurs doivent composer avec la hausse du coût du carburant, des engrais et de l'équipement, ce qui rend les aliments plus coûteux à produire et à acheminer du champ à la table.

La vie des Canadiens ne se résume pas à un simple exercice comptable. Les erreurs du gouvernement libéral ont des conséquences bien réelles: le coût de l'épicerie grimpe, les files devant les banques alimentaires s'allongent, et ces dernières peinent à répondre à la demande. Le prix des aliments a augmenté d'environ 30 % au cours des cinq dernières années. Selon Banques alimentaires Canada, le nombre de visites mensuelles dépasse maintenant 2,3 millions, ce qui représente une hausse de 117 % depuis 2019. Près d'un usager sur cinq occupe un emploi, et les enfants représentent le tiers des personnes qui ont recours aux banques alimentaires. Des familles de travailleurs qui n'auraient jamais cru devoir recourir à une banque alimentaire dépendent désormais de celle-ci pour se nourrir. Alors que de nombreux ménages peinent déjà à joindre les deux bouts, la hausse du fardeau fiscal et des taux d'intérêt attribuable aux emprunts du gouvernement libéral réduit encore davantage leur marge de manœuvre.

Dans ce budget, les Canadiens paient également le prix de niveaux d'immigration qui dépassent largement notre capacité d'accueil. Selon le Plan des niveaux d'immigration du gouvernement, l'objectif affiché est de 380 000 nouveaux résidents permanents. Or, lorsqu'on tient compte des programmes moins visibles qui figurent ailleurs dans les documents budgétaires, le nombre réel approche les 650 000 personnes. Il s'agit du niveau d’immigration permanente le plus élevé de l’histoire du Canada. C'est environ 35 % de plus que le record précédent, ce qui équivaut à ajouter une ville de la taille de Mississauga en une seule année.

Ces chiffres ont été délibérément dissimulés parce qu'ils sont indéfendables. En effet, un sondage Nanos a révélé que 52 % des Canadiens veulent moins d'immigrants permanents et de résidents temporaires.

● (1615)

Une forte immigration rend le travail moins payant, car le marché du travail est inondé, de sorte que les entreprises n'ont pas à se faire concurrence pour recruter des travailleurs ou augmenter les salaires. Elle fait grimper les loyers, ce pour quoi la Société canadienne d'hypothèques et de logement s'attend à ce qu'il y ait seulement 223 000 mises en chantier cette année. De plus, elle envoie un plus grand nombre de personnes vers les banques alimentaires. En effet, les nouveaux arrivants représentent maintenant 31 % des usagers des banques alimentaires, et ce n'est pas juste pour eux. Elle pousse un système de santé défaillant au-delà de son point de rupture, alors que le délai d'attente médian pour recevoir un traitement est déjà de 28,6 semaines. L'an dernier, plus de 23 000 Canadiens sont morts en attendant des soins. Ce n'est pas une politique d'immigration empreinte de compassion.

Les conservateurs continueront de se battre pour faire baisser ces chiffres pour qu'ils correspondent à la capacité réelle du pays en matière de logement, de soins de santé et d'emploi. Ainsi, les salaires pourront augmenter, les loyers pourront baisser et les hôpitaux pourront se remettre.

Le gouvernement ne cesse d'affirmer que ses dépenses constituent un investissement qui finira par s'autofinancer. À court terme, c'est de la pure fantaisie; à long terme, c'est un pari dangereux. La plupart des programmes financés n'ont même pas encore commencé. Les libéraux n'ont proposé aucun rendement clair et mesurable. La dette coûte plus cher pour ces programmes que ce qu'ils valent au départ.

Nous sommes devenus une nation improductive. Sous les libéraux, la situation ne fait qu'empirer. Les investisseurs fuient le Canada. Les gains promis dans les domaines du logement, des technologies propres et des services de garde d'enfants ne se sont pas concrétisés à l'échelle ni au rythme nécessaires pour justifier ces emprunts.

Dans le secteur agricole, les formalités administratives et la hausse des coûts compliquent la production des aliments abordables dont les Canadiens ont besoin. Si nous ne soutenons pas ceux qui cultivent notre nourriture, nous en aurons moins et nous paierons plus cher. Pour que les libéraux puissent bien comprendre: pas d'exploitations agricoles, pas de nourriture, un point, c'est tout.

Ce que nous continuons à observer de la part du gouvernement libéral, c'est davantage de dettes, des coûts de financement plus élevés, des séances de photos sans fin et des discours qui avancent des affirmations audacieuses pour finalement faire marche arrière une fois que les gros titres ont disparu. Ce que fait le gouvernement libéral avec ce budget revient à utiliser la carte de crédit familiale jusqu'à la limite pour acheter des billets de loterie, puis à présenter cela comme une stratégie d'investissement. Ensuite, pris sur le fait, c'est le conjoint qui se fait manipuler. Il n'y a absolument aucune responsabilité. Un ménage qui agirait ainsi ferait rapidement face à de graves conséquences. Le gouvernement, lui, agit ainsi, puis paie les médias pour qu'ils le félicitent de son ambition.

Les Canadiens ne peuvent pas se contenter des délires de grandeur du premier ministre. Pour qu'une politique soit valable, il faut des preuves démontrant qu'un projet sera rentable. Or, ces preuves font défaut.

Les méthodes comptables utilisées dans ce budget aggravent les problèmes avec lesquels le Canada est aux prises. Le premier ministre a réparti les dépenses entre trois cartes de crédit distinctes, une pour les opérations, une pour les investissements et une autre pour les sociétés d'État, sans établir de règles claires et cohérentes permettant de déterminer à quelle catégorie appartient chaque dépense.

Le budget

La directrice parlementaire du budget a confirmé l'absence de définition standard. En transférant des milliards de dollars dans les colonnes des dépenses en capital ou des sociétés d'État, les libéraux jouent à faire semblant afin d'éviter que le coût total des emprunts figure dans le déficit principal. Si une entreprise privée agissait ainsi auprès de ses investisseurs et de ses employés, elle se ferait poser de sérieuses questions sur son intention de les induire en erreur. Peu importe que le gouvernement inscrive les emprunts dans les livres officiels ou qu'il les cache ailleurs, les contribuables devront quand même en payer les intérêts. Les Canadiens méritent de la transparence. Ils ne méritent pas qu'on manipule les données financières pour dissimuler le véritable coût des dépenses inflationnistes.

Les conservateurs ont demandé qu'on corrige trois choses dans le budget: réduire le prix de l'essence de 20 ¢ le litre et éliminer toutes les taxes fédérales à la pompe; éliminer le gaspillage; et respecter la promesse électorale qui a été faite de réduire le ratio dette-PIB afin d'avoir la capacité de payer pour les soins de santé et les autres services de base.

Les conservateurs ont aussi proposé une solution de rechange pratique. On peut économiser environ 200 milliards de dollars en réduisant la bureaucratie, les services de consultants, l'aide étrangère, l'aide aux entreprises parasites et les projets inefficaces comme le fiasco du projet de train à grande vitesse Alto, qui ne fait qu'enrichir les initiés bien branchés du Parti libéral.

Le gouvernement pourrait ramener l'immigration à un niveau comparable à la croissance du nombre de logements, de médecins et d'emplois disponibles, afin que tous les Canadiens, qu'ils soient nés ici ou qu'ils viennent d'arriver, aient les moyens de réussir. Il pourrait travailler à réduire la dette afin qu'on arrête de payer plus cher en intérêts qu'en dépenses militaires ou de santé.

On ne le répétera jamais assez. Pour remettre le Canada sur les rails, nos ressources doivent surtout être affectées aux mesures éprouvées qui réduisent le coût de la vie, les impôts et le fardeau administratif et qui stimulent réellement la croissance économique, laquelle crée des débouchés.

Les vaillantes familles et petites entreprises ainsi que les agriculteurs qui travaillent dur méritent mieux qu'un budget où on prévoit de contracter énormément de dettes pour financer des affirmations plutôt que pour produire des résultats. Les conservateurs continueront de se battre afin d'obtenir des résultats avantageux pour les familles canadiennes.

Les Canadiens n'ont plus d'argent. Il est temps que le gouvernement libéral cesse d'être déconnecté de la réalité.

● (1620)

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, j'entends sans cesse dire que les hôpitaux sont surchargés et remplis d'immigrants, tout ça à cause des immigrants qui viennent ici. En regardant les chiffres de 2016 jusqu'à plus ou moins aujourd'hui, nous voyons que les nouveaux arrivants représentent à peu près 3 à 4 % de toute la population.

Devons-nous croire que ce pourcentage de toute la population canadienne est en quelque sorte responsable des hôpitaux surchargés? C'est tout à fait faux; certes, le système a besoin d'être revu, et les provinces ont besoin d'en prendre le contrôle, mais on ne peut pas blâmer les nouveaux arrivants. Nous ne pouvons pas faire cela.

Lianne Rood: Monsieur le Président, la réalité est que les politiques adoptées par le gouvernement libéral ces 10 dernières années nous ont mis dans le pétrin actuel. Le coût du service de la dette fédérale dépasse le montant du transfert aux provinces en matière de santé, et nous accueillons actuellement plus de gens que les hôpitaux peuvent en accueillir.

Len, une personne âgée de London, dit que la situation s'est aggravée en voyant l'attente dans les urgences, les retards dans les cliniques, la pénurie de logements abordables et la dégradation des endroits où on prend soin des personnes âgées. Il me dit que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Il craint que sa qualité de vie et celle de sa famille, qu'ils avaient améliorées au fil du temps, se soient érodées.

Hubert écrit au nom des gens en situation de handicap et de leur famille. Il décrit comment le manque de soutien rapide se traduit par des visites à l'urgence, par l'itinérance et par l'éclatement des familles.

Une voix: Pourquoi accusez-vous les immigrants?

Lianne Rood: Monsieur le Président, je n'accuse aucunement les immigrants. Je jette le blâme sur les politiques et les dépenses inconsidérées du gouvernement libéral qui devrait plutôt s'occuper des Canadiens.

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours, dans lequel elle a abordé le volet de l'agriculture.

La circonscription de Shefford vit de l'agriculture, et son industrie agrotouristique est extrêmement importante. D'ailleurs, cette semaine, à l'ambassade de l'Allemagne, j'ai eu la chance d'avoir devant moi le Zacharie Cloutier, fromage qui vient de la fromagerie Nouvelle-France, chez moi, dans Shefford. J'étais très fière que l'ambassadeur d'Allemagne l'apprécie.

Je tire mon chapeau à Marie-Chantal.

Cela dit, le milieu agricole nous fait vivre. Le budget contient certaines mesures, mais on est loin des 2 % du budget fédéral qui seraient réservés à l'agriculture, comme l'UPA le recommande. Marie-Chantal m'en parle chaque fois que je m'arrête à sa fromagerie.

Le soutien public à l'agriculture au Canada demeure inférieur à celui réservé dans plusieurs autres pays. On est actuellement à 1 %, ce qui représente 0,3. C'est trop peu.

Que pense ma collègue de l'importance d'investir davantage dans le milieu agricole?

[*Traduction*]

Lianne Rood: Monsieur le Président, je possède une entreprise agricole et ma famille produit des aliments depuis des générations. Je viens d'une famille d'immigrants. Je suis une Canadienne de deuxième génération et une agricultrice de troisième génération. Mes grands-parents sont venus au Canada pour travailler fort afin de concrétiser le rêve canadien. À leur arrivée au Canada, ils n'avaient rien. Ils ont travaillé dans des champs de tabac pour moins de 10 ¢ l'heure. Mes quatre grands-parents ont trimé dans ces champs de tabac pour bâtir leur vie, élever mes parents, fonder une entreprise ici, au Canada, et réussir dans le domaine agricole en produisant de la nourriture pour les Canadiens.

Malheureusement, les politiques adoptées ces 10 dernières années par le gouvernement libéral n'ont fait que nuire aux agriculteurs. Les coûts de production sont élevés à cause des politiques du gouvernement libéral, de la hausse du coût du carburant et des engrais et de l'imposition de taxes et de droits de douane sur les engrais, ce qui rend la production alimentaire plus coûteuse. Les agriculteurs ne peuvent absorber qu'une partie de ces coûts, et le gouvernement doit les soutenir par l'entremise de réductions d'impôts et de politiques qui les aident davantage.

● (1625)

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, je me permets de demander à ma collègue ce qu'elle pense du fait que ce budget arrive devant la Chambre sept mois après le début de l'exercice financier. Sept mois de dépenses sont déjà derrière nous, mais les libéraux agissent comme s'ils annonçaient quelque chose de nouveau. Ma collègue pourrait-elle nous dire si les entreprises de sa circonscription fonctionnent de cette façon?

Lianne Rood: Monsieur le Président, quand les libéraux ont présenté ce budget un jeudi après-midi, juste avant une semaine de relâche, la situation était si grave qu'ils ont voulu cacher le budget aux Canadiens pendant toute une semaine. Ils dépensent trop et ils savent que ce sont les Canadiens qui en paieront le prix.

En tant que propriétaire d'entreprise, je ne pourrais jamais présenter un budget aussi tard dans mon exercice financier. Le gouvernement ne fait rien pour aider les Canadiens dans ma...

[*Français*]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à préciser que je vais partager mon temps de parole avec le député de Vancouver Granville.

C'est donc à mon tour de partager mes impressions sur le budget. Je vais essayer, au cours des 10 minutes dont je dispose, de faire mon discours en trois parties. Premièrement, je vais parler un peu du contexte dans lequel nous nous trouvons et auquel le budget s'adresse. Deuxièmement, je vais parler un peu des chiffres, des ratios, de ce qu'il y a dans le budget. Troisièmement, en guise de conclusion, je vais expliquer pourquoi nous faisons ce que nous faisons, pourquoi nous agissons de cette manière.

Quel est le contexte dans lequel nous nous trouvons? Le contexte est extrêmement important parce qu'il est aussi grandement pénalisant pour le Canada. Ce à quoi nous assistons, c'est une attaque en règle du système mondial de commerce, un système qui nous a bien servis, au Canada, mais aussi nos voisins des États-Unis au cours des 30 ou 40 dernières années. C'était un contexte de mondialisation accélérée de l'économie mondiale où des partenaires comme le Canada et les États-Unis se sont intégrés davantage. Notre économie est beaucoup plus intégrée à l'économie américaine maintenant, en 2025-2026, que ce qui était le cas au cours des 20 ou 30 dernières années. De plus, les règles qui régissaient ce commerce et cette intégration étaient connues, prévisibles et stables. Ces règles aussi ont changé de manière imprévisible, instable et très chaotique.

Voilà où nous nous trouvons. Comme si cela n'était pas déjà suffisant, nous avons assisté depuis 2020 à une série d'événements qui ont déclenché beaucoup de bouleversements dans l'économie mondiale. Bien sûr, on peut penser à la pandémie. Eh oui, on en revient encore à la pandémie. En effet, ça a eu un effet énorme sur l'économie mondiale, parce que la reprise économique après la pandémie, donc en 2021-2022, étant donné les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement, a déclenché une poussée inflationniste mondiale très forte et difficile à corriger et à ramener à l'intérieur des fourchettes raisonnables.

Par la suite, comme si cela n'était pas suffisant, nous avons assisté au début de la guerre en Ukraine, en 2022. Il y aura bientôt cinq ans que cette guerre a été déclenchée. Qui aurait cru que nous serions encore, à la fin de 2026 et presque en 2027, en train de parler de la guerre en Ukraine ou plutôt de l'agression de l'Ukraine? Cela a déclenché aussi l'augmentation entre autres des prix des matières premières et de l'énergie, ce qui a contribué davantage à rendre cet épisode inflationniste beaucoup plus difficile à contrôler.

Par la suite, comme si tout cela n'était pas suffisant, nous avons assisté aussi cette année, en 2026, depuis la fin de février, à une autre guerre, soit l'attaque de l'Iran, qui a aussi mené à des interruptions de la production et de l'approvisionnement du pétrole brut. Le prix de l'essence a augmenté très rapidement et le pétrole brut a très rapidement dépassé le prix de 100 $ le baril. Au Canada, en tout cas au Québec, dans ma circonscription, Marc-Aurèle-Fortin, on a même vu le prix de l'essence dépasser légèrement les 2 $ le litre. C'est tout un choc pétrolier.

C'est donc dans ce contexte que notre budget a été préparé et déposé au début du mois de novembre. C'est un budget qui véhicule et donne les moyens nécessaires à la transformation de l'économie canadienne pour que nous puissions diversifier nos marchés et être véritablement maîtres chez nous, comme le titre le dit.

● (1630)

Le but est que nous soyons capables et que nous comprenions très bien que même si le portrait politique chez nos voisins peut changer, ce que nous avons tous vu lors des élections de mi-mandat, l'attitude protectionniste qui était derrière l'administration actuelle va se poursuivre. Ça ne va pas changer. Il faut que nous soyons prêts à ça. Il faut que nous poursuivions nos efforts de diversification. Il faut que nous protégions nos emplois, nos entreprises, le plus possible. C'est le contexte dans lequel nous nous sommes trouvés et c'est la manière dont nous avons agi.

Revenons maintenant au budget lui-même. Ce qui est arrivé, c'est qu'étant donné la forte hausse des prix de l'énergie, l'État canadien a réussi à engranger des revenus qui étaient beaucoup plus élevés que ce qui avait été projeté. Non seulement maintenant, mais pour les années à suivre, on dégage des marges de manœuvre quand même importantes au-delà de 20 milliards de dollars par année. Ça peut même aller jusqu'à 30 milliards ou 35 milliards de dollars par année de revenus additionnels, étant donné cette hausse des prix de l'énergie, et donc le fait que l'État canadien va chercher des revenus de ce côté.

Nous avons fait le choix de réinvestir ces revenus additionnels massivement dans l'économie canadienne. Pour faire un calcul rapide, je dirais qu'environ les deux tiers de ces revenus additionnels ont été réinvestis dans l'économie et que le tiers a été réinvesti dans des mesures de soutien aux Canadiens, aux familles, aux individus. Évidemment, nos amis conservateurs ont décrit ces actions-là comme étant catastrophiques. C'était le désastre total, l'économie canadienne était le cas désespéré de la planète. Or, nous avons toujours une cote de crédit AAA. Ce n'est pas mal pour un cas désespéré, pour une économie en totale déroute, d'avoir toujours une cote de crédit AAA.

Nos coûts d'emprunt sont toujours parmi les plus bas au monde. C'est certainement plus bas que les coûts d'emprunt de nos voisins américains et c'est même pas loin des coûts d'emprunt de l'Allemagne et d'autres pays développés dans le G7, par exemple. Donc, c'est une cote de crédit AAA et des coûts d'emprunt qui sont maîtrisés et très avantageux pour nous. Malgré tout ça, il y a un déficit. Ce n'est pas caché, il y a un vrai déficit qui est bien explicitement indiqué: 62 milliards de dollars en 2026-2027, 62,5 milliards de dollars par la suite, puis 57 milliards de dollars, et ainsi de suite. C'est moins de 2 % du PIB.

Quand on parle de déficit et quand on parle de dette, il faut toujours mettre ça en relation avec la taille de l'économie. La taille de l'économie, c'est la capacité de l'État à soutenir cette dette et ces déficits. Des déficits de moins de 2 % du PIB, c'est complètement et totalement gérable. Ce n'est pas la déroute. Une dette publique qui est aux alentours de 45 % du PIB, c'est complètement gérable. Ce que nos amis oublient toujours de mentionner, c'est que la taille de l'économie canadienne, le PIB canadien augmente lui aussi. En 2030-2031, on va être rendu à une économie de 4 billions de dollars, c'est-à-dire de 4 000 milliards de dollars.

● (1635)

[*Traduction*]

Quand on parle de dette et de déficit, il faut toujours le faire en fonction de la taille de l'économie.

Nous faisons ce que nous faisons parce que nous avons choisi de le faire, parce que nous pouvons le faire, parce que nous avons la marge de manœuvre financière pour le faire et parce que nous devons le faire. C'est maintenant que nous devons nous attaquer à ces problèmes, et non dans cinq ans, en attendant peut-être et en ne faisant rien. Non, c'est maintenant que nous devons agir, et c'est maintenant que nous avons choisi d'agir.

SANCTION ROYALE

[*Traduction*]

Le vice-président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Résidence de la gouverneure générale,

Ottawa

Le 19 novembre 2026

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que M. Ryan McAdam, suppléant de la gouverneure générale du Canada, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi mentionnés à l'annexe de la présente lettre le 19 novembre 2026, à 15 h 32.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération,

Gestionnaires,

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Eduardo Rivas

L'annexe précise que la sanction royale a été octroyée au projet de loi C-234, Loi prévoyant la création et l'attribution d'une médaille de reconnaissance pour les donneurs vivants; au projet de loi C-10, Loi concernant le commissaire à la mise en œuvre des traités modernes.

MESSAGE DU SÉNAT

Le vice-président: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur la concurrence, qu'il la prie d'approuver.

En outre, conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, La santé; le député de Calgary Crowfoot, L'économie; le député de Mont-Riding, La santé.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Traduction*]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue, en particulier à la fin, lorsqu'il a parlé de la capacité financière du Canada. Je me permets de lui rappeler les limites que son gouvernement a mises en place au cours des 10 dernières années et qui ont été transgressées.

En ce qui concerne le ratio dette-PIB, comme le député l'a mentionné, au lieu de transgresser une limite cette fois-ci, le premier ministre — et le député en est complice — a modifié les définitions des éléments pris en compte dans le calcul de ces ratios. C'est pire que de transgresser les limites, c'est transgresser les règles.

Le député est un ancien ministre des Finances du Québec. Peut-il nous dire ce qu'il pense de l'idée de modifier les modèles d'intrants pour obtenir le ratio souhaité, et si quelqu'un quelque part considère qu'il s'agit d'un mécanisme transparent? Aurait-il considéré cette façon de faire comme transparente lorsqu'il était ministre des Finances du Québec?

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, un déficit reste un déficit. Il n'y a rien de caché. C'est clairement indiqué là, en gros chiffres. On peut le voir. C'est très clair pour tout le monde. Rien ne change cela. Il en va de même pour la dette. La dette est indiquée très clairement. Quand je parle d'un ratio déficit-PIB inférieur à 2 % et d'un ratio dette-PIB de 45 % ou 46 %, ce sont les chiffres exacts. Ils peuvent être comparés à ceux d'autres pays, et c'est tout à fait gérable.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait nous faire part de ses réflexions concernant la mégadéduction à la productivité. Il s'agit là d'un des moyens de bâtir une économie plus forte — et c'est une ligne de conduite que nous avons suivie sans relâche depuis le premier jour de notre arrivée au pouvoir avec le nouveau premier ministre — en permettant l'amortissement de certains types d'équipements, entre autres. Nous allons assister à une augmentation des investissements et, en fin de compte, qu'il s'agisse de modernisations, d'agrandissements ou de quoi que ce soit d'autre, ces projets favoriseront la création d'emplois, ce qui est important. Cette mesure vient compléter des initiatives comme le travail que nous menons pour attirer des investissements tant de l'étranger que du Canada, sans parler de la diversification des débouchés d'exportation grâce à tous les différents accords commerciaux et autres ententes que nous nous efforçons de mettre en place.

● (1640)

Carlos Leitão: Oui, monsieur le Président, ce budget est un budget d'investissement. Comme je l'ai mentionné dans mes observations, nous avons été en mesure d'obtenir des fonds supplémentaires, et nous avons choisi de réinjecter les deux tiers de ces fonds dans l'économie.

Une des principales mesures est la mégadéduction, qui vise à favoriser les investissements privés. Notre capacité à faire croître l'économie dépend de notre capacité à attirer des investissements. Grâce à cette mesure fiscale, le Canada offrira un des taux d'imposition effectifs les plus bas pour les nouveaux investissements. Nous croyons ainsi pouvoir déclencher un supercycle d'investissements au sein de notre économie, ce qui entraînera une économie de 4 billions de dollars d'ici 2030.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le budget ne rembourse pas les frais occasionnés par les demandeurs d'asile au Québec, qui sont estimés à environ 700 millions de dollars. Le gouvernement en a remboursé une partie, soit environ 43 millions de dollars.

Mon collègue ne pense-t-il pas qu'il serait opportun de rembourser le Québec, surtout que celui-ci a reçu une part disproportionnée des demandeurs d'asile?

Carlos Leitão: Monsieur le Président, ce sujet est dans l'air depuis déjà un certain temps, et les conversations avec le gouvernement du Québec se poursuivent. À la fin du mandat du précédent gouvernement du Québec, nous avions réussi à régler un certain nombre de questions. Nous avions signé des ententes très importantes, par exemple l'investissement de 10 milliards de dollars dans la construction d'habitations, entre autres. Nous allons poursuivre nos discussions et nos négociations avec le nouveau gouvernement du Québec. Nous espérons trouver un terrain d'entente quant à cette question, entre autres.

Le vice-président: Nous avons le temps pour une très courte question.

[*Traduction*]

Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, le député a parlé d'un budget d'investissement. Qu'en est-il des jeunes? Qu'en est-il des changements climatiques? Le gouvernement a promis 40 millions de dollars pour un service jeunesse pour le climat, une mesure pour laquelle les néo-démocrates et les jeunes se sont battus, mais le programme ne s'est pas concrétisé. Les jeunes pourraient travailler, contribuer au rétablissement de bassins hydrographiques, faire des choses utiles pour les Canadiens, participer à des projets de lutte contre les changements climatiques et de protection environnementale…

Le vice-président: J'ai bien dit une courte question ou observation.

Le secrétaire parlementaire a la parole.

Carlos Leitão: Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué dans mon intervention, un tiers des nouveaux fonds dont nous disposons est consacré à des mesures destinées aux familles et aux particuliers. Une grande partie de ces fonds est affectée à la lutte contre l'itinérance. Nous estimons qu'il s'agit d'un problème majeur et que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer. Nous avons l'intention d'assumer ce rôle et de contribuer à une solution globale visant à éliminer l'itinérance d'ici 10 ans.

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais faire comprendre à mes collègues pourquoi le budget de 2026 marque un tournant décisif dans l'histoire du pays. Je pense que nous savons tous que nous sommes aujourd'hui confrontés à un contexte mondial plus turbulent que jamais. Nous assistons à l'émergence de technologies qui vont transformer les fondements mêmes de l'économie et nos relations les uns avec les autres. Nous sommes confrontés à des acteurs étatiques et non étatiques agressifs qui cherchent à porter atteinte à la souveraineté et à l'autonomie de notre pays.

Le budget prévoit des mesures pour répondre à chacun de ces défis. Nous réalisons des investissements stratégiques, ainsi que des réformes réglementaires et structurelles visant à réduire les formalités administratives, et nous rendons la vie plus abordable pour tous les Canadiens, en particulier ceux qui en ont le plus besoin. Les notions d'un Canada fort et celle d'être maîtres chez nous ne relèvent pas simplement de l'hyperbole ou des beaux discours. Elles renvoient à une vision réalisable pour le pays, une vision qui ouvre la voie à la prospérité pour les Canadiens aujourd'hui et qui garantit cette prospérité pour les générations à venir.

Parlons d'innovation et de croissance économique. Avant de me lancer en politique, j'ai fondé des entreprises technologiques. Nous avons créé des entreprises technologiques novatrices de premier plan. Nous avons fabriqué des produits de pointe. Nous avons créé des emplois. Nous avons innové. Bon nombre de créateurs, d'innovateurs et d'entrepreneurs du milieu dans lequel j'ai travaillé faisaient toujours part de leur frustration à l'égard du fait que bâtir au Canada coûtait trop cher. Ce budget remédie au problème. Il vise à faire du Canada une destination plus attrayante pour les chercheurs, pour les entrepreneurs et pour les investisseurs, afin qu'ils puissent y concevoir, y commercialiser et y développer leurs activités.

L'Incitatif canadien à la croissance en est un parfait exemple. Il s'agit d'un nouvel incitatif fiscal permettant aux entrepreneurs canadiens qui ont bâti une entreprise canadienne d'être exonérés d'impôt sur les gains en capital réalisés lors du départ de l'entreprise, et ce, pour les 15 premiers millions de dollars, à condition qu'ils fassent ce que nous voulons tous qu'ils fassent, c'est-à-dire investir dans la création d'une autre entreprise canadienne qui créera des emplois ici et qui assurera la prospérité d'un autre groupe de Canadiens.

Cette mesure viserait à instaurer l'exonération d'impôt sur les gains en capitaux jusqu'à concurrence de 15 millions de dollars. Elle permettrait à davantage de Canadiens non seulement de bâtir une entreprise ici, mais aussi de rester au pays et de lancer de nouvelles entreprises au Canada, où nous continuerions à en créer d'autres par la suite. C'est ainsi que fonctionne le cycle de l'innovation. Si quelqu'un pouvait vendre son entreprise, il réinvestirait les profits réalisés là où il possède des réseaux et des relations et où il sait qu'il est possible de bâtir sa prospérité future. Voilà pourquoi cette mesure serait importante pour l'économie de l'innovation au Canada et pour les entrepreneurs créateurs de jeunes pousses qui veulent être capables de s'établir et de prospérer ici au Canada plutôt qu'ailleurs. Dans l'ensemble, l'incitatif canadien à la croissance offrirait 750 millions de dollars en allégements fiscaux au cours des cinq prochaines années et il encouragerait les investisseurs à investir leurs capitaux au Canada.

● (1645)

[*Français*]

De plus, nous élargissons la portée et la couverture du programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental afin de couvrir les coûts liés à la commercialisation d'un nouveau produit ou procédé — cela représente un soutien de 930 millions de dollars sur cinq ans, dont 235 millions de dollars de façon continue —, tout en incitant les fondateurs à bâtir et à conserver leurs entreprises à forte valeur ici même au Canada.

[*Traduction*]

Ces effets seraient renforcés par notre investissement de 750 millions de dollars dans la Stratégie d'investissement canadienne pour les stades de démarrage et de croissance. Grâce à la Banque de développement du Canada, 75 millions de dollars et 675 millions de dollars en capitaux privés nationaux seraient alloués respectivement à des innovations en stade de démarrage et à des entreprises prêtes à embaucher, garantissant ainsi que nos inventeurs et nos pionniers n'auraient pas à se tourner vers les États-Unis ou d'autres pays pour trouver les capitaux dont ils ont besoin.

Ces mesures serviraient de catalyseur à un supercycle d'investissement qui favoriserait le développement d'un écosystème d'affaires solide ici même, au pays. Cela permettrait de créer de nouveaux emplois et de soutenir une économie canadienne forte et souveraine, dont l'avenir ne dépendrait d'aucun autre pays.

Dans une économie nationale en pleine croissance, il est essentiel que les travailleurs se sentent en sécurité et, surtout, qu'ils soient assurés d'avoir un toit au-dessus de leur tête. Pour y parvenir, nous lançons, en collaboration avec les provinces, les municipalités et le secteur à but non lucratif, un plan sur dix ans visant à mettre fin à l'itinérance afin de réunir plus de 11 milliards de dollars au cours des six prochaines années et 17,8 milliards de dollars supplémentaires au cours des années suivantes, pour aider les personnes en situation d'itinérance à trouver un logement permanent. Nous prévoyons également allouer 2 milliards de dollars au fonds pour les infrastructures dans le domaine de la santé afin de contribuer à la lutte contre les problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui contribuent souvent à l'itinérance et aux pressions déstabilisantes auxquelles sont confrontées toutes les collectivités du pays.

[*Français*]

Nous ne nous contentons pas de lancer de nouvelles initiatives. Nous renforçons également les programmes fédéraux qui ont fait leurs preuves. Plus particulièrement, nous proposons d'investir 2,1 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, ainsi que 4,4 milliards de dollars supplémentaires pour les années ultérieures, afin de renouveler pour 10 ans l'initiative Vers un chez-soi, le programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans.

De plus, nous proposons de prolonger l'Allocation canadienne pour le logement de 10 ans, afin de fournir à nos provinces et territoires le soutien crucial dont ils ont besoin pour offrir des logements abordables aux personnes à faible revenu.

[*Traduction*]

Mettre fin à l'itinérance fait partie de la solution aux problèmes de logement. Le gouvernement reconnaît également l'insuffisance des solutions en matière de logement pour les travailleurs qui ont une famille ou qui sont jeunes. Pour rendre cette catégorie de logements plus abordable, nous prolongeons de deux ans l'interdiction pour les étrangers d'acheter des propriétés résidentielles existantes. Nous proposons la mégadéduction à la productivité pour aider les constructeurs à investir dans de l'équipement et des machines de pointe, afin qu'ils puissent construire davantage avec le même nombre d'employés, et nous tirons parti du Fonds de réponse stratégique pour allouer un demi-milliard de dollars à l'accroissement et au renforcement de la capacité industrielle et accélérer l'adoption de méthodes rentables dans le secteur de la construction.

S'attaquer au coût du logement n'est qu'un aspect de la lutte contre la crise plus vaste de l'abordabilité à laquelle sont confrontées les collectivités partout au pays. Le gouvernement sait qu'une stratégie efficace en matière d'abordabilité doit reposer sur une approche globale. Soutenir ceux qui prennent soin des personnes les plus vulnérables est essentiel à l'édification d'une société véritablement juste. C'est pourquoi nous rendons le crédit canadien pour aidant naturel entièrement remboursable. Grâce à ce changement, les milliers d'aidants naturels non rémunérés au pays recevront jusqu'à 1 260 $ par année. Près de 600 000 aidants naturels bénéficieront de cette mesure, dont 180 000 qui ne reçoivent en ce moment aucune aide, et nous nous attendons à ce que ce crédit contribue à sortir 15 000 personnes supplémentaires de la pauvreté. Dans ma circonscription, Vancouver Granville, cette mesure aidera grandement ceux qui prennent soin de leurs parents âgés, d'un enfant malade ou d'autres membres de leur collectivité.

L'abordabilité n'est pas le seul critère qui permet de mesurer le bien-être d'une collectivité. Celui-ci dépend aussi du dynamisme de notre culture, de la capacité des gens à y avoir accès et à y participer, ainsi que de la sécurité de nos espaces publics et numériques, qui nous relient les uns aux autres et nous rassemblent. Dans Vancouver Granville en particulier, les arts et la culture occupent une place importante. Que l'on soit à Granville Island ou à Sunset, les espaces et les lieux qui nous permettent de célébrer notre identité et de nous rassembler sont essentiels.

C'est pourquoi nous investirons 4 milliards de dollars dans le secteur canadien des arts et de la culture au cours des cinq prochaines années. Qu'il s'agisse des 300 millions de dollars pour aider CBC/Radio-Canada à diffuser des récits canadiens, des 325 millions de dollars pour célébrer notre 160e anniversaire, des 680 millions de dollars pour revitaliser nos centres récréatifs et nos patinoires, ou même des 843 millions de dollars pour nos institutions culturelles nationales et la mobilisation nationale, nous effectuons des investissements qui aident les Canadiens à être fiers de leur identité, à se reconnaître dans les histoires qui nous unissent d'un bout à l'autre du pays, à mieux se connaître les uns les autres et à être fiers de ce qui fait de nous des Canadiens.

Tout comme les investissements que nous effectuons pour renforcer et dynamiser les espaces physiques qui favorisent l'esprit communautaire, nous devons également effectuer des investissements qui visent à protéger nos familles, nos aînés et nos jeunes dans l'espace numérique. À cette fin, nous investissons 176 millions de dollars dans la création de la Commission canadienne de la sécurité numérique et de la protection des données et nous ajoutons 29,3 millions de dollars au financement permanent de Patrimoine canadien pour faciliter l'application du projet de loi C-34, la Loi sur les médias sociaux sécuritaires.

Parmi ces investissements visant à rendre l'économie canadienne plus innovante et plus autonome, à rendre les collectivités plus sécuritaires et plus abordables, et à renforcer l'engagement culturel, aucun ne serait possible sans une gestion rigoureuse, responsable et avisée des deniers publics. Voilà pourquoi la discipline budgétaire est au cœur du budget de 2026. Celui-ci a été structuré et conçu de manière à équilibrer les dépenses de fonctionnement courantes du gouvernement avec les recettes d'ici 2027-2028, soit un an plus tôt que prévu, tout en maintenant la trajectoire descendante de notre ratio déficit-PIB. De plus, le budget de 2026 nous éloigne d'une trajectoire où les charges de programmes étaient en forte hausse, et il nous place sur une voie plus durable. À long terme, nous serons en mesure de ramener la croissance des charges de programmes directes à une moyenne de 2 % par année, contre un taux de croissance annuel moyen de 8 % au cours de la dernière décennie.

L'opposition présente une fausse alternative. Ses députés affirment que nous devons choisir entre investir pour bâtir notre pays et atteindre l'équilibre budgétaire; ils prétendent que nous ne pouvons pas investir dans notre avenir sans mettre en péril nos fondements. Les Canadiens nous ont élus pour que nous accomplissions beaucoup de choses en même temps. Ils s'attendent à ce que nous soyons capables de marcher et de mâcher de la gomme en même temps. Ils s'attendent à ce que nous fassions preuve de discipline budgétaire tout en investissant dans ce qui compte pour les Canadiens, ainsi que dans les secteurs et les innovations dont ils peuvent être fiers. Voilà ce que les Canadiens attendent de nous.

● (1650)

Ce budget démontre que nous pouvons être financièrement responsables tout en favorisant les investissements pour rendre le Canada plus concurrentiel, plus abordable, plus sûr et culturellement plus pertinent.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'en face pour son discours de 10 minutes afin d'expliquer le budget, mais celui-ci augmente énormément notre endettement. Je pense qu'à peu près tout le monde à la Chambre est d'accord là-dessus. Certains points ont été omis, mais mes concitoyens m'en parlent. Par exemple, l'un des éléments du budget dont nous avons parlé est le demi-milliard de dollars consacré aux forêts brésiliennes. Ma circonscription et les collectivités qui l'entourent viennent de subir d'énormes feux de forêt.

Ces fonds ne seraient-ils pas mieux utilisés dans la gestion de nos propres forêts?

● (1655)

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir soulevé cette question. En tant que Britanno-Colombiens, nous tenons à ce que nos collectivités soient en sécurité et protégées. C'est pourquoi nous avons fait des investissements pour assurer leur protection. Je suis déçu d'entendre cette question, car c'est en fait une admission de l'opposition que ses députés ont en réalité voté contre chacune de ces mesures la dernière fois qu'ils en ont eu l'occasion, alors qu'elles auraient protégé les collectivités dont ils parlent aujourd'hui. L'opposition s'est opposée à toutes les mesures visant à protéger les collectivités contre les feux de forêt et à mettre en place des mesures d'atténuation, ce qui est dommage, non seulement pour les Britanno-Colombiens, mais aussi pour tous les Canadiens.

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je vais prendre au bond la balle que mon collègue a lancée au sujet de l'itinérance et lui poser ma question.

L'itinérance, chez nous, dans Shefford, est un enjeu extrêmement important. Nous vivons avec cette réalité. Je parlais récemment avec le nouveau député à Québec qui me disait comment ça va se passer exactement et comment les fonds vont arriver dans la circonscription. Nous espérons un transfert inconditionnel au Québec. C'était déjà une demande. Le Québec et les municipalités, que je tiens à saluer, ont assumé le leadership dans ce dossier. C'était une demande de Mme Marois, l'ancienne première ministre du Québec.

Voici ma question. Par exemple, quand on parle de renouveler le programme Vers un chez-soi, Granby n'est pas reconnue comme une communauté désignée. Elle ne pourra donc pas aller chercher sa part de l'argent.

Sont-ils ouverts à ce qu'une municipalité comme Granby, qui vit des enjeux d'itinérance, devienne une communauté désignée afin que tout l'argent n'aille pas ailleurs dans la région de l'Estrie?

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, le travail avec les provinces et avec les municipalités est essentiel.

Si on veut transformer la vie des personnes sur la question d'itinérance, ça devra se faire en partenariat avec la province de Québec. Bien sûr, nous avons des solutions qu'on peut très bien appliquer au Québec, et même aux autres provinces. Nous avons des stratégies qui ont mené à des solutions et où on a vu des choses bien fonctionner.

Nous devons travailler ensemble à ces questions.

[*Traduction*]

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais en savoir plus sur les priorités dans la circonscription du député et la façon dont le budget de 2026 y répond.

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, dans ma circonscription, Vancouver Granville, il y a trois enjeux cruciaux. D'abord, comment faire en sorte de rendre la vie plus abordable? Je suis très fier que ce budget soutienne les aidants naturels et qu'il mette plus d'argent entre les mains de mes concitoyens grâce à l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Le budget s'attaque également aux problèmes liés au soutien des arts et de la culture, qui occupent une place importante dans ma collectivité et ma circonscription. Il investit dans ce qui compte pour l'avenir, comme les lieux où nous nous réunissons, par exemple les centres communautaires, afin que nous puissions bâtir des collectivités dynamiques dans des endroits où les infrastructures sont négligées depuis très longtemps.

Le vice-président: Nous avons le temps pour une très brève question.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, il est constamment question d'édification du pays. Je vis sur l'île de Vancouver, et nous avons vu que le budget réserve 1,3 milliard de dollars aux services de traversier dans l'Atlantique, et nous sommes pour, mais qu'est-ce qu'il y a pour BC Ferries? C'est un prêt de 1 milliard de dollars.

J'ai une question pour mon collègue. Quand est-ce que le gouvernement va commencer à aider les services de traversier en Colombie-Britannique? Le député sait pertinemment à quel point c'est injuste que...

Le vice-président: J'ai parlé d'une question ou d'une observation brève.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle a la parole.

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, mon ami britanno-colombien et moi travaillons main dans la main pour défendre les intérêts de la Colombie-Britannique, et ce sera encore le cas pour ce dossier-là. De toute évidence, il y a une raison qui explique que les traversiers dans les provinces de l'Atlantique aient toujours reçu du financement, et le député d'en face le sait. Ça ne veut pas dire pour autant qu'il est impossible d'accomplir d'autres choses pour la Colombie-Britannique. Je serai heureux de travailler de concert avec le député lorsqu'il y aura un nouveau gouvernement, un gouvernement conservateur, de manière à ce que nous réglions le problème pour...

Le vice-président: Reprenons le débat. Je donne la parole au député d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au nom des familles et des entreprises de ma circonscription, Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, qui travaillent fort. Je suis profondément honoré et touché qu'ils m'aient fait l'immense honneur de me choisir pour les représenter ici, au Parlement du Canada.

Aujourd'hui, je parlerai de ce que le gouvernement a présenté comme le « budget de 2026 ».

Je voudrais commencer mon intervention en parlant de la réalité à laquelle sont confrontés des millions de Canadiens partout au pays, aujourd'hui comme chaque jour. Ces gens ne siègent pas à des conseils d'administration, ne touchent pas de pensions gouvernementales indexées et ne prennent certainement pas l'avion pour se rendre à des sommets internationaux afin de distribuer l'argent des autres. Ils se retrouvent plutôt dans les allées des épiceries, devant des prix qui ont augmenté de 30 % au cours des dernières années, à se demander s'ils peuvent encore se permettre d'acheter du lait et des légumes frais ou s'ils devront commencer à remettre des articles sur les tablettes. Ils se présentent dans les banques alimentaires de leur collectivité, qui ne servent plus simplement à dépanner les personnes dans le besoin, mais qui débordent maintenant de familles de travailleurs qui n'auraient jamais imaginé devoir un jour demander la charité.

Comment le gouvernement a-t-il réagi face à la crise que traverse le pays? En imposant à cette Chambre un projet de loi omnibus gigantesque de 583 pages, présenté avec un retard scandaleux de sept mois dans l'exercice en cours. À mi-parcours de l'exercice, le gouvernement a enfin dévoilé un document massif, illisible et dépourvu de toute responsabilité, véritable catastrophe budgétaire, en s'attendant à ce que nous approuvions sans broncher des centaines de milliards de dollars de nouvelle dette sans poser de questions. Or, nous allons poser des questions, car les Canadiens exigent des réponses.

Examinons les chiffres stupéfiants qui se cachent dans ce document tardif et trop volumineux.

Rien que cette année, le déficit s'élève à la somme astronomique de 62,3 milliards de dollars. Les choses ne s'arrêtent pas là. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement condamne nos enfants et nos petits-enfants à supporter des centaines de milliards de dollars de déficit, avec des déficits totaux prévus à 62,5 milliards de dollars l'année prochaine et à 57,5 milliards de dollars l'année suivante. Les prévisions d'emprunts totaux dépassent largement les trois quarts de billion de dollars sur la durée de son mandat.

Où va tout cet argent? Servira-t-il à construire des hôpitaux? À embaucher des médecins? À réduire les impôts des familles de travailleurs? Non. Une énorme part de ce montant est versée directement à des créanciers obligataires et à des banquiers étrangers qui assurent le service de la montagne de dettes accumulées par le gouvernement. C'est honteux. Que chaque député y pense pendant un instant. Cette année, le gouvernement fédéral consacrera davantage d'argent au paiement des intérêts de la dette nationale qu'aux transferts versés aux provinces pour les soins de santé. Les libéraux ne semblent pas s'en soucier. Ils survolent la question chaque fois que nous l'abordons. Pensons-y la prochaine fois que nous passerons six heures aux urgences. Pensons-y quand un Canadien âgé ne pourra pas trouver de médecin de famille. Pensons-y quand un patient atteint de cancer se fera dire qu'il y a un arriéré. Le gouvernement fait passer les paiements aux marchés mondiaux de la dette avant la santé, le bien-être et les besoins en matière de soins chirurgicaux de la population canadienne. Chaque dollar consacré au service de la dette est un dollar retiré au système de santé.

Parlons des personnes qui souffrent. En mars dernier, les banques alimentaires du Canada ont cumulé 2 355 075 visites en un seul mois. Il s'agit du nombre de visites le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire du pays. Cela représente une hausse de près de 9 % par rapport à l'année dernière et une terrifiante augmentation de 117 % depuis la pandémie. Qui fait la file devant les banques alimentaires? Ce n'est plus seulement des personnes en situation de pauvreté chronique. Ce sont des gens qui travaillent. Près de 18 % des utilisateurs des banques alimentaires ont des revenus d'emploi. Ils ont un emploi. Ils travaillent fort 40 heures par semaine, mais ils n'ont toujours pas les moyens de nourrir leur famille. Le plus déchirant dans cette situation, c'est que plus de 775 000 de ces visites ont été faites par des enfants. Le tiers des personnes qui demandent la charité pour avoir un simple repas sont des enfants. Aujourd'hui, pendant que nous siégeons à la Chambre, 24 000 enfants se rendent dans une banque alimentaire dans l'espoir de trouver quelque chose à manger sur les tablettes parce qu'ils ont faim. Des tablettes vides, des ventres vides et des parents épuisés: voilà l'héritage de la gestion économique de ce gouvernement.

● (1700)

Que contient donc ce projet de loi omnibus de 608 pages? Une aide d'urgence pour les familles qui crèvent de faim? Un plan pour faire baisser le coût du panier d'épicerie? Non. On y apprend plutôt que pendant que des aînés canadiens doivent se priver de repas pour payer le chauffage, le premier ministre a trouvé 510 millions de dollars à envoyer à un fonds étranger au Brésil. Ne nous y trompons pas. Ce sont 500 millions de dollars de l'argent durement gagné des contribuables canadiens qui seront envoyés à l'étranger, au Brésil, alors que les ménages d'ici rationnent leur nourriture. Les contribuables canadiens, déjà parmi les plus imposés du G7, font face à une crise du coût de la vie sans précédent. Pourtant, le gouvernement traite le Trésor fédéral comme un guichet automatique ouvert au monde entier. Je dirais que la charité bien ordonnée commence par soi-même.

Quand des mères seules à Toronto, à Calgary, à Halifax, à Vancouver, à Kingston et ailleurs au pays diluent la soupe pour la faire durer un jour de plus, envoyer un demi-milliard de dollars à des gouvernements étrangers est une insulte à tous les contribuables du pays, à tous les Canadiens et à toutes les familles.

Comme si l'effondrement du niveau de vie, un endettement galopant et des priorités pour le moins discutables en matière d'aide étrangère ne suffisaient pas, le gouvernement a complètement détruit notre capacité démographique et économique en raison d'une croissance démographique irresponsable et non gérée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: le gouvernement prévoit accueillir 662 000 nouveaux résidents permanents en une seule année.

Voyons ce que cela signifie concrètement sur le terrain. Partout au Canada, les collectivités ont déjà atteint leur point de rupture. Nous n'avons pas de logements pour accueillir ces personnes. Nous n'avons pas de lits d'hôpital pour elles. Nous n'avons pas de place en salle de classe pour elles. Le marché du travail ne peut pas absorber nos jeunes. Les jeunes Canadiens arrivent sur le marché du travail et se retrouvent en concurrence avec des centaines de milliers de nouveaux arrivants pour des emplois de premier échelon. Cette situation fait grimper le chômage chez les jeunes et baisser les salaires.

L'immigration a toujours contribué à façonner le Canada. Elle fait partie de notre force, de notre diversité et de la promesse canadienne. Ma famille a immigré au Canada. Je suis né ici, mais mes parents sont arrivés dans les années 1950. Cependant, l'immigration doit être durable. Elle doit être raisonnable. Elle doit aller de pair avec la construction de logements, le développement des infrastructures et la capacité du système de santé. Or, le gouvernement a fait de l'immigration une course aux chiffres écervelée, complètement déconnectée de la réalité. Il a accueilli des millions de personnes sans veiller à la construction d'un seul hôpital ou à la formation d'un seul nouveau médecin pour répondre à la demande croissante.

Il en résulte une crise du logement, qui fait que toute une génération de jeunes est incapable d'acheter une maison de prix moyen, et un système de santé qui croule sous la pression.

Ce projet de loi omnibus de 583 pages n'est pas un budget; c'est un aveu. C'est un aveu de 583 pages reconnaissant que le gouvernement a perdu le contrôle des dépenses, a perdu le contact avec la réalité et a complètement abandonné les travailleurs. Le budget a été présenté avec sept mois de retard, parce que le gouvernement tente de dissimuler l'ampleur de son incapacité en matière de finances. Le déficit est fixé à plus de 62 milliards de dollars, hypothéquant l'avenir de nos enfants. Les paiements d'intérêts sur la dette dépassent désormais les sommes que nous versons aux provinces pour les soins de santé. La fréquentation des banques alimentaires a battu tous les records, avec plus de 2,3 millions de visites par mois. Un demi-milliard de dollars s'est envolé vers le Brésil, tandis que les aînés meurent de froid et de faim chez eux, et que l'immigration est poussée à la hausse avec l'arrivée de 662 000 immigrants supplémentaires, ce qui fait s'effondrer les infrastructures sociales du pays.

Les Canadiens méritent mieux que cela. Ils méritent mieux qu'un projet de loi omnibus de 583 pages, qui devrait s'intituler « Endettés chez nous », car c'est bien de cela qu'il s'agit. C'est le budget de 2026 d'un gouvernement passé maître dans l'endettement. Les Canadiens méritent un gouvernement qui vit selon ses moyens, respecte les contribuables, protège les plus vulnérables et travaille d'abord à réparer les fondations fissurées du Canada avant d'essayer de réparer celles des autres pays. Il est temps de rejeter ce projet de loi omnibus. Il est temps de rétablir la santé financière, le bon sens et l'espoir pour le Canada.

● (1705)

Le vice-président: Avant de passer aux questions et observations, j'aimerais rappeler aux députés qu'il est interdit d'utiliser des accessoires, de montrer un document qu'ils tiennent en main ou d'illustrer leurs propos en brandissant un document. Le Président a déjà déterminé que cela est interdit. Les députés doivent donc s'abstenir de le faire.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs aiment beaucoup parler de dettes et de déficits, mais je trouve intéressant de constater que, pour 16 des 19 dernières années où ils étaient au pouvoir, le pays a enregistré un déficit. Si l'on compare cette situation à celle des gouvernements libéraux, et en particulier à celle du gouvernement actuel, on constate que l'argent est utilisé pour bâtir un Canada plus fort en investissant dans des projets d'envergure, ou en réduisant le coût de la vie en mettant de l'argent dans les poches des citoyens, ou encore en accordant de l'aide aux petites entreprises pour qu'elles puissent prendre de l'expansion et croître. Ce faisant, nous créons davantage d'occasions économiques et d'emplois. Qu'est-ce que les conservateurs ont contre l'emploi?

● (1710)

Costas Menegakis: Monsieur le Président, à dire vrai, je trouve cette question plutôt risible. Le député siégeait à la Chambre en 2015 lorsque nous avons adopté le budget qui a permis d'équilibrer les finances du Canada. Je rappelle au député que, lorsque nous avons eu un déficit, en 2014, celui-ci s'élevait à 1,4 milliard de dollars. Certains députés d'en face comparent un déficit de 1,4 milliard de dollars à des déficits qui s'élèveront à un tiers de billions de dollars au cours des cinq prochaines années. C'est risible. On ne peut se cacher derrière les chiffres. Ils sont bien réels. Ils sont là.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, une des demandes du Bloc québécois pour le budget était d'indexer les transferts en santé à 6 % pour essayer de couvrir la hausse naturelle des coûts de santé. Non, ça ne se retrouve absolument pas là. À partir de 2028, les transferts baisseraient de 5 à 3 %, ce qui serait absolument intenable pour le Québec et pour les provinces et le système de santé un peu partout. On sait même que le déficit va dépasser les coûts de transfert en santé, dès l'an prochain.

Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

Costas Menegakis: Monsieur le Président, le premier ministre est trop occupé à jouer au père Noël, à parcourir le monde et à distribuer l'argent des Canadiens.

Le député a raison de dire que nous devrions songer à augmenter les sommes consacrées aux soins de santé et à réduire celles destinées au paiement des intérêts, à consacrer plus d'argent à la santé des Canadiens et à en envoyer moins aux quatre coins du monde, à des endroits où, franchement, les Canadiens ne veulent pas envoyer d'argent. Je suis d'accord avec le député. Il faudrait investir davantage dans les soins de santé au pays. Notre priorité absolue devrait être de veiller à la santé et au bien-être de nos concitoyens canadiens.

[*Français*]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, je voudrais saluer le discours de mon collègue. Il a franchement été très clair quant à l'incapacité de ce gouvernement à maintenir l'équilibre budgétaire.

Selon lui, quelles sont les conséquences pour les jeunes Canadiens qui vont suivre d'adopter un budget comme celui qui nous est présenté ce soir?

[*Traduction*]

Costas Menegakis: Monsieur le Président, la question du député touche au cœur du problème. Malheureusement, les jeunes Canadiens perdent espoir. Ils cherchent un endroit où vivre à l'extérieur du Canada. Ils ne peuvent pas acheter de maison ni vivre dans la région où ils ont grandi. Ils n'arrivent pas à trouver un emploi. Ils évoluent dans un marché concurrentiel. Le taux de chômage chez les jeunes s'élève aujourd'hui à 14 % à l'échelle nationale, se rapprochant davantage de 18 ou 19 % dans la région du Grand Toronto, où je me trouve. Les jeunes se tournent vers le budget dans l'espoir d'y trouver un peu de répit. Or, il ne leur en accorde aucun. Ils ont besoin d'espoir, mais ils n'en trouvent pas. Le budget s'intitule « Maîtres chez nous ». Il devrait plutôt s'appeler « Endettés chez nous », car c'est exactement la spécialité du gouvernement libéral: l'endettement.

[*Français*]

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, ce budget est un budget trompeur. Le titre de ce budget, « Maîtres chez nous » est tout à fait trompeur. On ne peut pas être maître chez soi quand on n'est pas maître de sa dette.

Malheureusement, depuis que ce banquier de réputation internationale est premier ministre, la dette explose. Qui l'eût cru? Ce grand banquier de réputation internationale fait pire que le professeur de théâtre. Quand en 2015 les conservateurs étaient en poste, c'était un déficit zéro. À combien s'élevait la dette? Elle s'élevait à 616 milliards de dollars. Sous Justin Trudeau, qu'est-ce qui s'est passé? On est tombé à un déficit de 40 milliards de dollars et la dette était de 1,3 billion de dollars. On pensait qu'avec un banquier de réputation internationale, on allait resserrer la situation, mais non, c'est pire. Aujourd'hui, on se retrouve avec une dette de 1,5 billion de dollars et un déficit de 60 milliards de dollars. Dans trois ans, ça va être 85 milliards de dollars d'intérêts à payer par année en raison de cette mauvaise gestion libérale.

Plus que jamais, il faut se ressaisir parce que, quand on vit au-dessus de ses moyens et qu'on fait des déficits, on envoie la facture à nos enfants, à nos petits-enfants et à nos arrière-petits-enfants.

● (1715)

Le vice-président: Comme il est 17 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer de la motion des voies et moyens n^{o} 12.

Le vote porte sur la motion.

[*Traduction*]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, même s'il est tentant de faire adopter la motion avec dissidence, je soupçonne que la volonté n'y est pas. Je demande donc un vote par appel nominal.

Le vice-président: Convoquez les députés.

● (1800)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

Ordres émanant du gouvernement

(Vote nº 196)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anandasangaree	Auguste
Bains	Baker
Bardeesy	Battiste
Beech	Begum
Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)	Bendayan
Bittle	Caley
Carr	Casey
Chagger	Champagne
Chang	Chartrand
Chatel	Chenette
Chi	Church
Clark	Connors
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dandurand
Danko	d'Entremont
Deschênes-Thériault	Desrochers
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Duclos
Duguid	Earle
Ehsassi	El-Khoury
Eyolfson	Fancy
Fanjoy	Fergus
Fonseca	Fortier
Fragiskatos	Fraser
Fry	Fuhr
Gaheer	Gainey
Gasparro	Gerretsen
Gladu	Gobeil
Gould	Grant
Greaves	Guay
Gull-Masty	Hajdu
Hanley	Harrison
Hepfner	Hirtle
Hodgson	Hogan
Housefather	Hussen
Iacono	Jaczek
Jeneroux	Joly
Joseph	Kayabaga
Kelloway	Khalid
Klassen	Koutrakis
Lalonde	Lambropoulos
Lamoureux	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio
Lauzon	Lavack
Lavoie	LeBlanc
Leitão	Lightbound
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma	MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)	Maloney
Martin	McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	Ménard
Mendès	Michel
Miedema	Miller
Mingarelli	Morrissey
Myles	Naqvi
Nathan	Nguyen
Noormohamed	Ntumba
Oliphant	Olszewski
O'Rourke	Osborne
Petitpas Taylor	Powlowski
Provost	Ramsay
Rana	Robertson
Rochefort	Romanado
Sahota	Saini
Sarai	Sari
Sawatzky	Schiefke
Sgro	Shahnawaz
Sheehan	Sidhu (Brampton East)
Sidhu (Brampton South)	Sodhi
Solomon	Sousa
St-Pierre	Sudds
Tesser Derksen	Thompson
Turnbull	Valdez
van Koeverden	Vandenbeld
Villeneuve	Weiler
Yip	Zahid
Zerucelli	Zuberi– — 162

CONTRE

Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Allison
Anderson	Anstey
Arnold	Baber
Bailey	Barlow
Barrett	Barsalou-Duval
Beaulieu	Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold	Bexte
Bezan	Blanchet
Blanchette-Joncas	Bonin
Bonk	Borrelli
Bragdon	Brassard
Brunelle-Duceppe	Calkins
Caputo	Chambers
Champoux	Chong
Cobena	Cody
Cooper	Dancho
Davidson	Davies (Niagara South)
Dawson	DeBellefeuille
Deltell	DeRidder
Deschênes	Diotte
Doherty	Dowdall
Epp	Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)	Fortin
Garon	Gaudreau
Gazan	Genuis
Gill (Calgary Skyview)	Gill (Brampton West)
Gill (Windsor West)	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gill (Abbotsford—South Langley)	Godin
Goodridge	Gourde
Groleau	Guglielmin
Gunn	Hallan
Ho	Hoback
Holman	Jackson
Jansen	Jivani
Johns	Kelly
Khanna	Kibble
Kirkland	Kmiec
Konanz	Kram
Kramp-Neuman	Kronis
Kuruc	Kusie
Kwan	Lake
Lantsman	Larouche
Lawrence	Lawton
Lemire	Leslie
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd	Lobb
Mahal	Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)	Mantle
May	Mazier
McCauley	McKenzie
McLean (Calgary Centre)	McPherson
Melillo	Menegakis

Affaires émanant des députés

Moore	Morin
Morrison	Motz
Muys	Nater
Normandin	Patzer
Paul-Hus	Perron
Poilievre	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Reynolds	Richards
Roberts	Rood
Ross	Rowe
Ruff	Scheer
Schmale	Seeback
Shipley	Simard
Small	Steinley
Ste-Marie	Stevenson
Strahl	Strauss
Stubbs	Thériault
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Vis	Warkentin
Waugh	Williamson
Zimmer– — 151	

PAIRÉS

Députés

Anand	Au
Baldinelli	Block
Blois	Dalton
Duncan	Dzerowicz
Fisher	Gallant
Hardy	Idlout
McGuinty	Plamondon
Royer	Watchorn– — 16

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Traduction*]

LOI SUR LA PROTECTION DE NOS FOYERS

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC) propose que le projet de loi C-270, Loi modifiant le Code criminel (défense de la personne), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, depuis que j'ai été élue députée, j'ai eu le privilège de discuter avec énormément de Canadiens. Ils me parlent du coût de la vie, de leurs enfants ou de l'avenir de notre pays, mais ils évoquent continuellement quelque chose de plus fondamental: la peur que cet endroit où ils se sentent depuis toujours en sécurité ne soit plus aussi sûr qu'avant. Cet endroit, c'est leur domicile.

Il y a des choses dans la vie qui se passent d'explication. Une famille devrait pouvoir passer la nuit en dormant sur ses deux oreilles. Quelqu'un devrait pouvoir fermer la porte de son logement en ayant l'assurance qu'entre ses murs, il lui est permis de protéger les personnes qui lui sont chères. Pourtant, partout au pays, les Canadiens ont vu tellement de cas où une personne s'est fait traîner devant les tribunaux pour qu'elle prouve qu'elle avait voulu protéger sa famille contre un cambrioleur.

Les Canadiens se demandent à juste titre si nos lois les protègent adéquatement là où ils devraient se sentir le plus en sécurité. C'est pourquoi j'ai présenté mon projet de loi d'initiative parlementaire, la Loi sur la protection de nos foyers. Celui-ci viendrait consacrer dans la loi un principe que les Canadiens ont toujours compris: notre foyer est notre lieu sûr. Après tout, nous apprenons à nos enfants qu'il n'existe aucun endroit au monde où ils sont plus en sécurité que chez eux, auprès de leur mère et de leur père. Ce même foyer mérite une protection spéciale aux yeux de la loi. Le projet de loi dont nous sommes saisis viendrait mieux protéger les citoyens respectueux des lois qui sont forcés de se défendre ou de défendre leur famille lors d'une violation de domicile.

Prenons l'exemple d'une mère qui dort chez elle. Il est 2 heures du matin. Ses enfants dorment au bout du couloir. Tout à coup, le bruit d'une vitre fracassée la réveille. Elle entend des pas. Quelqu'un est entré dans la maison. Elle ne connaît pas cette personne. Elle ne sait pas si elle est armée. Elle ne sait pas de quoi elle est capable. Elle ne sait qu'une chose: ses enfants sont en danger. Elle n'a pas le luxe de réfléchir pendant des heures. Elle dispose de quelques secondes pour agir.

Voyons maintenant ce qui se passe ensuite. C'est de nouveau l'heure d'aller au lit. Comment cette mère explique-t-elle à son enfant que la porte verrouillée le protégera cette nuit, alors qu'elle n'a pas réussi à le faire la nuit précédente? Le processus judiciaire suit son cours, les témoignages sont recueillis et les rapports de police sont produits.

Dans la région d'York, 43 violations de domicile ont eu lieu rien qu'en 2025. En vertu de nos lois actuelles, il se peut que l'on juge si la force utilisée par la mère était raisonnable en fonction d'une longue liste de circonstances: la taille et les capacités physiques des personnes impliquées, la présence d'armes, la nature de la menace et les différentes solutions qui auraient pu être privilégiées. Ces considérations ont leur place dans la loi, mais il y a quelque chose de profondément déraisonnable à demander à une mère effrayée, qui se fait réveiller en pleine nuit, de porter des jugements que les avocats et les juges peuvent passer des heures à examiner calmement en plein jour.

Le criminel avait le luxe de choisir ses actions. La mère, elle, n'avait qu'un seul choix: défendre ses enfants. Cette différence est importante, et nos lois devraient en tenir compte. Nous voulons modifier la loi afin que les Canadiens puissent agir sans hésitation lorsque leurs proches sont en danger.

La modification que nous voulons apporter au Code criminel protégerait les innocents de trois façons. Premièrement, si un intrus violent s'introduit dans la maison d'une personne et menace sa famille, la loi serait enfin du côté de cette dernière, et non du côté de l'intrus. Deuxièmement, elle considérerait de prime abord que la personne a agi de manière raisonnable. La force utilisée pour arrêter un cambrioleur qui représente une menace serait jugée raisonnable. Il n'y aurait plus de remise en question après coup. Troisièmement, elle mettrait fin à l'incertitude juridique. Les Canadiens qui se défendent ne devraient pas passer des années devant les tribunaux pendant que les criminels sont en liberté. Ce projet de loi clarifierait les choses pour les citoyens, les policiers et les procureurs.

La Loi sur la protection de nos foyers reconnaît cette distinction et établirait deux présomptions juridiques importantes. Premièrement, lorsqu'une personne entre sciemment et illégalement dans une maison occupée, la loi devrait présumer que l'intrus a l'intention d'utiliser la force contre les personnes qui se trouvent à l'intérieur, à moins qu'on ne puisse prouver le contraire. Deuxièmement, lorsqu'une personne utilise la force pour se défendre ou pour défendre un être cher dans ces circonstances, cette force serait présumée raisonnable, à moins qu'on ne puisse prouver le contraire. Cela inclurait l'usage d'une force létale, qui pourrait être nécessaire en cas de légitime défense.

● (1805)

Il est important de comprendre ce que cela signifie. Ce n'est pas un laissez-passer pour agir avec violence. Ça ne fait pas du recours à la force un droit illimité. La présomption peut être réfutée. Les preuves ont encore leur importance.

Les tribunaux conservent la responsabilité d'examiner les faits, mais la loi commencerait par reconnaître une distinction fondamentale: un individu a choisi de violer la sécurité du domicile d'une autre personne, et cette dernière a été obligée de réagir. La loi devrait soutenir les personnes forcées de se défendre ou de défendre un être cher dans ces circonstances. Cette force devrait être présumée raisonnable, sauf preuve du contraire.

Il s'agit de rétablir le bon sens dans notre système de justice. Le domicile d'une personne est son lieu sûr et il mérite une protection juridique spéciale en vertu des lois canadiennes. Le projet de loi enverrait un message sans équivoque aux policiers, aux procureurs et aux juges: nos foyers bénéficient d'un statut juridique unique. Ce ne sont pas seulement les victimes qui ressortent terrorisées d'une violation de domicile; c'est toute la collectivité qui se sent moins en sécurité. Cela enverrait aussi aux criminels le message que la loi est du côté de la personne qui est forcée de se défendre et de protéger sa famille.

Les Canadiens veulent que la vérité objective soit clairement expliquée dans le Code criminel. Si quelqu'un entre chez moi délibérément et illégalement, la force utilisée pour me protéger, ma famille et moi, est présumée raisonnable. Un point, c'est tout.

Ce projet de loi ne fait que reconnaître une vérité que nous connaissons déjà. Le domicile d'une personne n'est pas la même chose qu'un trottoir, un bar ou un lieu de travail. Une maison, c'est quelque chose de tout à fait différent. Les gens y font leur vie et les enfants y font leurs premiers pas. C'est un endroit où les familles se réunissent autour de la table et les parents s'assoient sur le bord du lit de leur enfant pour lui chuchoter bonne nuit. C'est l'endroit où nous sommes le plus vulnérables.

Nous espérons que les murs qui nous entourent ne sont pas là pour rien et que la porte verrouillée le soir marque la limite que la loi respectera. Si quelqu'un franchissait délibérément et illégalement cette limite, la loi devrait reconnaître la gravité de l'acte.

C'est le principe au cœur du projet de loi. Le domicile d'une personne est son refuge, et il mérite une protection spéciale inscrite dans le droit canadien. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. La loi sur la protection de nos foyers permettrait de remédier à cette lacune et d'inscrire cette protection dans le Code criminel. Nous le savons au fond de nous-mêmes qu'un domicile est spécial. C'est notre droit fondamental de le défendre. C'est notre maison.

Jusqu'à récemment, les Canadiens n'avaient même pas à réfléchir aux violations de domicile. Après dix ans de mauvaises politiques libérales, nous y réfléchissons. Nous avons besoin d'inscrire des droits si fondamentaux qu'ils sont gravés dans notre conscience et nos lois. Nous avons besoin d'un Code criminel qui énonce clairement ce que nous savons être la vérité.

Lorsque j'ai présenté ce projet de loi le 12 mars dernier, je me suis sentie dépassée par toute l'attention qu'il a reçue. Cinq jours plus tard, il y a eu une autre violation de domicile à Vaughan. Que disait la manchette? Elle disait que la police ne portait aucune accusation contre l'Ontarien qui a tiré sur le cambrioleur présumé et l'a blessé. On a presque envie de pousser un soupir de soulagement parce que le propriétaire n'a pas été accusé cette fois-ci. Cela montrait aussi que les Canadiens s'intéressent beaucoup à la légitime défense lors d'une violation de domicile et qu'ils s'en préoccupent. L'article indiquait qu'Ari Goldkind, un avocat de la défense, trouve rafraîchissant que la police n'accuse pas le propriétaire du domicile. Il rapportait également que le mois dernier, les procureurs ont retiré les accusations portées contre un homme de Lindsay, en Ontario, qui a été accusé d'avoir agressé un cambrioleur présumé en août 2025. Dans cette affaire, le cambrioleur armé d'une arbalète est entré chez la victime, qui s'est défendue avec un couteau.

Les Canadiens en ont assez des lois qui les laissent dans l'incertitude quant à leurs droits au moment où ils sont le plus vulnérables. Ils veulent savoir que, lorsqu'un criminel porte atteinte à la sécurité de leur maison, la loi reconnaît la différence entre la personne qui a créé le danger et la famille qui y fait face.

● (1810)

C'est pourquoi je présente le projet de loi C-270, Loi sur la protection de nos foyers. L'objectif de ce projet de loi est de donner à une famille qui défend son foyer une présomption juridique claire du caractère raisonnable de la force employée, tout en préservant la capacité des tribunaux à tenir compte de la preuve contraire. Le domicile d'une personne est son espace protégé et mérite une protection juridique spéciale. Ce projet de loi ne créerait pas d'immunité générale et n'importerait pas de lois à l'américaine de type « Stand Your Ground ». Il s'agirait d'une clarification canadienne ciblée ancrée dans l'utilisation actuelle du caractère raisonnable à l'article 34 du Code criminel.

Le principe de protection des foyers affirmerait que le foyer est un espace protégé unique et établirait clairement dans la loi que lorsqu'un intrus violent s'introduit dans le domicile d'une personne et menace sa famille, la loi est du côté de ces derniers, et non de celui de l'intrus, et que si une personne utilise la force pour arrêter un cambrioleur qui représente une menace, cette force sera présumée raisonnable. L'adoption de ce projet de loi enverrait un message sans équivoque aux policiers, aux procureurs et aux juges selon lequel un foyer bénéficie d'un statut juridique unique. Elle signalerait une certitude juridique qui protègerait les familles et qui découragerait les délinquants, qui préserverait les mesures de sauvegarde ou la proportionnalité et l'évaluation individualisée, et qui améliorerait la transparence et la compréhension de la légitime défense au foyer, renforçant ainsi la confiance dans l'administration de la justice.

Les Canadiens réclament des lois plus strictes en matière de légitime défense dans le foyer. Les conservateurs l'ont entendu, et ils savent que les lois sur la légitime défense doivent traiter le foyer différemment et à part. La loi sur la protection de nos foyers n'est pas une question de droite ou de gauche. Elle vise à répondre à la demande des Canadiens de renforcer les lois sur la légitime défense dans le contexte particulier d'une violation de domicile. La question qui se pose est simple: estimons-nous que le foyer est un lieu sûr qui mérite une protection juridique spéciale en vertu de la loi, oui ou non? J'espère que tous les députés répondront par l'affirmative. Dire oui, c'est permettre au projet de loi d'être renvoyé au comité pour qu'il soit étudié et peaufiné. Dire non signifie que le gouvernement n'entend même pas l'appel des Canadiens, qui réclament le renforcement des lois sur la légitime défense.

Le foyer devrait être le refuge d'une personne, pas l'endroit où la loi se retourne contre elle parce qu'elle a protégé ses proches.

● (1815)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face d'avoir présenté ce projet de loi. J'aimerais savoir deux ou trois choses. Elle a parlé du cas où une personne n'a pas été arrêtée après avoir tiré sur un individu qui tentait de s'introduire chez elle. Le cadre juridique actuel nous offre-t-il cette protection? Quelle est la participation des parties prenantes à ce dossier? Qu'en pense la police? Quels échos avez-vous de tout cela?

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions à la présidence.

La députée de Newmarket—Aurora a la parole.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, il y a une différence entre les dispositions législatives actuelles sur la légitime défense et ce que propose le projet de loi. La différence, c'est qu'il y a une présomption claire dès le départ. Si une personne se défend ou défend sa famille à l'intérieur de son propre domicile, on présume que la force qu'elle utilise est raisonnable.

En ce qui concerne les parties prenantes et les commentaires de la collectivité en général et des policiers, les commentaires sont tous positifs. Dans mon discours, j'ai mentionné à quel point la mesure proposée était populaire. C'est parce qu'il s'agit vraiment d'une priorité pour la communauté, je crois.

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa contribution au débat. Dans son discours, elle a mentionné ce cas en Ontario. Une personne est victime d'une violation de domicile, prend un fusil, tire sur la personne qui entre dans la maison et la blesse sévèrement. Cette personne plaide la légitime défense et est donc acquittée. C'est un exemple qui démontre que le Code criminel, présentement, vient apporter la certitude nécessaire ou la sécurité nécessaire des gens de défendre leurs biens.

Est-ce que ma collègue a regardé l'effet de ce qu'elle propose? En Floride, ce type de loi a été appliqué et on a vu que ça a augmenté le taux d'homicide par arme à feu, parce que, ce qu'on dit, c'est que dès que quelqu'un entre sans autorisation, on peut lui tirer une balle dans la tête et on sera innocenté.

[*Traduction*]

Sandra Cobena: Monsieur le Président, l'exemple cité par le député fait abstraction d'un fait important. Lorsqu'une personne est accusée, même si les accusations sont finalement abandonnées, elle est traînée devant les tribunaux. Dans certains cas, des personnes ont passé six mois en détention avant que les accusations portées contre elles ne soient abandonnées, parfois deux ans plus tard. Elles ont perdu leur emploi et ont dû débourser des milliers de dollars en frais juridiques simplement pour prouver qu'elles n'avaient fait que se défendre.

C'est précisément ce que ce projet de loi permettrait d'éviter. Il éviterait aux Canadiens respectueux des lois d'avoir à subir tout le processus judiciaire simplement pour prouver qu'ils n'ont fait que se défendre et défendre leur famille.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, ma collègue vient de la région de York où j'habite. On constate une augmentation des invasions de domicile dans cette région. Plus important encore, nous commençons à observer une tendance selon laquelle les citoyens qui y vivent ne se sentent plus en sécurité chez eux.

Les déclarations des victimes d'invasion de domicile regorgent d'exemples illustrant le traumatisme infligé à la famille. De nombreux citoyens veulent avoir le sentiment de pouvoir se défendre sans risquer de faire l'objet de poursuites abusives ni d'être entraînés dans des procédures judiciaires très compliquées et coûteuses simplement pour s'être défendus.

La députée pourrait-elle expliquer pourquoi il est nécessaire de clarifier la loi à ce sujet, et ce que cela signifierait pour quelqu'un chez lui qui se retrouverait confronté à des intrus pénétrant dans son domicile avec des armes potentiellement dissimulées, comme c'est souvent le cas?

Sandra Cobena: Le député a tout à fait raison, monsieur le Président. Les conséquences d'une violation de domicile se répercutent sur la communauté. Ce n'est pas juste la famille concernée, mais toute la communauté qui devient effrayée. Il y a eu un certain nombre de cas dans la région du Grand Toronto, la circonscription que représente le député.

Ce projet de loi viendrait confirmer que le foyer mérite des protections spéciales en vertu de la loi. Un foyer, ce n'est pas un bar. Ce n'est pas comme un parc public ou même un établissement commercial. Le foyer est un lieu différent. C'est là que les familles sont les plus vulnérables, et elles méritent de savoir qu'elles peuvent se défendre en cas d'intrusion.

● (1820)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est très important, dans le cadre du présent débat, que nous examinions cette question dans sa forme la plus simple. Nos lois actuelles garantissent et prévoient déjà le droit de se défendre lorsqu'il y a quelqu'un chez soi. Une telle disposition existe déjà.

Une voix: C'est faux.

L'hon. Kevin Lamoureux: C'est vrai.

Monsieur le Président, si nous examinons les types de mesures législatives présentées à ce jour par le gouvernement, nous constatons que celui-ci a posé toutes sortes de gestes proactifs pour assurer la sécurité de nos collectivités. Je veux passer en revue un certain nombre de ces initiatives afin que nous puissions démontrer clairement que nous comprenons les préoccupations des Canadiens, dans leur ensemble, en ce qui concerne la sécurité.

C'est pourquoi je tiens d'abord à dire très clairement que les Canadiens ont le droit de se défendre chez eux. Je vais citer certains des critères qui leur permettent d'avoir cette certitude. Entretemps, je veux revenir sur l'autre point, concernant les mesures législatives que nous avons étudiées. Nous avons même adopté des projets de loi d'initiative parlementaire, et même des projets de loi d'initiative parlementaire de l'opposition, sur la question de la criminalité et de nos collectivités ainsi que des moyens de renforcer leur sécurité.

Il ne s'agit pas d'un projet de loi pour lequel la députée a clairement démontré que des provinces sont d'accord. Nous devons reconnaître qu'il s'agit d'une responsabilité conjointe.

Dans notre système judiciaire, c'est la police qui détermine les accusations à porter, avec l'appui de la Couronne. Ce sont les tribunaux et les juges qui ont le pouvoir discrétionnaire de prendre la décision finale. Le droit pénal reconnaît déjà ce droit, je ne vois donc pas pourquoi la mesure législative serait justifiée.

Nous pouvons constater à quel point le gouvernement prend au sérieux la question de la criminalité et de la sécurité dans nos collectivités. Il suffit de regarder le programme législatif. Je mets au défi la députée qui propose le projet de loi de me nommer un autre premier ministre depuis des générations qui a présenté un tel programme législatif pour améliorer la sécurité et rendre nos collectivités plus sûres.

Je pourrais parler du projet de loi C-16, par exemple. Il reconnaît le problème de féminicides, ce qui est une première. Il traite des comportements coercitifs dans les relations. Personnellement, j'aime qu'il rétablisse de nombreuses peines minimales obligatoires. C'est ce que fait le projet de loi C-16, en gros. Je crois qu'au bout du compte, nous tirerons un avantage direct du projet de loi C-16.

Encore une fois, en ce qui concerne le projet de loi C-270, dont nous sommes saisis, je continuerai de dire qu'il n'est tout simplement pas nécessaire. Il lance certainement un message fort, mais est-il vraiment nécessaire? Je dirais que non.

Nous pourrions parler de mon projet de loi préféré, que nous avons dû nous battre longtemps pour faire adopter à la Chambre: le projet de loi sur la mise en liberté sous caution.

● (1825)

À titre d'exemple, le député m'a demandé de lui indiquer quelles provinces soutiennent cette mesure. On se demande si les chefs de police et les forces de l'ordre en général y sont favorables, ainsi que les parties prenantes. Comparons avec le projet de loi C-14, celui sur la réforme de la mise en liberté sous caution, qui a bénéficié d'un large soutien. Les provinces et les municipalités, y compris ma province, le Manitoba, réclamaient un tel projet de loi, et nous l'avons présenté. C'est un projet de loi de grande envergure. Fait intéressant, hier, le 18 novembre, un reportage a été publié sur le site de CBC. Le titre reprend une citation d'un juge de Terre-Neuve-et-Labrador qui a refusé la liberté sous caution à un homme se vantant de la facilité avec laquelle on est libéré au Canada: « Plus maintenant. » On peut lire un peu plus bas: « Le juge Vikas Khaladkar s'appuie sur les nouvelles mesures législatives pour refuser la liberté sous caution à un récidiviste ».

En tant que membre du gouvernement, je peux assurer au député d'en face que tous les membres du caucus libéral veulent renforcer la sécurité des collectivités. C'est pourquoi le gouvernement était très frustré que l'opposition officielle fasse obstacle à l'adoption du projet de loi C-14. Le gouvernement a dû déployer beaucoup d'efforts pour le faire adopter. C'est ce qu'a affirmé le juge pas plus tard qu'hier, en expliquant que ce projet de loi avait eu des effets concrets. Ce projet de loi visait à apporter un changement qui jouissait d'un large appui, non seulement de la part de nos concitoyens, mais aussi de nombreux intervenants. Il ne contenait aucune information trompeuse. Nous avions la confiance du système judiciaire, qu'il s'agisse des juges, des organismes d'application de la loi ou des procureurs de la Couronne, mais nous avons reconnu la nécessité d'apporter des changements. Tous les groupes concernés ont fait valoir la nécessité d'un tel changement. Le gouvernement l'a reconnu et a présenté à l'assemblée législative, ou plutôt à la Chambre, un certain nombre de projets de loi à cette fin.

Il y a eu d'autres cas. Le projet de loi C-22, sur l'accès légal, est toujours au Sénat. Je ne sais plus combien de fois j'ai entendu le ministre responsable de la lutte contre la criminalité dire, au sujet de ce projet de loi et de diverses mesures législatives, à quel point il était important pour l'ensemble du Canada, car il allait rendre nos collectivités plus sûres, et qu'il fallait faire en sorte qu'il soit adopté. Le projet de loi est encore au Sénat. Nous aimerions qu'il soit adopté dans les meilleurs délais et espérons que ce sera le cas.

Les projets de loi C-9 et C-12 visent à rendre les collectivités plus sûres. Comme je l'ai souligné au début de mon discours, nous avons été saisis de projets de loi d'initiative parlementaire, dont certains émanaient des bancs de l'opposition, qui portaient entièrement sur la criminalité. Nous les avons appuyés et nous les avons fait adopter ou nous avons fait pression pour qu'ils soient adoptés. Si nous examinons la loi en vigueur, il est très facile de déclarer que les Canadiens ont déjà le droit de se défendre chez eux. Nous croyons en notre système judiciaire et avons confiance qu'il appliquera cette loi adéquatement. Nous n'allons pas nous ingérer dans ses décisions ou les remettre en question comme le font les conservateurs pour recueillir des fonds pour leur parti. Cela semble trop souvent être ce qui les motive lorsqu'il est question de criminalité.

● (1830)

[*Français*]

Alexis Deschênes (Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine—Listuguj, BQ): Monsieur le Président, je vais raconter deux histoires fictives. Cela va aider tout le monde à bien comprendre ce qui est proposé dans le projet de loi C-270.

Voici la première situation. Je suis chez moi et quelqu'un que je n'ai pas invité ouvre la porte. Il a une arme et il s'approche de moi. Il me semble menaçant et , pour me protéger, je le frappe d'un coup de poing. Il tombe et il meurt. Je serai peut-être accusé, mais je pense qu'il y a de bonnes chances que je sois acquitté, en vertu du concept de légitime défense qui existe actuellement dans le Code criminel. Il faut que les conditions énoncées à l'article 34 du Code criminel soient respectées. D'abord, je croyais, pour des motifs raisonnables, qu'on menaçait d'employer la force contre moi. Deuxièmement, j'ai agi dans le but de me défendre et de me protéger, et non dans le but de me venger. Troisièmement, j'ai agi de façon raisonnable dans les circonstances, c'est-à-dire en donnant un coup de poing pour écarter la menace. Je pense que je serais acquitté.

Voici maintenant la deuxième histoire. J'ai la chance inouïe d'avoir trois garçons extraordinaires, magnifiques et très aimables; ils ont beaucoup d'amis. À Carleton-sur-Mer, mon village, ma maison est toujours pleine, parce que mes enfants invitent leurs amis, qui viennent dîner ou étudier, et ils couchent à la maison. Quand ils font une fête dans le village, ça se termine chez nous. Il y a donc beaucoup de va-et-vient chez nous. Admettons qu'un des amis de mes garçons a oublié ses souliers et qu'il décide de venir les chercher à 21 h 30. Comme il est habitué de venir à la maison, il ouvre la porte sans cogner et vient chercher ses souliers. Il s'adonne que j'ai un fusil et que lui tire dessus, parce que ce jeune est entré chez moi sciemment et sans en avoir le droit sur le plan légal.

Si on applique le projet de loi C-270, je pense que je vais être acquitté. Ce que dit le projet de loi C-270, c'est que, lorsque quelqu'un entre sciemment dans une maison, sans en avoir le droit sur le plan légal, on peut présumer que cette personne avait l'intention d'employer la force contre soi. La présomption, dont il est question dans le projet de loi C-270, c'est ce qui va me permettre d'utiliser une force létale contre quiconque, sans en avoir légalement le droit, est rentré dans une maison d'habitation dans laquelle elle est légitimement présente. Est-ce ce qu'on veut? C'est sûr qu'on ne veut pas ça.

Finalement, le projet de loi C-270 donne la permission de tuer quiconque entre dans notre maison sans invitation. C'est un peu le far west. Comme je l'ai dit au début, il y a, dans la légitime défense, des balises qui permettent de se défendre. Cependant, aller aussi loin que ça, présumer qu'il y a une intention d'employer la force et d'excuser une force létale sans tenir compte du contexte, c'est inquiétant, à mon sens. Ça ne va régler aucun problème réel et ça va surtout favoriser des erreurs tragiques ou des décès alors qu'on ne veut pas que ceux-ci surviennent. L'idée du droit criminel, c'est d'assurer la sécurité. Si on envoie aux gens le message que, dès que quelqu'un entre chez eux, ils peuvent utiliser une force létale, parce que la personne n'a pas été invitée, on risque d'envoyer un message qui, au lieu de sécuriser notre société, va plutôt faire le contraire.

Cette idée, elle a été essayée ailleurs, notamment aux États-Unis. Ce qu'on constate quand on fait un peu de recherches, c'est qu'il ne reste que le Texas où c'est possible. On a essayé ce type de loi en Floride et, ce qu'on a vu, c'est que ce type de loi a fait augmenter le taux d'homicides par armes à feu de façon importante. Dans 57 % des cas, il existait des preuves claires que la personne invoquant la présomption de légitime défense aurait pu se retirer en sécurité, sans attaquer.

● (1835)

Ce qui est dangereux, dans ce projet de loi, c'est qu'il ouvre la porte à des homicides.

Si on regarde l'état du droit actuel, une analyse contextualisée va déjà être faite. C'est pour ça que je pense que ce projet de loi ne règle rien. Présentement, on veut utiliser la défense de la personne, mais il y a aussi la défense des biens. Cette défense est permise aussi dans le Code criminel. Si on pense que quelqu'un va porter atteinte à notre bien, on peut aussi utiliser la force pour faire cesser la menace.

Toutefois, le Code criminel nous donne certaines balises. Ma collègue parlait de l'incertitude qui entourait tout ça, mais je ne dirais pas que c'est de l'incertitude. Au contraire, il s'agit seulement de s'assurer de ne pas permettre à des gens d'exagérer et de se venger en utilisant une force disproportionnée.

Le but de la légitime défense ou de la défense d'un bien, c'est de faire cesser la menace, de faire cesser l'usage de la force. Le Code criminel prévoit l'évaluation de la légitime défense. Comme je l'ai dit, il y a trois critères: il faut croire que la force va être employée contre soi ou qu'il y aura une menace; il faut qu'on agisse dans le but de se défendre ou de se protéger; et on doit agir de façon raisonnable.

Pour déterminer si la personne a agi de façon raisonnable, le Code criminel prévoit déjà plusieurs facteurs qui vont permettre de contextualiser le tout. Par exemple, on va pouvoir tenir compte du sexe de la personne. Il y aura certains critères subjectifs qui permettront de faire une contextualisation. Si une personne a une crainte qu'une autre n'aurait pas eue, on va regarder la nature de la force ou de la menace, la mesure dans laquelle l'emploi de la force était imminent. On va aussi regarder l'historique des rapports entre les parties en cause, ce qui va permettre de donner des indications au juge, à savoir s'il s'agit d'un cas de force utilisée raisonnable. Par exemple, si la personne a été très prompte à réagir et qu'il y a un historique de violence, d'intimidation, on pourra à ce moment-là comprendre que c'était raisonnable dans les circonstances. On va analyser également l'historique des interactions, la nature et la proportionnalité de la réaction de la personne, ainsi que la possibilité que la personne ait agi en réaction à un emploi ou à une menace d'emploi de la force qu'elle savait être légitime. À ce moment-là, ce sera plus difficile.

Rien n'est parfait, mais le Code criminel permet actuellement à quelqu'un qui est victime d'une violation de domicile — c'est le type de cas qui est soulevé par notre collègue — de se défendre, s'il a une crainte raisonnable, et de faire cesser cette menace.

Que veut-on de plus?

Je pense que, dans l'état actuel des choses, la situation est correcte. Maintenant, quand on regarde le projet de loi C-270, il y a vraiment la présomption d'intention qui vient changer l'analyse juridique et qui envoie un message qui, je pense, ne devrait pas exister.

C'est pour cette raison que, nous, au Bloc québécois, nous voterons contre ce projet de loi.

[*Traduction*]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, c'était une nuit comme les autres pour la famille Morton, profondément endormie, persuadée d'être en sécurité. Puis, peu après 4 heures du matin, la porte a été enfoncée. Des criminels masqués et armés les ont tirés de leur sommeil en forçant l'entrée à coups de marteau. Ils ont tiré sur le père, David Morton, et ses deux filles. Ils ont attaqué tous les occupants de la maison à coups de marteau. En quelques minutes à peine, l'endroit où la famille aurait dû se sentir le plus chez elle, au sens propre du terme, et le plus en sécurité s'est transformé en scène de crime.

Aucune famille ne devrait se faire réveiller dans un cauchemar aussi effroyable, mais telle est la réalité après 11 ans de lois libérales et du chaos qui en résulte. Depuis 2015, au Canada, les crimes violents ont augmenté de 57 %, les agressions sexuelles de 77 %, la traite des personnes de 119 % et l'extorsion — qui, soit dit en passant, est une infraction liée aux invasions de domicile — de 297 %. Les Canadiens ont le droit d'être en sécurité chez eux et dans la rue. Au lieu de cela, ils craignent d'entendre le bruit de vitres brisées au milieu de la nuit.

Comment en sommes-nous arrivés là? Loi après loi, les libéraux ont adopté des mesures qui favorisent les criminels et les remettent en liberté dans nos rues, contribuant ainsi à faire émerger un véritable fléau. Pensons au projet de loi C-75, la loi libérale sur la libération conditionnelle. Comme le mentionne explicitement son libellé, il oblige les juges à libérer les récidivistes à la première occasion raisonnable et aux conditions les moins sévères possible. Il n'est donc pas rare que les mêmes individus soient remis en liberté puis arrêtés de nouveau, parfois des centaines de fois, perpétuant ainsi un cycle incessant de criminalité au sein de nos collectivités.

Le projet de loi C-5 a supprimé les peines d'emprisonnement obligatoires pour des infractions graves et a permis aux auteurs de crimes graves de purger leur peine dans leur salon. Le premier ministre actuel a présenté le projet de loi C-16, qui permet aux juges de faire fi de presque toutes les peines d'emprisonnement obligatoires prévues dans le Code criminel, y compris celles pour l'extorsion, les infractions relatives aux armes à feu, la traite des personnes et les agressions sexuelles graves commises avec une arme à feu. Même la prétendue réforme de la mise en liberté sous caution des libéraux, le projet de loi C-14, continue de permettre aux récidivistes d'être sans cesse remis en liberté.

La loi n'est pas de notre côté. Soyons clairs. La loi ne défend pas les Canadiens, et elle ne leur permet pas de se défendre. Les lois actuelles relatives à la légitime défense et à la défense du domicile sont trop vagues, laissent trop de latitude et risquent d'entraîner des personnes respectueuses des lois dans un processus judiciaire dévastateur et coûteux et, peut-être, de les envoyer en prison alors que leur seul crime est de s'être protégées et d'avoir protégé leurs biens. Les tribunaux décident si la légitime défense était justifiée, si la personne avait des « motifs raisonnables » d'agir, mais, bien sûr, personne n'a le temps de réfléchir à la définition juridique de « motifs raisonnables » quand quelqu'un a fracassé une fenêtre et s'est introduit, armé, dans la chambre des enfants. Dans ces circonstances, la priorité est de se protéger soi-même et de protéger sa famille.

Quand nous avons soulevé cet enjeu, le ministre de la Justice libéral a toutefois dit que nous tentions de créer ce qu'il a qualifié de « far west ». Qu'il aille donc dire cela à la famille de Vaughan qui a vu le père de la famille se faire tuer. En août dernier, trois voleurs armés sont entrés de force dans la maison familiale, cet endroit où les membres de la famille célèbrent les anniversaires et s'assoient autour de la table pour les repas, cet endroit où ils sont censés se sentir en sécurité. Un intrus tenait la fille sous la menace d'une arme à feu. Le père a fait ce que n'importe quel parent aurait fait. Il s'est interposé entre le tireur et sa fille, ce qui lui a valu d'être tué par balle. Sa fille l'a vu se faire assassiner sous ses yeux. Les membres de la famille l'ont vu mourir. Le principal suspect était là parce qu'il était en liberté sous caution. Évidemment qu'il était en liberté sous caution. Les individus qui commettent des crimes ne sont-ils pas tous en liberté sous caution? En fait, il avait été libéré sous caution non pas une, mais bien quatre fois.

Après 11 ans, monsieur leministre, c'est le Far West. Le chaos règne dans les rues. Seulement ce mois-ci, à une épicerie de Prince George, en Colombie-Britannique, trois criminels ont tenté de partir sans payer une commande d'épicerie de 2 000 $. Une journée ordinaire au travail a rapidement pris une tournure violente. Les employés, quand ils leur ont tenu tête, ont été agressés. Un employé et un gérant de vingt ans ont été agressés. Ce jeune gérant s'est présenté à l'épicerie pour faire son travail et gagner son salaire. Au lieu de cela, il s'est retrouvé à l'hôpital à cause de nombreuses blessures. L'un des hommes accusés est un récidiviste, qui a encore une fois été libéré selon le système de libération sous caution des libéraux.

● (1840)

Voilà pourquoi les conservateurs proposent des solutions concrètes pour assurer la sécurité des gens, chez eux comme à l'extérieur.

Je suis immensément fier que la députée de Newmarket—Aurora ait présenté cette mesure sur le principe de la forteresse afin que les gens puissent résister pour assurer la sécurité de leur famille en sécurité. Le projet de loi vise à modifier le paragraphe 34(2) du Code criminel, qui porte sur l'utilisation de la force, y compris la force létale. Lorsqu'une telle force est employée à l'endroit de quiconque qui s'est introduit dans un domicile sciemment et sans en avoir légalement le droit, la présomption sera que quiconque y habite a légalement le droit de répliquer par la force, y compris une force létale. Autrement dit, quand un individu entre illégalement et à dessein là où habite quelqu'un, cette personne pourra user de toute la force qu'elle juge nécessaire pour protéger sa famille.

Les libéraux et d'autres députés vont demander: « Si la personne qui habite là réagit de façon excessive, est-ce que quelqu'un ne risque pas de mourir? » Pour ça, j'ai une solution: pour ne pas se faire blesser par le résidant d'un domicile, il suffit de ne pas s'introduire dans ce domicile. Ce n'est pas plus compliqué que ça. Nous tenons à ce que quand quelqu'un se lève la nuit et qu'il lui faut décider en une fraction de seconde de ce qu'il faut faire pour protéger son domicile contre l'individu qui s'y est introduit, cette personne ne se retrouve pas aux prises avec d'interminables procédures juridiques ou même une peine d'emprisonnement.

Je souligne également que ce projet de loi élargirait l'infraction distincte qui serait ajoutée au Code criminel par la loi pour être en sécurité chez soi. Il s'agit d'un autre projet de loi conservateur visant à alourdir les peines des individus qui s'introduisent par effraction dans un domicile. Nous avons deux façons de protéger les domiciles. Premièrement, il faut donner aux gens le droit de se défendre eux-mêmes. Deuxièmement, il faut veiller à ce que tout individu qui s'introduit par effraction soit passible d'une peine minimale de cinq ans et d'une peine maximale d'emprisonnement à vie avec une disposition de renversement du fardeau de la preuve pour la mise en liberté sous caution.

Nous demandons aux libéraux et à tous les députés d'appuyer ces projets de loi et la loi favorisant la détention au lieu de la liberté sous caution, à laquelle les libéraux se sont opposés. Nous leur avons demandé de la remettre à l'ordre du jour. Cette loi sévirait contre les récidivistes violents et renforcerait les lois sur la mise en liberté sous caution. Elle mettrait fin au régime libéral de mise en liberté sous caution. Il s'agit du soi-disant « principe de la retenue » qui oblige les juges à libérer les accusés « à la première occasion raisonnable et aux conditions les moins sévères possible ». Nous devrions abroger cette disposition et permettre aux juges d'accorder la priorité à la sécurité publique lorsqu'ils déterminent si l'accusé représente un danger pour la société.

Nous demandons également au gouvernement de ressusciter le projet de loi qu'il a rejeté et qui porte sur l'égalité devant la loi. Cette mesure ferait en sorte que les juges ne puissent plus imposer une peine réduite à une personne parce qu'elle est en visite au Canada et qu'elle présente une demande d'immigration. À l'heure actuelle, les juges réduisent les peines des étrangers qui ne sont ni résidents permanents ni citoyens afin de ne pas mettre en péril leur demande d'immigration ou, autrement dit, pour qu'ils restent au Canada. Si un étranger en visite au Canada commet un crime grave, il devrait purger la totalité de sa peine et être immédiatement expulsé du pays. Les étrangers qui commettent des crimes ne devraient pas être condamnés à des peines bonbons simplement parce qu'ils ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents.

Alors que les conservateurs continuent de faire passer les Canadiens respectueux des lois en premier, les libéraux font passer les criminels en premier. Ça suffit. Les Canadiens méritent qu'on mette fin au système de justice qui encourage la récidive. Ils méritent de savoir que les criminels iront derrière les barreaux. Les gens honnêtes, décents et honorables qui travaillent fort, qui paient leurs impôts et qui respectent les règles devraient s'attendre à vivre en sécurité et en toute quiétude. Si, Dieu les en préserve, quelqu'un envahit le lieu le plus sacré pour leur famille, ils doivent savoir qu'ils peuvent se défendre en utilisant toute la force nécessaire. Nous donnerions aux Canadiens les moyens de se défendre, de défendre leur famille et leur maison, en utilisant toute force qu'ils jugent nécessaire pour arrêter les criminels, car il est temps que le gouvernement et le pays se rangent du côté des Canadiens innocents et respectueux des lois, en particulier chez eux.

● (1845)

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet de ce projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-270, qui modifie le Code criminel pour les cas où une personne doit se défendre. Ce projet de loi, présenté par la députée de Newmarket—Aurora, propose de réformer la loi canadienne sur la légitime défense. D'après ce que je comprends, l'objectif du projet de loi est d'empêcher que des accusations criminelles soient portées contre les victimes d'une violation de domicile qui agissent pour se défendre et défendre leur famille et leurs biens.

Même si je crois qu'il s'agit d'une tentative bien intentionnée de renforcer la protection des victimes de violations de domicile, qui sont des crimes terrifiants qui peuvent avoir des effets profonds et durables sur les victimes, je ne peux pas appuyer le projet de loi.

Le droit criminel est composé d'infractions et de moyens de défense. Les infractions sont des actes interdits, commis avec intention, qui entraînent des conséquences pénales pouvant aller jusqu'aux peines d'emprisonnement. Ces infractions comprennent, entre autres, les voies de fait, les homicides involontaires et les meurtres. Les moyens de défense, en revanche, sont des justifications juridiques qui peuvent bloquer la responsabilité criminelle lorsqu'une infraction est commise. Cela inclut la légitime défense.

Notre loi actuelle sur la légitime défense met à l'abri de toute responsabilité criminelle les personnes qui utilisent une force raisonnable pour se défendre, y compris une force létale. Plus précisément, elle permet à une personne d'utiliser la force si elle a des motifs raisonnables de croire à une menace de préjudice, si elle réagit de manière défensive et si sa réaction est raisonnable compte tenu de toutes les circonstances. Pour déterminer si le recours à la force était raisonnable, les tribunaux tiendront compte d'un large éventail de facteurs, notamment la nature et le caractère imminent de la menace, la présence d'armes, les capacités physiques relatives des personnes concernées, ainsi que toutes relations ou communications antérieures entre les parties.

Il est important de noter que la loi actuelle est favorable aux accusés dans les cas de légitime défense. En effet, un procureur doit non seulement prouver hors de tout doute raisonnable qu'une infraction criminelle a été commise, mais il doit également réfuter l'argument de la légitime défense hors de tout doute raisonnable. En d'autres termes, pour obtenir une condamnation, le procureur doit prouver non seulement que la personne a commis une infraction, mais aussi qu'elle ne l'a pas fait en légitime défense. Le fardeau de la preuve qui incombe à la poursuite est très lourd.

À mon avis, la loi canadienne fonctionne efficacement et conformément à ses objectifs dans les cas de légitime défense. Je n'ai connaissance d'aucun cas où une personne aurait été condamnée pour une infraction commise en état de légitime défense. La question des pratiques d'inculpation est importante, mais elle est distincte des dispositions du Code criminel qui s'appliquent à la légitime défense.

Prenons, par exemple, l'intrusion à domicile survenue en 2025 à Lindsay, en Ontario, qui a donné lieu à une violente altercation entre le locataire, Jeremy McDonald, et l'intrus, Michael Kyle Breen. M. McDonald s'est servi d'un couteau pour se défendre et a infligé à M. Breen des blessures graves qui ont mis sa vie en danger. Bien que M. McDonald ait été, au départ, accusé de voies de fait graves et d'agression armée, les procureurs ont finalement retiré les accusations contre lui après avoir examiné l'ensemble des éléments de preuve. Les accusations portées contre M. Breen, notamment pour introduction par effraction, n'ont pas été abandonnées. Il a plaidé coupable en avril 2026.

Il y a également eu la violation de domicile à Collingwood, en Ontario, en 2019, où le propriétaire, Cameron Gardiner, a tué Dean Copkov et Donovan Bass, deux intrus masqués et armés qui étaient entrés par effraction dans sa maison. Cet affrontement faisait suite à une lutte entre M. Gardiner et l'un des intrus au sujet d'un fusil de chasse. Bien que M. Gardiner ait initialement été accusé sous deux chefs d'homicide involontaire, les accusations portées contre lui ont finalement été retirées.

Au Canada, la police porte des accusations lorsqu'elle a des motifs raisonnables et probables de croire qu'une infraction criminelle a été commise. Les moyens de défense, comme la légitime défense, sont des justifications juridiques que doivent réfuter les procureurs en cour. Un contrôle rigoureux des poursuites avant le dépôt des accusations réduit la probabilité que des accusations soient portées à tort dans des cas de légitime défense, et qu'elles doivent être retirées après coup, une fois les dommages causés. Le fait d'être accusé d'une infraction, en particulier d'une infraction grave comme des voies de fait graves ou un homicide involontaire, peut avoir des effets dévastateurs sur la personne accusée. Dans le contexte des violations de domicile avec violence, cela peut également traumatiser de nouveau les victimes.

Certaines provinces et certains territoires exigent déjà que les procureurs évaluent les preuves recueillies par la police afin, entre autres, de déterminer, avant que des accusations criminelles ne soient portées, s'il y a une probabilité importante de condamnation. Ces pratiques sont en constante évolution au sein des forces de l'ordre des provinces et les territoires.

● (1850)

Le projet de loi C-270 propose de modifier la loi sur la légitime défense en vigueur afin de créer une présomption voulant que le simple fait qu'une personne entre illégalement dans un domicile prouve son intention d'employer la force contre un habitant de la maison, et que la force employée contre la personne entrée illégalement est de la légitime défense.

Ce serait plus difficile de tenir les personnes n'ayant pas agi en légitime défense criminellement responsables d'avoir recouru à la violence pour se protéger contre quelqu'un qui est entré illégalement dans leur maison. Cela engloberait un vaste éventail de circonstances qui ne se limiteraient pas à des violations de domicile avec violence, comme celles que je viens de décrire.

Prenons par exemple une situation où, après être sorti de l'ascenseur et au mauvais étage, un aîné entre par accident dans le mauvais appartement. Il se fait ensuite agresser par la personne qui y habite. Prenons un autre exemple: dans un contexte de violence entre partenaires intimes, une femme se rend chez son petit ami, une dispute éclate, puis il l'agresse, ou pire encore, il la tue. Il prétend ensuite qu'elle est entrée illégalement chez lui parce qu'il ne l'avait pas invitée et qu'elle ne vit pas là.

Ce sont deux exemples de situations où « l'intrus » ne posait aucun risque de préjudice. Pourtant, selon le projet de loi C-270, cette proposition de loi sur la défense légitime, les actes de violence commis contre l'aîné et la femme seraient alors justifiés. Ce n'est sûrement pas l'intention de la personne qui parraine le projet de loi.

Je rappelle aux députés que la loi actuelle sur la légitime défense est entrée en vigueur en 2013, à la suite de l'adoption par le Parlement du projet de loi C-26, Loi modifiant le Code criminel concernant l'arrestation par des citoyens et les moyens de défense relativement aux biens et aux personnes. Ce projet de loi avait été présenté par le gouvernement conservateur de l'époque.

Comme je l'ai indiqué au début de mon intervention, une personne qui agit dans une situation de légitime défense est, aux termes de la loi actuelle, exonérée de toute responsabilité criminelle si elle avait des motifs raisonnables de croire qu'elle risquait de subir un préjudice, si elle a agi pour se défendre et si sa réaction était raisonnable compte tenu de l'ensemble des circonstances.

Je crois fermement que la loi actuelle sur la légitime défense établit un juste équilibre entre le droit des personnes de se défendre dans des situations dangereuses et la nécessité d'imposer des limites appropriées à l'utilisation de la force, en particulier de la force létale.

La loi sur la légitime défense ne permet pas et ne devrait pas permettre que des actes de violence soient commis contre une personne simplement parce qu'elle est entrée sans permission dans une maison. C'est pourquoi je m'oppose au projet de loi.

● (1855)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, une invasion de domicile, c'est vraiment terrifiant. Quelqu'un s'est introduit là où une famille est censée être en sécurité. Le père ou la mère n'a peut-être qu'un instant pour décider quoi faire, saisir n'importe quel objet contondant à proximité, puis protéger sa famille de son mieux. Après, étant donné le fonctionnement du droit pénal au Canada, ce père ou cette mère peut devoir passer des mois ou même des années, et payer des milliers de dollars, pour se justifier de sa décision devant les tribunaux.

Le projet de loi C-270 porte sur les présomptions. Selon le droit actuel, la cour détermine si quelqu'un avait des raisons de croire qu'on l'attaquait ou qu'on menaçait de le faire, s'il s'agissait de se protéger ou de protéger une autre personne et si sa réaction avait été raisonnable au vu des circonstances. Lorsqu'il existe des preuves à l'appui de la légitime défense, il revient à la Couronne de démontrer le contraire hors de tout doute raisonnable, mais cela n'aura pas pour autant évité la tenue d'une enquête, une mise en accusation et une coûteuse bataille devant les tribunaux.

Le projet de loi changerait la donne. Il vise à modifier le paragraphe 34(2) du Code criminel dans le but de créer deux présomptions en cas d'entrée illégale dans une maison d'habitation. Lorsqu'un individu s'introduira dans un domicile sciemment et sans en avoir légalement le droit, la loi présumera, sauf s'il y a des preuves du contraire, qu'il entendait faire usage de la force. Pensons par exemple à quelqu'un qui entend une fenêtre se briser, puis des bruits de pas chez lui.

Si une personne utilise la force contre un individu qui s'est introduit illégalement dans son domicile, on présumerait qu'elle l'a fait par légitime défense. Ça change l'angle à partir duquel un tribunal examine un événement effrayant qui se déroule en une fraction de seconde, et ça change ce que les agents peuvent faire lorsqu'ils arrivent sur les lieux. Ça change toute la façon d'aborder la situation.

La raison pour laquelle c'est important, c'est que le coût juridique pour se défendre dans une situation de légitime défense peut être substantiel. Un homme a déclaré avoir dépensé près de 60 000 $ en frais juridiques sur une période de deux ans et demi après avoir tiré des coups de semonce pour effrayer des individus qui avaient lancé des bombes incendiaires contre sa maison en Ontario. Il a fini par être acquitté des accusations liées aux armes à feu, et une grande partie de sa facture juridique a été couverte par des gens qui l'appuyaient. C'est un cas qui démontre à quel point il peut être dispendieux d'avoir à se défendre à la suite d'une violation de domicile.

Je l'ai vécu moi-même avec un ami quand je pratiquais le droit. C'est une expérience terrible. Dans ce cas, il s'agissait d'une personne de mon voisinage. Il a fallu 18 mois avant que la GRC lui permette de récupérer son téléphone cellulaire parce qu'elle enquêtait pour déterminer si des accusations seraient portées contre lui.

Une personne qui vient d'être victime d'un crime ne devrait pas avoir à attendre des années pour savoir si les tribunaux estimeront que sa réaction instinctive, prise dans l'urgence du moment, était justifiée. Le projet de loi C-270 viendrait clarifier cet aspect du droit et établir la présomption là où le bon sens nous dit qu'elle devrait se trouver. Lorsqu'une personne s'introduit dans notre domicile, lorsqu'elle envahit notre espace et que nous craignons pour notre sécurité, il est tout à fait naturel de faire ce qu'il faut pour nous défendre. Il est naturel de prendre ce qui nous tombe sous la main et d'utiliser les moyens à notre disposition, surtout lorsque notre famille dort sous le même toit.

Ce que ce projet de loi ferait, et les Canadiens y sont favorables, c'est rapprocher la loi de ce qu'une personne raisonnable estime qu'elle devrait être. Il apporterait davantage de sécurité à ceux qui vivent dans l'incertitude et permettrait à la police ainsi qu'à notre société d'agir plus efficacement.

Je vois que mon temps de parole tire à sa fin, alors je vais m'arrêter là. Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de prendre la parole au sujet de ce projet de loi aujourd'hui.

Motion d'ajournement

● (1900)

Le vice-président adjoint (John Nater): La période prévue pour l'étude des affaires émanant des députés est maintenant expirée et l'affaire est reportée au bas de l'ordre de priorité du Feuilleton.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

LA SANTÉ

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, arriver à se faire soigner ne devrait jamais dépendre de l'endroit où vivent les Canadiens, de leur âge ou du temps qu'ils sont prêts à patienter. Pourtant, d'un bout à l'autre du pays, ils sont de plus en plus nombreux à avoir du mal à obtenir ne serait-ce que des soins de base.

Des concitoyens me disent qu'ils sont exaspérés d'avoir autant de mal à trouver un médecin de famille, de devoir attendre une éternité pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste ou de ne jamais savoir si tel ou tel service essentiel est accessible par chez eux. Les chiffres vont dans le même sens. D'après une étude comparative de l'Institut Fraser en 2025, parmi 31 pays à revenu élevé qui ont un régime de santé universel, le Canada arrive au 3e rang pour ses dépenses en santé proportionnellement à son économie, mais 27e seulement pour l'accès à un médecin, 25e pour le nombre de lits d'hôpital, 27e pour le nombre d'appareils d'IRM et 28e pour le nombre de tomodensitogrammes.

Les gouvernements dépensent davantage, mais ces dépenses ne se traduisent pas par un accès rapide aux soins. En 2023, plus de 1 Canadien de 18 à 34 ans sur 4 n'avait pas de professionnel de la santé habituel; chez ceux de 35 à 49 ans, c'était près de 1 sur 5.

Or, quand on n'a pas de médecin de famille, il peut falloir des mois avant d'arriver à consulter un spécialiste ou de passer un test diagnostique. Selon une analyse de 2025 de l'Institut C.D. Howe, le Canada arrive bon dernier parmi 10 pays comparables pour ce qui est de la rapidité d'accès aux soins, et 47 % des Canadiens mettent au moins 2 mois à avoir un rendez-vous avec un spécialiste.

Ces retards ont des conséquences réelles. Pour un patient qui souffre de douleurs chroniques ou qui attend une opération, des mois sans traitement peuvent se traduire par une perte de revenu, une perte de mobilité ou une baisse de la qualité de vie.

Ces problèmes sont particulièrement présents dans les régions rurales, notamment dans plusieurs localités de ma circonscription, Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest. Mes concitoyens qui regardent mon discours ce soir ne sont pas surpris de l'entendre. Nous avons reçu des lettres de nombreux citoyens à ce sujet.

L'hôpital régional de Penticton a récemment perdu l'ensemble de son équipe de neurologues, ce qui réduit les options de soins spécialisés offertes aux patients dans la région. Les personnes âgées et les autres patients qui ont besoin d'évaluations neurologiques régulières pourraient désormais devoir se rendre à l'extérieur pour recevoir des traitements. À Oliver, le service des urgences de l'hôpital a connu plus de 40 fermetures imprévues en l'espace d'une seule année. Résultat, les résidants ne savent pas s'ils pourront recevoir des soins d'urgence lorsqu'ils en auront vraiment besoin.

Nous ne pouvons pas continuer à accepter un système de santé coûteux dans lequel des Canadiens sont toujours sans médecin de famille, attendent des mois avant de recevoir des traitements essentiels ou se demandent si le service des urgences local sera ouvert quand ils en auront besoin.

Pour ce qui est du recrutement dans le domaine de la santé, le gouvernement libéral a laissé trop de gens pour compte. Alors qu'aucune des mesures promises ne semble se concrétiser, comment le gouvernement libéral peut-il justifier son rôle au sein de notre système de santé fédéral qui, bien trop souvent, prive les Canadiens des soins dont ils ont besoin au moment où ils en ont le plus besoin?

● (1905)

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier ma collègue du comité de la santé de sa question. J'apprécie toujours notre collaboration au sein du comité et les commentaires réfléchis qu'elle fait sur divers sujets au nom de ses concitoyens. J'apprécie vraiment le travail que nous faisons ensemble. Nous avons eu de bonnes discussions, en particulier au cours de la session d'automne, et nous avons entendu des témoignages utiles sur les pressions exercées sur les systèmes des provinces et des territoires. Je la remercie de sa question, car elle est importante.

Notre système subit des pressions. La population asiatique présente des besoins de santé complexes, et l'accès aux services est généralement difficile. Ma collègue d'en face le constate dans sa propre communauté. Je le constate également en Ontario, que je représente en tant que députée.

Dans le budget de 2025, nous avons fait un investissement générationnel dans la construction d'infrastructures dans le domaine de la santé, et nous avons consacré 5 milliards de dollars à la collaboration avec les provinces et les territoires. Nous avons d'excellentes discussions pour cerner certaines des lacunes. Nous travaillons en collaboration pour déterminer où les investissements devraient être réalisés. Dans ce budget-ci, nous avons aussi élargi les services de santé mentale et le soutien aux soins à domicile avec les provinces et les territoires, grâce à un financement de 1,2 milliard de dollars, dans le cadre de notre examen global du système.

Nous avons également eu des discussions en comité sur la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Nous avons vu de bons résultats dans les provinces et dans différentes régions. Le Conseil médical du Canada nous a parlé de ses efforts dans le cadre du registre des médecins, pour tenter d'avoir une vue d'ensemble des médecins au Canada, et des moyens pour avoir ces éléments de planification de la main-d'œuvre, qui sont très importants.

Je tiens également à mentionner que, la semaine dernière, des étudiants de la Fédération canadienne des étudiants en médecine étaient sur la Colline pour défendre des causes qui leur tiennent à cœur. Nous avons entendu les points de vue uniques d'étudiants et de médecins résidents en formation concernant les améliorations qui pourraient être apportées, les points d'accès et les politiques qui devraient faire l'objet d'une collaboration non partisane. Une des mesures qu'ils préconisaient concernait les données de santé interconnectées.

Le projet de loi S-5, que la Chambre étudie en ce moment et à propos duquel la députée d'en face s'est exprimée de manière très réfléchie, permettrait de mettre en place une grande partie de l'infrastructure de connectivité nécessaire à la visibilité de nos données de santé et garantirait aux citoyens l'autonomie nécessaire pour y accéder. Il favoriserait l'innovation. Disposer de données automatisées et de bonne qualité permettrait aux chercheurs de mener des travaux bénéfiques pour la population. Cela inciterait les entreprises à investir au Canada. Cela donnerait également un coup de pouce à nos efforts de modernisation du système. Pour soutenir les provinces et les territoires dans cette démarche, nous sommes en discussion constante avec eux, et les pressions varient. Chaque province a des complexités et des points de tension qui lui sont propres. Comme c'est le cas pour la circonscription de la députée, l'Ontario et un certain nombre de provinces, les expériences diffèrent.

Des efforts sont également déployés pour garantir une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la santé, grâce à des investissements dans l'Université métropolitaine de Toronto et l'Université York visant à développer leur faculté de médecine, en mettant l'accent sur la prestation de soins primaires à l'échelle communautaire.

Helena Konanz: Monsieur le Président, dans ma circonscription, les gens ont du mal à trouver un médecin de famille, ils attendent des mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste et ils doivent parcourir de longues distances simplement pour bénéficier de soins médicaux de base. On pourrait invoquer de nombreuses excuses, mais la situation ne cesse de s'aggraver. Dans de nombreuses collectivités, même l'accès aux services d'urgence est incertain. Les hôpitaux doivent composer avec des fermetures répétées et des pénuries de personnel médical.

Il faut agir dès maintenant. Les soins de santé ne doivent pas se limiter à un simple principe. Ils doivent être accessibles dans la pratique. Les Canadiens méritent d'avoir accès rapidement à des soins fiables, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation. Un système de santé ne peut être véritablement universel si les personnes auxquelles il est destiné ne peuvent y avoir accès.

● (1910)

Maggie Chi: Monsieur le Président, la prestation des soins de santé est une responsabilité provinciale et territoriale, mais les patients la vivent comme un tout. Il est très important que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les collectivités coordonnent tous leurs efforts afin de fournir des services, peu importe où se trouve le point d'entrée ou le point d'accès. De plus, les collectivités rurales et éloignées sont confrontées à des défis très particuliers, comme la connectivité et le transport, et nous devons également en être conscients. Il y a plusieurs niveaux d'efforts à déployer pour améliorer la situation.

Je me réjouis à l'idée de continuer à travailler avec ma collègue d'en face sur cette question très opportune et importante.

L'ÉCONOMIE

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je participe de nouveau au débat d'ajournement, car je n'ai pas reçu une réponse satisfaisante à la question que j'ai posée sur l'abordabilité lors de la période des questions. Avant l'Action de grâces, j'ai interrogé le gouvernement sur l'abordabilité. J'ai porté à son attention le prix croissant des ingrédients nécessaires à la préparation du repas de l'Action de grâces, comme la dinde. Le gouvernement a multiplié les déclarations sur l'abordabilité et sur les mesures qu'il prétend avoir prises pour s'attaquer à ce problème depuis quelques années. Cependant, les prix continuent d'augmenter, mettant de la pression sur les Canadiens.

Voilà trois ou quatre ans — je ne sais plus exactement —, lors de l'Action de grâces, le ministre des Finances, qui était alors ministre de l'Industrie, affirmait qu'il allait ramener les épiceries à l'ordre et leur passer un savon. À l'époque, il blâmait les grandes chaînes d'épicerie pour le prix élevé des produits d'épicerie.

Nous avons entendu le premier ministre demander aux Canadiens de le juger en fonction des prix à l'épicerie. Le prix de la dinde à l'épicerie avait augmenté de 10 % l'année précédant mon intervention, et il avait également augmenté de 10 % sur 12 mois. Si le premier ministre souhaite vraiment être jugé en fonction des prix à l'épicerie, eh bien, le verdict est tombé, et il n'est pas favorable.

La réponse que j'ai reçue a fait référence à des facteurs externes. Or, au Canada, nous constatons depuis très longtemps la mauvaise gestion financière du gouvernement et les pressions inflationnistes qu'elle exerce sur l'économie. Depuis que j'ai posé cette question, il y a bien sûr eu la présentation du budget. Ce budget ne propose rien pour alléger les tensions financières qui pèsent sur notre économie. Il alourdit encore davantage une dette déjà colossale. Le gouvernement prévoit 765 milliards de dollars d'emprunts supplémentaires sur la période couverte par le budget. C'est stupéfiant: 150 milliards de dollars de nouveaux emprunts cette année, c'est-à-dire pour l'exercice se terminant en mars 2027. On peut dire que cette période arrive déjà à sa fin.

Il fut un temps où il était possible de comprendre le montant du déficit. Ce chiffre est déjà suffisamment alarmant: 62,3 milliards de dollars. Il représente le double du déficit qui a poussé une ancienne ministre des Finances à démissionner. Elle ne voulait pas devoir présenter un énoncé économique faisant état d'un énorme déficit, mais nous parlons aujourd'hui du double. Nous avons constaté que l'engagement pris par le premier ministre pendant la campagne électorale, à savoir celui de réduire les dépenses, n'a pas été tenu. Nous avons un déficit de 62,3 milliards de dollars. Cependant, ce n'est qu'une partie du problème. Le gouvernement va en effet emprunter 150 milliards de dollars cette année.

Nous n'avons jamais vu un tel écart entre le déficit brut, qui est déjà assez épouvantable, et tous ces autres emprunts qui ne figurent pas au bilan. Où avons-nous déjà vu cette idée de « hors bilan », qui consiste à emprunter d'un côté et à rayer des passifs des livres comptables de l'autre côté? C'est ainsi que les banquiers ont traité le système financier avant l'effondrement de 2008. La même chose se reproduit ici: le gouvernement tente de tromper les Canadiens pour qu'ils ne se rendent pas compte de l'ampleur de la dette qu'il contracte.

Que se passera-t-il si les éléments hors bilan qui font augmenter les emprunts nécessaires au gouvernement ne suffisent pas à assurer le service de la dette? Ce que je veux dire, c'est que tout cela finit par constituer un prélèvement sur le Trésor du gouvernement du Canada, qui dépense déjà plus pour le service de la dette que pour les transferts en santé.

Motion d'ajournement

● (1915)

Tom Osborne (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes inquiets. D'un bout à l'autre du pays, les Canadiens subissent les effets du coût de la vie. Les Canadiens continuent d'exprimer leurs préoccupations à cet égard. Le gouvernement reconnaît que ces pressions pèsent lourdement sur les ménages. Cependant, ces défis ne sont pas propres au Canada; ils s'inscrivent dans un contexte mondial. On l'a vu récemment aux États-Unis, où les préoccupations concernant le coût de la vie ont joué un rôle important lors des élections de mi-mandat.

Nous accomplissons des progrès réels pour rendre la vie plus abordable, consolider notre économie et bâtir un pays plus fort, qui offre davantage de possibilités aux Canadiens et leur permet de planifier leur avenir. Les gens ne devraient pas avoir à s'inquiéter du coût du loyer, de l'épicerie, du transport ou de l'énergie. Pourtant, ce sont là des réalités auxquelles les populations du monde entier sont actuellement confrontées.

J'aimerais parler de certaines des mesures du budget de 2026 qui visent à rendre la vie plus abordable et à ouvrir la voie à des jours meilleurs. Il s'agit d'alléger dès maintenant les pressions qui pèsent sur les ménages et les budgets, tout en renforçant l'économie afin d'assurer un meilleur avenir aux Canadiens. Parmi ces mesures figure une bonification de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les produits essentiels. Grâce à une augmentation de 50 % de cette prestation et à une aide additionnelle de 4,1 milliards de dollars, nous offrirons un répit financier à environ 12 millions de personnes en 2027.

Nous investissons également plus de 610 millions de dollars pour renforcer le programme Nutrition Nord Canada, afin de rendre les aliments plus abordables et de soutenir la récolte et la distribution locales dans le Nord. Pour soutenir les travailleurs, l'Allocation aux travailleurs pour bâtir le Canada sera bonifiée pour 1,9 million de personnes, et elle sera accordée à 180 000 personnes supplémentaires. Le crédit canadien pour proche aidant, entièrement remboursable, représente 1 260 $ de plus par année pour près de 600 000 proches aidants, dont près de 200 000 personnes qui en bénéficieront pour la première fois.

Nous cherchons à améliorer l'efficacité énergétique en construisant des infrastructures énergétiques partout au pays, ce qui permettra de répondre à la demande croissante.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures que nous avons prises dans le budget de cette année. Nous adoptons une approche équilibrée qui consiste à nous attaquer aux coûts immédiats et aux pressions immédiates pour les Canadiens tout en faisant preuve de prudence dans la gestion des fonds publics. Avec le budget de 2026, le gouvernement s'efforce de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens tout en renforçant l'économie. Dans le contexte géopolitique et commercial actuel, nous renforçons l'économie et nous créons plus d'emplois pour la population afin de bâtir un avenir meilleur et plus solide au Canada.

Pat Kelly: Monsieur le Président, répéter les mots « bâtir une économie plus forte » ne suffit pas à bâtir une économie plus forte. Nous n'avons eu droit qu'à des mots de la part du gouvernement.

Que signifient donc ces mots? Les libéraux ont abandonné toutes les cibles budgétaires qu'ils s'étaient fixées, ils ont fait voler en éclats tous les garde-fous budgétaires qu'il avait placés et ils ont fait fi de leurs propres promesses, en particulier en ce qui concerne l'épicerie. Ils ont dit qu'il fallait les juger en fonction des prix à l'épicerie. Le verdict est sans appel. Ils n'ont pas réussi à s'attaquer au coût de l'épicerie, qui ne cesse d'augmenter. Ils n'ont fait que rejeter la faute sur des facteurs externes. Le budget dont le député a parlé ne fait que miser sur les politiques économiques inefficaces des 11 dernières années. Ce qui aiderait vraiment les Canadiens, c'est une économie plus productive qui crée de meilleurs emplois, mieux rémunérés. Après 11 ans, les libéraux n'ont toujours pas réussi à le faire.

Tom Osborne: Monsieur le Président, le Canada jouit de la situation financière la plus solide du G7. Dans le contexte actuel, marqué par l'instabilité géopolitique et les incertitudes commerciales, nous devons investir dans l'économie canadienne pour bâtir un pays plus fort. Les Canadiens le savent, et nous le savons aussi.

Voici ma réponse au député: dire qu'on se soucie de l'abordabilité est une chose; se soucier véritablement de l'abordabilité en est une autre. Le député a-t-il voté pour l'Allocation canadienne pour enfants? A-t-il voté pour le Programme national d'alimentation scolaire? A-t-il voté pour la Prestation canadienne pour les personnes handicapées ou pour les accords sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à 10 $ par jour? A-t-il voté pour le Régime canadien de soins dentaires? A-t-il voté pour la suspension de la taxe d'accise fédérale sur le carburant? Dire que l'on se soucie de l'abordabilité et agir en conséquence sont deux choses bien différentes.

● (1920)

LA SANTÉ

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, en juin, la ministre de la Santé a promis qu'une vérification indépendante serait menée sur le scandale de PrescripTIon, qui a coûté 300 millions de dollars. Ma question est simple.

Qui la ministre a-t-elle embauché pour effectuer la vérification et quand cette vérification sera-t-elle menée?

Maggie Chi (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question. J'ai aimé travailler avec lui au comité de la santé au cours des dernières sessions. Je le félicite pour ses nouvelles fonctions. J'ai entendu dire qu'il fait également du bon travail au sein du nouveau comité.

La ministre a dit à maintes reprises que nous sommes déterminés à optimiser l'utilisation des fonds publics. La ministre a lancé un examen d'Inforoute en plusieurs étapes. KPMG procède actuellement à un examen d'Inforoute. Cet examen couvre tout, de la gouvernance de l'organisme à sa structure organisationnelle, en passant par son mandat. Nous sommes en train d'embaucher un vérificateur qui aura la tâche d'examiner le plus récent accord de contribution d'Inforoute.

Nous nous engageons à communiquer les résultats de l'examen et de la vérification dès qu'ils seront disponibles. Bien sûr, nous veillerons à ce qu'ils soient aussi communiqués au député d'en face. Nous savons qu'il s'agit d'un travail important et nous nous assurons de bien faire les choses.

Dan Mazier: Monsieur le Président, les libéraux sont en train d'embaucher un vérificateur. C'est fantastique.

Qui est en lice? Quand le processus sera-t-il achevé?

Maggie Chi: Monsieur le Président, voici les faits. La ministre a annoncé un examen en plusieurs étapes. Le travail est en cours. Nous communiquerons les conclusions dès qu'elles seront disponibles. Une fois que nous aurons embauché le vérificateur, nous en informerons le député.

Le vice-président adjoint (John Nater): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 22.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 19 novembre 2026

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions
Lamoureux ... 11653

Loi sur la non-régression des lois sur la protection de l'environnement
Bonin ... 11653
Projet de loi C-296. Présentation et première lecture ... 11653
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ... 11653

Loi d'harmonisation n° 4 du droit fédéral avec le droit civil
Fraser ... 11653
Projet de loi S-6. Présentation et première lecture ... 11653
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi ... 11653

Loi sur le cadre national sur les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale
Genuis ... 11653
Projet de loi S-234. Présentation et première lecture ... 11653
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi ... 11654

Pétitions

La Transcanadienne
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk) ... 11654

Le Falun Gong
Genuis ... 11654

Questions au Feuilleton
Lamoureux ... 11654

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11654
Sudds ... 11654
Kelly ... 11656
Simard ... 11656
Chagger ... 11656
Gerretsen ... 11656
Lamoureux ... 11658
Kirkland ... 11658
Simard ... 11658
Kirkland ... 11659
Lamoureux ... 11660
Johns ... 11661
Konanz ... 11661
Small ... 11661
Lamoureux ... 11662
Bonin ... 11662
Johns ... 11663
Weiler ... 11663
Jackson ... 11665
Simard ... 11665
Bardeesy ... 11665
Johns ... 11666
Lamoureux ... 11666
Gill (Windsor-Ouest) ... 11667
Thériault ... 11667
Kronis ... 11667
Gill (Abbotsford—Langley-Sud) ... 11668
Lamoureux ... 11669
Kronis ... 11669
Johns ... 11670
Cobena ... 11670
Bardeesy ... 11671
Thériault ... 11671
Kronis ... 11672
Casey ... 11672
Gill (Windsor-Ouest) ... 11673
Petitpas Taylor ... 11673
Bonk ... 11674
Dandurand ... 11674
Simard ... 11675
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) ... 11675
Gill (Windsor-Ouest) ... 11676
Groleau ... 11676
Dandurand ... 11677
Bonin ... 11677
Godin ... 11678
Chagger ... 11678
Hallan ... 11678
Lamoureux ... 11680
Bonk ... 11680
Gladu ... 11680
Mingarelli ... 11680
Barlow ... 11682
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) ... 11682
Jackson ... 11682
Dandurand ... 11682
Guglielmin ... 11683
Gladu ... 11684
Bonin ... 11684
Gill (Windsor-Ouest) ... 11685
Ramsay ... 11685
Deltell ... 11686
Deschênes ... 11686
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) ... 11686
Johns ... 11687
Lawton ... 11687

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le Prix Synergie pour l'innovation
Acan ... 11688

Le logement
DeRidder ... 11688

Burnaby Association for Community Inclusion
Chang ... 11688

Le budget
Bailey ... 11688

Le 160e anniversaire du Lorne Scots Regiment
Sodhi ... 11689

Félicitations à l'occasion d'un départ à la retraite
Lawton ... 11689

Sandra Baggs
Connors ... 11689

Le budget
Lewis (Haldimand—Norfolk) ... 11689

Le Marché de Noël de L'Assomption
Bonin ... 11690

Sebastian Nathan
Nathan ... 11690

Le budget
Reynolds ... 11690

Le quartier Jane-Finch
Sgro ... 11690

Le logement
Rowe ... 11690

Le Collège La Cité
Ntumba ... 11691

Le budget
Falk (Provencher) ... 11691

Le cancer chez les enfants
Vandenbeld ... 11691

QUESTIONS ORALES

Le logement
Hallan ... 11691
Robertson ... 11691
Hallan ... 11691
Robertson ... 11692

Les finances
Cobena ... 11692
Champagne ... 11692
Cobena ... 11692
Champagne ... 11692
Berthold ... 11692
Champagne ... 11692

Le secteur de l'acier et de l'aluminium
Berthold ... 11693
Champagne ... 11693

L'environnement
Blanchet ... 11693
Dabrusin ... 11693
Blanchet ... 11693
MacKinnon ... 11693
Blanchet ... 11693
MacKinnon ... 11693

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Menegakis ... 11694
Diab ... 11694
Rempel Garner ... 11694
Diab ... 11694
Rempel Garner ... 11694
Diab ... 11694

La sécurité publique
Caputo ... 11694
Anandasangaree ... 11694
Caputo ... 11695
Anandasangaree ... 11695
Cody ... 11695
Sahota ... 11695
DeRidder ... 11695
Sahota ... 11695

L'économie
Barsalou-Duval ... 11695
MacKinnon ... 11695
Barsalou-Duval ... 11696
MacKinnon ... 11696

L'agriculture et l'agroalimentaire
Barlow ... 11696
MacDonald (Malpeque) ... 11696
Barlow ... 11696
MacDonald (Malpeque) ... 11696
Epp ... 11696
MacDonald (Malpeque) ... 11696
Gourde ... 11696
MacDonald (Malpeque) ... 11697
Gourde ... 11697
MacKinnon ... 11697

Le secteur de l'acier et de l'aluminium
Danko ... 11697
Joly ... 11697

La sécurité publique
Chambers ... 11697
Joly ... 11697

L'industrie automobile
Chambers ... 11697
Joly ... 11697
Seeback ... 11697
Joly ... 11698
Seeback ... 11698
Joly ... 11698
Brassard ... 11698
Solomon ... 11698
Brassard ... 11698
Solomon ... 11698

Les services publics et l'approvisionnement
Groleau ... 11698
MacKinnon ... 11699

L'industrie automobile
Groleau ... 11699
MacKinnon ... 11699

Les priorités du gouvernement
Vis ... 11699
Hodgson ... 11699

L'infrastructure
Earle ... 11699
Alty ... 11699

L'environnement
Bonk ... 11699
Sarai ... 11699

Les priorités du gouvernement
Bonk ... 11700
Sarai ... 11700
Kronis ... 11700
Romanado ... 11700

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté
Yip ... 11700
Diab ... 11700

Les finances
Holman ... 11700
Long ... 11700

Le changement climatique
Kwan ... 11701
Dabrusin ... 11701

L'industrie
Kwan ... 11701
Joly ... 11701

Les travaux de la Chambre
Berthold ... 11701
Kayabaga ... 11701

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11702
Lawton ... 11702
Lamoureux ... 11702
Beaulieu ... 11703
Kelly ... 11703
Gobeil ... 11703
Beaulieu ... 11704
McLean (Calgary-Centre) ... 11705
Villeneuve ... 11705

Message du Sénat
Le vice-président ... 11705

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11705
Fancy ... 11705
Stevenson ... 11707
Garon ... 11707
Clark ... 11708

Travaux des subsides
Sahota ... 11708

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11708
Kramp-Neuman ... 11708
Lamoureux ... 11709
Garon ... 11710
Kelly ... 11710
Rood ... 11710
Sahota ... 11712
Larouche ... 11712
Menegakis ... 11713
Leitão ... 11713

SANCTION ROYALE
Le vice-président ... 11714

Message du Sénat
Le vice-président ... 11714

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le budget

L'exposé financier du ministre des Finances
Motion ... 11714
McLean (Calgary-Centre) ... 11714
Leitão ... 11714
Lamoureux ... 11715
Beaulieu ... 11715
Johns ... 11715
Noormohamed ... 11715
Konanz ... 11717
Larouche ... 11717
Gladu ... 11717
Johns ... 11718
Menegakis ... 11718
Lamoureux ... 11720
Beaulieu ... 11720
Berthold ... 11720
Deltell ... 11720
Adoption de la motion ... 11722

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi sur la protection de nos foyers
Cobena ... 11722
Projet de loi C-270. Deuxième lecture ... 11722
Gladu ... 11724
Deschênes ... 11724
Guglielmin ... 11724
Lamoureux ... 11724
Deschênes ... 11725
Poilievre ... 11726
Eyolfson ... 11728
Kronis ... 11729

MOTION D'AJOURNEMENT

La santé
Konanz ... 11730
Chi ... 11730

L'économie
Kelly 11731
Osborne 11732

La santé
Mazier 11732
Chi 11732

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca